

LES MYSTÈRES DE PARIS

EUGÈNE SUE

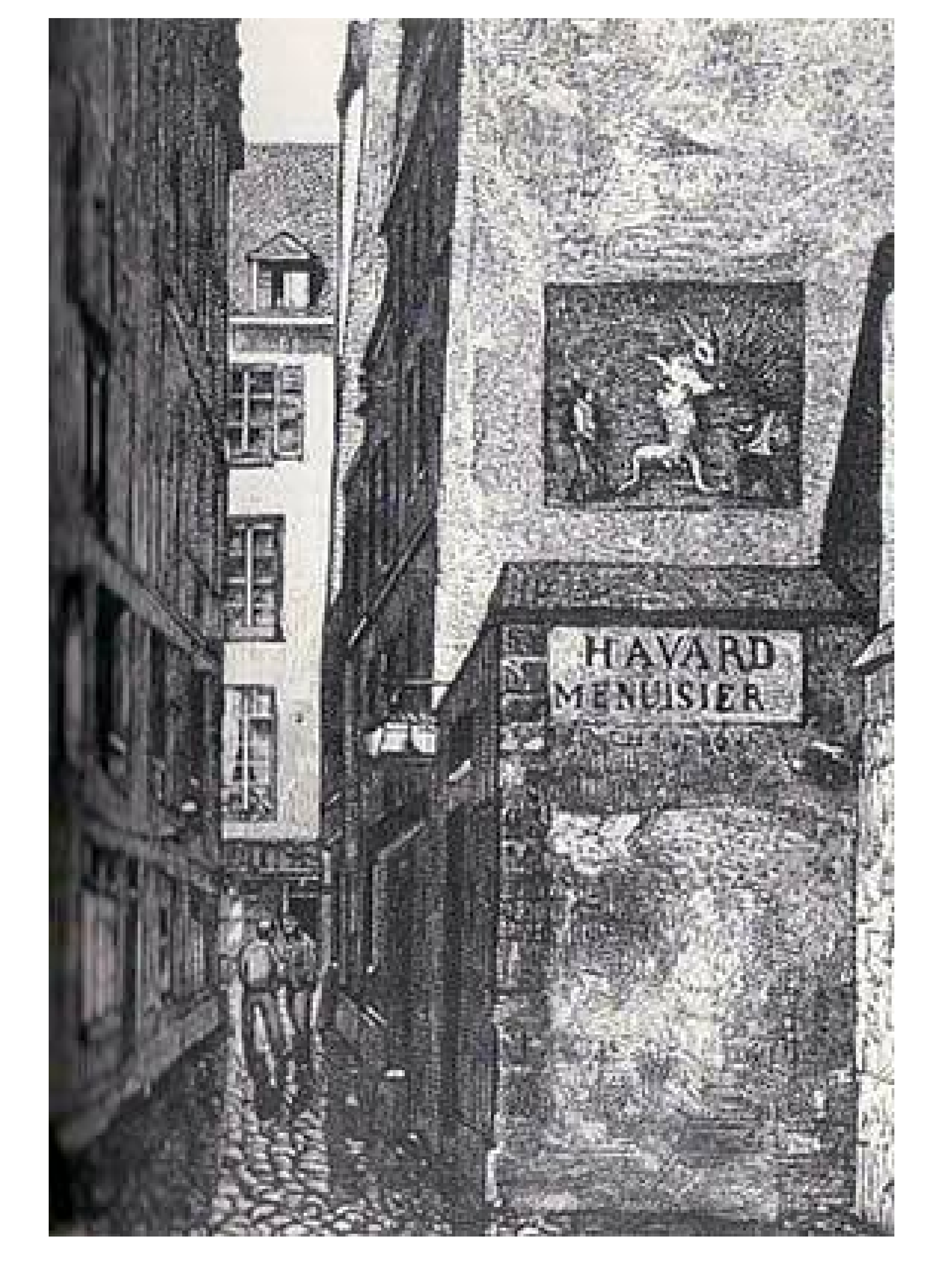
Eugène Sue

LES MYSTÈRES DE PARIS

Tome V

(1842 – 1843)


RELACHE
Vieux PARIS
du Cabaret du
Blanc, situé rue aux
Fèves, démoli en 1860


HAVARD
MENUISIER

NEUVIÈME PARTIE

I

Les complices

À peine l’abbé fut-il parti que Jacques Ferrand poussa une imprécation terrible.

Son désespoir et sa rage, si longtemps comprimés, éclatèrent avec furie ; haletant, la figure crispée, l’œil égaré, il marchait à pas précipités, allant et venant dans son cabinet comme une bête féroce tenue à la chaîne.

Polidori, conservant le plus grand calme, observait attentivement le notaire.

– Tonnerre et sang ! s’écria enfin Jacques Ferrand d’une voix éclatante de courroux, ma fortune entière engloutie dans ces stupides bonnes œuvres !… moi qui méprise et exècre les hommes… moi qui n’avais vécu que pour les tromper et les dépouiller… moi fonder des établissements philanthropiques… m’y forcer… par des moyens infernaux ! Mais c’est donc le démon que ton maître ? s’écria-t-il exaspéré, en s’arrêtant brusquement devant Polidori.

– Je n’ai pas de maître, répondit froidement celui-ci. Ainsi que toi… j’ai un juge.

– Obéir comme un niais aux moindres ordres de cet homme ! reprit Jacques Ferrand, dont la rage redoublait. Et ce prêtre !… qu’à part moi j’ai si souvent raillé d’être, comme les autres, dupe de mon hypocrisie… chacune des louanges qu’il me donnait de bonne foi était un coup de poignard… Et me contraindre !… toujours me contraindre !

– Sinon l’échafaud.

– Oh ! ne pouvoir échapper à cette domination fatale !… Mais enfin voilà plus d’un million que j’abandonne. S’il me reste avec cette maison cent mille francs, c’est tout au plus. Que peut-on vouloir encore ?

– Tu n’es pas au bout… Le prince sait par Badinot que ton homme de paille, Petit-Jean, n’était que ton prête-nom pour les prêts usuraires faits au vicomte de Saint-Remy, que tu as (toujours sous le nom de Petit-Jean) si rudement rançonné d’ailleurs pour ses faux. Les sommes que Saint-Remy a payées lui avaient été prêtées par une grande dame… probablement encore une restitution qui t’attend. Mais on l’ajourne sans doute parce qu’elle est plus délicate.

– Enchaîné… enchaîné ici !

– Aussi solidement qu'avec un câble de fer.

– Toi… mon geôlier… misérable.

– Que veux-tu… selon le système du prince, rien de plus logique : il punit le crime par le crime, le complice par le complice.

– Ô rage !

– Et malheureusement rage impuissante !… car tant qu'il ne m'aura pas fait dire : « Jacques Ferrand est libre de quitter sa maison… » je resterai à tes côtés, comme ton ombre… Écoute donc, ainsi que toi je mérite l'échafaud. Si je manque aux ordres que j'ai reçus comme ton geôlier, ma tête tombe ! Tu ne pouvais donc avoir un gardien plus incorruptible. Quant à fuir tous deux… impossible. Nous ne pourrions faire un pas hors d'ici sans tomber entre les mains des gens qui veillent jour et nuit à la porte de ce logis et à celle de la maison voisine, notre seule issue en cas d'escalade.

– Mort et furie !… je le sais.

– Résigne-toi donc alors, car cette fuite est impossible. Réussît-elle, elle ne nous offrirait que des chances de salut plus que douteuses : on mettrait la police à nos trousses. Au contraire, toi en obéissant et moi en surveillant l'exactitude de ton obéissance, nous sommes certains de ne pas avoir le cou coupé. Encore une fois, résignons-nous.

– Ne m'exaspère pas par cet ironique sang-froid… ou bien…

– Ou bien quoi ? Je ne te crains pas ; je suis sur mes gardes, je suis armé, et lors même que tu aurais retrouvé pour me tuer le stylet empoisonné de Cecily…

– Tais-toi.

– Cela ne t'avancerait à rien. Tu sais que toutes les deux heures, il faut que je donne à qui de droit un bulletin de ta précieuse santé… manière indirecte d'avoir de nos nouvelles à tous deux. En ne me voyant pas paraître, on se douterait du meurtre, tu serais arrêté. Et mais… tiens… je te fais injure en te supposant capable de ce crime. Tu as sacrifié plus d'un million pour avoir la vie sauve, et tu risquerais ta tête… pour le sot et stérile plaisir de me tuer par vengeance ! Allons donc, tu n'es pas assez bête pour cela.

– C'est parce que tu sais que je ne puis pas te tuer que tu redoubles mes maux en les exaspérant par tes sarcasmes.

– Ta position est très-originale… tu ne te vois pas… mais, d'honneur… c'est très-piquant.

– Oh ! malheur ! malheur inextricable ! de quelque côté que je me tourne, c'est la ruine, c'est le déshonneur, c'est la mort ! Et dire que

maintenant, ce que je redoute le plus au monde… c'est le néant ! Malédiction sur moi, sur toi, sur la terre entière !

– Ta misanthropie est plus large que ta philanthropie. Elle embrasse le monde. L'autre, un arrondissement de Paris.

– Va… raille-moi, monstre !

– Aimes-tu mieux que je t'écrase de reproches ?

– Moi ?

– À qui la faute si nous sommes réduits à cette position ? À toi. Pourquoi conserver à ton cou, pendue comme une relique, cette lettre de moi, relative à ce meurtre qui t'a valu cent mille écus ; ce meurtre que nous avions fait si adroitement passer pour un suicide ?

– Pourquoi ? misérable ! Ne t'avais-je pas donné cinquante mille francs pour ta coopération à ce crime et pour cette lettre que j'ai exigée, tu le sais bien, afin d'avoir une garantie contre toi… et de t'empêcher de me rançonner plus tard en me menaçant de me perdre ? Car ainsi tu ne pouvais me dénoncer sans te livrer toi-même. Ma vie et ma fortune étaient donc attachées à cette lettre… voilà… pourquoi je la portais toujours si précieusement sur moi.

– C'est vrai, c'était habile de ta part, car je ne gagnais rien à te dénoncer, que le plaisir d'aller à l'échafaud côte à côte avec toi. Et pourtant ton habileté nous a perdus, lorsque la mienne nous avait jusqu'ici assuré l'impunité de ce crime.

– L'impunité… tu le vois…

– Qui pouvait deviner ce qui se passe ? Mais, dans la marche ordinaire des choses, notre crime devait être et a été impuni, grâce à moi.

– Grâce à toi ?

– Oui, lorsque nous avons eu brûlé la cervelle de cet homme… tu voulais, toi, simplement contrefaire son écriture et écrire à sa sœur que, ruiné complètement, il se tuait par désespoir. Tu croyais faire montre de grande finesse en ne parlant pas dans cette prétendue lettre du dépôt qu'il t'avait confié. C'était absurde. Ce dépôt étant connu de la sœur de notre homme, elle l'eût nécessairement réclamé. Il fallait donc au contraire, ainsi que nous avons fait, le mentionner, ce dépôt, afin que si par hasard l'on avait des doutes sur la réalité du suicide, tu fusses la dernière personne soupçonnée. Comment supposer que, tuant un homme pour t'emparer d'une somme qu'il t'avait confiée, tu serais assez sot pour parler de ce dépôt dans la fausse lettre que tu lui attribuerais ? Aussi qu'est-il arrivé ? On a cru au suicide. Grâce à ta réputation de probité, tu as pu nier le dépôt, et on a cru que le frère s'était tué après avoir dissipé la fortune de sa sœur.

– Mais qu'importe tout cela aujourd'hui ? le crime est découvert.

– Et grâce à qui ? Était-ce ma faute si ma lettre était une arme à deux tranchants ? Pourquoi as-tu été assez faible, assez niais pour livrer cette arme terrible… à cette infernale Cecily ?

– Tais-toi… ne prononce pas ce nom ! s'écria Jacques Ferrand avec une expression effrayante.

– Soit… je ne veux pas te rendre épileptique… tu vois bien qu'en ne comptant que sur la justice ordinaire… nos précautions mutuelles étaient suffisantes… Mais la justice extraordinaire de celui qui nous tient en son pouvoir redoutable procède autrement…

– Oh ! je ne le sais que trop.

– Il croit, lui, que couper la tête aux criminels ne répare pas suffisamment le mal qu'ils ont fait… Avec les preuves qu'il a en mains, il nous livrait tous deux aux tribunaux. Qu'en résultait-il ? Deux cadavres tout au plus bons à engraisser l'herbe du cimetière !

– Oh ! oui, ce sont des larmes, des angoisses, des tortures, qu'il lui faut à ce prince, à ce démon. Mais, je ne le connais pas, moi ; mais je ne lui ai jamais fait de mal. Pourquoi s'acharne-t-il ainsi sur moi ?

– D'abord il prétend se ressentir du bien et du mal qu'on fait aux autres hommes, qu'il appelle naïvement ses frères ; et puis il connaît lui, ceux à qui tu as fait du mal, et il te punit à sa manière.

– Mais de quel droit ?

– Voyons, Jacques, entre nous, ne parlons pas de droit : il avait le pouvoir de te faire judiciairement couper la tête. Qu'en serait-il résulté ? Tes deux seuls parents sont morts, l'État profitait de ta fortune au détriment de ceux que tu avais dépouillés. Au contraire, en mettant ta vie au prix de ta fortune, Morel le lapidaire, le père de Louise, que tu as déshonorée, se trouve, lui et sa famille, désormais à l'abri du besoin. Mme de Fermont, la sœur de M. de Renneville prétendu suicidé, retrouve ses cent mille écus ; Germain, que tu avais faussement accusé de vol, est réhabilité et mis en possession d'une place honorable et assurée, à la tête de la Banque des travailleurs sans ouvrage, qu'on te force de fonder pour réparer et expier les outrages que tu as commis contre la société. Entre scélérats on peut s'avouer cela ; mais franchement, au point de vue de celui qui nous tient entre ses serres, la société n'aurait rien gagné à ta mort, elle gagne beaucoup à ta vie.

– Et c'est cela qui cause ma rage… et ce n'est pas là ma seule torture !…

– Le prince le sait bien. Maintenant que va-t-il décider de nous ? Je l'ignore. Il nous a promis la vie sauve si nous exécutions aveuglément ses ordres, il tiendra sa promesse. Mais s'il ne croit pas nos crimes

suffisamment expiés, il saura bien faire que la mort soit mille fois préférable à la vie qu'il nous laisse. Tu ne le connais pas. Quand il se croit autorisé à être inexorable, il n'est pas de bourreau plus féroce. Il faut qu'il ait le diable à ses ordres pour avoir découvert ce que j'étais allé faire en Normandie. Du reste, il a plus d'un démon à son service, car cette Cecily, que la foudre écrase !…

– Encore une fois, tais-toi, pas ce nom, pas ce nom !

– Si, si, que la foudre écrase celle qui porte ce nom ! c'est elle qui a tout perdu. Notre tête serait en sûreté sur nos épaules sans ton imbécile amour pour cette créature.

Au lieu de s'emporter, Jacques Ferrand répondit avec un profond abattement :

– La connais-tu, cette femme ? Dis ? l'as-tu jamais vue ?

– Jamais. On la dit belle, je le sais.

– Belle ! répondit le notaire en haussant les épaules. Tiens, ajouta-t-il avec une sorte d'amertume désespérée, tais-toi, ne parle pas de ce que tu ignores. Ne m'accuse pas. Ce que j'ai fait, tu l'aurais fait à ma place.

– Moi ! mettre ma vie à la merci d'une femme !

– De celle-là, oui, et je le ferais de nouveau, si j'avais à espérer ce qu'un moment j'ai espéré.

– Par l'enfer !… il est encore sous le charme, s'écria Polidori stupéfait.

– Écoute, reprit le notaire d'une voix calme, basse, et pour ainsi dire accentuée çà et là par les élans de désespoir incurable, écoute, tu sais si j'aime l'or ? Tu sais ce que j'ai bravé pour en acquérir ? Compter dans ma pensée les sommes que je possédais, les voir se doubler par mon avarice, endurer toutes les privations et me savoir maître d'un trésor, c'était ma joie, mon bonheur. Oui, posséder, non pour dépenser, non pour jouir, mais pour thésauriser, c'était ma vie… Il y a un mois, si l'on m'eût dit : « Entre ta fortune et ta tête, choisis », j'aurais livré ma tête.

– Mais à quoi bon posséder, quand on va mourir ?

– Demande-moi donc alors : « À quoi bon posséder quand on n'use pas de ce qu'on possède ? » Moi, millionnaire, menais-je la vie d'un millionnaire ? Non, je vivais comme un pauvre. J'aimais donc à posséder… pour posséder.

– Mais, encore une fois, à quoi bon posséder si l'on meurt ?

– À mourir en possédant ! oui, à jouir jusqu'au dernier moment de la jouissance qui vous a fait tout braver, privations, infamie, échafaud ;

oui, à dire encore, la tête sur le billot : « Je possède ! ! ! » Oh ! vois-tu, la mort est douce, comparée aux tourments que l'on endure en se voyant, de son vivant, dépossédé comme je le suis, dépossédé de ce qu'on a amassé au prix de tant de peine, de tant de dangers ! Oh ! se dire à chaque heure, à chaque minute du jour : « Moi qui avais plus d'un million, moi qui ai souffert les plus rudes privations pour conserver, pour augmenter ce trésor, moi qui, dans dix ans, l'aurais eu doublé, triplé, je n'ai plus rien, rien ! » C'est atroce ! c'est mourir, non pas chaque jour, mais c'est mourir à chaque minute du jour. Oui, à cette horrible agonie qui doit durer des années peut-être, j'aurais préféré mille fois la mort rapide et sûre qui vous atteint avant qu'une parcelle de votre trésor vous ait été enlevée ; encore une fois, au moins je serais mort en disant : « Je possède ! »

Polidori regarda son complice avec un profond étonnement.

– Je ne te comprends plus. Alors pourquoi as-tu obéi aux ordres de celui qui n'a qu'à dire un mot pour que ta tête tombe ? Pourquoi as-tu préféré la vie sans ton trésor, si cette vie te semble si horrible ?

– C'est que, vois-tu, ajouta le notaire d'une voix de plus en plus basse, mourir, c'est ne plus penser, mourir, c'est le néant. Et Cecily ?

– Et tu espères ? s'écria Polidori stupéfait.

– Je n'espère pas, je possède.

– Quoi ?

– Le souvenir.

– Mais tu ne dois jamais la revoir, mais elle a livré ta tête.

– Mais je l'aime toujours, et plus frénétiquement que jamais, moi ! s'écria Jacques Ferrand avec une explosion de larmes, de sanglots, qui contrastèrent avec le calme morne de ses dernières paroles. Oui, reprit-il dans une effrayante exaltation, je l'aime toujours, et je ne veux pas mourir, afin de pouvoir me plonger et me replonger encore avec un atroce plaisir dans cette fournaise où je me consume à petit feu. Car tu ne sais pas, cette nuit, cette nuit où je l'ai vue si belle, si passionnée, si enivrante, cette nuit est toujours présente à mon souvenir. Ce tableau d'une volupté terrible est là, toujours là, devant mes yeux. Qu'ils soient ouverts ou fermés par un assoupissement fébrile ou par une insomnie ardente, je vois toujours son regard noir et enflammé qui fait bouillir la moelle de mes os. Je sens toujours son souffle sur mon front. J'entends toujours sa voix.

– Mais ce sont là d'épouvantables tourments !

– Épouvantables ! oui, épouvantables ! Mais la mort ! mais le néant ! mais perdre pour toujours ce souvenir aussi vivant que la réalité, mais renoncer à ces souvenirs qui me déchirent, me dévorent et

m'embrasent ! Non ! non ! non ! Vivre ! vivre ! pauvre, méprisé, flétri, vivre au bagne, mais vivre pour que la pensée me reste, puisque cette créature infernale a toute ma pensée, est toute ma pensée !

– Jacques, dit Polidori d'un ton grave qui contrasta avec son amère ironie habituelle, j'ai vu bien des souffrances ; mais jamais tortures n'approchèrent des tiennes. Celui qui nous tient en sa puissance ne pouvait être plus impitoyable. Il t'a condamné à vivre, ou plutôt à attendre la mort dans des angoisses terribles, car cet aveu m'explique les symptômes alarmants qui chaque jour se développent en toi, et dont je cherchais en vain la cause.

– Mais ces symptômes n'ont rien de grave ! c'est de l'épuisement, c'est la réaction de mes chagrins !... Je ne suis pas en danger, n'est-ce pas ?...

– Non, non, mais ta position est grave, il ne faut pas l'empirer ; il est certaines pensées qu'il faudra chasser. Sans cela, tu courrais de grands dangers.

– Je ferai ce que tu voudras, pourvu que je vive, car je ne veux pas mourir. Oh ! les prêtres parlent de damnés ! jamais ils n'ont imaginé pour eux un supplice égal au mien. Torturé par la passion et la cupidité, j'ai deux plaies vives au lieu d'une, et je les sens également toutes deux. La perte de ma fortune m'est affreuse, mais la mort me serait plus affreuse encore. J'ai voulu vivre, ma vie peut n'être qu'une torture sans fin, sans issue, et je n'ose appeler la mort, car la mort anéantit mon funeste bonheur, ce mirage de ma pensée, où m'apparaît incessamment Cecily.

– Tu as du moins la consolation, dit Polidori en reprenant son sang-froid ordinaire, de songer au bien que tu as fait pour expier tes crimes...

– Oui, raille, tu as raison, retourne-moi sur des charbons ardents. Tu sais bien, misérable, que je hais l'humanité ; tu sais bien que ces expiations que l'on m'impose, et dans lesquelles des esprits faibles trouveraient quelques consolations, ne m'inspirent, à moi, que haine et fureur contre ceux qui m'y obligent et contre ceux qui en profitent. Tonnerre et meurtre ! Songer que pendant que je traînerai une vie épouvantable, n'existant que pour jouir de souffrances qui effrayeraient les plus intrépides, ces hommes que j'exècre verront, grâce aux biens dont on m'a dépouillé, leur misère s'alléger... que cette veuve et sa fille remercieront Dieu de la fortune que je leur rends... que ce Morel et sa fille vivront dans l'aisance... que ce Germain aura un avenir honorable et assuré ! Et ce prêtre ! ce prêtre qui me bénissait, quand mon cœur nageait dans le fiel et dans le sang, je l'aurais poignardé ! Oh ! c'en est trop ! Non ! non ! s'écria-t-il en

appuyant sur son front ses deux mains crispées, ma tête éclate, à la fin, mes idées se troublent. Je ne résisterai pas à de tels accès de rage impuissante, à ces tortures toujours renaissantes. Et tout cela pour toi ! Cecily, Cecily ! Le sais-tu, au moins, que je souffre autant, le sais-tu, Cecily, démon sorti de l'enfer ?

Et Jacques Ferrand, épuisé par cette effroyable exaltation, retomba haletant sur son siège, et se tordit les bras en poussant des rugissements sourds et inarticulés.

Cet accès de rage convulsive et désespérée n'étonna pas Polidori.

Possédant une expérience médicale consommée, il reconnut facilement que chez Jacques Ferrand la rage de se voir dépossédé de sa fortune, jointe à sa passion ou plutôt à sa frénésie pour Cecily, avait allumé chez ce misérable une fièvre dévorante.

Ce n'était pas tout… dans l'accès auquel Jacques Ferrand était alors en proie, Polidori remarquait avec inquiétude certains pronostics d'une des plus effrayantes maladies qui aient jamais épouvanté l'humanité, et dont Paulus et Arétée, aussi grands observateurs que grands moralistes, ont si admirablement tracé le foudroyant tableau.

Tout à coup on frappa précipitamment à la porte du cabinet.

– Jacques, dit Polidori au notaire, Jacques, remets-toi… voici quelqu'un…

Le notaire ne l'entendit pas. À demi couché sur son bureau, il se tordait dans des spasmes convulsifs.

Polidori alla ouvrir la porte, il vit le maître-clerc de l'étude qui, pâle et la figure bouleversée, s'écria :

– Il faut que je parle à l'instant à M. Ferrand !

– Silence… il est dans ce moment très-souffrant… il ne peut vous entendre, dit Polidori à voix basse, et, sortant du cabinet du notaire, il en ferma la porte.

– Ah ! monsieur, s'écria le maître-clerc, vous, le meilleur ami de M. Ferrand, venez à son secours ; il n'y a pas un moment à perdre.

– Que voulez-vous dire ?

– D'après les ordres de M. Ferrand, j'étais allé dire à Mme la comtesse Mac-Gregor qu'il ne pouvait se rendre chez elle aujourd'hui, ainsi qu'elle le désirait…

– Eh bien ?

– Cette dame, qui paraît maintenant hors de danger, m'a fait entrer dans sa chambre. Elle s'est écriée d'un ton menaçant : « Retournez dire

à M. Ferrand que, s'il n'est pas ici, chez moi, dans une demi-heure, avant la fin du jour il sera arrêté comme faussaire… car l'enfant qu'il a fait passer pour morte ne l'est pas… je sais à qui il l'a livrée, je sais où elle est(1). »

– Cette femme délirait, répondit froidement Polidori en haussant les épaules.

– Vous le croyez, monsieur ?

– J'en suis sûr.

– Je l'avais pensé d'abord, monsieur ; mais l'assurance de Mme la comtesse…

– Sa tête aura sans doute été affaiblie par la maladie… et les visionnaires croient toujours à leurs visions.

– Vous avez sans doute raison, monsieur ; car je ne pouvais m'expliquer les menaces de la comtesse à un homme aussi respectable que M. Ferrand.

– Cela n'a pas le sens commun.

– Je dois vous dire aussi, monsieur, qu'au moment où je quittais la chambre de Mme la comtesse, une de ses femmes est entrée précipitamment en disant : « Son Altesse sera ici dans une heure. »

– Cette femme a dit cela ? s'écria Polidori.

– Oui, monsieur, et j'ai été très-étonné, ne sachant de quelle Altesse il pouvait être question…

« Plus de doute, c'est le prince, se dit Polidori. Lui chez la comtesse Sarah, qu'il ne devait jamais revoir… Je ne sais, mais je n'aime pas ce rapprochement… il peut empirer notre position. » Puis, s'adressant au maître-clerc, il ajouta : – Encore une fois, monsieur, ceci n'a rien de grave, c'est une folle imagination de malade ; d'ailleurs je ferai part tout à l'heure à M. Ferrand de ce que vous venez de m'apprendre.

Maintenant nous conduirons le lecteur chez la comtesse Sarah Mac-Gregor.

II

Rodolphe et Sarah

Nous conduirons le lecteur chez la comtesse Mac-Gregor, qu'une crise salutaire venait d'arracher au délire et aux souffrances qui pendant plusieurs jours avaient donné pour sa vie les craintes les plus sérieuses.

Le jour commençait à baisser… Sarah, assise dans un grand fauteuil et soutenue par son frère Thomas Seyton, se regardait avec une profonde attention dans un miroir que lui présentait une de ses femmes agenouillée devant elle.

Cette scène se passait dans le salon où la Chouette avait commis sa tentative d'assassinat.

La comtesse était d'une pâleur de marbre, que faisait ressortir encore le noir foncé de ses yeux, de ses sourcils et de ses cheveux ; un grand peignoir de mousseline blanche l'enveloppait entièrement.

– Donnez-moi le bandeau de corail, dit-elle à une de ses femmes, d'une voix faible, mais impérieuse et brève.

– Betty vous l'attachera, reprit Thomas Seyton, vous allez vous fatiguer… Il est déjà d'une si grande imprudence de…

– Le bandeau ! le bandeau ! répéta impatiemment Sarah, qui prit ce bijou et le posa à son gré sur son front. Maintenant, attachez-le… et laissez-moi, dit-elle à ses femmes.

Au moment où celles-ci se retiraient, elle ajouta :

– On fera entrer M. Ferrand, le notaire, dans le petit salon bleu… puis, reprit-elle avec une expression d'orgueil mal dissimulé, dès que S. A. R. le grand-duc de Gerolstein arrivera, on l'introduira ici.

« Enfin ! dit Sarah en se rejetant au fond de son fauteuil, dès qu'elle fut seule avec son frère, enfin je touche à cette couronne… le rêve de ma vie… la prédiction va donc s'accomplir !

– Sarah, calmez votre exaltation, lui dit sévèrement son frère. Hier encore on désespérait de votre vie ; une dernière déception vous porterait un coup mortel.

– Vous avez raison, Tom, la chute serait affreuse, car mes espérances n'ont jamais été plus près de se réaliser. J'en suis certaine, ce qui m'a empêchée de succomber à mes souffrances a été ma pensée

constante de profiter de la toute-puissante révélation que m'a faite cette femme au moment de m'assassiner.

– De même pendant votre délire… vous reveniez sans cesse à cette idée.

– Parce que cette idée seule soutenait ma vie chancelante. Quel espoir !… princesse souveraine… presque reine !… ajouta-t-elle avec enivrement.

– Encore une fois, Sarah, pas de rêves insensés ; le réveil serait terrible.

– Des rêves insensés ?… Comment ! lorsque Rodolphe saura que cette jeune fille aujourd'hui prisonnière à Saint-Lazare(2), et autrefois confiée au notaire qui l'a fait passer pour morte, est notre enfant, vous croyez que…

Seyton interrompit sa sœur :

– Je crois, reprit-il avec amertume, que les princes mettent les raisons d'État, les convenances politiques avant les devoirs naturels.

– Comptez-vous si peu sur mon adresse ?

– Le prince n'est plus l'adolescent candide et passionné que vous avez autrefois séduit ; ce temps est bien loin de lui… et de vous, ma sœur.

Sarah haussa légèrement les épaules et dit :

– Savez-vous pourquoi j'ai voulu orner mes cheveux de ce bandeau de corail, pourquoi j'ai mis cette robe blanche ? C'est que la première fois que Rodolphe m'a vue, à la cour de Gerolstein, j'étais vêtue de blanc, et je portais ce même bandeau de corail dans mes cheveux.

– Comment ! dit Thomas Seyton en regardant sa sœur avec surprise, vous voulez évoquer ces souvenirs ? vous n'en redoutez pas au contraire l'influence ?

– Je connais Rodolphe mieux que vous. Sans doute mes traits, aujourd'hui changés par l'âge et par la souffrance, ne sont plus ceux de la jeune fille de seize ans qu'il a éperdument aimée, qu'il a seule aimée, car j'étais son premier amour… Et cet amour, unique dans la vie de l'homme, laisse toujours dans son cœur des traces ineffaçables. Aussi, croyez-moi, mon frère, la vue de cette parure réveillera chez Rodolphe non-seulement les souvenirs de son amour, mais encore ceux de sa jeunesse… Et pour les hommes ces derniers souvenirs sont toujours doux et précieux.

– Mais à ces doux souvenirs s'en joignent de terribles ; et le sinistre dénoûment de votre amour ? et l'odieuse conduite du père du prince envers vous ? et votre silence obstiné lorsque Rodolphe, après votre

mariage avec le comte Mac-Gregor, vous redemandait votre fille alors tout enfant, votre fille dont une froide lettre de vous lui a appris la mort il y a dix ans ? Oubliez-vous donc que depuis ce temps le prince n'a eu pour vous que mépris et haine ?

– La pitié a remplacé la haine. Depuis qu'il m'a sue mourante, chaque jour il a envoyé le baron de Graün s'informer de mes nouvelles.

– Par humanité.

– Tout à l'heure, il m'a fait répondre qu'il allait venir ici. Cette concession est immense, mon frère.

– Il vous croit expirante ; il suppose qu'il s'agit d'un dernier adieu, et il vient. Vous avez eu tort de ne pas lui écrire la révélation que vous allez lui faire.

– Je sais pourquoi j'agis ainsi. Cette révélation le comblera de surprise, de joie et je serai là pour profiter de son premier élan d'attendrissement. Aujourd'hui, ou jamais, il me dira : « Un mariage doit légitimer la naissance de notre enfant. » S'il le dit, sa parole est sacrée, et l'espoir de toute ma vie est enfin réalisé.

– S'il vous fait cette promesse, oui.

– Et pour qu'il la fasse, rien n'est à négliger dans cette circonstance décisive. Je connais Rodolphe, il me hait, quoique je ne devine pas le motif de sa haine, car jamais je n'ai manqué devant lui au rôle que je m'étais imposé.

– Peut-être, car il n'est pas homme à haïr sans raison.

– Il n'importe ; une fois certain d'avoir retrouvé sa fille, il surmontera son aversion pour moi, et ne reculera devant aucun sacrifice pour assurer à son enfant le sort le plus enviable, pour la rendre aussi magnifiquement heureuse qu'elle aura été jusqu'alors infortunée.

– Qu'il assure le sort le plus brillant à votre fille, soit ; mais entre cette réparation et la résolution de vous épouser afin de légitimer la naissance de cette enfant, il y a un abîme.

– Son amour de père comblera cet abîme.

– Mais cette infortunée a sans doute vécu jusqu'ici dans un état précaire ou misérable ?

– Rodolphe voudra d'autant plus l'élever qu'elle aura été plus abaissée.

– Songez-y donc, la faire asseoir au rang des familles souveraines de l'Europe ! la reconnaître pour sa fille aux yeux de ces princes, de ces rois dont il est le parent ou l'allié !

– Ne connaissez-vous pas son caractère étrange, impétueux et résolu, son exagération chevaleresque à propos de tout ce qu'il regarde comme juste et commandé par le devoir ?

– Mais cette malheureuse enfant a peut-être été si viciée par la misère où elle doit avoir vécu, que le prince, au lieu d'éprouver de l'attrait pour elle…

– Que dites-vous ? s'écria Sarah en interrompant son frère. N'est-elle pas aussi belle jeune fille qu'elle était ravissante enfant ? Rodolphe, sans la connaître, ne s'était-il pas assez intéressé à elle pour vouloir se charger de son avenir ? Ne l'avait-il pas envoyée à sa ferme de Bouqueval dont nous l'avons fait enlever ?…

– Oui, grâce à votre persistance à vouloir rompre tous les liens d'affection du prince, dans l'espoir insensé de le ramener un jour à vous.

– Et cependant, sans cet espoir insensé, je n'aurais pas découvert, au prix de ma vie, le secret de l'existence de ma fille. N'est-ce pas enfin par cette femme qui l'avait arrachée de la ferme que j'ai connu l'indigne fourberie du notaire Jacques Ferrand ?

– Il est fâcheux qu'on m'ait refusé ce matin l'entrée de Saint-Lazare, où se trouve, vous a-t-on dit, cette malheureuse enfant ; malgré ma vive insistance, on en a voulu répondre à aucun des renseignements que je demandais, parce que je n'avais pas de lettre d'introduction auprès du directeur de la prison. J'ai écrit au préfet en votre nom, mais je n'aurai sans doute sa réponse que demain, et le prince va être ici tout à l'heure. Encore une fois, je regrette que vous ne puissiez lui présenter vous-même votre fille ; il eût mieux valu attendre sa sortie de prison avant de mander le grand-duc ici.

– Attendre ! et sais-je seulement si la crise salutaire où je me trouve durera jusqu'à demain ? Peut-être suis-je passagèrement soutenue par la seule énergie de mon ambition.

– Mais quelles preuves donnerez-vous au prince ? Vous croira-t-il ?

– Il me croira lorsqu'il aura lu le commencement de la révélation que j'écrivais sous la dictée de cette femme quand elle m'a frappée, révélation dont heureusement je n'ai oublié aucune circonstance ; il me croira lorsqu'il aura lu votre correspondance avec Mme Séraphin et Jacques Ferrand jusqu'à la mort supposée de l'enfant ; il me croira lorsqu'il aura entendu les aveux du notaire, qui, épouvanté de mes menaces, sera ici tout à l'heure ; il me croira lorsqu'il verra le portrait de ma fille à l'âge de six ans, portrait qui, m'a dit cette femme, est encore à cette heure d'une ressemblance frappante. Tant de preuves suffiront pour montrer au prince que je dis vrai, et pour décider chez lui ce premier mouvement qui peut faire de moi presque une reine…

Ah ! ne fût-ce qu'un jour, une heure, au moins je mourrais contente !

À ce moment, on entendit le bruit d'une voiture qui entrait dans la cour.

– C'est lui… c'est Rodolphe !…, s'écria Sarah à Thomas Seyton.

Celui-ci s'approcha précipitamment d'un rideau, le souleva et répondit :

– Oui, c'est le prince ; il descend de voiture.

– Laissez-moi seule, voici le moment décisif, dit Sarah avec un sang-froid inaltérable, car une ambition monstrueuse, un égoïsme impitoyable avait toujours été et était encore l'unique mobile de cette femme. Dans l'espèce de résurrection miraculeuse de sa fille, elle ne voyait que le moyen de parvenir enfin au but constant de sa vie.

Après avoir un moment hésité à quitter l'appartement, Thomas Seyton, se rapprochant tout à coup de sa sœur, lui dit :

– C'est moi qui apprendrai au prince comment votre fille, qu'on avait crue morte, a été sauvée. Cet entretien serait trop dangereux pour vous… une émotion violente vous tuerait, et après une séparation si longue… la vue du prince… les souvenirs de ce temps…

– Votre main, mon frère, dit Sarah.

Puis, appuyant sur son cœur impassible la main de Thomas Seyton, elle ajouta avec un sourire sinistre et glacial :

– Suis-je émue ?

– Non… rien… rien… pas un battement précipité, dit Seyton avec stupeur, je sais quel empire vous avez sur vous-même. Mais dans un tel moment, mais quand il s'agit pour vous ou d'une couronne ou de la mort… car, encore une fois, songez-y, la perte de cette dernière espérance vous serait mortelle. En vérité, votre calme me confond !

– Pourquoi cet étonnement, mon frère ? Jusqu'ici, ne le savez-vous pas ? rien… non, rien n'a jamais fait battre ce cœur de marbre : il ne palpitera que le jour où je sentirai poser sur mon front la couronne souveraine. J'entends Rodolphe… laissez-moi…

– Mais…

– Laissez-moi, s'écria Sarah d'un ton si impérieux, si résolu, que son frère quitta l'appartement quelques moments avant qu'on y eût introduit le prince.

Lorsque Rodolphe entra dans le salon, son regard exprimait la pitié. Mais, voyant Sarah assise dans son fauteuil et presque parée, il recula de surprise, sa physionomie devint aussitôt sombre et méfiante.

La comtesse, devinant sa pensée, lui dit d'une voix douce et faible :

– Vous croyiez me trouver expirante, vous veniez pour recevoir mes derniers adieux ?

– J'ai toujours regardé comme sacrés les derniers vœux des mourants : mais il s'agit d'une tromperie sacrilège…

– Rassurez-vous, dit Sarah en interrompant Rodolphe, rassurez-vous, je ne vous ai pas trompé ; il me reste, je crois, peu d'heures à vivre. Pardonnez-moi une dernière coquetterie. J'ai voulu vous épargner le sinistre entourage qui accompagne ordinairement l'agonie ; j'ai voulu mourir vêtue comme je l'étais la première fois où je vous vis. Hélas ! après dix années de séparation, vous voilà donc enfin ? Merci ! oh ! merci ! Mais, à votre tour, rendez grâces à Dieu de vous avoir inspiré la pensée d'écouter ma dernière prière. Si vous m'aviez refusé… j'emportais avec moi un secret qui va faire la joie… le bonheur de votre vie. Joie mêlée de quelque tristesse… bonheur mêlé de quelques larmes… comme toute félicité humaine ; mais cette félicité, vous l'achèteriez encore au prix de la moitié des jours qui vous restent à vivre !

– Que voulez-vous dire ? lui demanda le prince avec surprise.

– Oui, Rodolphe, si vous n'étiez pas venu… ce secret m'aurait suivie dans la tombe… c'eût été ma seule vengeance… et encore… non, non, je n'aurais pas eu ce terrible courage. Quoique vous m'ayez bien fait souffrir, j'aurais partagé avec vous ce suprême bonheur dont, plus heureux que moi, vous jouirez longtemps, bien longtemps, je l'espère.

– Mais encore, madame, de quoi s'agit-il ?

– Lorsque vous le saurez, vous ne pourrez comprendre la lenteur que je mets à vous en instruire, car vous regarderez cette révélation comme un miracle du ciel. Mais, chose étrange, moi qui d'un mot peux vous causer le plus grand bonheur que vous ayez peut-être jamais ressenti… j'éprouve, quoique maintenant les minutes de ma vie soient comptées, j'éprouve une satisfaction indéfinissable à prolonger votre attente… et puis je connais votre cœur… et, malgré la fermeté de votre caractère, je craindrais de vous annoncer sans préparation une découverte aussi incroyable. Les émotions d'une joie foudroyante ont aussi leurs dangers.

– Votre pâleur augmente, vous contenez à peine une violente agitation, dit Rodolphe ; tout ceci est, je le crois, grave et solennel.

– Grave et solennel, reprit Sarah d'une voix émue ; car, malgré son impassibilité habituelle, en songeant à l'immense portée de la révélation qu'elle allait faire à Rodolphe, elle se sentait plus troublée qu'elle n'avait cru l'être ; aussi, ne pouvant se contraindre plus longtemps, elle s'écria :

– Rodolphe… notre fille existe…

– Notre fille !…

– Elle vit ! vous dis-je…

Ces mots, l'accent de vérité avec lequel ils furent prononcés, remuèrent le prince jusqu'au fond des entrailles.

– Notre enfant ? répéta-t-il en se rapprochant précipitamment du fauteuil de Sarah, notre enfant ! ma fille !

– Elle n'est pas morte, j'en ai des preuves irrécusables… je sais où elle est… demain vous la reverrez.

– Ma fille ! ma fille ! répéta Rodolphe avec stupeur, il se pourrait ! elle vivrait !

Puis tout à coup, réfléchissant à l'invraisemblance de cet événement, et craignant d'être dupe d'une nouvelle fourberie de Sarah, il s'écria :

– Non… non… c'est un rêve ! c'est impossible ! vous me trompez, c'est une ruse, un mensonge indigne !

– Rodolphe ! écoutez-moi.

– Non, je connais votre ambition, je sais de quoi vous êtes capable, je devine le but de cette tromperie !

– Eh bien ! vous dites vrai, je suis capable de tout. Oui, j'avais voulu vous abuser ; oui, quelques jours avant d'être frappée d'un coup mortel, j'avais voulu trouver une jeune fille… que je vous aurais présentée à la place de notre enfant… que vous regrettiez amèrement.

– Assez… oh ! assez, madame.

– Après cet aveu, vous me croirez peut-être, ou plutôt vous serez bien forcé de vous rendre à l'évidence.

– À l'évidence…

– Oui, Rodolphe, je le répète, j'avais voulu vous tromper, substituer une jeune fille obscure à celle que nous pleurions ; mais Dieu a voulu, lui, qu'au moment où je faisais ce marché sacrilège… je fusse frappée à mort.

– Vous… à ce moment !

– Dieu a voulu encore qu'on me proposât… pour jouer ce rôle… de mensonge… savez-vous qui ? notre fille…

– Êtes-vous donc en délire… au nom du ciel ?

– Je ne suis pas en délire, Rodolphe. Dans cette cassette, avec des papiers et un portrait qui vous prouveront la vérité de ce que je vous dis, vous trouverez un papier taché de mon sang.

– De votre sang ?

– La femme qui m'a appris que notre fille vivait encore me dictait cette révélation, lorsque j'ai été frappée d'un coup de poignard.

– Et qui était-elle ? comment savait-elle ?…

– C'est à elle qu'on avait livré notre fille… tout enfant… après l'avoir fait passer pour morte.

– Mais cette femme… son nom ?… peut-on la croire ? où l'avez-vous connue ?

– Je vous dis, Rodolphe, que tout ceci est fatal, providentiel. Il y a quelques mois, vous aviez tiré une jeune fille de la misère pour l'envoyer à la campagne, n'est-ce pas ?

– Oui, à Bouqueval.

– La jalousie, la haine, m'égaraient. J'ai fait enlever cette jeune fille par la femme… dont je vous parle…

– Et on a conduit la malheureuse enfant à Saint-Lazare.

– Où elle est encore.

– Elle n'y est plus. Ah ! vous ne savez pas, madame, le mal affreux que vous avez fait… en arrachant cette infortunée de la retraite où je l'avais placée… mais…

– Cette jeune fille n'est plus à Saint-Lazare, s'écria Sarah avec épouvante, et vous parlez d'un malheur affreux !

– Un monstre de cupidité avait intérêt à sa perte. Ils l'ont noyée, madame… Mais répondez… vous dites que…

– Ma fille ! s'écria Sarah, en interrompant Rodolphe et se levant droite, immobile comme une statue de marbre.

– Que dit-elle ? mon Dieu ! s'écria Rodolphe.

– Ma fille ! répéta Sarah, dont le visage devint livide et effrayant de désespoir ; ils ont tué ma fille !

– La Goualeuse, votre fille ! ! !… répéta Rodolphe en se reculant avec horreur.

– La Goualeuse… oui… c'est le nom que m'a dit cette femme surnommée la Chouette. Morte… morte ! reprit Sarah, toujours immobile, toujours le regard fixe ; ils l'ont tuée.

– Sarah ! reprit Rodolphe aussi pâle, aussi effrayant que la comtesse, revenez à vous… répondez-moi. La Goualeuse… cette jeune fille que vous avez fait enlever par la Chouette à Bouqueval… était…

– Notre fille !

– Elle ! ! !

– Et ils l’ont tuée !

– Oh ! non… non… vous délirez… cela ne peut pas être… Vous ne savez pas, non, vous ne savez pas combien cela serait affreux. Sarah ! revenez à vous… parlez-moi tranquillement. Asseyez-vous, calmez-vous. Souvent il y a des ressemblances, des apparences qui trompent ; on est si enclin à croire ce qu’on désire. Ce n’est pas un reproche que je vous fais… mais expliquez-moi bien… dites-moi bien toutes les raisons qui vous portent à penser cela, car cela ne peut pas être… non, non ! il ne faut pas que cela soit ! cela n’est pas !

Après un moment de silence, la comtesse rassembla ses pensées et dit à Rodolphe d’une voix défaillante :

– Apprenant votre mariage, pensant à me marier moi-même, je n’ai pas pu garder notre fille auprès de moi ; elle avait quatre ans alors…

– Mais à cette époque je vous l’ai demandée, moi… avec prières, s’écria Rodolphe d’un ton déchirant, et mes lettres sont restées sans réponse. La seule que vous m’ayez écrite m’annonçait sa mort !

– Je voulais me venger de vos mépris en vous refusant votre enfant. Cela était indigne. Mais écoutez-moi… je le sens… la vie m’échappe, ce dernier coup m’accable…

– Non ! non ! je ne vous crois pas… je ne veux pas vous croire. La Goualeuse… ma fille ! Ô mon Dieu, vous ne voudriez pas cela !

– Écoutez-moi, vous dis-je. Lorsqu’elle eut quatre ans, mon frère chargea Mme Séraphin, veuve d’un ancien serviteur à lui, d’élever l’enfant jusqu’à ce qu’elle fût en âge d’entrer en pension. La somme destinée à assurer l’avenir de notre fille fut déposée par mon frère chez un notaire cité pour sa probité. Les lettres de cet homme et de Mme Séraphin, adressées à cette époque à moi et à mon frère, sont là… dans cette cassette. Au bout d’un an on m’écrivit que la santé de ma fille s’altérait… huit mois après qu’elle était morte, et l’on m’envoya son acte de décès. À cette époque, Mme Séraphin est entrée au service de Jacques Ferrand, après avoir livré notre fille à la Chouette, par l’intermédiaire d’un misérable actuellement au bagne de Rochefort. Je commençais à écrire cette déclaration de la Chouette, lorsqu’elle m’a frappée. Ce papier est là… avec un portrait de notre fille à l’âge de quatre ans. Examinez tout, lettres, déclaration, portrait ; et vous, qui l’avez vue… cette malheureuse enfant… jugez.

Après ces mots qui épuisèrent ses forces, Sarah tomba défaillante dans son fauteuil.

Rodolphe resta foudroyé par cette révélation.

Il est de ces malheurs si imprévus, si abominables, qu’on tâche de ne pas y croire jusqu’à ce qu’une évidence écrasante vous y

contraigne…

Rodolphe, persuadé de la mort de Fleur-de-Marie, n’avait plus qu’un espoir, celui de se convaincre qu’elle n’était pas sa fille.

Avec un calme effrayant qui épouvanta Sarah, il s’approcha de la table, ouvrit la cassette et se mit à lire les lettres une à une, à examiner, avec une attention scrupuleuse, les papiers qui les accompagnaient.

Ces lettres timbrées et datées par la poste, écrites à Sarah et à son frère par le notaire et par Mme Séraphin, étaient relatives à l’enfance de Fleur-de-Marie et au placement des fonds qu’on lui destinait.

Rodolphe ne pouvait douter de l’authenticité de cette correspondance.

La déclaration de la Chouette se trouvait confirmée par les renseignements dont nous avons parlé au commencement de cette histoire, renseignements pris par ordre de Rodolphe, et qui signalaient un nommé Pierre Tournemine, forçat alors à Rochefort, comme l’homme qui avait reçu Fleur-de-Marie des mains de Mme Séraphin pour la livrer à la Chouette… à la Chouette, que la malheureuse enfant avait reconnue plus tard devant Rodolphe au tapis-franc de l’ogresse.

Rodolphe ne pouvait plus douter de l’identité de ces personnages et de celle de la Goualeuse.

L’acte de décès paraissait en règle ; mais Ferrand avait lui-même avoué à Cecily que ce faux acte avait servi à la spoliation d’une somme considérable, autrefois placée en viager sur la tête de la jeune fille qu’il avait fait noyer par Martial à l’île du Ravageur.

Ce fut donc avec une croissante et épouvantable angoisse que Rodolphe acquit, malgré lui, cette terrible conviction que la Goualeuse était sa fille et qu’elle était morte.

Malheureusement pour lui… tout semblait confirmer cette créance.

Avant de condamner Jacques Ferrand sur les preuves données par le notaire lui-même à Cecily, le prince, dans son vif intérêt pour la Goualeuse, ayant fait prendre des informations à Asnières, avait appris qu’en effet deux femmes, l’une vieille et l’autre jeune, vêtue en paysanne, s’étaient noyées en se rendant à l’île du Ravageur, et que le bruit public accusait les Martial de ce nouveau crime.

Disons enfin que, malgré les soins du docteur Griffon, du comte de Saint-Remy et de la Louve, Fleur-de-Marie, longtemps dans un état désespéré, entrait à peine en convalescence, et que sa faiblesse morale et physique était encore telle qu’elle n’avait pu jusqu’alors prévenir ni Mme Georges ni Rodolphe de sa position.

Ce concours de circonstances ne pouvait laisser le moindre espoir au prince.

Une dernière épreuve lui était réservée.

Il jeta enfin les yeux sur le portrait qu'il avait presque craint de regarder.

Ce coup fut affreux.

Dans cette figure enfantine et charmante, déjà belle de cette beauté divine que l'on prête aux chérubins, il retrouva d'une manière saisissante les traits de Fleur-de-Marie… son nez fin et droit, son noble front, sa petite bouche déjà un peu sérieuse. « Car, disait Mme Séraphin à Sarah dans une des lettres que Rodolphe venait de lire, l'enfant demande toujours sa mère et est bien triste. »

C'étaient encore ses grands yeux d'un bleu si pur et si doux… d'un *bleu de bluet,* avait dit la Chouette à Sarah, en reconnaissant dans cette miniature les traits de l'infortunée qu'elle avait poursuivie enfant sous le nom de Pégriotte, jeune fille sous le nom de Goualeuse.

À la vue de ce portrait, les tumultueux et violents sentiments de Rodolphe furent étouffés par ses larmes.

Il retomba brisé dans un fauteuil et cacha sa figure dans ses mains en sanglotant.

III

Vengeance

Pendant que Rodolphe pleurait amèrement, les traits de Sarah se décomposaient d'une manière sensible.

Au moment de voir se réaliser enfin le rêve de son ambitieuse vie, la dernière espérance qui l'avait jusqu'alors soutenue lui échappait à jamais.

Cette affreuse déception devait avoir sur sa santé, momentanément améliorée, une réaction mortelle.

Renversée dans son fauteuil, agitée d'un tremblement fiévreux, ses deux mains croisées et crispées sur ses genoux, le regard fixe, la comtesse attendit avec effroi la première parole de Rodolphe.

Connaissant l'impétuosité du caractère du prince, elle pressentait qu'au brisement douloureux qui arrachait tant de pleurs à cet homme aussi résolu qu'inflexible, succéderait quelque emportement terrible.

Tout à coup Rodolphe redressa la tête, essuya ses larmes, se leva debout et s'approchant de Sarah, les bras croisés sur sa poitrine, l'air menaçant, impitoyable… il la contempla quelques moments en silence, puis il dit d'une voix sourde :

– Cela devait être… j'ai tiré l'épée contre mon père… je suis frappé dans mon enfant… Juste punition du parricide… Écoutez-moi, madame.

– Parricide !… vous ! mon Dieu ! Ô funeste jour ! qu'allez-vous donc encore m'apprendre ?

– Il faut que vous sachiez dans ce moment suprême, tous les maux causés par votre implacable ambition, par votre féroce égoïsme… Entendez-vous, femme sans cœur et sans foi ? Entendez-vous, mère dénaturée ?…

– Grâce !… Rodolphe…

– Pas de grâce pour vous… qui, autrefois, sans pitié pour un amour sincère, exploitiez froidement, dans l'intérêt de votre exécrable orgueil, une passion généreuse et dévouée que vous feigniez de partager… Pas de grâce pour vous qui avez armé le fils contre le père !… Pas de grâce pour vous qui, au lieu de veiller pieusement sur votre enfant, l'avez abandonnée à des mains mercenaires, afin de satisfaire votre cupidité

par un riche mariage… comme vous aviez jadis assouvi votre ambition effrénée en m'amenant à vous épouser… Pas de grâce pour vous qui, après avoir refusé mon enfant à ma tendresse, venez de causer sa mort par vos fourberies sacrilèges !… Malédiction sur vous… vous… mon mauvais génie et celui de ma race !…

– Ô mon Dieu !… il est sans pitié ! Laissez-moi !… laissez-moi !

– Vous m'entendrez… vous dis-je !… Vous souvenez-vous du dernier jour… où je vous ai vue… il y a dix-sept ans de cela vous ne pouviez plus cacher les suites de notre secrète union, que, comme vous, je croyais indissoluble… Je connaissais le caractère inflexible de mon père… je savais quel mariage politique il projetait pour moi… Bravant son indignation, je lui déclarai que vous étiez ma femme devant Dieu et devant les hommes… que dans peu de temps vous mettriez au monde un enfant, fruit de notre amour… La colère de mon père fut terrible… il ne voulait pas croire à mon mariage… tant d'audace lui semblait impossible… il me menaça de son courroux si je me permettais de lui parler encore d'une semblable folie… Alors je vous aimais comme un insensé… dupe de vos séductions… je croyais que votre cœur d'airain avait battu pour moi… Je répondis à mon père que jamais je n'aurais d'autre femme que vous… À ces mots, son emportement n'eut plus de bornes ; il vous prodigua les noms les plus outrageants, s'écria que notre mariage était nul ; que, pour vous punir de votre audace, il vous ferait attacher au pilori de la ville… Cédant à une folle passion… à la violence de mon caractère… j'osai défendre à mon père, à mon souverain… de parler ainsi de ma femme… j'osai le menacer. Exaspéré par cette insulte, mon père leva la main sur moi ; la rage m'aveugla… je tirai mon épée… je me précipitai sur lui… Sans Murph qui survint et détourna le coup… j'étais parricide de fait… comme je l'ai été d'intention !… Entendez-vous… parricide ! Et pour vous défendre… vous !…

– Hélas ! j'ignorais ce malheur !

– En vain j'avais cru jusqu'ici expier mon crime… le coup qui me frappe aujourd'hui est ma punition.

– Mais moi, n'ai-je pas aussi bien souffert de la dureté de votre père, qui a rompu notre mariage ? Pourquoi m'accuser de ne pas vous avoir aimé… lorsque…

– Pourquoi ?… s'écria Rodolphe, en interrompant Sarah et jetant sur elle un regard de mépris écrasant. Sachez-le donc, et ne vous étonnez plus de l'horreur que vous m'inspirez. Après cette scène funeste dans laquelle j'avais menacé mon père, je rendis mon épée. Je fus mis au secret le plus absolu. Polidori, par les soins de qui notre mariage avait été conclu, fut arrêté ; il prouva que cette union était

nulle, que le ministre qui l'avait bénie était un ministre supposé, et que vous, votre frère et moi, nous avions été trompés. Pour désarmer la colère de mon père à son égard, Polidori fit plus : il lui remit une de vos lettres à votre frère, interceptée lors d'un voyage que fit Seyton.

– Ciel !… il serait possible ?

– Vous expliquez-vous mes mépris maintenant ?

– Oh ! assez… assez.

– Dans cette lettre, vous dévoiliez vos projets ambitieux avec un cynisme révoltant. Vous me traitiez avec un dédain glacial ; vous me sacrifiiez à votre orgueil infernal ; je n'étais que l'instrument de la fortune souveraine qu'on vous avait prédite… vous trouviez enfin que mon père vivait bien longtemps.

– Malheureuse que je suis ! À cette heure je comprends tout.

– Et pour vous défendre j'avais menacé la vie de mon père. Lorsque le lendemain, sans m'adresser un seul reproche, il me montra cette lettre… cette lettre qui à chaque ligne révélait la noirceur de votre âme, je ne pus que tomber à genoux et demander grâce. Depuis ce jour j'ai été poursuivi par un remords inexorable. Bientôt, je quittai l'Allemagne pour de longs voyages ; alors commença l'expiation que je me suis imposée… Elle ne finira qu'avec ma vie… Récompenser le bien, poursuivre le mal, soulager ceux qui souffrent, sonder toutes les plaies de l'humanité pour tâcher d'arracher quelques âmes à la perdition, telle est la tâche que je me suis donnée.

– Elle est noble et sainte, elle est digne de vous.

– Si je vous parle de ce vœu, reprit Rodolphe avec autant de dédain que d'amertume, de ce vœu que j'ai accompli selon mon pouvoir partout où je me suis trouvé, ce n'est pas pour être loué par vous. Écoutez-moi donc. Dernièrement j'arrive en France ; mon séjour dans ce pays ne devait pas être perdu pour l'expiation. Tout en voulant secourir d'honnêtes infortunes, je voulus aussi connaître ces classes que la misère écrase, abrutit et déprave, sachant qu'un secours donné à propos, que quelques généreuses paroles, suffisent souvent à sauver un malheureux de l'abîme. Afin de juger par moi-même, je pris l'extérieur et le langage des gens que je désirais observer. Ce fut lors d'une de ces explorations… que… pour la première fois… je… je… rencontrai… Puis, comme s'il eût reculé devant cette révélation terrible, Rodolphe ajouta après un moment d'hésitation : – Non… non ; je n'en ai pas le courage.

– Qu'avez-vous donc à m'apprendre encore, mon Dieu ?

– Vous ne le saurez que trop tôt… mais, reprit-il avec une sanglante ironie, vous portez au passé un si vif intérêt que je dois vous parler des

événements qui ont précédé mon retour en France. Après de longs voyages je revins en Allemagne ; je m'empressai d'obéir aux volontés de mon père ; j'épousai une princesse de Prusse. Pendant mon absence vous aviez été chassée du grand-duché. Apprenant plus tard que vous étiez mariée au comte Mac-Gregor, je vous redemandai ma fille avec instance : vous ne me répondîtes pas ; malgré toutes mes informations je ne pus jamais savoir où vous aviez envoyé cette malheureuse enfant, au sort de laquelle mon père avait libéralement pourvu. Il y a dix ans seulement, une lettre de vous m'apprit que notre fille était morte. Hélas ! plût à Dieu qu'elle fût morte, alors… j'aurais ignoré l'incurable douleur qui va désormais désespérer ma vie.

– Maintenant, dit Sarah d'une voix faible, je ne m'étonne plus de l'aversion que je vous ai inspirée depuis que vous avez lu cette lettre… Je le sens, je ne survivrai pas à ce dernier coup. Eh bien ! oui… l'orgueil et l'ambition m'ont perdue ! Sous une apparence passionnée je cachais un cœur glacé, j'affectais le dévouement, la franchise ; je n'étais que dissimulation et égoïsme. Ne sachant pas combien vous avez le droit de me mépriser, de me haïr, mes folles espérances étaient revenues plus ardentes que jamais. Depuis qu'un double veuvage nous rendait libres tous deux, j'avais repris une nouvelle créance à cette prédiction qui me promettait une couronne, et lorsque le hasard m'a fait retrouver ma fille, il m'a semblé voir dans cette fortune inespérée une volonté providentielle !… Oui, j'allai jusqu'à croire que votre aversion pour moi céderait à votre amour pour votre enfant… et que vous me donneriez votre main afin de lui rendre le rang qui lui était dû…

– Eh bien ! que votre exécrable ambition soit donc satisfaite et punie ! Oui, malgré l'horreur que vous m'inspirez ; oui, par attachement, que dis-je ? par respect pour les affreux malheurs de mon enfant, j'aurais… quoique décidé à vivre ensuite séparé de vous… j'aurais, par un mariage qui eût légitimé la naissance de notre fille, rendu sa position aussi éclatante, aussi haute qu'elle avait été misérable !

– Je ne m'étais donc pas trompée !… Malheur !… Malheur !… il est trop tard !…

– Oh ! je le sais ! ce n'est pas la mort de votre fille que vous pleurez, c'est la perte de ce rang que vous avez poursuivi avec une inflexible opiniâtreté !… Eh bien ! que ces regrets infâmes soient votre dernier châtiment !…

– Le dernier… car je n'y survivrai pas…

– Mais avant de mourir vous saurez… quelle a été l'existence de votre fille depuis que vous l'avez abandonnée.

– Pauvre enfant ! bien misérable, peut-être…

– Vous souvenez-vous, reprit Rodolphe avec un calme effrayant, vous souvenez-vous de cette nuit où vous et votre frère vous m'avez suivi dans un repaire de la Cité ?

– Je m'en souviens ; mais pourquoi cette question ?… votre regard me glace.

– En venant dans ce repaire, vous avez vu, n'est-ce pas, au coin de ces rues ignobles, de… malheureuses créatures… qui… mais non… non… Je n'ose pas, dit Rodolphe en cachant son visage dans ses mains, je n'ose pas… mes paroles m'épouvantent.

– Moi aussi, elles m'épouvantent… qu'est-ce donc encore, mon Dieu ?

– Vous les avez vues, n'est-ce pas ? reprit Rodolphe en faisant sur lui-même un effort terrible. Vous les avez vues, ces femmes, la honte de leur sexe ?… Eh bien !… parmi elles… avez-vous remarqué une jeune fille de seize ans, belle… Oh ! belle… comme on peint les anges ?… une pauvre enfant qui, au milieu de la dégradation où on l'avait plongée depuis quelques semaines, conservait une physionomie si candide, si virginale et si pure, que les voleurs et les assassins qui la tutoyaient… madame… l'avaient surnommée Fleur-de-Marie… L'avez-vous remarquée, cette jeune fille… dites ? dites, tendre mère ?

– Non… je ne l'ai pas remarquée, dit Sarah presque machinalement, se sentant oppressée par une vague terreur.

– Vraiment ? s'écria Rodolphe avec un éclat sardonique. C'est étrange… je l'ai remarquée, moi… Voici à quelle occasion… écoutez bien. Lors d'une de ces explorations dont je vous ai parlé tout à l'heure et qui avait alors un double but(3), je me trouvais dans la Cité : non loin du repaire où vous m'avez suivi, un homme voulait battre une de ces malheureuses créatures ; je la défendis contre la brutalité de cet homme… Vous ne devinez pas qui était cette créature… Dites, mère sainte et prévoyante, dites… vous ne devinez pas ?

– Non… je ne… devine pas… Oh ! laissez-moi… laissez-moi.

– Cette malheureuse était Fleur-de-Marie…

– Ô mon Dieu !…

– Et vous ne devinez pas… qui était Fleur-de-Marie… mère irréprochable ?

– Tuez-moi… oh ! tuez-moi…

– C'était la Goualeuse… c'était votre fille…, s'écria Rodolphe avec une explosion déchirante… Oui, cette infortunée que j'ai arrachée des mains d'un ancien forçat, c'était mon enfant, à moi… à moi…

Rodolphe de Gerolstein ! oh ! il y avait dans cette rencontre avec mon enfant, que je sauvais sans la connaître, quelque chose de fatal… de providentiel… une récompense pour l'homme qui cherche à secourir ses frères… une punition pour le parricide…

– Je meurs maudite et damnée…, murmura Sarah en se renversant dans son fauteuil et en cachant son visage dans ses mains.

– Alors, continua Rodolphe, dominant à peine ses ressentiments et voulant en vain comprimer les sanglots qui de temps en temps étouffèrent sa voix, quand je l'ai crue soustraite aux mauvais traitements dont on la menaçait, frappé de la douceur inexprimable de son accent… de l'angélique expression de ses traits… il m'a été impossible de ne pas m'intéresser à elle… Avec quelle émotion profonde j'ai écouté le naïf et poignant récit de cette vie d'abandon, de douleur et de misère ; car, voyez-vous, c'est quelque chose d'épouvantable que la vie de votre fille… madame…

« Oh ! il faut que vous sachiez les tortures de votre enfant ; oui, madame la comtesse… pendant qu'au milieu de votre opulence vous rêviez une couronne… votre fille, toute petite, couverte de haillons, allait le soir mendier dans les rues, souffrant du froid et de la faim… durant les nuits d'hiver elle grelottait sur un peu de paille dans le coin d'un grenier, et puis, quand l'horrible femme qui la torturait était lasse de battre la pauvre petite, ne sachant qu'imaginer pour la faire souffrir, savez-vous ce qu'elle lui faisait, madame ?… elle lui arrachait les dents !…

– Oh ! je voudrais mourir ! c'est une atroce agonie !…

– Écoutez encore… S'échappant enfin des mains de la Chouette, errant sans pain, sans asile, âgée de huit ans à peine, on l'arrête comme vagabonde, on la met en prison… Ah ! cela a été le meilleur temps de la vie de votre fille… madame… Oui, dans sa geôle, chaque soir, elle remerciait Dieu de ne plus souffrir du froid, de la faim, et de ne plus être battue. Et c'est dans une prison qu'elle a passé les années les plus précieuses de la vie d'une jeune fille, ces années qu'une tendre mère entoure toujours d'une sollicitude si pieuse et si jalouse ; oui, au lieu d'atteindre ses seize ans environnée de soins tutélaires, de nobles enseignements, votre fille n'a connu que la brutale indifférence des geôliers, et puis, un jour, dans sa féroce insouciance, la société l'a jetée, innocente et pure, belle et candide, au milieu de la fange de la grande ville… Malheureuse enfant… abandonnée… sans soutien, sans conseil, livrée à tous les hasards de la misère et du vice !… Oh ! s'écria Rodolphe, en donnant un libre cours aux sanglots qui l'étouffaient, votre cœur est endurci, votre égoïsme impitoyable, mais vous auriez pleuré… oui… vous auriez pleuré en entendant le récit déchirant de votre fille !… Pauvre enfant ! souillée, mais non corrompue, chaste

encore au milieu de cette horrible dégradation qui était pour elle un songe affreux, car chaque mot disait son horreur pour cette vie où elle était fatalement enchaînée ; oh ! si vous saviez comme à chaque instant il se révélait en elle d'adorables instincts ! Que de bonté… que de charité touchante ! oui… car c'était pour soulager une infortune plus grande encore que la sienne que la pauvre petite avait dépensé le peu d'argent qui lui restait, et qui la séparait de l'abîme d'infamie où on l'a plongée… Oui ! car il est venu un jour… un jour affreux… où, sans travail, sans pain, sans asile… d'horribles femmes l'ont rencontrée exténuée de faiblesse… de besoin… l'ont enivrée… et…

Rodolphe ne put achever ; il poussa un cri déchirant en s'écriant :

– Et c'était ma fille ! ma fille !…

– Malédiction sur moi ! murmura Sarah en cachant sa figure dans ses mains comme si elle eût redouté de voir le jour.

– Oui, s'écria Rodolphe, malédiction sur vous ! car c'est votre abandon qui a causé toutes ces horreurs… Malédiction sur vous ! car, lorsque la retirant de cette fange je l'avais placée dans une paisible retraite, vous l'en avez fait arracher par vos misérables complices. Malédiction sur vous ! car cet enlèvement l'a mise au pouvoir de Jacques Ferrand…

À ce nom Rodolphe se tut brusquement…

Il tressaillit comme s'il l'eût prononcé pour la première fois.

C'est que pour la première fois aussi il prononçait ce nom depuis qu'il savait que sa fille était la victime de ce monstre… Les traits du prince prirent alors une effrayante expression de rage et de haine.

Muet, immobile, il restait comme écrasé par cette pensée : que le meurtrier de sa fille vivait encore… Sarah, malgré sa faiblesse croissante et le bouleversement que venait de lui causer l'entretien de Rodolphe, fut frappée de son air sinistre ; elle eut peur pour elle…

– Hélas ! qu'avez-vous ? murmura-t-elle d'une voix tremblante. N'est-ce pas assez de souffrances, mon Dieu ?…

– Non… ce n'est pas assez ! ce n'est pas assez…, dit Rodolphe en se parlant à lui-même et répondant à sa propre pensée, je n'avais jamais éprouvé cela… jamais ! Quelle ardeur de vengeance… quelle soif de sang… quelle rage calme et réfléchie !… Quand je ne savais pas qu'une des victimes du monstre était mon enfant… je me disais : « La mort de cet homme serait stérile… tandis que sa vie serait féconde, si, pour la racheter, il acceptait les conditions que je lui impose… » Le condamner à la charité, pour expier ses crimes, me paraissait juste… Et puis la vie sans or, la vie sans l'assouvissement de sa sensualité frénétique, devait être une longue et double torture… Mais c'est ma fille qu'il a livrée,

enfant, à toutes les horreurs de la misère… jeune fille, à toutes les horreurs de l'infamie !… s'écria Rodolphe en s'animant peu à peu ; mais c'est ma fille qu'il a fait assassiner !… Je tuerai cet homme !…

Et le prince s'élança vers la porte.

– Où allez-vous ? Ne m'abandonnez pas… s'écria Sarah, se levant à demi et étendant vers Rodolphe ses mains suppliantes. Ne me laissez pas seule !… je vais mourir…

– Seule !… non !… non !… Je vous laisse avec le spectre de votre fille, dont vous avez causé la mort !…

Sarah, éperdue, se jeta à genoux en poussant un cri d'effroi, comme si un fantôme effrayant lui eût apparu.

– Pitié ! je meurs !

– Mourez donc, maudite !… reprit Rodolphe effrayant de fureur. Maintenant il me faut la vie de votre complice… car c'est vous qui avez livré votre fille à son bourreau !

Et Rodolphe se fit rapidement conduire chez Jacques Ferrand.

IV

Furens amoris

La nuit était venue pendant que Rodolphe se rendait chez le notaire…

Le pavillon occupé par Jacques Ferrand est plongé dans une obscurité profonde…

Le vent gémit…

La pluie tombe…

Le vent gémissait, la pluie tombait aussi pendant cette nuit sinistre où Cecily, avant de quitter pour jamais la maison du notaire, avait exalté la brutale passion de cet homme jusqu'à la frénésie.

Étendu sur le lit de sa chambre à coucher faiblement éclairée par une lampe, Jacques Ferrand est vêtu d'un pantalon et d'un gilet noirs ; une des manches de sa chemise est relevée, tachée de sang ; une ligature de drap rouge, que l'on aperçoit à son bras nerveux, annonce qu'il vient d'être saigné par Polidori.

Celui-ci, debout auprès du lit, s'appuie d'une main au chevet et semble contempler les traits de son complice avec inquiétude.

Rien de plus hideusement effrayant que la figure de Jacques Ferrand, alors plongé dans cette torpeur somnolente qui succède ordinairement aux crises violentes.

D'une pâleur violacée qui se détache des ombres de l'alcôve, son visage, inondé d'une sueur froide, a atteint le dernier degré du marasme ; ses paupières fermées sont tellement gonflées, injectées de sang, qu'elles apparaissent comme deux lobes rougeâtres au milieu de cette face d'une lividité cadavéreuse.

– Encore un accès aussi violent que celui de tout à l'heure… et il est mort…, dit Polidori à voix basse. Arétée(4) l'a dit, la plupart de ceux qui sont atteints de cette étrange et effroyable maladie périssent presque toujours le septième jour… et il y a aujourd'hui six jours que l'infernale créole a allumé le feu inextinguible qui dévore cet homme…

Après quelques moments de silence méditatif, Polidori s'éloigna du lit et se promena lentement dans la chambre.

– Tout à l'heure, reprit-il en s'arrêtant, pendant la crise qui a failli emporter Jacques, je me croyais sous l'obsession d'un rêve en l'entendant décrire une à une, et d'une voix haletante, les monstrueuses hallucinations qui traversaient son cerveau… Terrible… terrible maladie !… Tour à tour elle soumet chaque organe à des phénomènes qui déconcertent la science… épouvantent la nature… Ainsi tout à l'heure l'ouïe de Jacques était d'une sensibilité si incroyablement douloureuse, que, quoique je lui parlasse aussi bas que possible, mes paroles brisaient à ce point son tympan qu'il lui semblait, disait-il, que son crâne était une cloche, et qu'un énorme battant d'airain mis en branle au moindre son lui martelait la tête d'une tempe à l'autre avec un fracas étourdissant et des élancements atroces.

Polidori resta de nouveau pensif devant le lit de Jacques Ferrand, dont il s'était rapproché…

La tempête grondait au-dehors ; elle éclata bientôt en longs sifflements, en violentes rafales de vent et de pluie qui ébranlèrent toutes les fenêtres de cette maison délabrée…

Malgré son audacieuse scélératesse, Polidori était superstitieux ; de noirs pressentiments l'agitaient ; il éprouvait un malaise indéfinissable ; les mugissements de l'ouragan qui troublaient seuls le morne silence de la nuit lui inspiraient une vague frayeur contre laquelle il voulait en vain se roidir.

Pour se distraire de ses sombres pensées, il se remit à examiner les traits de son complice.

– Maintenant, dit-il en se penchant vers lui, ses paupières s'injectent… On dirait que son sang calciné y afflue et s'y concentre. L'organe de la vue va, comme tout à l'heure celui de l'ouïe, offrir sans doute quelque phénomène extraordinaire… Quelles souffrances !… Comme elles durent !… Comme elles sont variées !… Oh ! ajouta-t-il avec un rire amer, quand la nature se mêle d'être cruelle… et de jouer le rôle de tourmenteur, elle défie les plus féroces combinaisons des hommes. Ainsi, dans cette maladie, causée par une frénésie érotique, elle soumet chaque sens à des tortures inouïes, surhumaines… elle développe la sensibilité de chaque organe jusqu'à l'idéal, pour que l'atrocité des douleurs soit idéale aussi.

Après avoir contemplé pendant quelques moments les traits de son complice, il tressaillit de dégoût, se recula et dit :

– Ah ! ce masque est affreux… Ces frémissements rapides qui le parcourent et le rident parfois le rendent effrayant…

Au-dehors l'ouragan redoublait de furie…

– Quel orage ! reprit Polidori en tombant assis dans un fauteuil et

en appuyant son front dans ses mains. Quelle nuit… quelle nuit ! Il ne peut y en avoir de plus funestes pour l'état de Jacques.

Après un long silence il reprit :

– Je ne sais si le prince, instruit de l'infernale puissance des séductions de Cecily et de la fougue des sens de Jacques a prévu que chez un homme d'une trempe si énergique, d'une organisation si vigoureuse, l'ardeur d'une passion brûlante et inassouvie, compliquée d'une sorte de rage cupide, développerait l'effroyable névrose dont Jacques est victime… mais cette conséquence était normale, forcée…

« Oh ! oui, dit-il en se levant brusquement et comme s'il eût été effrayé par cette pensée, oui, le prince avait sans doute prévu cela… sa rare et vaste intelligence n'est étrangère à aucune science… Son coup d'œil profond embrasse la cause et l'effet de chaque chose… Impitoyable dans sa justice, il a dû baser et calculer sûrement le châtiment de Jacques sur les développements logiques et successifs d'une passion brutale, exaspérée jusqu'à la rage.

Après un long silence, Polidori reprit :

– Quand je songe au passé… quand je songe aux projets ambitieux que, d'accord avec Sarah, j'avais autrefois fondés sur la jeunesse du prince !… Que d'événements ! Par quelles dégradations suis-je tombé dans l'abjection criminelle où je vis, moi qui avais cru efféminer ce prince et en faire l'instrument docile du pouvoir que j'avais rêvé !… De précepteur je comptais devenir ministre… Et, malgré mon savoir, mon esprit, de forfaits en forfaits, j'ai atteint les derniers degrés de l'infamie… Me voici enfin le geôlier de mon complice.

Et Polidori s'abîma dans de sinistres réflexions qui le ramenèrent à la pensée de Rodolphe.

– Je redoute et je hais le prince, reprit-il, mais je suis forcé de m'incliner en tremblant devant cette imagination, devant cette volonté toute-puissante qui s'élance toujours d'un seul bond en dehors des routes connues… Quel contraste étrange dans cet homme… assez tendrement charitable pour imaginer la Banque des travailleurs sans ouvrage, assez féroce… pour arracher Jacques à la mort afin de le livrer à toutes les furies vengeresses de la luxure !…

« Rien d'ailleurs de plus orthodoxe, ajouta Polidori avec une sombre ironie. Parmi les peintures que Michel-Ange a faites des sept péchés capitaux dans son *Jugement dernier* de la chapelle Sixtine, j'ai vu la punition terrifiante dont il frappe la luxure(5) ; mais les masques hideux, convulsifs, de ces damnés de la chair qui se tordaient sous la morsure aiguë des serpents, étaient moins effrayants que la face de Jacques pendant son accès de tout à l'heure… il m'a fait peur !

Et Polidori frissonna comme s'il avait encore devant les yeux cette vision formidable.

– Oh ! oui ! reprit-il avec un abattement rempli de frayeur, le prince est impitoyable… Mieux vaudrait mille fois, pour Ferrand, avoir porté sa tête sur l'échafaud, mieux vaudrait le feu, la roue, le plomb fondu qui brûle et troue les membres, que le supplice que ce misérable endure. À force de le voir souffrir je finis par m'épouvanter pour mon propre sort… Que va-t-on décider de moi… que me réserve-t-on, à moi le complice de Jacques ?… Être son geôlier ne peut suffire à la vengeance du prince… il ne m'a pas fait grâce de l'échafaud… pour me laisser vivre. Peut-être une prison éternelle m'attend-elle en Allemagne… Mieux encore vaudrait cela que la mort… Je ne pouvais que me mettre aveuglément à la discrétion du prince… c'était ma seule chance de salut… Quelquefois, malgré sa promesse, une crainte m'assiège… peut-être me livrera-t-on au bourreau… si Jacques succombe ! En dressant l'échafaud pour moi de son vivant, ce serait le dresser aussi pour lui, mon complice… mais, lui mort ?… Pourtant… je le sais, la parole du prince est sacrée… mais moi qui ai tant de fois violé les lois divines et humaines… pourrai-je invoquer la promesse jurée ?… Il n'importe !… De même qu'il était de mon intérêt que Jacques ne s'échappât pas, il serait aussi de mon intérêt de prolonger ses jours… Mais à chaque instant les symptômes de sa maladie s'aggravent… il faudrait presque un miracle pour le sauver… Que faire… que faire ?

À ce moment, la tempête était dans toute sa fureur ; une cheminée presque croulante de vétusté, renversée par la violence du vent, tomba sur le toit et dans la cour avec le fracas retentissant de la foudre.

Jacques Ferrand, brusquement arraché à sa torpeur somnolente, fit un mouvement sur son lit.

Polidori se sentit de plus en plus sous l'obsession de la vague terreur qui le dominait.

– C'est une sottise de croire aux pressentiments, dit-il d'une voix troublée, mais cette nuit me semble devoir être sinistre…

Un sourd gémissement du notaire attira l'attention de Polidori.

– Il sort de sa torpeur, se dit-il, en se rapprochant lentement du lit ; peut-être va-t-il tomber dans une nouvelle crise.

– Polidori ! murmura Jacques Ferrand, toujours étendu sur son lit et tenant ses yeux fermés, Polidori quel est ce bruit ?

– Une cheminée qui s'écroule…, répondit Polidori à voix basse, craignant de frapper trop vivement l'ouïe de son complice ; un affreux ouragan ébranle la maison jusque dans ses fondements… la nuit est

horrible… horrible !

Le notaire ne l'entendit pas et reprit en tournant à demi la tête :

– Polidori, tu n'es donc pas là ?

– Si… si… je suis là, dit Polidori d'une voix plus haute, mais je t'ai répondu doucement de peur de te causer, comme tout à l'heure, de nouvelles douleurs, en parlant haut.

– Non… maintenant ta voix arrive à mon oreille sans me faire éprouver ces affreuses douleurs de tantôt… car il me semblait au moindre bruit que la foudre éclatait dans mon crâne… et pourtant, au milieu de ce fracas, de ces souffrances sans nom, je distinguais la voix passionnée de Cecily qui m'appelait…

– Toujours cette femme infernale… toujours ! Mais chasse donc ces pensées… elles te tueront !

– Ces pensées sont ma vie ! Comme ma vie, elles résistent à mes tortures.

– Mais, insensé que tu es, ce sont ces pensées seules qui causent tes tortures, te dis-je ! Ta maladie n'est autre chose que ta frénésie sensuelle arrivée à sa dernière exaspération… Encore une fois, chasse de ton cerveau ces images mortellement lascives, ou tu périras…

– Chasser ces images ! s'écria Jacques Ferrand avec exaltation, oh ! jamais, jamais ! Toute ma crainte est que ma pensée s'épuise à les évoquer… mais, par l'enfer ! elle ne s'épuise pas… Plus cet ardent mirage m'apparaît, plus il ressemble à la réalité… Dès que la douleur me laisse un moment de repos, dès que je puis lier deux idées, Cecily, ce démon que je chéris et que je maudis, surgit à mes yeux.

– Quelle fureur indomptable ! Il m'épouvante !

– Tiens, maintenant, dit le notaire d'une voix stridente et les yeux obstinément attachés sur un point obscur de son alcôve, je vois déjà comme une forme indécise et blanche se dessiner… là… là !

Et il étendait son doigt velu et décharné dans la direction de sa vision.

– Tais-toi, malheureux.

– Ah ! la voilà !…

– Jacques… c'est la mort !

– Ah ! je la vois, ajouta Ferrand les dents serrées, sans répondre à Polidori ; la voilà ! qu'elle est belle ! qu'elle est belle !… Comme ses cheveux noirs flottent en désordre sur ses épaules !… Et ses petites dents qu'on aperçoit entre ses lèvres entr'ouvertes… ses lèvres si rouges et si humides ! quelles perles !… Oh ! ses grands yeux semblent

tour à tour étinceler et mourir !… Cecily ! ajouta-t-il avec une exaltation inexprimable, Cecily ! je t'adore !…

– Jacques ! écoute, écoute !

– Oh ! la damnation éternelle… et la voir ainsi pendant l'éternité !…

– Jacques ! s'écria Polidori alarmé, n'excite pas ta vue sur ces fantômes !

– Ce n'est pas un fantôme !

– Prends garde ! tout à l'heure, tu le sais… tu te figurais aussi entendre les chants voluptueux de cette femme, et ton ouïe a été tout à coup frappée d'une douleur effroyable… Prends garde !

– Laisse-moi ! s'écria le notaire avec un courroux impatient, laisse-moi !… À quoi bon l'ouïe, sinon pour l'entendre ?… la vue, sinon pour la voir ?…

– Mais, les tortures qui s'ensuivent, misérable fou !

– Je puis braver les tortures pour un mirage ! j'ai bravé la mort pour une réalité… Que m'importe, d'ailleurs ? cette ardente image est pour moi la réalité… Oh ! Cecily ! es-tu belle !… Tu le sais bien, monstre, que tu es enivrante… À quoi bon cette coquetterie infernale qui m'embrase encore !… Oh ! l'exécrable furie ! tu veux donc que je meure !… Cesse… cesse… ou je t'étrangle !… s'écria le notaire en délire.

– Mais tu te tues, misérable ! s'écria Polidori en secouant rudement le notaire pour l'arracher à son extase.

Efforts inutiles ! Jacques continua avec une nouvelle exaltation :

– Ô reine chérie ! démon de volupté ! jamais je n'ai vu… Le notaire n'acheva pas.

Il poussa un brusque cri de douleur en se rejetant en arrière.

– Qu'as-tu ? lui demanda Polidori avec étonnement.

– Éteins cette lumière ; son éclat devient trop vif… je ne puis le supporter : il me blesse…

– Comment ! dit Polidori de plus en plus surpris, il n'y a qu'une lampe recouverte de son abat-jour, et sa lueur est très-faible…

– Je te dis que la clarté augmente ici… Tiens, encore, encore ! Oh ! c'est trop… cela devient intolérable ! ajouta Jacques Ferrand en fermant les yeux avec une expression de souffrance croissante.

– Tu es fou ! cette chambre est à peine éclairée, te dis-je ; je viens au contraire d'abaisser la lampe, ouvre les yeux, tu verras !

– Ouvrir les yeux !… mais je serais aveuglé par les torrents de clarté flamboyante dont cette pièce est de plus en plus inondée… Ici, là, partout… ce sont des gerbes de feu, des milliers d'étincelles éblouissantes ! s'écria le notaire en se levant sur son séant. Puis, poussant un nouveau cri de douleur atroce, il porta les deux mains sur ses yeux. – Mais je suis aveuglé ! cette lumière torride traverse mes paupières fermées… elle me brûle, elle me dévore… Ah ! maintenant, mes mains me garantissent un peu !… mais éteins cette lampe, elle jette une flamme infernale !…

– Plus de doute, dit Polidori, sa vue est frappée de l'exorbitante sensibilité dont son ouïe avait été frappée tout à l'heure… puis une crise d'hallucination… Il est perdu ! Le saigner de nouveau dans cet état serait mortel… Il est perdu !

Un nouveau cri aigu, terrible, de Jacques Ferrand retentit dans la chambre.

– Bourreau ! éteins donc cette lampe !… Son éclat embrasé pénètre à travers mes mains qu'il rend transparentes… Je vois le sang circuler dans le réseau de mes veines… J'ai beau clore mes paupières de toutes mes forces, cette lave ardente s'y infiltre… Oh ! quelle torture !… Ce sont des élancements éblouissants comme si on m'enfonçait au fond des orbites un fer aigu chauffé à blanc… Au secours ! mon Dieu ! au secours !… s'écria-t-il en se tordant sur son lit, en proie à d'horribles convulsions de douleur.

Polidori, effrayé de la violence de cet accès, éteignit brusquement la lumière.

Et tous les deux se trouvèrent dans une obscurité profonde.

À ce moment, on entendit le bruit d'une voiture qui s'arrêtait à la porte de la rue…

V

Les visions

Lorsque les ténèbres eurent envahi la chambre où il se trouvait avec Polidori, les douleurs aiguës de Jacques Ferrand cessèrent peu à peu.

– Pourquoi as-tu autant tardé à éteindre cette lampe ? dit Jacques Ferrand. Était-ce pour me faire endurer les tourments de l'enfer ? Oh ! que j'ai souffert… mon Dieu, que j'ai souffert !

– Maintenant, souffres-tu moins ?

– J'éprouve encore une irritation violente… mais ce n'est rien auprès de ce que je ressentais tout à l'heure.

– Je te l'avais dit : dès que le souvenir de cette femme excitera l'un de tes sens, presque à l'instant ce sens sera frappé par un de ces terribles phénomènes qui déconcertent la science, et que les croyants pourraient prendre pour une terrible punition de Dieu…

– Ne me parle pas de Dieu ! s'écria le monstre en grinçant des dents.

– Je t'en parlais… pour mémoire… Mais, puisque tu tiens à ta vie, si misérable qu'elle soit… songe bien, je te le répète, que tu seras emporté pendant une de ces crises furieuses, si tu les provoques encore…

– Je tiens à la vie… parce que le souvenir de Cecily est toute ma vie…

– Mais ce souvenir te tue, t'épuise, te consume !

– Je ne puis ni ne veux m'y soustraire… Je suis incarné à Cecily comme le sang l'est au corps… Cet homme m'a pris toute ma fortune, il n'a pu me ravir l'ardente et impérissable image de cette enchanteresse ; cette image est à moi ; à toute heure elle est là comme mon esclave… elle dit ce que je veux ; elle me regarde comme je veux… elle m'adore comme je veux ! s'écria le notaire dans un nouvel accès de passion frénétique.

– Jacques ! ne t'exalte pas ! souviens-toi de la crise de tout à l'heure !

Le notaire n'entendit pas son complice, qui prévit une nouvelle hallucination.

En effet, Jacques Ferrand reprit en poussant un éclat de rire convulsif et sardonique :

– M'enlever Cecily ! Mais ils ne savent donc pas qu'on arrive à l'impossible en concentrant la puissance de toutes ses facultés sur un objet ? Ainsi tout à l'heure… je… vais monter dans la chambre de Cecily, où je n'ai pas osé aller depuis son départ… Oh ! voir… toucher les vêtements qui lui ont appartenu… la glace devant laquelle elle s'habillait… ce sera la voir elle-même ! Oui, en attachant énergiquement mes yeux sur cette glace… bientôt j'y verrai apparaître Cecily, ce ne sera pas une illusion, un mirage, ce sera bien elle, je la trouverai là… comme le statuaire trouve la statue dans le bloc de marbre… Mais, par tous les feux de l'enfer, dont je brûle, ce ne sera pas une pâle et froide Galatée.

– Où vas-tu ? dit tout d'un coup Polidori en entendant Jacques Ferrand se lever, car l'obscurité la plus profonde régnait toujours dans cette pièce.

– Je vais trouver Cecily…

– Tu n'iras pas ! l'aspect de cette chambre te tuerait.

– Cecily m'attend là-haut.

– Tu n'iras pas, je te tiens, je ne te lâche pas, dit Polidori en saisissant le notaire par le bras.

Jacques Ferrand, arrivé au dernier degré de l'épuisement, ne pouvait lutter contre Polidori qui l'étreignait d'une main vigoureuse.

– Tu veux m'empêcher d'aller trouver Cecily ?

– Oui, et d'ailleurs il y a une lampe allumée dans la salle voisine ; tu sais quel effet la lumière a tout à l'heure produit sur ta vue.

– Cecily est en haut… elle m'attend… je traverserais une fournaise ardente pour aller la rejoindre… Laisse-moi… elle m'a dit que j'étais son vieux tigre… prends garde, mes griffes sont tranchantes.

– Tu ne sortiras pas ! je t'attacherai plutôt sur ton lit comme un fou furieux.

– Polidori, écoute, je ne suis pas fou, j'ai toute ma raison, je sais bien que Cecily n'est pas matériellement là-haut… mais, pour moi, les fantômes de mon imagination valent des réalités…

– Silence ! s'écria tout à coup Polidori en prêtant l'oreille, tout à l'heure j'avais cru entendre une voiture s'arrêter à la porte ; je ne m'étais pas trompé ; j'entends maintenant un bruit de voix dans la cour.

– Tu veux me distraire de ma pensée ; le piège est grossier.

– J’entends parler, te dis-je, et je crois reconnaître…

– Tu veux m’abuser, dit Jacques Ferrand interrompant Polidori, je ne suis pas ta dupe…

– Mais, misérable, écoute donc, écoute, tiens, n’entends-tu pas ?

– Laisse-moi !… Cecily est là-haut, elle m’appelle ; ne me mets pas en fureur. À mon tour je te dis : Prends garde !… Entends-tu ? prends garde…

– Tu ne sortiras pas…

– Prends garde…

– Tu ne sortiras pas d’ici, mon intérêt veut que tu restes…

– Tu m’empêches d’aller retrouver Cecily, mon intérêt veut que tu meures… Tiens donc ! dit le notaire d’une voix sourde.

Polidori poussa un cri.

– Scélérat ! tu m’as frappé au bras, mais ta main était mal affermie ; la blessure est légère, tu ne m’échapperas pas…

– Ta blessure est mortelle… c’est le stylet empoisonné de Cecily qui t’a frappé ; je le portais toujours sur moi ; attends l’effet du poison. Ah ! tu me lâches, enfin, tu vas mourir… Il ne fallait pas m’empêcher d’aller là-haut retrouver Cecily… ajouta Jacques Ferrand en cherchant à tâtons dans l’obscurité à ouvrir la porte.

– Oh !… murmura Polidori, mon bras s’engourdit… un froid mortel me saisit… mes genoux tremblent sous moi… mon sang se fige dans mes veines… un vertige me saisit !… Au secours !… cria le complice de Jacques Ferrand en rassemblant ses forces dans un dernier cri : Au secours !… je meurs !…

Et il s’affaissa sur lui-même.

Le fracas d’une porte vitrée, ouverte avec tant de violence que plusieurs carreaux se brisèrent en éclats, la voix retentissante de Rodolphe et un bruit de pas précipités semblèrent répondre au cri d’angoisse de Polidori.

Jacques Ferrand, ayant enfin trouvé la serrure dans l’obscurité, ouvrit brusquement la porte de la pièce voisine et s’y précipita, son dangereux stylet à la main…

Au même instant, menaçant et formidable comme le génie de la vengeance, le prince entrait dans cette pièce par le côté opposé.

– Monstre ! s’écria Rodolphe en s’avançant vers Jacques Ferrand, c’est ma fille que tu as tuée ! tu vas…

Le prince n’acheva pas, il recula épouvanté…

On eût dit que ses paroles avaient foudroyé Jacques Ferrand.

Jetant son stylet et portant ses deux mains à ses yeux, le misérable tomba la face contre terre en poussant un cri qui n'avait rien d'humain.

Par suite du phénomène dont nous avons parlé et dont une obscurité profonde avait suspendu l'action, lorsque Jacques Ferrand entra dans cette chambre vivement éclairée, il fut frappé d'éblouissements plus vertigineux, plus intolérables que s'il eût été jeté au milieu d'un torrent de lumière aussi incandescente que celle du disque du soleil.

Et ce fut un épouvantable spectacle que l'agonie de cet homme qui se tordait dans d'épouvantables convulsions, éraillant le parquet avec ses ongles, comme s'il eût voulu se creuser un trou pour échapper aux tortures atroces que lui causait cette flamboyante clarté.

Rodolphe, un de ses gens et le portier de la maison qui avait été forcé de conduire le prince jusqu'à la porte de cette pièce, restaient frappés d'horreur.

Malgré sa juste haine, Rodolphe ressentit un mouvement de pitié pour les souffrances inouïes de Jacques Ferrand, il ordonna de le reporter sur un canapé.

On y parvint non sans peine, car, de crainte de se trouver soumis à l'action directe de la lampe, le notaire se débattit violemment ; mais lorsqu'il eut la face inondée de lumière, il poussa un nouveau cri…

Un cri qui glaça Rodolphe de terreur.

Après de nouvelles et longues tortures, le phénomène cessa par sa violence même.

Ayant atteint les dernières limites du possible sans que la mort s'ensuivît, la douleur visuelle cessa… mais, suivant la marche normale de cette maladie, une hallucination délirante vint succéder à cette crise.

Tout à coup Jacques Ferrand se roidit comme un cataleptique ; ses paupières, jusqu'alors obstinément fermées, s'ouvrirent brusquement ; au lieu de fuir la lumière, ses yeux s'y attachèrent invinciblement ; ses prunelles, dans un état de dilatation et de fixité extraordinaires, semblaient phosphorescentes et intérieurement illuminées. Jacques Ferrand paraissait plongé dans une sorte de contemplation extatique ; son corps et ses membres restèrent d'abord dans une immobilité complète ; ses traits seuls furent incessamment agités par des tressaillements nerveux.

Son hideux visage ainsi contracté, contourné, n'avait plus rien d'humain ; on eût dit que les appétits de la bête, en étouffant l'intelligence de l'homme, imprimaient à la physionomie de ce

misérable un caractère absolument bestial.

Arrivé à la période mortelle de son délire, à travers cette suprême hallucination, il se souvenait encore des paroles de Cecily qui l'avait appelé son tigre ; peu à peu sa raison s'égara ; il s'imagina être un tigre.

Ses paroles entrecoupées, haletantes, peignaient le désordre de son cerveau et l'étrange aberration qui s'en était emparée. Peu à peu ses membres, jusqu'alors roides et immobiles, se détendirent ; un brusque mouvement le fit choir du canapé ; il voulut se relever et marcher ; mais, les forces lui manquant, il fut réduit tantôt à ramper comme un reptile, tantôt à se traîner sur ses mains et sur ses genoux… allant, venant, deçà et delà, selon que ses visions le poussaient et le possédaient.

Tapi dans l'un des angles de la chambre, comme un tigre dans son repaire, ses cris rauques, furieux, ses grincements de dents, la torsion convulsive des muscles de son front et de sa face, son regard flamboyant, lui donnaient parfois quelque vague et effrayante ressemblance avec cette bête féroce.

– Tigre… tigre… tigre que je suis, disait-il d'une voix saccadée, en se ramassant sur lui-même, oui, tigre… Que de sang !… Dans ma caverne… cadavres déchirés ! La Goualeuse… le frère de cette veuve… un petit enfant… le fils de Louise… voilà des cadavres… ma tigresse Cecily prendra sa part… Puis, regardant ses doigts décharnés, dont les ongles avaient démesurément poussé pendant sa maladie, il ajouta ces mots entrecoupés : Oh ! mes ongles tranchants… tranchants et aigus… Un vieux tigre, moi, mais plus souple, plus fort, plus hardi… On n'oserait pas me disputer ma tigresse Cecily… Ah ! elle appelle !… elle appelle ! dit-il en avançant son monstrueux visage et prêtant l'oreille.

Après un moment de silence, il se tapit de nouveau le long du mur en disant :

– Non… j'avais cru l'entendre… elle n'est pas là… mais je la vois… Oh ! toujours, toujours !… Oh ! la voilà… Elle m'appelle, elle rugit, rugit là-bas… Me voilà… me voilà…

Et Jacques Ferrand se traîna vers le milieu de la chambre sur ses genoux et sur ses mains. Quoique ses forces fussent épuisées, de temps à autre il avançait par un soubresaut convulsif, puis il s'arrêtait, semblant écouter attentivement.

– Où est-elle ? où est-elle ? j'approche, elle s'éloigne… Ah !… là-bas… oh ! elle m'attend… va… va… mords le sable en poussant tes rugissements plaintifs… Ah ! ses grands yeux féroces… ils deviennent languissants, ils implorent… Cecily, ton vieux tigre est à toi, s'écria-t-il.

Et d'un dernier élan il eut la force de se soulever et de se redresser sur ses genoux.

Mais tout à coup se renversant en arrière avec épouvante, le corps affaissé sur ses talons, les cheveux hérissés, le regard effaré, la bouche contournée de terreur, les deux mains tendues en avant, il sembla lutter avec rage contre un objet invisible, prononçant des paroles sans suite, et s'écriant d'une voix entrecoupée :

– Quelle morsure… au secours… nœuds glacés… mes bras brisés… je ne peux pas l'ôter… dents aiguës… Non, non, oh ! pas les yeux… au secours… un serpent noir… oh ! sa tête plate… ses prunelles de feu. Il me regarde… c'est le démon… Ah ! il me reconnaît… Jacques Ferrand… à l'église… saint homme… toujours à l'église… va-t'en… au signe de la croix… va-t'en…

Et le notaire se redressant un peu, s'appuyant d'une main sur le parquet, tâcha de l'autre de se signer.

Son front livide était inondé de sueur froide, ses yeux commençaient à perdre de leur transparence ; ils devenaient ternes, glauques.

Tous les symptômes d'une mort prochaine se manifestaient.

Rodolphe et les autres témoins de cette scène restaient immobiles et muets, comme s'ils eussent été sous l'obsession d'un rêve abominable.

– Ah !… reprit Jacques Ferrand toujours à demi étendu sur le parquet et se soutenant d'une main, le démon… disparu… je vais à l'église… je suis un saint homme… je prie… Hein ? on ne le saura pas… tu crois ? non, non, tentateur… bien sûr ! Le secret ? Eh bien ! qu'elles viennent… ces femmes… Toutes… oui, toutes… si on ne sait pas.

Et sur cette hideuse physionomie de ce martyr damné de la luxure on put suivre les dernières convulsions de l'agonie sensuelle… Les deux pieds dans la tombe que sa passion frénétique avait ouverte, obsédé par son fougueux délire, il évoquait encore des images d'une volupté mortelle.

– Ah !… reprit-il d'une voix haletante, ces femmes… ces femmes ! Mais le secret ! Je suis un saint homme ! Le secret ! Ah ! les voilà ! trois… Elles sont trois ! Que dit celle-ci ? Je suis Louise Morel… Ah ! oui… Louise Morel… je sais… Je ne suis qu'une fille du peuple… Vois, Jacques… quelle forêt de cheveux bruns se déploie sur mes épaules… Tu trouvais mon visage beau… Tiens… prends… garde-le… Que me donnera-t-elle ? Sa tête… coupée par le bourreau… Cette tête morte, elle me regarde… Cette tête morte… elle me parle… Ses lèvres violettes, elles remuent… Viens ! viens ! viens ! Comme Cecily… non…

je ne veux pas… je ne veux pas… démon… laisse-moi… va-t'en… vas-t'en ! Et cette autre femme ! oh ! belle ! belle ! Jacques… je suis la duchesse… de Lucenay… Vois ma taille de déesse… mon sourire… mes yeux effrontés… Viens ! viens ! oui… je viens… mais attends ! Et celle-ci… qui retourne son visage ! Oh ! Cecily ! Cecily ! Oui… Jacques… je suis Cecily… Tu vois les trois Grâces… Louise… la duchesse et moi… choisis… Beauté du peuple… beauté patricienne… beauté sauvage des tropiques… L'enfer avec nous… Viens ! viens !… L'enfer avec vous !… Oui, s'écria Jacques Ferrand en se soulevant sur ses genoux et en étendant ses bras pour saisir ces fantômes.

Ce dernier élan convulsif fut suivi d'une commotion mortelle.

Il retomba aussitôt en arrière, roide et inanimé ses yeux semblaient sortir de leur orbite ; d'atroces convulsions imprimaient à ses traits des contorsions surnaturelles, pareilles à celle que la pile voltaïque arrache au visage des cadavres ; une écume sanglante inondait ses lèvres ; sa voix était sifflante, strangulée, comme celle d'un hydrophobe, car, dans son dernier paroxysme, cette maladie épouvantable… épouvantable punition de la luxure, offre les mêmes symptômes que la rage.

La vie du monstre s'éteignit au milieu d'une dernière et horrible vision, car il balbutia ces mots :

– Nuit noire ! noire… spectre… squelettes d'airain rougi au feu… m'enlacent… leurs doigts brûlants… ma chair fume… ma moelle se calcine… spectre acharné… non ! non… Cecily ! le feu… Cecily !…

Tels furent les derniers mots de Jacques Ferrand…

Rodolphe sortit épouvanté.

VI

L’hospice(6)

On se souvient que Fleur-de-Marie, sauvée par la Louve, avait été transportée, non loin de l’île du Ravageur, dans la maison de campagne du docteur Griffon, l’un des médecins de l’hospice civil où nous conduirons le lecteur.

Ce savant docteur, qui avait obtenu, par de hautes protections, un service dans cet hôpital, regardait ses salles comme une espèce de lieu d’essai où il expérimentait sur les pauvres les traitements qu’il appliquait ensuite à ses riches clients, ne hasardant jamais sur ceux-ci un nouveau moyen curatif avant d’en avoir ainsi plusieurs fois tenté et répété l’application *in anima vili,* comme il le disait avec cette sorte de barbarie naïve où peut conduire la passion aveugle de l’art, et surtout l’habitude et la puissance d’exercer, sans crainte et sans contrôle, sur une créature de Dieu, toutes les capricieuses tentatives, toutes les savantes fantaisies d’un esprit inventeur.

Ainsi, par exemple, le docteur voulait-il s’assurer de l’effet comparatif d’une médication nouvelle assez hasardée, afin de pouvoir déduire des conséquences favorables à tel ou tel système :

Il prenait un certain nombre de malades…

Traitait ceux-ci selon la nouvelle méthode,

Ceux-là par l’ancienne.

Dans quelques circonstances abandonnait les autres aux seules forces de la nature…

Après quoi il comptait les survivants…

Ces terribles expériences étaient, à bien dire, un sacrifice humain fait sur l’autel de la science(7).

Le docteur Griffon n’y songeait même pas.

Aux yeux de ce prince de la science, comme on dit de nos jours, les malades de son hôpital n’étaient que de la matière à étude, à expérimentation ; et comme, après tout, il résultait parfois de ses essais un fait utile ou une découverte acquise à la science, le docteur se montrait aussi ingénument satisfait et triomphant qu’un général après une victoire assez coûteuse en soldats.

L’homœopathie, lors de son apparition, n’avait pas eu d’adversaire

plus acharné que le docteur Griffon. Il traitait cette méthode d'absurde, de funeste, d'homicide ; aussi, fort de sa conviction, et voulant mettre les homœopathes, comme on dit, *au pied du mur,* il aurait voulu leur offrir, avec une loyauté chevaleresque, un certain nombre de malades sur lesquels l'homœopathie instrumenterait à son gré, sûr d'avance que, de vingt malades soumis à ce traitement, cinq au plus survivraient… Mais la lettre de l'Académie de médecine, qui refusait les expériences provoquées par le ministère lui-même, sur la demande de la société de médecine homœopathique, réprima cet excès de zèle, et, par esprit de corps, il ne voulut pas faire de son autorité privée ce que ses supérieurs hiérarchiques avaient repoussé. Seulement il continua avec la même inconséquence que ses collègues à déclarer à la fois les doses homœopathiques sans aucune action et très-dangereuses, sans réfléchir que ce qui est inerte ne peut en même temps être venimeux ; mais les préjugés des savants ne sont pas moins tenaces que ceux du vulgaire, et il fallut bien des années avant qu'un médecin consciencieux osât expérimenter dans un hôpital de Paris la médecine des petites doses et sauver, avec des globules, des centaines de pneumoniques que la saignée eût envoyés dans l'autre monde.

Quant au docteur Griffon, qui déclarait si cavalièrement homicides les millionièmes de grains, il continua d'ingurgiter sans pitié à ses patients l'iode, la strychnine et l'arsenic, jusqu'aux limites extrêmes de la *tolérance physiologique,* ou pour mieux dire jusqu'à l'extinction de la vie.

On eût stupéfié le docteur Griffon en lui disant, à propos de cette libre et autocratique disposition de ses *sujets :*

« Un tel état de choses ferait regretter la barbarie de ce temps où les condamnés à mort étaient exposés à subir des opérations chirurgicales récemment découvertes… mais que l'on n'osait encore pratiquer sur le vivant… L'opération réussissait-elle, le condamné était gracié.

« Comparée à ce que vous faites, cette barbarie était de la charité, monsieur.

« Après tout, on donnait ainsi une chance de vie à un misérable que le bourreau attendait, et l'on rendait possible une expérience peut-être utile au salut de tous.

« Les homœopathes, que vous accablez de vos sarcasmes, ont essayé préalablement sur eux-mêmes tous les médicaments dont ils se servent pour combattre les maladies. Plusieurs ont succombé dans ces essais noblement téméraires, mais leur mort doit être inscrite en lettres d'or dans le martyrologe de la science. N'est-ce pas à de semblables expériences que vous devriez convier vos élèves ?

« Mais leur indiquer la population d'un hôpital comme une vile

matière destinée à la manipulation thérapeutique, comme une espèce de chair à canon destinée à supporter les premières bordées de la mitraille médicale, plus meurtrière que celle du canon ; mais tenter vos aventureuses médications sur de malheureux artisans dont l'hospice est le seul refuge lorsque la maladie les accable… mais *essayer* un traitement peut-être funeste sur des gens que la misère vous livre confiants et désarmés… à vous leur seul espoir, à vous qui ne répondez de leur vie qu'à Dieu… Savez-vous que cela serait pousser l'amour de la science jusqu'à l'inhumanité, monsieur ?

« Comment ! les classes pauvres peuplent déjà les ateliers, les champs, l'armée ; de ce monde elles ne connaissent que misère et privations, et lorsqu'à bout de fatigues et de souffrances elles tombent exténuées… et demi-mortes… la maladie même ne les préserverait pas d'une dernière et sacrilège exploitation ?

« J'en appelle à votre cœur, monsieur, cela ne serait-il pas injuste et cruel ? »

Hélas ! le docteur Griffon aurait été touché peut-être par ces paroles sévères, mais non convaincu.

L'homme est fait de la sorte : le capitaine s'habitue aussi à ne plus considérer ses soldats que comme des pions de ce jeu sanglant qu'on appelle une bataille.

Et c'est parce que l'homme est ainsi fait que la société doit protection à ceux que le sort expose à subir la réaction de ces nécessités humaines.

Or, le caractère du docteur Griffon une fois admis (et on peut l'admettre sans trop d'hyperbole), la population de son hospice n'avait donc aucune garantie, aucun recours contre la barbarie scientifique de ses expériences : car il existe une fâcheuse lacune dans l'organisation des hôpitaux civils.

Nous la signalons ici ; puissions-nous être entendu…

Les hôpitaux militaires sont chaque jour visités par un officier supérieur chargé d'accueillir les plaintes des soldats malades et d'y donner suite si elles lui semblent raisonnables. Cette surveillance contradictoire, complètement distincte de l'administration et du service de santé, est excellente ; elle a toujours produit les meilleurs résultats. Il est d'ailleurs impossible de voir des établissements mieux tenus que les hôpitaux militaires ; les soldats y sont soignés avec une douceur extrême, et traités nous dirions presque avec une commisération respectueuse.

Pourquoi une surveillance analogue à celle que les officiers supérieurs exercent dans les hôpitaux militaires n'est-elle pas exercée

dans les hôpitaux civils par des hommes complètement indépendants de l'administration et du service de santé, par une commission choisie peut-être parmi les maires, leurs adjoints, parmi tous ceux enfin qui exercent les diverses charges de l'édilité parisienne, charges toujours si ardemment briguées ? Les réclamations du pauvre (si elles étaient fondées) auraient ainsi un organe impartial, tandis que, nous le répétons, cet organe manque absolument ; il n'existe aucun contrôle contradictoire du service des hospices…

Cela nous semble exorbitant.

Ainsi, la porte des salles du docteur Griffon une fois refermée sur un malade, ce dernier appartenait corps et âme à la science. Aucune oreille amie ou désintéressée ne pouvait entendre ses doléances.

On lui disait nettement qu'étant admis à l'hospice par charité, il faisait désormais partie du domaine expérimental du docteur, et que malade et maladie devaient servir de sujet d'étude, d'observation, d'analyse ou d'enseignement aux jeunes élèves qui suivaient assidûment la visite de M. Griffon.

En effet, bientôt le sujet avait à répondre aux interrogatoires souvent les plus pénibles, les plus douloureux, et cela non pas seul à seul avec le médecin, qui, comme le prêtre, remplit un sacerdoce et a le droit de tout savoir ; non, il lui fallait répondre à voix haute, devant une foule avide et curieuse.

Oui, dans ce pandémonium de la science, vieillard ou jeune homme, fille ou femme, étaient obligés d'abjurer tout sentiment de pudeur ou de honte, et de faire les révélations les plus intimes, de se soumettre aux investigations matérielles les plus pénibles devant un nombreux public, et presque toujours ces cruelles formalités aggravaient les maladies.

Et cela n'était ni humain ni juste : c'est parce que le pauvre entre à l'hospice au nom saint et sacré de la charité qu'il doit être traité avec compassion, avec respect ; car le malheur a sa majesté(8).

En lisant les lignes suivantes, on comprendra pourquoi nous les avons fait précéder de quelques réflexions.

Rien de plus attristant que l'aspect nocturne de la vaste salle d'hôpital où nous introduirons le lecteur.

Le long de ses grands murs sombres, percés çà et là de fenêtres grillagées comme celles des prisons, s'étendent deux rangées de lits parallèles, vaguement éclairées par la lueur sépulcrale d'un réverbère suspendu au plafond.

L'atmosphère est si nauséabonde, si lourde, que les nouveaux malades ne s'y acclimatent souvent pas sans danger ; ce surcroît de souffrances est une sorte de prime que tout nouvel arrivant paye inévitablement au sinistre séjour de l'hospice.

Au bout de quelque temps une certaine lividité morbide annonce que le malade a subi la première influence de ce milieu délétère, et qu'il est, nous l'avons dit, acclimaté(9).

L'air de cette salle immense est donc épais, fétide.

Çà et là le silence de la nuit est interrompue tantôt par des gémissements plaintifs, tantôt par de profonds soupirs arrachés par l'insomnie fébrile… puis tout se tait, et l'on n'entend plus que le balancement monotone et régulier du pendule d'une grosse horloge qui sonne ces heures si longues, si longues pour la douleur qui veille.

Une des extrémités de cette salle était presque plongée dans l'obscurité.

Tout à coup il se fit à cet endroit une sorte de tumulte et de bruit de pas précipités ; une porte s'ouvrit et se referma plusieurs fois ; une sœur de charité, dont on distinguait le vaste bonnet blanc et le vêtement noir à la clarté d'une lumière qu'elle portait, s'approcha d'un des derniers lits de la rangée de droite.

Quelques-unes des malades, éveillées en sursaut, se levèrent sur leur séant, attentives à ce qui se passait.

Bientôt les deux battants de la porte s'ouvrirent.

Un prêtre entra portant un crucifix… les deux sœurs s'agenouillèrent.

À la clarté de la lumière qui entourait ce lit d'une pâle auréole, tandis que les autres parties de la salle restaient dans l'ombre, on put voir l'aumônier de l'hospice se pencher vers la couche de misère en prononçant quelques paroles dont le son affaibli se perdit dans le silence de la nuit.

Au bout d'un quart d'heure le prêtre souleva l'extrémité d'un drap dont il recouvrit complètement le chevet du lit…

Puis il sortit…

Une des sœurs agenouillées se releva, ferma les rideaux, qui crièrent sur leurs tringles, et se remit à prier auprès de sa compagne.

Puis tout redevint silencieux.

Une des malades venait de mourir…

Parmi les femmes qui ne dormaient pas et qui avaient assisté à cette scène muette, se trouvaient trois personnes dont le nom a été déjà

prononcé dans le cours de cette histoire :

Mlle de Fermont, fille de la malheureuse veuve ruinée par la cupidité de Jacques Ferrand ; la Lorraine, pauvre blanchisseuse, à qui Fleur-de-Marie avait autrefois donné le peu d'argent qui lui restait, et Jeanne Duport, sœur de Pique-Vinaigre, le conteur de la Force.

Nous connaissons Mlle de Fermont et la sœur du conteur de la Force. Quant à la Lorraine, c'était une femme de vingt ans environ, d'une figure douce et régulière, mais d'une pâleur et d'une maigreur extrêmes ; elle était phtisique au dernier degré, il ne restait aucun espoir de la sauver ; elle le savait et s'éteignait lentement.

La distance qui séparait les lits de ces deux femmes était assez petite pour qu'elles pussent causer à voix basse sans être entendues des sœurs.

– En voilà encore une qui s'en va, dit à demi-voix la Lorraine, en songeant à la morte et en se parlant à elle-même. Elle ne souffre plus… Elle est bien heureuse !…

– Elle est bien heureuse… si elle n'a pas d'enfant, ajouta Jeanne.

– Tiens… vous ne dormez pas… ma voisine…, lui dit la Lorraine. Comment ça va-t-il, pour votre première nuit ici ? Hier soir, dès en entrant, on vous a fait coucher… et je n'ai pas osé ensuite vous parler, je vous entendais sangloter.

– Oh ! oui… j'ai bien pleuré.

– Vous avez donc grand mal ?

– Oui, mais je suis dure au mal ; c'est de chagrin que je pleurais. Enfin, j'avais fini par m'endormir, je sommeillais, quand le bruit des portes m'a éveillée. Lorsque le prêtre est entré et que les bonnes sœurs se sont agenouillées, j'ai bien vu que c'était une femme qui se mourait… alors j'ai dit en moi-même un *Pater* et un *Ave* pour elle.

– Moi aussi… et, comme j'ai la même maladie que la femme qui vient de mourir, je n'ai pu m'empêcher de m'écrier : En voilà une qui ne souffre plus ; elle est bien heureuse !

– Oui… comme je vous le disais… si elle n'a pas d'enfant !

– Vous en avez donc… vous, des enfants ?

– Trois…, dit la sœur de Pique-Vinaigre avec un soupir. Et vous ?

– J'ai eu une petite fille… mais je ne l'ai pas gardée longtemps. La pauvre enfant avait été frappée d'avance ; j'avais eu trop de misère pendant ma grossesse. Je suis blanchisseuse au bateau ; j'avais travaillé tant que j'ai pu aller. Mais tout a une fin ; quand la force m'a manqué, le pain m'a manqué aussi. On m'a renvoyée de mon garni ; je ne sais pas ce que je serais devenue, sans une pauvre femme qui m'a prise

avec elle dans une cave où elle se cachait pour se sauver de son homme qui voulait la tuer. C'est là que j'ai accouché sur la paille ; mais, par bonheur, cette brave femme connaissait une jeune fille, belle et charitable comme un ange du bon Dieu ; cette jeune fille avait un peu d'argent ; elle m'a retirée de ma cave, m'a bien établie dans un cabinet garni dont elle a payé un mois d'avance… me donnant en outre un berceau d'osier pour mon enfant, et quarante francs pour moi avec un peu de linge. Grâce à elle, j'ai pu me remettre sur pied et reprendre mon ouvrage.

– Bonne petite fille… Tenez, moi aussi, j'ai rencontré par hasard comme qui dirait sa pareille, une jeune ouvrière bien serviable. J'étais allée… voir mon pauvre frère qui est prisonnier… dit Jeanne après un moment d'hésitation, et j'ai rencontré au parloir cette ouvrière dont je vous parle : m'ayant entendu dire que je n'étais pas heureuse, elle est venue à moi, bien embarrassée, pour m'offrir de m'être utile selon ses moyens, la pauvre enfant…

– Comme c'était bon à elle !

– J'ai accepté : elle m'a donné son adresse, et, deux jours après, cette chère petite Mlle Rigolette… elle s'appelle Rigolette… m'avait fait une commande…

– Rigolette ! s'écria la Lorraine ; voyez donc comme ça se rencontre !

– Vous la connaissez ?

– Non ; mais la jeune fille qui a été si généreuse pour moi a plusieurs fois prononcé devant moi le nom de Mlle Rigolette ; elles étaient amies ensemble…

– Eh bien ! dit Jeanne en souriant tristement, puisque nous sommes voisines de lit, nous devrions être amies comme nos deux bienfaitrices.

– Bien volontiers ; moi, je m'appelle Annette Gerbier, dit la Lorraine, blanchisseuse.

– Et moi, Jeanne Duport, ouvrière frangeuse… Ah ! c'est si bon, à l'hospice, de pouvoir trouver quelqu'un qui ne vous soit pas tout à fait étranger, surtout quand on y vient pour la première fois, et qu'on a beaucoup de chagrins ! Mais je ne veux pas penser à cela… Dites-moi, la Lorraine… et comment s'appelait la jeune fille qui a été si bonne pour vous ?

– Elle s'appelait la Goualeuse. Tout mon chagrin est de ne l'avoir pas revue depuis longtemps… Elle était jolie comme une Sainte Vierge, avec de beaux cheveux blonds et des yeux bleus si doux, si doux… Malheureusement, malgré son secours, mon pauvre enfant est mort… à deux mois ; il était si chétif, il n'avait que le souffle… et la Lorraine

essuya une larme.

– Et votre mari ?

– Je ne suis pas mariée… je blanchissais à la journée chez une riche bourgeoise de mon pays : j'avais toujours été sage, mais je m'en suis laissé conter par le fils de la maison, et alors…

– Ah ! oui… je comprends.

– Quand j'ai vu l'état où je me trouvais, je n'ai pas osé rester au pays ; M. Jules, c'était le fils de la riche bourgeoise, m'a donné cinquante francs pour venir à Paris, disant qu'il me ferait passer vingt francs tous les mois pour ma layette et pour mes couches ; mais, depuis mon départ de chez nous, je n'ai plus jamais rien reçu de lui, pas seulement de ses nouvelles ; je lui ai écrit une fois, il ne m'a pas répondu… je n'ai pas osé recommencer, je voyais bien qu'il ne voulait plus entendre parler de moi…

– Et c'est lui qui vous a perdue, pourtant ; et il est riche ?

– Sa mère a beaucoup de bien chez nous ; mais que voulez-vous ? je n'étais plus là… il m'a oubliée…

– Mais au moins… il n'aurait pas dû vous oublier, à cause de son enfant.

– C'est au contraire cela, voyez-vous, qui l'aura rendu mal pour moi ; il m'en aura voulu d'être enceinte, parce que je lui devenais un embarras.

– Pauvre Lorraine !

– Je regrette mon enfant, pour moi, mais pas pour elle ; pauvre chère petite ! elle aurait eu trop de misère et aurait été orpheline de trop bonne heure… car je n'en ai pas pour longtemps à vivre…

– On ne doit pas avoir de ces idées-là à votre âge. Est-ce qu'il y a beaucoup de temps que vous êtes malade ?

– Bientôt trois mois… Dame, quand j'ai eu à gagner pour moi et mon enfant, j'ai redoublé de travail, j'ai repris trop vite mon ouvrage à mon bateau ; l'hiver était très-froid, j'ai gagné une fluxion de poitrine : c'est à ce moment-là que j'ai perdu ma petite fille. En la veillant, j'ai négligé de me soigner… et puis par là-dessus le chagrin… enfin je suis poitrinaire… condamnée comme l'était l'actrice qui vient de mourir.

– À votre âge, il y a toujours de l'espoir.

– L'actrice n'avait que deux ans de plus que moi, et vous voyez.

– Celle que les bonnes sœurs veillent maintenant, c'était donc une actrice ?

– Mon Dieu, oui. Voyez le sort… Elle avait été belle comme le jour.

Elle avait eu beaucoup d’argent, des équipages, des diamants ; mais par malheur la petite vérole l’a défigurée, alors la gêne est venue, puis la misère, enfin la voilà morte à l’hospice. Du reste, elle n’était pas fière ; au contraire, elle était bien douce et bien honnête pour toute la salle… Jamais personne n’est venu la voir ; pourtant, il y a quatre ou cinq jours, elle nous disait qu’elle avait écrit à un monsieur qu’elle avait connu autrefois dans son beau temps, et qui l’avait bien aimée ; elle lui écrivait pour le prier de venir réclamer son corps, parce que cela lui faisait mal de penser qu’elle serait disséquée… coupée en morceaux.

– Et ce monsieur… il est venu ?

– Non.

– Ah ! c’est bien mal.

– À chaque instant la pauvre femme demandait après lui, disant toujours : « Oh ! il viendra, oh ! il va venir, bien sûr… » et pourtant elle est morte sans qu’il soit venu…

– Sa fin lui aura été plus pénible encore.

– Oh ! mon Dieu ! oui, car ce qu’elle craignait tant arrivera à son pauvre corps…

– Après avoir été riche, heureuse, mourir ici, c’est triste ! Au moins, nous autres nous ne changeons que de misères…

– À propos de ça, reprit la Lorraine après un moment d’hésitation, je voudrais bien que vous me rendiez un service.

– Parlez…

– Si je mourais, comme c’est probable, avant que vous sortiez d’ici, je voudrais que vous réclamiez mon corps… J’ai la même peur que l’actrice… et j’ai mis là le peu d’argent qui me reste pour me faire enterrer.

– N’ayez donc pas ces idées-là.

– C’est égal, me le promettez-vous ?

– Enfin, Dieu merci, ça n’arrivera pas.

– Oui, mais si cela arrive, je n’aurai pas, grâce à vous, le même malheur que l’actrice.

– Pauvre dame, après avoir été riche, finir ainsi ! Il n’y a pas que l’actrice dans cette salle qui ait été riche, madame Jeanne.

– Appelez-moi donc Jeanne… comme je vous appelle la Lorraine.

– Vous êtes bien bonne…

– Qui donc encore a été riche aussi ?

– Une jeune personne de quinze ans au plus, qu'on a amenée ici hier soir, avant que vous n'entriez. Elle était si faible qu'on était obligé de la porter. La sœur dit que cette jeune personne et sa mère sont des gens très-comme il faut, qui ont été ruinés…

– Sa mère est ici aussi ?

– Non, la mère était si mal, si mal, qu'on n'a pu la transporter… La pauvre jeune fille ne voulait pas la quitter, et on a profité de son évanouissement pour l'emmener… C'est le propriétaire d'un méchant garni où elles logeaient qui, de peur qu'elles ne meurent chez lui, a été faire sa déclaration au commissaire.

– Et où est-elle ?

– Tenez… là… dans le lit en face de vous…

– Et elle a quinze ans ?

– Mon Dieu ! tout au plus.

– L'âge de ma fille aînée !… dit Jeanne en ne pouvant retenir ses larmes.

VII

La visite

Jeanne Duport, à la pensée de sa fille, s'était mise à pleurer amèrement.

– Pardon, lui dit la Lorraine attristée, pardon, si je vous ai fait de la peine sans le vouloir en vous parlant de vos enfants… Ils sont peut-être malades aussi ?

– Hélas ! mon Dieu… je ne sais pas ce qu'ils vont devenir si je reste ici plus de huit jours.

– Et votre mari ?

Après un moment de silence, Jeanne reprit en essuyant ses larmes :

– Puisque nous sommes amies ensemble, la Lorraine, je peux vous dire mes peines, comme vous m'avez dit les vôtres… cela me soulagera… Mon mari était un bon ouvrier ; il s'est dérangé, puis il m'a abandonnée, moi et mes enfants, après avoir vendu tout ce que nous possédions ; je me suis remise au travail, de bonnes âmes m'ont aidée, je commençais à être un peu à flot, j'élevais ma petite famille du mieux que je pouvais, quand mon mari est revenu, avec une mauvaise femme qui était sa maîtresse, me reprendre le peu que je possédais, et ç'a été encore à recommencer.

– Pauvre Jeanne, vous ne pouviez pas empêcher cela ?

– Il aurait fallu me séparer devant la loi ; mais la loi est trop chère, comme dit mon frère. Hélas ! mon Dieu, vous allez voir ce que ça fait que la loi soit trop chère pour nous, pauvres gens. Il y a quelques jours je retourne voir mon frère, il me donne trois francs qu'il avait ramassés à conter des histoires aux autres prisonniers.

– On voit que vous êtes bien bons cœurs dans votre famille, dit la Lorraine qui, par une rare délicatesse d'instinct, n'interrogea pas Jeanne sur la cause de l'emprisonnement de son frère.

– Je reprends donc courage, je croyais que mon mari ne reviendrait pas de longtemps, car il avait pris chez nous tout ce qu'il pouvait prendre. Non, je me trompe, ajouta la malheureuse en frissonnant ; il lui restait à prendre ma fille… ma pauvre Catherine…

– Votre fille ?

– Vous allez voir… vous allez voir. Il y a trois jours, j'étais à

travailler avec mes enfants autour de moi ; mon mari entre. Rien qu'à son air, je m'aperçois tout de suite qu'il a bu. « Je viens chercher Catherine », qu'il me dit. Malgré moi je prends le bras de ma fille et je réponds à Duport : « Où veux-tu l'emmener ? « – Ça ne te regarde pas, c'est ma fille ; qu'elle fasse son paquet et qu'elle me suive. » À ces mots-là, mon sang ne fait qu'un tour, car figurez-vous, la Lorraine, que cette mauvaise femme qui est avec mon mari… ça fait frémir à dire, mais enfin… c'est ainsi… elle le pousse depuis longtemps à tirer parti de notre fille – qui est jeune et jolie. Dites, quel monstre de femme !

– Ah ! oui, c'est un vrai monstre.

« – Emmener Catherine ! que je réponds à Duport, jamais ; je sais ce que ta mauvaise femme voudrait en faire. – Tiens, me dit mon mari, dont les lèvres étaient déjà toutes blanches de colère, ne m'obstine pas ou je t'assomme. » Là-dessus il prend ma fille par le bras en lui disant : « En route ! Catherine. » La pauvre petite me saute au cou en fondant en larmes et criant : « Je veux rester avec maman ! » Voyant ça, Duport devient furieux : il arrache ma fille d'après moi, me donne un coup de poing dans l'estomac qui me renverse par terre, et une fois par terre… une fois par terre… Mais voyez-vous, la Lorraine, dit la malheureuse femme en s'interrompant, bien sûr il n'a été si méchant que parce qu'il avait bu… enfin il trépigne sur moi… en m'accablant de sottises…

– Faut-il être méchant, mon Dieu !

– Mes pauvres enfants se jettent à ses genoux en demandant grâce ; Catherine aussi ; alors il dit à ma fille en jurant comme un furieux : « Si tu ne viens pas avec moi, j'achève ta mère ! » Je vomissais le sang… je me sentais à moitié morte… je ne pouvais pas faire un mouvement… mais je crie à Catherine : « Laisse-moi tuer plutôt ! mais ne suis pas ton père ! – Tu ne te tairas donc pas », me dit Duport en me donnant un nouveau coup de pied qui me fit perdre connaissance.

– Quelle misère ! Quelle misère !

– Quand je suis revenue à moi, j'ai retrouvé mes deux petits garçons qui pleuraient.

– Et votre fille ?

– Partie !… s'écria la malheureuse mère, avec un accent et des sanglots déchirants, oui… partie… Mes autres enfants m'ont dit que leur père l'avait battue… la menaçant, en outre, de m'achever sur la place. Alors, que voulez-vous ? la pauvre enfant a perdu la tête… elle s'est jetée sur moi pour m'embrasser… elle a aussi embrassé ses petits frères en pleurant… et puis mon mari l'a entraînée ! Ah ! sa mauvaise femme l'attendait dans l'escalier… j'en suis bien sûre !…

– Et vous ne pouviez pas vous plaindre au commissaire ?

– Dans le premier moment, je n'étais qu'au chagrin de savoir Catherine partie… mais j'ai senti bientôt de grandes douleurs dans tout le corps, je ne pouvais pas marcher. Hélas ! mon Dieu ! ce que j'avais tant redouté était arrivé. Oui, je l'avais dit à mon frère, un jour mon mari me battra si fort… si fort… que je serai obligée d'aller à l'hospice. Alors… mes enfants… qu'est-ce qu'ils deviendront ? Et aujourd'hui m'y voilà, à l'hospice, et… je dis : « Qu'est-ce qu'ils deviendront, mes enfants ? »

– Mais il n'y a donc pas de justice, mon Dieu ! pour les pauvres gens ?

– Trop cher, trop cher pour nous, comme dit mon frère, reprit Jeanne Duport avec amertume. Les voisins avaient été chercher le commissaire… son greffier est venu, ça me répugnait de dénoncer Duport… mais, à cause de ma fille, il l'a fallu. Seulement j'ai dit que dans une querelle que je lui faisais, parce qu'il voulait emmener ma fille, il m'avait poussée… que cela ne serait rien… mais que je voulais revoir Catherine, parce que je craignais qu'une mauvaise femme, avec qui vivait mon mari, ne la débauchât.

– Et qu'est-ce qu'il vous a dit, le greffier ?

– Que mon mari était dans son droit d'emmener sa fille, n'étant pas séparé d'avec moi ; que ce serait un malheur si ma fille tournait mal par de mauvais conseils, mais que ce n'étaient que des suppositions et que ça ne suffisait pas pour porter plainte contre mon mari. « – Vous n'avez qu'un moyen, m'a dit le greffier ; plaidez au civil, demandez une séparation de corps et alors les coups que vous a donnés votre mari, sa conduite avec une vilaine femme, seront en votre faveur, et on le forcera de vous rendre votre fille ; sans cela, il est dans son droit de la garder avec lui. – Mais plaider ! je n'ai pas de quoi, mon Dieu ! j'ai mes enfants à nourrir. – Que voulez-vous que j'y fasse ? a dit le greffier, c'est comme ça. » Oui, reprit Jeanne en sanglotant, il avait raison… c'est comme ça… dans trois mois ma fille sera peut-être une créature des rues ! tandis que si j'avais eu de quoi plaider pour me séparer de mon mari, cela ne serait pas arrivé.

– Mais cela n'arrivera pas ; votre fille doit tant vous aimer !

– Mais elle est si jeune ! À cet âge-là on n'a pas de défense ; et puis la peur, les mauvais traitements, les mauvais conseils, les mauvais exemples, l'acharnement qu'on mettra peut-être à lui faire faire mal ! Mon pauvre frère avait prévu tout ce qui arrive, lui ; il me disait : « Est-ce que tu crois que si cette mauvaise femme et ton mari s'acharnent à perdre cette enfant, il ne faudra pas qu'elle y passe(10) ? » Mon Dieu mon Dieu ! pauvre Catherine, si douce, si aimante ! Et moi qui, cette année encore, lui voulais faire renouveler

sa première communion !

– Ah ! vous avez bien de la peine. Et moi qui me plaignais, dit la Lorraine en essuyant ses yeux. Et vos autres enfants ?

– À cause d'eux j'ai fait ce que j'ai pu pour vaincre la douleur et ne pas entrer à l'hôpital, mais je n'ai pu résister. Je vomis le sang trois ou quatre fois par jour, j'ai une fièvre qui me casse les bras et les jambes, je suis hors d'état de travailler. Au moins en étant vite guérie, je pourrai retourner auprès de mes enfants, si avant ils ne sont pas morts de faim ou emprisonnés comme mendiants. Moi ici, qui voulez-vous qui prenne soin d'eux, qui les nourrisse ?

– Oh ! c'est terrible. Vous n'avez donc pas de bons voisins ?

– Ils sont aussi pauvres que moi, et ils ont cinq enfants déjà. Aussi deux enfants de plus ! c'est lourd ; pourtant ils m'ont promis de les nourrir… un peu, pendant huit jours, c'est tout ce qu'ils peuvent, et encore en prenant sur leur pain, et ils n'en ont pas déjà de trop ; il faut donc que je sois guérie dans huit jours ; oh ! oui, guérie ou non, je sortirai tout de même.

– Mais, j'y pense, comment n'avez-vous pas songé à cette bonne petite ouvrière, Mlle Rigolette, que vous avez rencontrée en prison ? elle les aurait gardés, bien sûr, elle.

– J'y ai pensé, et quoique la pauvre petite ait peut-être aussi bien du mal à vivre, je lui ai fait dire ma peine par une voisine : malheureusement elle est à la campagne où elle va se marier, a-t-on dit chez la portière de sa maison.

– Ainsi dans huit jours… vos pauvres enfants… Mais non, vos voisins n'auront pas le cœur de les renvoyer.

– Mais que voulez-vous qu'ils fassent ? Ils ne mangent pas déjà selon leur faim, et il faudra encore qu'ils retirent aux leurs pour donner aux miens. Non, non, voyez-vous, il faut que je sois guérie dans huit jours ; je l'ai demandé à tous les médecins qui m'ont interrogée depuis hier, mais ils me répondaient en riant : « C'est au médecin en chef qu'il faut s'adresser pour cela. » Quand viendra-t-il donc, le médecin en chef, la Lorraine ?

– Chut ! je crois que le voilà ; il ne faut pas parler pendant qu'il fait sa visite, répondit tout bas la Lorraine.

En effet, pendant l'entretien des deux femmes, le jour était venu peu à peu.

Un mouvement tumultueux annonça l'arrivée du docteur Griffon, qui entra bientôt dans la salle, accompagné de son ami le comte de Saint-Remy, qui, portant, on le sait, un vif intérêt à Mme de Fermont et à sa fille, était loin de s'attendre à trouver cette malheureuse jeune fille

à l'hôpital.

En entrant dans la salle, les traits froids et sévères du docteur Griffon semblèrent s'épanouir : jetant autour de lui un regard de satisfaction et d'autorité, il répondit d'un signe de tête protecteur à l'accueil empressé des sœurs.

La rude et austère physionomie du vieux comte de Saint-Remy était empreinte d'une profonde tristesse. La vanité de ses tentatives pour retrouver les traces de Mme de Fermont, l'ignominieuse lâcheté du vicomte, qui avait préféré à la mort une vie infâme, l'écrasaient de chagrin.

– Eh bien ! dit au comte le docteur Griffon d'un air triomphant, que pensez-vous de mon hôpital ?

– En vérité, répondit M. de Saint-Remy, je ne sais pourquoi j'ai cédé à votre désir ; rien n'est plus navrant que l'aspect de ces salles remplies de malades. Depuis mon entrée ici, mon cœur est cruellement serré.

– Bah ! bah ! dans un quart d'heure vous n'y penserez plus ; vous qui êtes philosophe, vous trouverez ample matière à observations ; et puis enfin il était honteux que vous, un de mes plus vieux amis, vous ne connussiez pas le théâtre de ma gloire, de mes travaux, et que vous ne m'eussiez pas encore vu à l'œuvre. Je mets mon orgueil dans ma profession ; est-ce un tort ?

– Non, certes ; et après vos excellents soins pour Fleur-de-Marie, que vous avez sauvée, je ne pouvais rien vous refuser. Pauvre enfant ! quel charme touchant ses traits ont conservé malgré la maladie !

– Elle m'a fourni un fait médical fort curieux, je suis enchanté d'elle. À propos, comment a-t-elle passé cette nuit ? L'avez-vous vue ce matin avant de partir d'Asnières ?

– Non ; mais la Louve, qui la soigne avec un dévouement sans pareil, m'a dit qu'elle avait parfaitement dormi. Pourrait-on aujourd'hui lui permettre d'écrire ?

Après un moment d'hésitation, le docteur répondit :

– Oui… Tant que le sujet n'a pas été complètement rétabli, j'ai craint pour lui la moindre émotion, la moindre tension d'esprit ; mais maintenant je ne vois aucun inconvénient à ce qu'elle écrive.

– Au moins elle pourra prévenir les personnes qui s'intéressent à elle…

– Sans doute… Ah çà ! vous n'avez rien appris de nouveau sur le sort de Mme de Fermont et de sa fille ?

– Rien, dit M. de Saint-Remy en soupirant. Mes constantes recherches n'ont eu aucun résultat. Je n'ai plus d'espoir que dans

Mme la marquise d'Harville, qui, m'a-t-on dit, s'intéresse vivement aussi à ces deux infortunées ; peut-être a-t-elle quelques renseignements qui pourront me mettre sur la voie. Il y a trois jours je suis allé chez elle ; on m'a dit qu'elle arriverait d'un moment à l'autre. Je lui ai écrit à ce sujet, la priant de me répondre le plus tôt possible.

Pendant l'entretien de M. de Saint-Remy et du docteur Griffon, plusieurs groupes s'étaient peu à peu formés autour d'une grande table occupant le milieu de la salle ; sur cette table était un registre où les élèves attachés à l'hôpital, et que l'on reconnaissait à leurs longs tabliers blancs, venaient tour à tour signer la feuille de présence ; un grand nombre de jeunes étudiants studieux et empressés arrivaient successivement du dehors pour grossir le cortège scientifique du docteur Griffon, qui, ayant devancé de quelques minutes l'heure habituelle de sa visite, attendait qu'elle sonnât.

– Vous voyez, mon cher Saint-Remy, que mon état-major est assez considérable, dit le docteur Griffon avec orgueil en montrant la foule qui venait assister à ses enseignements pratiques.

– Et ces jeunes gens vous suivent au lit de chaque malade ?

– Ils ne viennent que pour cela.

– Mais tous ces lits sont occupés par des femmes.

– Eh bien ?

– La présence de tant d'hommes doit leur inspirer une confusion pénible.

– Allons donc, un malade n'a pas de sexe.

– À vos yeux peut-être ; mais aux siens, la pudeur, la honte…

– Il faut laisser ces belles choses-là à la porte, mon cher Alceste ; ici nous commençons sur le vivant des expériences et des études que nous finissons à l'amphithéâtre sur le cadavre.

– Tenez, docteur, vous êtes le meilleur et le plus honnête des hommes. Je vous dois la vie, je reconnais vos excellentes qualités ; mais l'habitude et l'amour de votre art vous font envisager certaines questions d'une manière qui me révolte… Je vous laisse…, dit M. de Saint-Remy en faisant un pas pour quitter la salle.

– Quel enfantillage ! s'écria le docteur Griffon en le retenant.

– Non, non, il est des choses qui me navrent et m'indignent ; je prévois que ce serait un supplice pour moi que d'assister à votre visite. Je ne m'en irai pas, soit ; mais je vous attends ici, près de cette table.

– Quel homme vous êtes avec vos scrupules ! Mais je ne vous tiens pas quitte. J'admets qu'il serait fastidieux pour vous d'aller de lit en lit ; restez donc là, je vous appellerai pour deux ou trois cas assez

curieux.

– Soit, puisque vous y tenez absolument ; cela me suffira, et de reste.

Sept heures et demie sonnèrent.

– Allons, messieurs, dit le docteur Griffon. Et il commença sa visite, suivi d'un nombreux auditoire.

En arrivant au premier lit de la rangée droite, dont les rideaux étaient fermés, la sœur dit au docteur :

– Monsieur, le n° 1 est mort cette nuit à quatre heures et demie du matin.

– Si tard ? cela m'étonne ; hier matin je ne lui aurais pas donné la journée. A-t-on réclamé le corps ?

– Non, monsieur le docteur.

– Tant mieux ; il est beau, on ne pratiquera pas d'autopsie ; je vais faire un heureux. Puis, s'adressant à un des élèves de sa suite : – Mon cher Dunoyer, il y a longtemps que vous désirez un sujet ; vous êtes inscrit le premier, celui-ci est à vous.

– Ah ! monsieur, que de bontés !

– Je voudrais plus souvent récompenser votre zèle, mon cher ami ; mais marquez le sujet, prenez possession… il y a tant de gaillards âpres à la curée… Et le docteur passa outre.

L'élève, à l'aide d'un scalpel, incisa très-délicatement un F et un D (François Dunoyer) sur le bras de l'actrice défunte(11), pour prendre possession, comme disait le docteur.

Et la visite continua.

– La Lorraine, dit tout bas Jeanne Duport à sa voisine, qu'est-ce donc que tout ce monde qui suit le médecin ?

– Ce sont des élèves et des étudiants.

– Oh ! mon Dieu, est-ce que tous ces jeunes gens seront là lorsque le médecin va m'interroger et me regarder ?

– Hélas ! oui.

– Mais c'est à la poitrine que j'ai mal… On ne m'examinera pas devant tous ces hommes ?

– Si, si, il le faut, ils le veulent. J'ai assez pleuré la première fois, je mourais de honte. Je résistais, on m'a menacée de me renvoyer. Il a bien fallu me décider ; mais cela m'a fait une telle révolution, que j'en ai été bien plus malade. Jugez donc, presque nue devant tant de monde, c'est bien pénible, allez !

– Devant le médecin lui seul, je comprends ça, si c'est nécessaire, et encore ça coûte beaucoup. Mais, pourquoi devant tous ces jeunes gens ?…

– Ils apprennent et on leur enseigne sur nous… Que voulez-vous ? nous sommes ici pour ça… c'est à cette condition qu'on nous reçoit à l'hospice.

– Ah ! je comprends, dit Jeanne Duport avec amertume, on ne nous donne rien pour rien, à nous autres. Mais pourtant, il y a des occasions où ça ne peut pas être. Ainsi ma pauvre fille Catherine, qui a quinze ans, viendrait à l'hospice, est-ce qu'on oserait vouloir que devant tous ces jeunes gens… ? Oh ! non, je crois que j'aimerais mieux la voir mourir chez nous.

– Si elle venait ici, il faudrait bien qu'elle se résignât comme les autres, comme vous, comme moi ; mais taisons-nous, dit la Lorraine. Si cette pauvre demoiselle qui est là en face vous entendait, elle qui, dit-on, était riche, elle qui n'a peut-être jamais quitté sa mère, ça va être son tour. Jugez comme elle va être confuse et malheureuse.

– C'est vrai, mon Dieu ! c'est vrai ; je frissonne rien que d'y penser, pour elle. Pauvre enfant !

– Silence, Jeanne, voilà le médecin ! dit la Lorraine.

VIII

Mademoiselle de Fermont

Après avoir rapidement visité plusieurs malades qui ne lui offraient rien de curieux et d'attachant, le docteur Griffon arriva enfin auprès de Jeanne Duport.

À la vue de cette foule empressée qui, avide de voir et de savoir, de connaître et d'apprendre, se pressait autour de son lit, la malheureuse femme, saisie d'un tremblement de crainte et de honte, s'enveloppa étroitement dans ses couvertures.

La figure sévère et méditative du docteur Griffon, son regard pénétrant, son sourcil toujours froncé par l'habitude de la réflexion, sa parole brusque, impatiente et brève, augmentaient encore l'effroi de Jeanne.

– Un nouveau sujet ! dit le docteur en parcourant la pancarte où était inscrit le genre de maladie de l'entrante. Après quoi il jeta sur Jeanne un long coup d'œil investigateur.

Il se fit un profond silence pendant lequel les assistants, à l'imitation du prince de la science, attachèrent curieusement leurs regards sur la malade.

Celle-ci, pour se dérober autant que possible à la pénible émotion que lui causaient tous ces yeux fixés sur elle, ne détacha pas les siens de ceux du médecin, qu'elle contemplait avec angoisse.

Après plusieurs minutes d'attention, le docteur, remarquant quelque chose d'anormal dans la teinte jaunâtre du globe de l'œil de la patiente, s'approcha plus près d'elle et, du bout du doigt, lui retroussant la paupière, il examina silencieusement le cristallin.

Puis, plusieurs élèves, répondant à une sorte d'invitation muette de leur professeur, allèrent tour à tour observer l'œil de Jeanne.

Ensuite le docteur procéda à cet interrogatoire :

– Votre nom ?

– Jeanne Duport, murmura la malade de plus en plus effrayée.

– Votre âge ?

– Trente-six ans et demi.

– Plus haut donc. Le lieu de votre naissance ?

– Paris.

– Votre état ?

– Ouvrière frangeuse.

– Êtes-vous mariée ?

– Hélas, oui ! monsieur, répondit Jeanne avec un profond soupir.

– Depuis quand ?

– Depuis dix-huit ans.

– Avez-vous des enfants ?

Ici, au lieu de répondre, la pauvre mère donna cours à ses larmes longtemps contenues.

– Il ne s'agit pas de pleurer, mais de répondre. Avez-vous des enfants ?

– Oui, monsieur, deux petits garçons et une fille de seize ans.

Ici, plusieurs questions qu'il nous est impossible de répéter, mais auxquelles Jeanne ne satisfit qu'en balbutiant et après plusieurs injonctions sévères du docteur ; la malheureuse femme se mourait de honte, obligée qu'elle était de répondre tout haut à de telles demandes devant ce nombreux auditoire.

Le docteur, complètement absorbé par sa préoccupation scientifique, ne songea pas le moins du monde à la cruelle confusion de Jeanne, et reprit :

– Depuis combien de temps êtes-vous malade ?

– Depuis quatre jours, monsieur, dit Jeanne en essuyant ses larmes.

– Racontez-nous comment votre maladie vous est survenue.

– Monsieur… c'est que… il y a tant de monde… je n'ose…

– Ah çà ! mais d'où sortez-vous, ma chère amie ? dit impatiemment le docteur. Ne voulez-vous pas que je fasse apporter ici un confessionnal ?… Voyons… parlez… et dépêchez-vous…

– Mon Dieu, monsieur, c'est que ce sont des choses de famille…

– Soyez donc tranquille, nous sommes ici en famille… en nombreuse famille, vous le voyez, ajouta le prince de la science, qui était ce jour-là fort en gaieté. Voyons, finissons.

De plus en plus intimidée, Jeanne dit en balbutiant et en hésitant à chaque mot :

– J'avais eu… monsieur… une querelle avec mon mari… au sujet de mes enfants… je veux dire de ma fille aînée… il voulait l'emmener… Moi, vous comprenez, monsieur, je ne voulais pas, à

cause d'une vilaine femme avec qui il vivait, et qui pouvait donner de mauvais exemples à ma fille ; alors mon mari, qui était gris… oh ! oui, monsieur… sans cela… il ne l'aurait pas fait… mon mari m'a poussée très-fort… je suis tombée, et puis, peu de temps après j'ai commencé à vomir le sang.

– Ta, ta, ta, votre mari vous a poussée et vous êtes tombée… vous nous la donnez belle… il a certainement fait mieux que vous pousser… il doit vous avoir parfaitement bien frappée dans l'estomac, à plusieurs reprises… Peut-être même vous aura-t-il foulée aux pieds… Voyons, répondez ! dites la vérité.

– Ah ! monsieur, je vous assure qu'il était gris… sans cela il n'aurait pas été si méchant.

– Bon ou méchant, gris ou noir, il ne s'agit pas de ça, ma brave femme ; je ne suis pas juge d'instruction, moi ; je tiens tout bonnement à préciser un fait : vous avez été renversée et foulée aux pieds avec fureur, n'est-ce pas ?

– Hélas ! oui, monsieur, dit Jeanne en fondant en larmes, et pourtant je ne lui ai jamais donné un sujet de plainte… je travaille autant que je peux et je…

– L'épigastre doit être douloureux ? Vous devez y ressentir une grande chaleur ? dit le docteur en interrompant Jeanne… Vous devez éprouver du malaise, de la lassitude, des nausées ?

– Oui, monsieur… Je ne suis venue ici qu'à la dernière extrémité, quand la force m'a tout à fait manqué ; sans cela, je n'aurais pas abandonné mes enfants… dont je vais être si inquiète, car ils n'ont que moi… Et puis Catherine… ah ! c'est elle surtout qui me tourmente, monsieur… si vous saviez…

– Votre langue ! dit le docteur Griffon en interrompant de nouveau la malade.

Cet ordre parut si étrange à Jeanne, qui avait cru apitoyer le docteur, qu'elle ne lui répondit pas tout d'abord et le regarda avec ébahissement.

– Voyons donc cette langue dont vous vous servez si bien, dit le docteur en souriant ; puis il baissa du bout du doigt la mâchoire inférieure de Jeanne.

Après avoir fait successivement et longuement tâter et examiner par ses élèves la langue du sujet afin d'en constater la couleur et la sécheresse, le docteur se recueillit un moment. Jeanne, surmontant sa crainte, s'écria d'une voix tremblante :

– Monsieur, je vais vous dire… des voisins aussi pauvres que moi ont bien voulu se charger de deux de mes enfants, mais pendant huit

jours seulement… C'est déjà beaucoup… Au bout de ce temps, il faut que je retourne chez moi… Aussi, je vous en supplie, pour l'amour de Dieu ! guérissez-moi le plus vite possible… ou à peu près… que je puisse seulement me laver et travailler, je n'ai que huit jours devant moi… car…

– Face décolorée, état de prostration complète ; cependant pouls assez fort, dur et fréquent, dit imperturbablement le docteur en désignant Jeanne. Remarquez-le bien, messieurs : oppression, chaleur à l'épigastre : tous ces symptômes annoncent certainement une *hématémèse*… probablement compliquée d'une hépatite causée par des chagrins domestiques, ainsi que l'indique la coloration jaunâtre du globe de l'œil ; le sujet a reçu des coups violents dans les régions de l'épigastre et de l'abdomen : le vomissement de sang est nécessairement causé par quelque lésion organique de certains viscères… À ce propos, j'appellerai votre attention sur un point très-curieux, fort curieux : les ouvertures cadavériques de ceux qui sont morts de l'affection dont le sujet est atteint offrent des résultats singulièrement variables ; souvent la maladie, très-aiguë et très-grave, emporte le malade en peu de jours, et l'on ne trouve aucune trace de son existence ; d'autres fois la rate, le foie, le pancréas, offrent des lésions plus ou moins profondes. Il est probable que le sujet dont nous nous occupons a souffert quelques-unes de ces lésions ; nous allons donc tâcher de nous en assurer, et vous vous en assurerez vous-mêmes par un examen attentif du malade.

Et, d'un mouvement rapide, le docteur Griffon, rejetant la couverture au pied du lit, découvrit presque entièrement Jeanne.

Nous répugnons à peindre l'espèce de lutte douloureuse de cette infortunée, qui sanglotait, éperdue de honte, implorant le docteur et son auditoire.

Mais à cette menace : « On va vous mettre dehors de l'hospice si vous ne vous soumettez pas aux usages établis », menace si écrasante pour ceux dont l'hospice est l'unique et dernier refuge, Jeanne se soumit à une investigation publique qui dura longtemps, très-longtemps… car le docteur Griffon analysait, expliquait chaque symptôme, et les plus studieux des assistants voulurent ensuite joindre la pratique à la théorie et s'assurer par eux-mêmes de l'état physique du sujet.

Ensuite de cette scène cruelle, Jeanne éprouva une émotion si violente qu'elle tomba dans une crise nerveuse pour laquelle le docteur Griffon donna une prescription supplémentaire.

La visite continua.

Le docteur Griffon arriva bientôt auprès du lit de Mlle Claire de

Fermont, victime comme sa mère de la cupidité de Jacques Ferrand. Terrible et nouvel exemple des conséquences sinistres qu'entraîne après soi un abus de confiance, ce délit si faiblement puni par la loi.

Mlle de Fermont, coiffée du bonnet de toile fourni par l'hôpital, appuyait languissamment sa tête sur le traversin de son lit ; à travers les ravages de la maladie, on retrouvait sur ce candide et doux visage les traces d'une beauté pleine de distinction.

Après une nuit de douleurs aiguës, la pauvre enfant était tombée dans une sorte d'assoupissement fébrile, et, lorsque le docteur et son cortège scientifique étaient entrés dans la salle, le bruit de la visite ne l'avait pas réveillée.

– Un nouveau sujet, messieurs ! dit le prince de la science en parcourant la pancarte qu'un élève lui présenta. Maladie, fièvre lente, nerveuse… Peste ! s'écria le docteur avec une expression de satisfaction profonde, si l'interne de service ne s'est pas trompé dans son diagnostic, c'est une excellente aubaine, il y a fort longtemps que je désirais une fièvre lente nerveuse… car ce n'est généralement pas une maladie de pauvres. Ces affections naissent presque toujours ensuite de graves perturbations dans la position sociale du sujet, et il va sans dire que plus la position est élevée, plus la perturbation est profonde. C'est du reste une affection des plus remarquables par ses caractères particuliers. Elle remonte à la plus haute antiquité, les écrits d'Hippocrate ne laissent aucun doute à cet égard, et c'est tout simple : cette fièvre, je l'ai dit, a presque toujours pour cause les chagrins les plus violents. Or, le chagrin est vieux comme le monde. Pourtant, chose singulière, avant le dix-huitième siècle cette maladie n'avait été exactement décrite par aucun auteur ; c'est Huxham, qui honore à tant de titres la médecine de cette époque, c'est Huxham, dis-je, qui le premier a donné une monographie de la fièvre nerveuse, monographie qui est devenue classique… et pourtant c'est une maladie de vieille roche, ajouta le docteur en riant. Eh ! eh ! eh ! elle appartient à cette grande, antique et illustre famille *febris* dont l'origine se perd dans la nuit des temps. Mais ne nous réjouissons pas trop, voyons si en effet nous avons le bonheur de posséder un échantillon de cette curieuse affection. Cela se trouverait doublement désirable, car il y a très-longtemps que j'ai envie d'essayer l'usage interne du phosphore… Oui, messieurs, reprit le docteur en entendant dans son auditoire une sorte de frémissement de curiosité, oui, messieurs, du phosphore ; c'est une expérience fort curieuse que je veux tenter, elle est audacieuse ! Mais *audaces fortuna juvat…* et l'occasion sera excellente. Nous allons d'abord examiner si le sujet va nous offrir sur toutes les parties de son corps, et principalement la poitrine, cette éruption miliaire si symptomatique selon Huxham, et vous vous assurerez vous-mêmes, en

palpant le sujet, de l'espèce de rugosité que cette éruption entraîne. Mais ne vendons pas la peau de l'ours avant de l'avoir mis par terre, ajouta le prince de la science qui se trouvait décidément fort en gaieté.

Et il secoua légèrement l'épaule de Mlle de Fermont pour l'éveiller.

La jeune fille tressaillit et ouvrit ses grands yeux creusés par la maladie.

Que l'on juge de sa stupeur, de son épouvante…

Pendant qu'une foule d'hommes entouraient son lit et la couvaient des yeux, elle sentit la main du docteur écarter sa couverture et se glisser dans son lit, afin de lui prendre la main pour lui tâter le pouls.

Mlle de Fermont, rassemblant toutes ses forces dans un cri d'angoisse et de terreur, s'écria :

– Ma mère !… Au secours !… Ma mère !…

Par un hasard presque providentiel, au moment où les cris de Mlle de Fermont faisaient bondir le vieux comte de Saint-Remy sur sa chaise, car il reconnaissait cette voix, la porte de la salle s'ouvrit, et une jeune femme, vêtue de deuil, entra précipitamment, accompagnée du directeur de l'hospice.

Cette femme était la marquise d'Harville.

– De grâce, monsieur, dit-elle au directeur avec la plus grande anxiété, conduisez-moi auprès de Mlle de Fermont.

– Veuillez vous donner la peine de me suivre, madame la marquise, répondit respectueusement le directeur. Cette demoiselle est au numéro 17 de cette salle.

– Malheureuse enfant !… ici… ici…, dit Mme d'Harville en essuyant ses larmes. Ah ! c'est affreux.

La marquise, précédée du directeur, s'approchait rapidement du groupe rassemblé auprès du lit de Mlle de Fermont, lorsqu'on entendit ces mots prononcés avec indignation :

– Je vous dis que cela est un meurtre infâme, vous la tuerez, monsieur.

– Mais, mon cher Saint-Remy, écoutez-moi donc…

– Je vous répète, monsieur, que votre conduite est atroce. Je regarde Mlle de Fermont comme ma fille ; je vous défends d'en approcher ; je vais la faire immédiatement transporter hors d'ici.

– Mais, mon cher ami, c'est un cas de fièvre lente nerveuse, très-rare… Je voulais essayer du phosphore… C'était une occasion unique. Promettez-moi au moins que je la soignerai, n'importe où vous l'emmeniez, puisque vous privez ma clinique d'un sujet aussi précieux.

– Si vous n'étiez pas un fou… vous seriez un monstre, reprit le comte de Saint-Remy.

Clémence écoutait ces mots avec une angoisse croissante ; mais la foule était si compacte autour du lit qu'il fallut que le directeur dît à haute voix :

– Place, messieurs, s'il vous plaît, place à Mme la marquise d'Harville qui vient voir le numéro 17.

À ces mots, les élèves se rangèrent avec autant d'empressement que de respectueuse admiration, en voyant la charmante figure de Clémence, que l'émotion colorait des plus vives couleurs.

– Madame d'Harville ! s'écria le comte de Saint-Remy en écartant rudement le docteur et en se précipitant vers Clémence. Ah c'est Dieu qui envoie ici un de ses anges. Madame… je savais que vous vous intéressiez à ces deux infortunées. Plus heureuse que moi, vous les avez trouvées… tandis que moi, c'est… le hasard… qui m'a conduit ici… et pour assister à une scène d'une barbarie inouïe. Malheureuse enfant ! Voyez, madame… voyez. Et vous, messieurs, au nom de vos filles ou de vos sœurs, ayez pitié d'une enfant de seize ans, je vous en supplie… laissez-la seule avec madame et ces bonnes religieuses. Lorsqu'elle aura repris ses sens… je la ferai transporter hors d'ici.

– Soit… je signerai sa sortie ! s'écria le docteur ; mais je m'attacherai à ses pas… mais je me cramponnerai à vous. C'est un sujet qui m'appartient… et vous aurez beau faire… je la soignerai… je ne risquerai pas le phosphore, bien entendu, mais je passerai les nuits s'il le faut… comme je les ai passées auprès de vous, ingrat Saint-Remy… car cette fièvre est aussi curieuse que l'était la vôtre. Ce sont deux sœurs qui ont le même droit à mon intérêt.

– Maudit homme, pourquoi avez-vous tant de science ? dit le comte sachant qu'en effet il ne pourrait confier Mlle de Fermont à des mains plus habiles.

– Eh ! mon Dieu, c'est tout simple ! lui dit le docteur à l'oreille, j'ai beaucoup de science parce que j'étudie, parce que j'essaye, parce que je risque et pratique beaucoup sur mes sujets… soit dit sans calembour. Ah çà ! j'aurai donc ma fièvre lente, vilain bourru ?

– Oui… mais cette jeune fille est-elle transportable ?

– Certainement.

– Alors… pour Dieu… retirez-vous.

– Allons, messieurs, dit le prince de la science, notre clinique sera privée d'une étude précieuse… mais je vous tiendrai au courant.

Et le docteur Griffon, accompagné de son auditoire, continua sa

visite, laissant M. de Saint-Remy et Mme d'Harville auprès de Mlle de Fermont.

IX

Fleur-de-Marie

Pendant la scène que nous venons de raconter, Mlle de Fermont, toujours évanouie, était restée livrée aux soins empressés de Clémence et des deux religieuses ; l'une d'elles soutenait la tête pâle et appesantie de la jeune fille, pendant que Mme d'Harville, penchée sur le lit, essuyait avec son mouchoir la sueur glacée qui inondait le front de la malade.

Profondément ému, M. de Saint-Remy contemplait ce tableau touchant, lorsqu'une funeste pensée lui traversant tout à coup l'esprit, il s'approcha de Clémence et lui dit à voix basse :

– Et la mère de cette infortunée, madame ?

La marquise se retourna vers M. de Saint-Remy et lui répondit avec une tristesse navrante :

– Cette enfant… n'a plus de mère… monsieur.

– Grand Dieu !… morte ! ! !

– J'ai appris seulement hier soir, à mon retour, l'adresse de Mme de Fermont… et son état désespéré. À une heure du matin, j'étais chez elle avec mon médecin. Ah ! monsieur !… quel tableau !… La misère dans toute son horreur… et aucun espoir de sauver cette pauvre mère expirante !

– Oh ! que son agonie a dû être affreuse, si la pensée de sa fille lui était présente !

– Son dernier mot a été : « Ma fille ! »

– Quelle mort… mon Dieu !… Elle, mère si tendre, si dévouée. C'est épouvantable !

Une des religieuses vint interrompre l'entretien de M. de Saint-Remy et de Mme d'Harville, en disant à celle-ci :

– La jeune demoiselle est bien faible… elle entend à peine ; tout à l'heure peut-être elle reprendra un peu de connaissance… cette secousse l'a brisée. Si vous ne craigniez pas, madame, de rester là… en attendant que la malade revienne tout à fait à elle, je vous offrirais ma chaise.

– Donnez… donnez, dit Clémence en s'asseyant auprès du lit ; je ne

quitterai pas Mlle de Fermont ; je veux qu'elle voie au moins une figure amie lorsqu'elle ouvrira les yeux… ensuite je l'emmènerai avec moi, puisque le médecin trouve heureusement qu'on peut la transporter sans danger.

– Ah ! madame, soyez bénie pour le bien que vous faites, dit M. de Saint-Remy ; mais pardonnez-moi de ne pas vous avoir encore dit mon nom ; tant de chagrins tant d'émotions… Je suis le comte de Saint-Remy, madame… le mari de Mme de Fermont était mon ami le plus intime. J'habitais à Angers… J'ai quitté cette ville dans mon inquiétude de ne recevoir aucune nouvelle de ces deux nobles et dignes femmes ; elles avaient jusqu'alors habité cette ville, et on les disait complètement ruinées : leur position était d'autant plus pénible que jusqu'alors elles avaient vécu dans l'aisance.

– Ah ! monsieur… vous ne savez pas tout… Mme de Fermont a été indignement dépouillée.

– Par son notaire, peut-être ? Un moment j'en avais eu le soupçon.

– Cet homme était un monstre, monsieur. Hélas ! ce crime n'est pas le seul qu'il ait commis. Mais heureusement, dit Clémence avec exaltation en songeant à Rodolphe, un génie providentiel en a fait justice, et j'ai pu fermer les yeux de Mme de Fermont en la rassurant sur l'avenir de sa fille. Sa mort a été ainsi moins cruelle.

– Je le comprends ; sachant à sa fille un appui tel que le vôtre, madame, ma pauvre amie a dû mourir plus tranquille…

– Non-seulement mon vif intérêt est à tout jamais acquis à Mlle de Fermont… mais sa fortune lui sera rendue…

– Sa fortune !… Comment ? Le notaire… ?

– A été forcé de restituer la somme… qu'il s'était appropriée par un crime horrible…

– Un crime ?…

– Cet homme avait assassiné le frère de Mme de Fermont pour faire croire que ce malheureux s'était suicidé après avoir dissipé la fortune de sa sœur…

– C'est horrible ! mais c'est à n'y pas croire… et pourtant, par suite de mes soupçons sur le notaire, j'avais conservé de vagues doutes sur la réalité de ce suicide… car Renneville était l'honneur, la loyauté même. Et la somme que le notaire a restituée… ?

–… Est déposée chez un prêtre vénérable, M. le curé de Bonne-Nouvelle ; elle sera remise à Mlle de Fermont.

– Cette restitution ne suffit pas à la justice des hommes, madame ! L'échafaud réclame ce notaire… car il n'a pas commis un meurtre,

mais deux meurtres… La mort de Mme de Fermont, les souffrances que sa fille endure sur ce lit d'hôpital, ont été causées par l'infâme abus de confiance de ce misérable !

– Et ce misérable a commis un autre meurtre aussi affreux, aussi atrocement combiné.

– Que dites-vous, madame ?

– S'il s'est défait du frère de Mme de Fermont par un prétendu suicide, afin de s'assurer l'impunité, il y a peu de jours il s'est défait d'une malheureuse jeune fille qu'il avait intérêt à perdre en la faisant noyer… certain qu'on attribuerait cette mort à un accident.

M. de Saint-Remy tressaillit, regarda Mme d'Harville avec surprise en songeant à Fleur-de-Marie et s'écria :

– Ah ! mon Dieu, madame, quel étrange rapport !…

– Qu'avez-vous, monsieur ?

– Cette jeune fille ! où a-t-il voulu la noyer ?

– Dans la Seine… près d'Asnières, m'a-t-on dit…

– C'est elle ! c'est elle ! s'écria M. de Saint-Remy.

– De qui parlez-vous, monsieur ?

– De la jeune fille que ce monstre avait intérêt à perdre…

– Fleur-de-Marie ! ! !

– Vous la connaissez, madame ?

– Pauvre enfant… je l'aimais tendrement… Ah ! si vous saviez, monsieur, combien elle était belle et touchante… Mais comment se fait-il ?…

– Le docteur Griffon et moi nous lui avons donné les premiers secours…

– Les premiers secours ? À elle ? Et où cela ?

– À l'île du Ravageur… quand on l'a eu sauvée…

– Sauvée, Fleur-de-Marie… sauvée ?

– Par une brave créature qui, au risque de sa vie, l'a retirée de la Seine… Mais qu'avez-vous, madame ?

– Ah ! monsieur, je n'ose croire encore à tant de bonheur… mais je crains encore d'être dupe d'une erreur… Je vous en supplie, dites-moi, cette jeune fille… comment est-elle ?

– D'une admirable beauté… une figure d'ange.

– De grands yeux bleus… des cheveux blonds ?

– Oui, madame.

– Et quand on l'a noyée… elle était avec une femme âgée.

– En effet, depuis hier seulement qu'elle a pu parler (car elle est encore bien faible), elle nous a dit cette circonstance… Une femme âgée l'accompagnait.

– Dieu soit béni ! s'écria Clémence en joignant les mains avec ferveur, je pourrai *lui* apprendre que sa protégée vit encore(12). Quelle joie pour lui, qui dans sa dernière lettre me parlait de cette pauvre enfant avec des regrets si pénibles !… Pardon, monsieur ! mais si vous saviez combien ce que vous m'apprenez me rend heureuse… et pour moi, et pour une personne… qui, plus que moi encore, a aimé et protégé Fleur-de-Marie ! Mais, de grâce, à cette heure… où est-elle ?

– Près d'Asnières… dans la maison de l'un des médecins de cet hôpital… le docteur Griffon, qui, malgré des travers que je déplore, a d'excellentes qualités… car c'est chez lui que Fleur-de-Marie a été transportée ; et depuis il lui a prodigué les soins les plus constants.

– Et elle est hors de tout danger ?

– Oui, madame, depuis deux ou trois jours seulement. Et aujourd'hui on lui permettra d'écrire à ses protecteurs.

– Oh ! c'est moi, monsieur… c'est moi qui me chargerai de ce soin… ou plutôt c'est moi qui aurai la joie de la conduire auprès de ceux qui, la croyant morte, la regrettent si amèrement.

– Je comprends ces regrets, madame… car il est impossible de connaître Fleur-de-Marie sans rester sous le charme de cette angélique créature : sa grâce et sa douceur exercent sur tous ceux qui l'approchent un empire indéfinissable… La femme qui l'a sauvée, et qui depuis l'a veillée jour et nuit comme elle aurait veillé son enfant, est une personne courageuse et dévouée, mais d'un caractère si habituellement emporté qu'on l'a surnommée la Louve… jugez ! Eh bien ! un mot de Fleur-de-Marie la bouleverse… Je l'ai vue sangloter, pousser des cris de désespoir, lorsque ensuite d'une crise fâcheuse le docteur Griffon avait presque désespéré de la vie de Fleur-de-Marie.

– Cela ne m'étonne pas… je connais la Louve.

– Vous, madame ? dit M. de Saint-Remy surpris, vous connaissez la Louve(13) ?

– En effet, cela doit vous étonner, monsieur, dit la marquise en souriant doucement ; car Clémence était heureuse… oh ! bien heureuse… en songeant à la douce surprise qu'elle ménageait au prince.

Quel eût été son enivrement si elle avait su que c'était une fille qu'il croyait morte… qu'elle allait ramener à Rodolphe !…

– Ah ! monsieur, dit-elle à M. de Saint-Remy, ce jour est si beau… pour moi… que je voudrais qu'il le fût aussi pour d'autres ; il me semble qu'il doit y avoir ici bien des infortunes honnêtes à soulager, ce serait une digne manière de célébrer l'excellente nouvelle que vous me donnez.

Puis, s'adressant à la religieuse qui venait de faire boire quelques cuillerées d'une potion à Mlle de Fermont :

– Eh bien !… ma sœur, reprend-elle ses sens ?

– Pas encore… madame… elle est si faible. Pauvre demoiselle ! À peine si l'on sent les battements de son pouls.

– J'attendrai pour l'emmener qu'elle soit en état d'être transportée dans ma voiture… Mais, dites-moi, ma sœur, parmi toutes ces malheureuses malades, n'en connaîtriez-vous pas qui méritassent particulièrement l'intérêt et la pitié, et à qui je pourrais être utile avant de quitter cet hospice ?

– Ah ! madame… c'est Dieu qui vous envoie…, dit la sœur ; il y a là, ajouta-t-elle en montrant le lit de la sœur de Pique-Vinaigre, une pauvre femme très-malade et très à plaindre : elle n'est entrée ici qu'à bout de ses forces ; elle se désole sans cesse parce qu'elle a été obligée d'abandonner deux petits enfants qui n'ont qu'elle au monde pour soutien. Elle disait tout à l'heure à M. le docteur qu'elle voulait sortir, guérie ou non, dans huit jours, parce que ses voisins lui avaient promis de garder ses enfants seulement une semaine… et qu'après ce temps ils ne pourraient plus s'en charger.

– Conduisez-moi à son lit, je vous prie, ma sœur, dit Mme d'Harville en se levant et en suivant la religieuse.

Jeanne Duport, à peine remise de la crise violente que lui avaient causée les investigations du docteur Griffon, ne s'était pas aperçue de l'entrée de Clémence d'Harville dans la salle de l'hospice.

Quel fut son étonnement lorsque la marquise, soulevant les rideaux de son lit, lui dit, en attachant sur elle un regard rempli de commisération et de bonté :

– Ma bonne mère, il ne faut plus être inquiète de vos enfants ; j'en aurai soin ; ne songez donc qu'à vous guérir pour les aller bien vite retrouver !

Jeanne Duport croyait rêver.

À cette même place où le docteur Griffon et son studieux auditoire lui avaient fait subir une cruelle inquisition, elle voyait une jeune femme d'une ravissante beauté venir à elle avec des paroles de pitié, de consolation et d'espérance.

L'émotion de la sœur de Pique-Vinaigre était si grande qu'elle ne put prononcer une parole ; elle joignit seulement les mains comme si elle eût prié, en regardant sa bienfaitrice inconnue avec adoration.

– Jeanne, Jeanne ! lui dit tout bas la Lorraine, répondez donc à cette bonne dame… Puis la Lorraine ajouta, en s'adressant à la marquise : Ah ! madame, vous la sauvez ! Elle serait morte de désespoir en pensant à ses enfants, qu'elle voyait déjà abandonnés… N'est-ce pas, Jeanne ?

– Encore une fois, rassurez-vous, ma bonne mère… n'ayez aucune inquiétude, reprit la marquise en pressant dans ses petites mains délicates et blanches la main brûlante de Jeanne Duport. Rassurez-vous, ne soyez plus inquiète de vos enfants ; et même, si vous le préférez, vous sortirez aujourd'hui de l'hospice ; on vous soignera chez vous : rien ne vous manquera. De la sorte, vous ne quitterez pas vos chers enfants… Si votre logement est insalubre ou trop petit, on vous en trouvera tout de suite un plus convenable, afin que vous soyez, vous dans une chambre et vos enfants dans une autre… Vous aurez une bonne garde-malade qui les surveillera tout en vous soignant… Enfin, lorsque vous serez rétablie, si vous manquez d'ouvrage, je vous mettrai à même d'attendre qu'il vous en arrive ; et, dès aujourd'hui, je me charge de l'avenir de vos enfants !

– Ah ! mon bon Dieu ! Qu'est-ce que j'entends ?… Les chérubins descendent donc du ciel comme dans les livres d'église ! dit Jeanne Duport tremblante, égarée, osant à peine regarder sa bienfaitrice. Pourquoi tant de bontés pour moi ? Qu'ai-je fait pour cela ? Ça n'est pas possible ! Moi, sortir de l'hospice, où j'ai déjà tant pleuré, tant souffert ! Ne plus quitter mes enfants… avoir une garde-malade… Mais c'est comme un miracle du bon Dieu !

Et la pauvre femme disait vrai.

Si l'on savait combien il est doux et facile de faire souvent et à peu de frais de ces *miracles !*

Hélas ! pour certaines infortunes abandonnées ou repoussées de tous, un salut immédiat, inespéré, accompagné de paroles bienveillantes, d'égards tendrement charitables, ne doit-il pas avoir, n'a-t-il pas l'apparence surnaturelle d'un miracle ?…

Ainsi était-il humainement permis à Jeanne Duport, non pas d'espérer, mais seulement de rêver à la probabilité de la fortune inouïe que lui assurait Mme d'Harville ?

– Ce n'est pas un miracle, ma bonne mère, répondit Clémence vivement émue ; ce que je fais pour vous, ajouta-t-elle en rougissant légèrement au souvenir de Rodolphe, ce que je fais pour vous m'est inspiré par un généreux esprit qui m'a appris à compatir au malheur…

c'est lui qu'il faut remercier et bénir…

– Ah ! madame, je bénirai vous et les vôtres ! dit Jeanne Duport en pleurant. Je vous demande pardon de m'exprimer si mal, mais je n'ai pas l'habitude de ces grandes joies… c'est la première fois que cela m'arrive.

– Eh bien ! voyez-vous, Jeanne, dit la Lorraine attendrie, il y a aussi parmi les riches des Rigolettes et des Goualeuses… en grand, il est vrai, mais, quant au bon cœur, c'est la même chose !

Mme d'Harville se retourna toute surprise vers la Lorraine, en lui entendant prononcer ces deux noms.

– Vous connaissez la Goualeuse et une jeune ouvrière nommée Rigolette ? demanda Clémence à la Lorraine.

– Oui, madame… La Goualeuse, bon petit ange, a fait l'an passé pour moi, mais dame ! selon ses pauvres moyens, ce que vous faites pour Jeanne… Oui, madame ! Oh ! ça me fait du bien à dire et à répéter à tout le monde ! La Goualeuse m'a retirée d'une cave où je venais d'accoucher sur la paille… et le cher petit ange m'a établie, moi et mon enfant, dans une chambre où il y avait un bon lit et un berceau… La Goualeuse avait fait ces dépenses-là par pure charité, car elle me connaissait à peine et était pauvre elle-même… C'est beau, cela, n'est-ce pas, madame ? dit la Lorraine avec exaltation.

– Oh ! oui… la charité du pauvre envers le pauvre est grande et sainte, dit Clémence les yeux mouillés de douces larmes.

– Il en a été de même de Mlle Rigolette, qui, selon ses moyens de petite ouvrière, reprit la Lorraine, avait, il y a quelques jours, offert ses services à Jeanne.

– Quel singulier rapprochement ! se dit Clémence de plus en plus émue, car chacun de ces deux noms, la Goualeuse et Rigolette, lui rappelait une noble action de Rodolphe. Et vous, mon enfant, que puis-je pour vous ? dit-elle à la Lorraine. Je voudrais que les noms que vous venez de prononcer avec tant de reconnaissance vous portassent bonheur.

– Merci, madame, dit la Lorraine avec un sourire de résignation amère ; j'avais un enfant… il est mort… Je suis poitrinaire condamnée, je n'ai plus besoin de rien.

– Quelle idée sinistre ! À votre âge… si jeune, il y a toujours de la ressource !

– Oh ! non, madame, je sais mon sort… je ne me plains pas ! J'ai vu encore cette nuit mourir une poitrinaire dans la salle… on meurt bien doucement, allez ! Je vous remercie toujours de vos bontés.

– Vous vous exagérez votre état…

– Je ne me trompe pas, madame, je le sens bien ; mais, puisque vous êtes si bonne… une grande dame comme vous est toute-puissante…

– Parlez… dites… que voulez-vous ?

– J'avais demandé un service à Jeanne ; mais puisque, grâce à Dieu et à vous, elle s'en va…

– Eh bien ! ce service, ne puis-je vous le rendre ?

– Certainement, madame… un mot de vous aux sœurs ou au médecin arrangerait tout.

– Ce mot, je le dirai, soyez-en sûre… De quoi s'agit-il ?

– Depuis que j'ai vu l'actrice qui est morte si tourmentée de la crainte d'être coupée en morceaux après sa mort, j'ai la même peur… Jeanne m'avait promis de réclamer mon corps et de me faire enterrer.

– Ah ! c'est horrible dit Clémence en frissonnant d'épouvante ; il faut venir ici pour savoir qu'il est encore pour les pauvres des misères et des terreurs même au delà de la tombe !…

– Pardon, madame, dit timidement la Lorraine ; pour une grande dame riche et heureuse comme vous méritez de l'être, cette demande est bien triste… je n'aurais pas dû la faire !

– Je vous en remercie, au contraire, mon enfant ; elle m'apprend une misère que j'ignorais, et cette science ne sera pas stérile… Soyez tranquille, quoique ce moment fatal soit bien éloigné d'ici, quand il arrivera, vous serez sûre de reposer en terre sainte !

– Oh ! merci, madame ! s'écria la Lorraine : si j'osais vous demander la permission de baiser votre main…

Clémence présenta sa main aux lèvres desséchées de la Lorraine.

– Oh ! merci, madame ! J'aurai quelqu'un à aimer et à bénir jusqu'à la fin… avec la Goualeuse… et je ne serai plus attristée pour après ma mort !

Ce détachement de la vie et ces craintes d'outre-tombe avaient péniblement affecté Mme d'Harville ; se penchant à l'oreille de la sœur qui venait l'avertir que Mlle de Fermont avait complètement repris connaissance, elle lui dit :

– Est-ce que réellement l'état de cette jeune femme est désespéré ?

Et, d'un signe, elle lui indiqua le lit de la Lorraine.

– Hélas ! oui, madame ; la Lorraine est condamnée… elle n'a peut-être pas huit jours à vivre !

Une demi-heure après, Mme d'Harville, accompagnée de M. de Saint-Remy, emmenait chez elle la jeune orpheline, à qui elle avait caché la mort de sa mère.

Le jour même un homme de confiance de Mme d'Harville, après avoir été visiter, rue de la Barillerie, la misérable demeure de Jeanne Duport, et avoir recueilli sur cette digne femme les meilleurs renseignements, loua aussitôt, sur le quai de l'École, deux grandes chambres et un cabinet bien aéré, meubla en deux heures ce modeste mais salubre logis, et, grâce aux ressources instantanées du Temple, le soir même, Jeanne Duport fut transportée dans cette demeure, où elle trouva ses enfants et une excellente garde-malade.

Le même homme de confiance fut chargé de réclamer et de faire enterrer le corps de la Lorraine lorsqu'elle succomberait à sa maladie.

Après avoir conduit et installé chez elle Mlle de Fermont, Mme d'Harville partit aussitôt pour Asnières, accompagnée de M. de Saint-Remy, afin d'aller chercher Fleur-de-Marie et de la conduire chez Rodolphe.

X

Espérance

Les premiers jours du printemps approchaient, le soleil commençait à prendre un peu de force, le ciel était pur, l'air tiède… Fleur-de-Marie, appuyée sur le bras de la Louve, essayait ses forces en se promenant dans le jardin de la petite maison du docteur Griffon.

La chaleur vivifiante du soleil et le mouvement de la promenade coloraient d'une teinte rosée les traits pâles et amaigris de la Goualeuse ; ses vêtements de paysanne ayant été déchirés dans la précipitation des premiers secours qu'on lui avait donnés, elle portait une robe de mérinos d'un bleu foncé, faite en blouse, et seulement serrée autour de sa taille délicate et fine par une cordelière de laine.

– Quel bon soleil ! dit-elle à la Louve en s'arrêtant au pied d'une charmille d'arbres verts exposés au midi et qui s'arrondissaient autour d'un banc de pierre. Voulez-vous que nous nous asseyions un moment ici, la Louve ?

– Est-ce que vous avez besoin de me demander si je veux ? répondit brusquement la femme de Martial en haussant les épaules.

Puis, ôtant de son cou un châle de bourre de soie, elle le ploya en quatre, s'agenouilla, le posa sur le sable un peu humide de l'allée et dit à la Goualeuse :

– Mettez vos pieds là-dessus.

– Mais, la Louve, dit Fleur-de-Marie, qui s'était aperçue trop tard du dessein de sa compagne pour l'empêcher de l'exécuter ; mais, la Louve, vous allez abîmer votre châle.

– Pas tant de raisons !… la terre est fraîche, dit la Louve.

Et, prenant d'autorité les petits pieds de Fleur-de-Marie, elle les posa sur le châle.

– Comme vous me gâtez, la Louve…

– Hum !… vous ne le méritez guère : toujours à vous débattre contre ce que je veux faire pour votre bien… Vous n'êtes pas fatiguée ? Voilà une bonne demi-heure que nous marchons… Midi vient de sonner à Asnières.

– Je suis un peu lasse… mais je sens que cette promenade m'a fait du bien.

– Vous voyez… vous étiez lasse. Vous ne pouviez pas me demander plus tôt de vous asseoir ?

– Ne me grondez pas ; je ne m'apercevais pas de ma lassitude. C'est si bon de marcher quand on a été longtemps alitée… de voir le soleil, les arbres, la campagne, quand on a cru ne les revoir jamais !

– Le fait est que vous avez été dans un état désespéré durant deux jours. Pauvre Goualeuse… oui, on peut vous dire cela maintenant… on désespérait de vous.

– Et puis figurez-vous, la Louve, que me voyant sous l'eau… malgré moi je me suis rappelé qu'une méchante femme qui m'avait tourmentée quand j'étais petite me menaçait toujours de me jeter aux poissons. Plus tard elle avait encore voulu me noyer(14). Alors je me suis dit : « Je n'ai pas de bonheur… c'est une fatalité, je n'y échapperai pas… »

– Pauvre Goualeuse… ç'a été votre dernière idée quand vous vous êtes crue perdue ?

– Oh ! non… dit Fleur-de-Marie avec exaltation. Quand je me suis sentie mourir… ma dernière pensée a été pour celui que je regarde comme mon Dieu ; de même qu'en me sentant renaître, ma première pensée s'est élevée vers lui…

– C'est plaisir de vous faire du bien, à vous… vous n'oubliez pas.

– Oh ! non !… c'est si bon de s'endormir avec sa reconnaissance et de s'éveiller avec elle !

– Aussi on se mettrait dans le feu pour vous.

– Bonne Louve… Tenez, je vous assure qu'une des causes qui me rendent heureuse de vivre… c'est l'espoir de vous porter bonheur, d'accomplir ma promesse… vous savez, nos châteaux en Espagne de Saint-Lazare ?

– Quant à cela, il y a du temps de reste. Vous voilà sur pied, j'ai fait mes frais… comme dit mon homme.

– Pourvu que M. le comte de Saint-Remy me dise tantôt que le médecin me permet d'écrire à Mme Georges ! Elle doit être si inquiète ! et peut-être M. Rodolphe aussi ! ajouta Fleur-de-Marie en baissant les yeux et en rougissant de nouveau à la pensée de son Dieu. Peut-être ils me croient morte !

– Comme le croient aussi ceux qui vous ont fait noyer, pauvre petite. Oh ! les brigands !

– Vous supposez donc toujours que ce n'est pas un accident, la Louve ?

– Un accident ! Oui, les Martial appellent ça des accidents… Quand

je dis les Martial… c'est sans compter mon homme… car il n'est pas de la famille, lui… pas plus que n'en seront jamais François et Amandine.

– Mais quel intérêt pouvait-on avoir à ma mort ? Je n'ai jamais fait de mal à personne… personne ne me connaît.

– C'est égal… si les Martial sont assez scélérats pour noyer quelqu'un, ils ne sont pas assez bêtes pour le faire sans y avoir un intérêt. Quelques mots que la veuve a dits à mon homme dans la prison… me le prouvent bien.

– Il a donc été voir sa mère, cette femme terrible ?

– Oui, il n'y a plus d'espoir pour elle, ni pour Calebasse, ni pour Nicolas. On avait découvert bien des choses, mais ce gueux de Nicolas, dans l'espoir d'avoir la vie sauve, a dénoncé sa mère et sa sœur pour un autre assassinat. Ça fait qu'ils y passeront tous. L'avocat n'espère plus rien ; les gens de la justice disent qu'il faut un exemple.

– Ah ! c'est affreux ! presque toute une famille.

– Oui, à moins que Nicolas ne s'évade. Il est dans la même prison qu'un monstre de bandit appelé le Squelette, qui machine un complot pour se sauver, lui et d'autres. C'est Nicolas qui a fait dire cela à Martial par un prisonnier sortant ; car mon homme a été encore assez faible pour aller voir son gueux de frère à la Force. Alors, encouragé par cette visite, ce misérable, que l'enfer confonde ! a eu le front de faire dire à mon homme que d'un moment à l'autre il pourrait s'échapper, et que Martial lui tienne prêts chez le père Micou de l'argent et des habits pour se déguiser.

– Votre Martial a si bon cœur !

– Bon cœur tant que vous voudrez, la Goualeuse ; mais que le diable me brûle si je laisse mon homme aider un assassin qui a voulu le tuer ! Martial ne dénoncera pas le complot d'évasion, c'est déjà beaucoup… D'ailleurs, maintenant que vous voilà en santé, la Goualeuse, nous allons partir, moi, mon homme et les enfants, pour notre tour de France ; nous ne remettrons jamais les pieds à Paris : c'était bien assez pénible à Martial d'être appelé fils du guillotiné. Qu'est-ce que cela serait donc lorsque mère, frère et sœur y auraient passé ?

– Vous attendrez au moins que j'aie parlé de vous à M. Rodolphe, si je le revois. Vous êtes revenue au bien, j'ai dit que je vous en ferais récompenser, je veux tenir ma parole. Sans cela comment m'acquitterais-je envers vous ? Vous m'avez sauvé la vie… et pendant ma maladie vous m'avez comblée de soins.

– Justement ! maintenant j'aurais l'air intéressée, si je vous laissais demander quelque chose pour moi à vos protecteurs. Vous êtes

sauvée… je vous répète que j'ai fait mes frais.

– Bonne Louve… rassurez-vous… ce n'est pas vous qui serez intéressée, c'est moi qui serai reconnaissante.

– Écoutez donc ! dit tout d'un coup la Louve en se levant, on dirait le bruit d'une voiture. Oui… oui, elle approche ; tenez, la voilà ; l'avez-vous vu passer devant la grille ? Il y a une femme dedans.

– Oh ! mon Dieu ! s'écria Fleur-de-Marie avec émotion, il m'a semblé reconnaître…

– Qui donc ?

– Une jeune et jolie dame que j'ai vue à Saint-Lazare, et qui a été bien bonne pour moi.

– Elle sait donc que vous êtes ici ?

– Je l'ignore ; mais elle connaît la personne dont je vous parlais toujours, et qui, si elle le veut, et elle le voudra, je l'espère, pourra réaliser nos châteaux en Espagne de la prison.

– Une place de garde-chasse pour mon homme, avec une cabane pour nous au milieu des bois, dit la Louve en soupirant. Tout ça c'est des féeries… c'est trop beau, cela ne peut pas arriver.

Un bruit de pas précipités se fit entendre, derrière la charmille ; François et Amandine qui, grâce aux bontés du comte de Saint-Remy, n'avaient pas quitté la Louve, arrivèrent essoufflés en criant :

– La Louve, voici une belle dame avec M. de Saint-Remy ; ils demandent à voir tout de suite Fleur-de-Marie.

– Je ne m'étais pas trompée ! dit la Goualeuse.

Presque au même instant parut M. de Saint-Remy, accompagné de Mme d'Harville. À peine celle-ci eut-elle aperçu Fleur-de-Marie qu'elle s'écria en courant à elle et en la serrant tendrement entre ses bras :

– Pauvre chère enfant… vous voilà… Ah !… sauvée !… sauvée miraculeusement d'une horrible mort… Avec quel bonheur je vous retrouve… moi qui, ainsi que vos amis, vous avais crue perdue… vous avais tant regrettée !

– Je suis aussi bien heureuse de vous revoir, madame ; car je n'ai jamais oublié vos bontés pour moi, dit Fleur-de-Marie en répondant aux tendresses de Mme d'Harville avec une grâce et une modestie charmantes.

– Ah ! vous ne savez pas quelle sera la surprise, la folle joie de vos amis qui à cette heure vous pleurent si amèrement…

Fleur-de-Marie, prenant par la main la Louve, qui s'était retirée à l'écart, dit à Mme d'Harville en la lui présentant :

– Puisque mon salut est si cher à mes bienfaiteurs, permettez-moi de vous demander leurs bontés pour ma compagne, qui m'a sauvée au risque de sa vie…

– Soyez tranquille, mon enfant… vos amis prouveront à la brave Louve qu'ils savent que c'est à elle qu'ils doivent le bonheur de vous revoir.

La Louve, rouge, confuse, n'osant ni répondre ni lever les yeux sur Mme d'Harville, tant la présence d'une femme de cette dignité lui imposait, n'avait pu cacher son étonnement en entendant Clémence prononcer son nom…

– Mais il n'y a pas un moment à perdre, reprit la marquise. Je meurs d'impatience de vous emmener, Fleur-de-Marie ; j'ai apporté dans la voiture un châle, un manteau bien chaud ; venez, venez, mon enfant… Puis, s'adressant au comte : Serez-vous assez bon pour donner mon adresse à cette courageuse femme, afin qu'elle puisse demain faire ses adieux à Fleur-de-Marie ? De la sorte vous serez bien forcée de venir nous voir, ajouta Mme d'Harville en s'adressant à la Louve.

– Oh ! madame, j'irai bien sûr, répondit celle-ci, puisque ce sera pour dire adieu à la Goualeuse, j'aurais trop de chagrin de ne pouvoir pas l'embrasser encore une fois.

Quelques minutes après, Mme d'Harville et la Goualeuse étaient sur la route de Paris.

Rodolphe, après avoir assisté à la mort de Jacques Ferrand si terriblement puni de ses crimes, était rentré chez lui dans un accablement inexprimable.

Ensuite d'une longue et pénible nuit d'insomnie, il avait mandé près de lui sir Walter Murph, pour confier à ce vieux et fidèle ami l'écrasante découverte de la veille au sujet de Fleur-de-Marie.

Le digne squire fut atterré ; mieux que personne il pouvait comprendre et partager l'immensité de la douleur du prince.

Celui-ci, pâle, abattu, les yeux rougis par des larmes récentes, venait de faire à Murph cette poignante révélation.

– Du courage ! dit le squire en essuyant ses yeux ; car, malgré son flegme, il avait aussi pleuré. Oui, du courage… monseigneur ! beaucoup de courage !… Pas de vaines consolations… ce chagrin doit être incurable…

– Tu as raison… Ce que je ressentais hier n'est rien auprès de ce que je ressens aujourd'hui…

– Hier, monseigneur… vous éprouviez l'étourdissement de ce coup ; mais sa réaction vous sera de jour en jour plus douloureuse… Ainsi donc, du courage !… L'avenir est triste… bien triste.

– Et puis hier… le mépris et l'horreur que m'inspiraient cette femme… mais que Dieu en ait pitié !… elle est à cette heure devant lui… hier enfin, la surprise, la haine, l'effroi, tant de passions violentes refoulaient en moi ces élans de tendresse désespérée… qu'à présent je ne contiens plus… À peine si je pouvais pleurer… Au moins maintenant… auprès de toi… je le peux… Tiens, tu vois… je suis sans forces… je suis lâche, pardonne-moi. Des larmes… encore… toujours… Ô mon enfant !… mon pauvre enfant !…

– Pleurez, pleurez, monseigneur… hélas ! la perte est irréparable.

– Et tant d'atroces misères à lui faire oublier ! s'écria Rodolphe avec un accent déchirant… après ce qu'elle a souffert !… Songe au sort qui l'attendait !

– Peut-être cette transition eût-elle été trop brusque pour cette infortunée, déjà si cruellement éprouvée ?

– Oh ! non… non !… va… si tu savais avec quels ménagements… avec quelle réserve je lui aurais appris sa naissance !… Comme je l'aurais doucement préparée à cette révélation… C'était si simple… si facile… Oh ! s'il ne s'était agi que de cela, vois-tu, ajouta le prince avec un sourire navrant, j'aurais été bien tranquille et pas embarrassé. Me mettant à genoux devant cette enfant idolâtrée, je lui aurais dit : « Toi qui as été jusqu'ici si torturée… sois enfin heureuse… et pour toujours heureuse… Tu es ma fille… » Mais non, dit Rodolphe en se reprenant, non… cela aurait été trop brusque, trop imprévu… Oui, je me serais donc bien contenu et je lui aurais dit d'un air calme : « Mon enfant, il faut que je vous apprenne une chose qui va bien vous étonner… Mon Dieu ! oui… figurez-vous qu'on a retrouvé les traces de vos parents… votre père existe… et votre père… c'est moi. » Ici le prince s'interrompit de nouveau. – Non, non ! c'est encore trop brusque, trop prompt… mais ce n'est pas ma faute, cette révélation me vient tout de suite aux lèvres… c'est qu'il faut tant d'empire sur moi… tu comprends, mon ami, tu comprends… Être là, devant sa fille, et se contraindre ! Puis, se laissant emporter à un nouvel accès de désespoir, Rodolphe s'écria : – Mais à quoi bon, à quoi bon ces vaines paroles ? Je n'aurai plus jamais rien à lui dire. Oh ! ce qui est affreux, affreux à penser, vois-tu ? c'est de penser que j'ai eu ma fille près de moi… pendant tout un jour… oui, pendant ce jour à jamais maudit et sacré où je l'ai conduite à la ferme, ce jour où les trésors de son âme angélique se sont révélés à moi dans toute leur pureté ! J'assistais au réveil de cette nature adorable… et rien dans mon cœur ne me disait : « C'est ta fille… » Rien… rien… Ô aveugle, barbare, stupide, que

j'étais !… Je ne devinais pas… Oh ! j'étais indigne d'être père !

– Mais, monseigneur…

– Mais enfin… s'écria le prince, a-t-il dépendu de moi, oui ou non, de ne la jamais quitter ! Pourquoi ne l'ai-je pas adoptée, moi qui pleurais tant ma fille ? Pourquoi, au lieu d'envoyer cette malheureuse enfant chez Mme Georges, ne l'ai-je pas gardée près de moi… ? Aujourd'hui je n'aurais qu'à lui tendre les bras… Pourquoi n'ai-je pas fait cela ? pourquoi ? Ah ! parce qu'on ne fait jamais le bien qu'à demi, parce qu'on n'apprécie les merveilles que lorsqu'elles ont lui et disparu pour toujours… parce qu'au lieu d'élever tout de suite à sa véritable hauteur cette admirable jeune fille qui, malgré la misère, l'abandon, était, par l'esprit et par le cœur, plus grande, plus noble peut-être qu'elle ne le fût jamais devenue par les avantages de la naissance et de l'éducation… j'ai cru faire beaucoup pour elle en la plaçant dans une ferme… auprès de bonnes gens… comme j'aurais fait pour la première mendiante intéressante qui se serait trouvée sur ma route… C'est ma faute… c'est ma faute… Si j'avais fait cela, elle ne serait pas morte… Oh ! si… Je suis bien puni… je l'ai mérité… Mauvais fils… mauvais père !…

Murph savait que de pareilles douleurs sont inconsolables ; il se tut.

Après un assez long silence, Rodolphe reprit d'une voix altérée :

– Je ne resterai pas ici, Paris m'est odieux… demain je pars…

– Vous avez raison, monseigneur…

– Nous ferons un détour, je m'arrêterai à la ferme de Bouqueval… J'irai m'enfermer quelques heures dans la chambre où ma fille a passé les seuls jours heureux de sa triste vie… Là on recueillera avec religion tout ce qui reste d'elle… les livres où elle commençait à lire… les cahiers où elle a écrit… les vêtements qu'elle a portés… tout… jusqu'aux meubles… jusqu'aux tentures de cette chambre, dont je prendrai moi-même un dessin exact… Et à Gerolstein… dans le parc réservé où j'ai fait élever un monument à la mémoire de mon père outragé… je ferai construire une petite maison où se trouvera cette chambre… là j'irai pleurer ma fille… De ces deux funèbres monuments, l'un me rappellera mon crime envers mon père, l'autre le châtiment qui m'a frappé dans mon enfant… Après un nouveau silence, Rodolphe ajouta : Ainsi donc, que tout soit prêt… demain matin…

Murph, voulant essayer de distraire un moment le prince de ses sinistres pensées, lui dit :

– Tout sera prêt, monseigneur ; seulement vous oubliez que demain devait avoir lieu à Bouqueval le mariage du fils de Mme Georges et de

Rigolette… Non-seulement vous avez assuré l'avenir de Germain et doté magnifiquement sa fiancée… mais vous leur avez promis d'assister à leur mariage comme témoin… Alors seulement ils devaient savoir le nom de leur bienfaiteur.

– Il est vrai, j'ai promis cela… Ils sont à la ferme… et je ne puis y aller demain… sans assister à cette fête… et je l'avoue, je n'aurai pas ce courage…

– La vue du bonheur de ces jeunes gens calmerait peut-être un peu votre chagrin.

– Non, non, la douleur est solitaire et égoïste… Demain tu iras m'excuser et me représenter auprès d'eux, tu prieras Mme Georges de rassembler tout ce qui a appartenu à ma fille… On fera faire le dessin de sa chambre et on me l'enverra en Allemagne.

– Partirez-vous donc aussi, monseigneur, sans voir Mme la marquise d'Harville ?

Au souvenir de Clémence, Rodolphe tressaillit… ce sincère amour vivait toujours en lui, ardent et profond… mais dans ce moment il était pour ainsi dire noyé sous le flot d'amertume dont son cœur était inondé…

Par une contradiction bizarre, le prince sentait que la tendre affection de Mme d'Harville aurait pu seule l'aider à supporter le malheur qui le frappait, et il se reprochait cette pensée comme indigne de la rigidité de sa douleur paternelle.

– Je partirai sans voir Mme d'Harville, répondit Rodolphe. Il y a peu de jours, je lui écrivais la peine que me causait la mort de Fleur-de-Marie. Quand elle saura que Fleur-de-Marie était ma fille, elle comprendra qu'il est de ces douleurs ou plutôt de ces punitions fatales qu'il faut avoir le courage de subir seul… oui, seul, pour qu'elles soient expiatoires… et elle est terrible, l'expiation que la fatalité m'impose, terrible ! car elle commence… pour moi… à l'heure où le déclin de la vie commence aussi.

On frappa légèrement et discrètement à la porte du cabinet de Rodolphe, qui fit un mouvement d'impatience chagrine.

Murph se leva et alla ouvrir.

À travers la porte entrebâillée, un aide de camp du prince dit au squire quelques mots à voix basse. Celui-ci répondit par un signe de tête, et, se tournant vers Rodolphe :

– Monseigneur me permet-il de m'absenter un moment ? Quelqu'un veut me parler à l'instant même pour le service de Votre Altesse Royale.

– Va… répondit le prince.

À peine Murph fut-il parti que Rodolphe, cachant sa figure dans ses mains, poussa un long gémissement.

– Oh ! s'écria-t-il, ce que je ressens m'épouvante… Mon âme déborde de fiel et de haine ; la présence de mon meilleur ami me pèse… le souvenir d'un noble et pur amour m'importune et me trouble et puis… cela est lâche et indigne, mais hier j'ai appris avec une joie barbare la mort de Sarah… de cette mère dénaturée qui a causé la perte de ma fille ; je me plais à retracer l'horrible agonie du monstre qui a fait tuer mon enfant. Ô rage ! je suis arrivé trop tard ! s'écria-t-il en bondissant sur son fauteuil. Pourtant, hier, je ne souffrais pas cela, et hier comme aujourd'hui je savais ma fille morte… Oh ! oui, mais je ne me disais pas ces mots, qui désormais empoisonneront ma vie : « J'ai vu ma fille, je lui ai parlé, j'ai admiré tout ce qu'il y avait d'adorable en elle. » Oh ! que de temps j'ai perdu à cette ferme ! Quand je songe que je n'y suis allé que trois fois… oui, pas plus. Et je pouvais y aller tous les jours… voir ma fille tous les jours… Que dis-je ! la garder à jamais près de moi. Oh ! tel sera mon supplice… de me répéter cela toujours… toujours !

Et le malheureux trouvait une volupté cruelle à revenir à cette pensée désolante et sans issue ; car le propre des grandes douleurs est de s'aviver incessamment par de terribles redites.

Tout à coup la porte du cabinet s'ouvrit, et Murph entra très-pâle, si pâle que le prince se leva à demi et s'écria :

– Murph, qu'as-tu ?

– Rien, monseigneur…

– Tu es bien pâle, pourtant.

– C'est… l'étonnement.

– Quel étonnement ?

– Mme d'Harville !

– Mme d'Harville, grand Dieu ! un nouveau malheur !…

– Non, non, monseigneur, rassurez-vous, elle est… là… dans le salon de service.

– Elle… ici… elle chez moi, c'est impossible !

– Aussi, monseigneur… vous dis-je… la surprise.

– Une telle démarche de sa part… Mais qu'y a-t-il donc, au nom du ciel ?

– Je ne sais… mais je ne puis me rendre compte de ce que j'éprouve…

– Tu me caches quelque chose ?

– Sur l'honneur, monseigneur… sur l'honneur… non… je ne sais pas ce que Mme la marquise m'a dit.

– Mais que t'a-t-elle dit ?

– « Sir Walter – et sa voix était émue, mais son regard rayonnait de joie – ma présence ici doit vous étonner beaucoup. Mais il est certaines circonstances si impérieuses qu'elles laissent peu le temps de songer aux convenances. Priez Son Altesse de m'accorder à l'instant quelques moments d'entretien en votre présence, car je sais que le prince n'a pas au monde de meilleur ami que vous. J'aurais pu lui demander de me faire la grâce de venir chez moi ; mais c'eût été un retard d'une heure peut-être, et le prince me saura gré de n'avoir pas retardé d'une minute cette entrevue… », a-t-elle ajouté avec une expression qui m'a fait tressaillir.

– Mais, dit Rodolphe d'une voix altérée, et devenant plus pâle encore que Murph, je ne devine pas la cause de ton trouble… de… ton émotion… de… ta pâleur… il y a autre chose… Cette entrevue…

– Sur l'honneur, je ne… sais rien de plus. Ces seuls mots de la marquise m'ont bouleversé. Pourquoi ? je l'ignore… Mais vous-même, vous êtes bien pâle, monseigneur.

– Moi ? dit Rodolphe en s'appuyant sur son fauteuil, car il sentait ses genoux se dérober sous lui.

– Je vous dis, monseigneur, que vous êtes aussi bouleversé que moi. Qu'avez-vous ?

– Dussé-je mourir sous le coup… prie Mme d'Harville d'entrer, s'écria le prince.

Par une sympathie étrange, la visite si inattendue, si extraordinaire de Mme d'Harville, avait éveillé chez Murph et chez Rodolphe une même vague et folle espérance ; mais cet espoir leur semblait si insensé que ni l'un ni l'autre n'avaient voulu se l'avouer. Mme d'Harville, suivie de Murph, entra dans le cabinet du prince.

XI

Le père et la fille

Ignorant, nous l'avons dit, que Fleur-de-Marie fût la fille du prince, Mme d'Harville, toute à la joie de lui ramener sa protégée, avait cru pouvoir la lui présenter presque sans ménagements ; seulement, elle l'avait laissée dans sa voiture, ignorant si Rodolphe voulait se faire connaître à cette jeune fille et la recevoir chez lui. Mais s'apercevant de la profonde altération des traits de Rodolphe, qui trahissaient un morne désespoir ; remarquant dans ses yeux les traces récentes de quelques larmes, Clémence pensa qu'il avait été frappé par un malheur bien plus cruel pour lui que la mort de la Goualeuse ; ainsi, oubliant l'objet de sa visite, elle s'écria : – Grand Dieu ! monseigneur… qu'avez-vous ?

– Vous l'ignorez, madame ?… Ah ! tout espoir est perdu… Votre empressement… l'entretien que vous m'avez si instamment demandé… j'avais cru…

– Oh ! je vous en prie, ne parlons pas du sujet qui m'amenait ici… monseigneur… Au nom de mon père, dont vous avez sauvé la vie… j'ai presque droit de vous demander la cause de la désolation où vous êtes plongé… Votre abattement, votre pâleur m'épouvantent… Oh ! parlez, monseigneur… soyez généreux… parlez, ayez pitié de mes angoisses…

– À quoi bon, madame ? ma blessure est incurable.

– Ces mots redoublent mon effroi, monseigneur ; expliquez-vous… Sir Walter… mon Dieu, qu'y a-t-il ?

– Eh bien ! dit Rodolphe d'une voix entrecoupée, en faisant un violent effort sur lui-même, depuis que je vous ai instruite de la mort de Fleur-de-Marie, j'ai appris qu'elle était ma fille.

– Fleur-de-Marie !… votre fille ? s'écria Clémence avec un accent impossible à rendre.

– Oui. Et tout à l'heure, quand vous m'avez fait dire que vous vouliez me voir à l'instant pour m'apprendre une nouvelle qui me comblerait de joie, ayez pitié de ma faiblesse, mais un père, fou de douleur d'avoir perdu son enfant, est capable des plus folles espérances : un moment j'avais cru que… mais non, non, je le vois, je m'étais trompé. Pardonnez-moi, je ne suis qu'un misérable insensé.

Rodolphe, épuisé par le contrecoup d'un fugitif espoir et d'une

déception écrasante, retomba sur son siège en cachant sa figure dans ses mains.

Mme d'Harville restait stupéfaite, immobile, muette, respirant à peine, tour à tour en proie à une joie enivrante, à la crainte de l'effet foudroyant de la révélation qu'elle devait faire au prince, exaltée enfin par une religieuse reconnaissance envers la Providence, qui la chargeait, elle… elle… d'annoncer à Rodolphe que sa fille vivait, et qu'elle la lui ramenait…

Clémence, agitée par ces émotions si violentes, si diverses, ne pouvait trouver une parole.

Murph, après avoir un moment partagé la folle espérance du prince, semblait aussi accablé que lui.

Tout à coup la marquise, cédant à un mouvement subit, involontaire, oubliant la présence de Murph et de Rodolphe, s'agenouilla, joignit les mains et s'écria avec l'expression d'une piété fervente et d'une gratitude ineffable :

– Merci !… Dieu… soyez béni !… je reconnais votre volonté toute-puissante… merci encore, car vous m'avez choisie… pour lui apprendre que sa fille est sauvée !…

Quoique dits à voix basse, ces mots, prononcés avec un accent de sincérité et de sainte exaltation, arrivèrent aux oreilles de Murph et du prince.

Celui-ci redressa vivement la tête au moment où Clémence se relevait.

Il est impossible de dire le regard, le geste, l'expression de la physionomie de Rodolphe en contemplant Mme d'Harville, dont les traits adorables, empreints d'une joie céleste, rayonnaient en ce moment d'une beauté surhumaine.

Appuyée d'une main sur le marbre d'une console, et comprimant sous son autre main les battements précipités de son sein, elle répondit par un signe de tête affirmatif à un regard de Rodolphe qu'il faut encore renoncer à rendre.

– Et où est-elle ? dit le prince en tremblant comme la feuille.

– En bas, dans ma voiture.

Sans Murph, qui, prompt comme l'éclair, se jeta au-devant de Rodolphe, celui-ci sortait éperdu.

– Monseigneur, vous la tueriez ! s'écria le squire en retenant le prince.

– D'hier seulement elle est convalescente. Au nom de sa vie, pas d'imprudence, monseigneur, ajouta Clémence.

– Vous avez raison, dit Rodolphe en se contenant à peine, vous avez raison, je serai calme, je ne la verrai pas encore, j'attendrai que ma première émotion soit apaisée. Ah ! c'est trop, trop en un jour ! ajouta-t-il d'une voix altérée. Puis, s'adressant à Mme d'Harville et lui tendant la main, il s'écria, dans une effusion de reconnaissance indicible : Je suis pardonné… vous êtes l'ange de la rédemption.

– Monseigneur, vous m'avez rendu mon père, Dieu veut que je vous ramène votre enfant, répondit Clémence. Mais, à mon tour je vous demande pardon de ma faiblesse. Cette révélation si subite, si inattendue, m'a bouleversée. J'avoue que je n'aurai pas le courage d'aller chercher Fleur-de-Marie, mon émotion l'effrayerait.

– Et comment l'a-t-on sauvée ? qui l'a sauvée ? s'écria Rodolphe. Voyez mon ingratitude, je ne vous avais pas encore fait cette question.

– Au moment où elle se noyait, elle a été retirée de l'eau par une femme courageuse.

– Vous la connaissez ?

– Demain elle viendra chez moi.

– La dette est immense, dit le prince, mais je saurai l'acquitter.

– Comme j'ai été bien inspirée, mon Dieu, en n'amenant pas Fleur-de-Marie avec moi ! dit la marquise, cette scène lui eût été funeste.

– Il est vrai, madame, dit Murph, c'est un hasard providentiel qu'elle ne soit pas ici.

– J'ignorais si monseigneur désirait être connu d'elle, et je n'ai pas voulu la lui présenter sans le consulter.

– Maintenant, dit le prince, qui avait passé pour ainsi dire quelques minutes à combattre, à vaincre son agitation, et dont les traits semblaient presque calmes, maintenant je suis maître de moi, je vous l'assure. Murph, va chercher ma fille.

Ces mots, *ma fille,* furent prononcés par le prince avec un accent que nous ne saurions non plus exprimer.

– Monseigneur, êtes-vous bien sûr de vous ? dit Clémence. Pas d'imprudence.

– Oh ! soyez tranquille, je sais le danger qu'il y aurait pour elle. Je ne l'y exposerai pas. Mon bon Murph, je t'en supplie, va, va !

– Rassurez-vous, madame, reprit le squire, qui avait attentivement observé le prince, elle peut venir, monseigneur se contiendra.

– Alors, va, va donc vite, mon vieil ami.

– Oui, monseigneur, je vous demande seulement une minute, on n'est pas de fer, dit le brave gentilhomme en essuyant la trace de ses

larmes ; il ne faut pas qu'elle voie que j'ai pleuré.

– Excellent homme ! reprit Rodolphe en serrant la main de Murph dans les siennes.

– Allons, allons, monseigneur, m'y voilà… je ne voulais pas traverser le salon de service éploré comme une Madeleine.

Et le squire fit un pas pour sortir ; puis, se ravisant :

– Mais, monseigneur, que lui dirai-je ?

– Oui, que dira-t-il ? demanda le prince à Clémence.

– Que M. Rodolphe désire la voir, rien de plus, ce me semble ?

– Sans doute : que M. Rodolphe désire la voir… rien de plus… Allons, va, va.

– C'est certainement ce qu'il y a de mieux à lui dire, reprit le squire, qui se sentait au moins aussi impressionné que Mme d'Harville. Je lui dirai simplement que M. Rodolphe désire la voir. Cela ne lui fera rien préjuger, rien prévoir ; c'est ce qu'il y a de plus raisonnable, en effet.

Et Murph ne bougeait pas.

– Sir Walter, lui dit Clémence en souriant, vous avez peur.

– C'est vrai, madame la marquise ; malgré mes six pieds et mon épaisse enveloppe, je suis encore sous le coup d'une émotion profonde.

– Mon ami, prends garde, lui dit Rodolphe ; attends plutôt un moment encore, si tu n'es pas sûr de toi.

– Allons, allons, cette fois, monseigneur, j'ai pris le dessus, dit le squire, après avoir passé sur ses yeux ses deux poings d'Hercule ; il est évident qu'à mon âge cette faiblesse est parfaitement ridicule. Ne craignez rien, monseigneur.

Et Murph sortit d'un pas ferme, le visage impassible.

Un moment de silence suivit son départ.

Alors Clémence songea en rougissant qu'elle était chez Rodolphe, seule avec lui. Le prince s'approcha d'elle et lui dit presque timidement :

– Si je choisis ce jour, ce moment, pour vous faire un aveu sincère, c'est que la solennité de ce jour, de ce moment, ajoutera encore à la gravité de cet aveu. Depuis que je vous ai vue, je vous aime. Tant que j'ai dû cacher cet amour, je l'ai caché : maintenant vous êtes libre, vous m'avez rendu ma fille, voulez-vous être sa mère ?

– Moi, monseigneur ! s'écria Mme d'Harville. Que dites-vous ?

– Je vous en supplie, ne me refusez pas ; faites que ce jour décide du bonheur de toute ma vie, reprit tendrement Rodolphe.

Clémence aussi aimait le prince depuis longtemps avec passion ; elle croyait rêver : l'aveu de Rodolphe, cet aveu à la fois si simple, si grave et si touchant, fait dans une telle circonstance, la transportait d'un bonheur inespéré ; elle répondit en hésitant :

– Monseigneur, c'est à moi de vous rappeler la distance de nos conditions, l'intérêt de votre souveraineté.

– Laissez-moi songer avant tout à l'intérêt de mon cœur, à celui de ma fille chérie ; rendez-nous bien heureux, oh ! bien heureux, elle et moi ; faites que moi, qui tout à l'heure étais sans famille, je puisse maintenant dire ma femme, ma fille ; faites enfin que cette pauvre enfant qui, elle aussi tout à l'heure était sans famille, puisse dire… mon père, ma mère, ma sœur, car vous avez une fille qui deviendra la mienne.

– Ah ! monseigneur, à de si nobles paroles on ne peut répondre que par des larmes de reconnaissance, s'écria Clémence. Puis, se contraignant, elle ajouta : Monseigneur, on vient, c'est votre fille.

– Eh bien ! notre fille, murmura Clémence au moment où Murph, ouvrant la porte, introduisit Fleur-de-Marie dans le salon du prince.

La jeune fille, descendue de la voiture de la marquise devant le péristyle de cet immense hôtel, avait traversé une première antichambre remplie de valets de pied en grande livrée, une salle d'attente où se tenaient des valets de chambre, puis le salon des huissiers, et enfin le salon de service, occupé par un chambellan et les aides de camp du prince en grand uniforme. Qu'on juge de l'étonnement de la pauvre Goualeuse, qui ne connaissait pas d'autres splendeurs que celles de la ferme de Bouqueval, en traversant ces appartements princiers, étincelants d'or, de glaces et de peintures.

Dès qu'elle parut, Mme d'Harville courut à elle, la prit par la main, et, l'entourant d'un de ses bras comme pour la soutenir, la conduisit à Rodolphe, qui, debout près de la cheminée, n'avait pu faire un pas.

Murph, après avoir confié Fleur-de-Marie à Mme d'Harville, s'était hâté de disparaître à demi derrière un des immenses rideaux de la fenêtre, ne se trouvant pas suffisamment sûr de lui.

À la vue de son bienfaiteur, de son sauveur, de son Dieu… qui la contemplait dans une muette extase, Fleur-de-Marie, déjà si troublée, se mit à trembler.

– Rassurez-vous… mon enfant, lui dit Mme d'Harville, voilà votre ami… Rodolphe, qui vous attendait impatiemment… il a été bien inquiet de vous.

– Oh !… oui… bien… bien inquiet… balbutia Rodolphe toujours immobile et dont le cœur se fondait en larmes à l'aspect du pâle et

doux visage de sa fille.

Aussi, malgré sa résolution, le prince fut-il un moment obligé de détourner la tête pour cacher son attendrissement.

– Tenez, mon enfant, vous êtes encore bien faible, asseyez-vous là, dit Clémence pour détourner l'attention de Fleur-de-Marie ; et elle la conduisit vers un grand fauteuil de bois doré, dans lequel la Goualeuse s'assit avec précaution.

Son trouble augmentait de plus en plus : elle était oppressée, la voix lui manquait ; elle se désolait de n'avoir encore pu dire un mot de gratitude à Rodolphe.

Enfin, sur un signe de Mme d'Harville, qui, accoudée au dossier du fauteuil, était penchée vers Fleur-de-Marie et tenait une de ses mains dans les siennes, le prince s'approcha doucement de l'autre côté du siège. Plus maître de lui, il dit alors à Fleur-de-Marie, qui tourna vers lui son visage enchanteur :

– Enfin, mon enfant, vous voilà pour jamais réunie à vos amis !… Vous ne les quitterez plus… Il faut surtout maintenant oublier ce que vous avez souffert.

– Oui, mon enfant, le meilleur moyen de nous prouver que vous nous aimez, ajouta Clémence, c'est d'oublier ce triste passé.

– Croyez, monsieur Rodolphe… croyez, madame, que si j'y songeais quelquefois malgré moi, ce serait pour me dire que sans vous… je serais encore bien malheureuse.

– Oui, mais nous ferons en sorte que vous n'ayez plus de ces sombres pensées. Notre tendresse ne vous en laissera pas le temps, ma chère Marie, reprit Rodolphe, car vous savez que je vous ai donné ce nom… à la ferme.

– Oui, monsieur Rodolphe. Et Mme Georges qui m'avait permis de l'appeler… ma mère… se porte-t-elle bien ?

– Très-bien, mon enfant… Mais j'ai d'importantes nouvelles à vous apprendre.

– À moi, monsieur Rodolphe ?

– Depuis que je vous ai vue… on a fait de grandes découvertes sur… sur… votre naissance.

– Sur ma naissance ?

– On a su quels étaient vos parents. On connaît votre père. Rodolphe avait tant de larmes dans la voix en prononçant ces mots que Fleur-de-Marie, très-émue, se retourna vivement vers lui ; heureusement qu'il put détourner la tête.

Un autre incident semi-burlesque vint encore distraire la Goualeuse et l'empêcher de trop remarquer l'émotion de son père : le digne squire, qui ne sortait pas de derrière son rideau et semblait attentivement regarder le jardin de l'hôtel, ne put s'empêcher de se moucher avec un bruit formidable, car il pleurait comme un enfant.

– Oui, ma chère Marie, se hâta de dire Clémence, on connaît votre père… il existe.

– Mon père ! s'écria la Goualeuse avec une expression qui mit le courage de Rodolphe à une nouvelle épreuve.

– Et un jour… reprit Clémence, bientôt peut-être… vous le verrez. Ce qui vous étonnera sans doute, c'est qu'il est d'une très-haute condition… d'une grande naissance.

– Et ma mère, madame, la verrai-je ?

– Votre père répondra à cette question, mon enfant… mais ne serez-vous pas bien heureuse de le voir ?

– Oh ! oui, madame, répondit Fleur-de-Marie en baissant les yeux.

– Combien vous l'aimerez, quand vous le connaîtrez ! dit la marquise.

– De ce jour-là… une nouvelle vie commencera pour vous, n'est-ce pas, Marie ? ajouta le prince.

– Oh ! non, monsieur Rodolphe, répondit naïvement la Goualeuse. Ma nouvelle vie a commencé du jour où vous avez eu pitié de moi… où vous m'avez envoyée à la ferme.

– Mais votre père… vous chérit, dit le prince.

– Je ne le connais pas… et je vous dois tout… monsieur Rodolphe.

– Ainsi… vous… m'aimez… autant… plus peut-être que vous n'aimeriez votre père ?

– Je vous bénis et je vous respecte comme Dieu, monsieur Rodolphe, parce que vous avez fait pour moi ce que Dieu seul aurait pu faire, répondit la Goualeuse avec exaltation, oubliant sa timidité habituelle. Quand madame a eu la bonté de me parler à la prison, je le lui ai dit, ainsi que je le disais à tout le monde… oui, monsieur Rodolphe, aux personnes qui étaient bien malheureuses, je disais : « Espérez, M. Rodolphe soulage les malheureux. » À celles qui hésitaient entre le bien et le mal, je disais : « Courage, soyez bonnes, M. Rodolphe récompense ceux qui sont bons. » À celles qui étaient méchantes, je disais : « Prenez garde, M. Rodolphe punit les méchants. » Enfin, quand j'ai cru mourir, je me suis dit : « Dieu aura pitié de moi, car M. Rodolphe m'a jugée digne de son intérêt. »

Fleur-de-Marie, entraînée par sa reconnaissance envers son

bienfaiteur, avait surmonté sa crainte, un léger incarnat colorait ses joues, et ses beaux yeux bleus, qu'elle levait au ciel comme si elle eût prié, brillaient du plus doux éclat.

Un silence de quelques secondes succéda aux paroles enthousiastes de Fleur-de-Marie ; l'émotion des acteurs de cette scène était profonde.

– Je vois, mon enfant, reprit Rodolphe, pouvant à peine contenir sa joie, que dans votre cœur j'ai à peu près pris la place de votre père.

– Ce n'est pas ma faute, monsieur Rodolphe. C'est peut-être mal à moi… mais je vous l'ai dit, je vous connais et je ne connais pas mon père ; et elle ajouta en baissant la tête avec confusion : Et puis, enfin, vous savez le passé… monsieur Rodolphe… et malgré cela vous m'avez comblée de bontés ; mais mon père ne le sait pas, lui… ce passé. Peut-être regrettera-t-il de m'avoir retrouvée, ajouta la malheureuse enfant en frissonnant, et puisqu'il est, comme le dit madame… d'une grande naissance… sans doute il aura honte… il rougira de moi.

– Rougir de vous ! s'écria Rodolphe en se redressant, le front altier, le regard orgueilleux. Rassurez-vous, pauvre enfant, votre père vous fera une position si brillante, si haute, que les plus grands parmi les grands de ce monde ne vous regarderont désormais qu'avec un profond respect. Rougir de vous ! non… non. Après les reines, auxquelles vous êtes alliée par le sang… vous marcherez de pair avec les plus nobles princesses de l'Europe.

– Monseigneur ! s'écrièrent à la fois Murph et Clémence, effrayés de l'exaltation de Rodolphe et de la pâleur croissante de Fleur-de-Marie, qui regardait son père avec stupeur.

– Rougir de toi ! continua-t-il, oh ! si j'ai jamais été heureux et fier de mon rang souverain… c'est parce que, grâce à ce rang, je puis t'élever autant que tu as été abaissée… entends-tu, mon enfant chérie… ma fille adorée ?… car c'est moi… c'est moi qui suis ton père !

Et le prince, ne pouvant vaincre plus longtemps son émotion, se jeta aux pieds de Fleur-de-Marie, qu'il couvrit de larmes et de caresses.

– Soyez béni, mon Dieu ! s'écria Fleur-de-Marie en joignant les mains. Il m'était permis d'aimer mon bienfaiteur autant que je l'aimais… C'est mon père… je pourrai le chérir sans remords… Soyez… béni… non.

Elle ne put achever… la secousse était trop violente ; Fleur-de-Marie s'évanouit entre les bras du prince.

Murph courut à la porte du salon de service, l'ouvrit et dit :

– Le docteur David… à l'instant… pour Son Altesse Royale… quelqu'un se trouve mal.

– Malédiction sur moi !… je l'ai tuée… s'écria Rodolphe, en sanglotant, agenouillé devant sa fille. Marie… mon enfant… écoute-moi… c'est ton père… Pardon… oh ! pardon… de n'avoir pu retenir plus longtemps ce secret… Je l'ai tuée… mon Dieu ! je l'ai tuée !

– Calmez-vous, monseigneur, dit Clémence ; il n'y a sans doute aucun danger… Voyez… ses joues sont colorées… c'est le saisissement… seulement le saisissement.

– Mais à peine convalescente… elle en mourra… Malheur ! oh ! malheur sur moi !

À ce moment, David, le médecin nègre, entra précipitamment, tenant à la main une petite caisse remplie de flacons, et un papier qu'il remit à Murph.

– David… ma fille se meurt… Je t'ai sauvé la vie… tu dois sauver mon enfant ! s'écria Rodolphe.

Quoique stupéfait de ces paroles du prince, qui parlait de sa fille, le docteur courut à Fleur-de-Marie, que Mme d'Harville tenait dans ses bras, prit le pouls de la jeune fille, lui posa la main sur le front, et se retournant vers Rodolphe qui, pâle, épouvanté, attendait son arrêt :

– Il n'y a aucun danger… que Votre Altesse se rassure.

– Tu dis vrai… aucun danger… aucun ?…

– Aucun, monseigneur. Quelques gouttes d'éther, et cette crise aura cessé.

– Oh ! merci… David… mon bon David ! s'écria le prince avec effusion. Puis, s'adressant à Clémence, Rodolphe ajouta : – Elle vit… notre fille vivra…

Murph venait de jeter les yeux sur le billet que lui avait remis David en entrant ; il tressaillit et regarda le prince avec effroi.

– Oui, mon vieil ami !… reprit Rodolphe, dans peu de temps ma fille pourra dire à Mme la marquise d'Harville : « Ma mère… »

– Monseigneur, dit Murph en tremblant, la nouvelle d'hier était fausse…

– Que dis-tu ?

– Une crise violente, suivie d'une syncope, avait fait croire… à la mort de la comtesse Sarah…

– La comtesse !

– Ce matin… on espère la sauver.

– Ô mon Dieu !… mon Dieu ! s'écria le prince atterré, pendant que Clémence le regardait avec stupeur, ne comprenant pas encore.

– Monseigneur, dit David, toujours occupé de Fleur-de-Marie, il n'y a pas la moindre inquiétude à avoir… Mais le grand air serait urgent ; on pourrait rouler le fauteuil sur la terrasse en ouvrant la porte du jardin… l'évanouissement cesserait complètement.

Aussitôt Murph courut ouvrir la porte vitrée qui donnait sur un immense perron formant terrasse ; puis, aidé de David, il y roula doucement le fauteuil où se trouvait la Goualeuse, toujours sans connaissance.

Rodolphe et Clémence restèrent seuls.

XII

Dévouement

– Ah ! madame ! s'écria Rodolphe dès que Murph et David se furent éloignés, vous ne savez pas ce que c'est que la comtesse Sarah ? c'est la mère de Fleur-de-Marie !

– Grand Dieu !

– Et je la croyais morte !

Il y eut un moment de profond silence.

Mme d'Harville pâlit beaucoup, son cœur se brisa.

– Ce que vous ignorez encore, reprit Rodolphe avec amertume, c'est que cette femme, aussi égoïste qu'ambitieuse, n'aimant en moi que le prince, m'avait, dans ma première jeunesse, amené à une union plus tard rompue. Voulant alors se remarier, la comtesse a causé tous les malheurs de son enfant en l'abandonnant à des mains mercenaires.

– Ah ! maintenant, monseigneur, je comprends l'aversion que vous aviez pour elle.

– Vous comprenez aussi pourquoi, deux fois, elle a voulu vous perdre par d'infâmes délations ! Toujours en proie à une implacable ambition, elle croyait me forcer de revenir à elle en m'isolant de toute affection.

– Oh ! quel calcul affreux !

– Et elle n'est pas morte !

– Monseigneur, ce regret n'est pas digne de vous !

– C'est que vous ignorez tous les maux qu'elle a causés ! En ce moment encore… alors que, retrouvant ma fille… j'allais lui donner une mère digne d'elle… Oh ! non… non… cette femme est un démon vengeur attaché à mes pas…

– Allons, monseigneur, du courage, dit Clémence en essuyant ses larmes qui coulaient malgré elle, vous avez un grand, un saint devoir à remplir. Vous l'avez dit vous-même dans un juste et généreux élan d'amour paternel, désormais, le sort de votre fille doit être aussi heureux qu'il a été misérable. Elle doit être aussi élevée qu'elle a été abaissée. Pour cela… il faut légitimer sa naissance… pour cela, il faut épouser la comtesse Mac-Gregor.

– Jamais, jamais. Ce serait récompenser le parjure, l'égoïsme et la féroce ambition de cette mère dénaturée. Je reconnaîtrai ma fille, vous l'adopterez, et, ainsi que je l'espérais, elle trouvera en vous une affection maternelle.

– Non, monseigneur, vous ne ferez pas cela ; non, vous ne laisserez pas dans l'ombre la naissance de votre enfant. La comtesse Sarah est de noble et ancienne maison ; pour vous, sans doute, cette alliance est disproportionnée, mais elle est honorable. Par ce mariage, votre fille ne sera pas légitimée, mais légitime, et ainsi, quel que soit l'avenir qui l'attende, elle pourra se glorifier de son père et avouer hautement sa mère.

– Mais renoncer à vous, mon Dieu ! c'est impossible. Ah ! vous ne songez pas ce qu'aurait été pour moi cette vie partagée entre vous et ma fille, mes deux seuls amours de ce monde.

– Il vous reste votre enfant, monseigneur. Dieu vous l'a miraculeusement rendue. Trouver votre bonheur incomplet serait de l'ingratitude !

– Ah ! vous ne m'aimez pas comme je vous aime.

– Croyez cela, monseigneur, croyez-le, le sacrifice que vous faites à vos devoirs vous semblera moins pénible.

– Mais si vous m'aimez, mais si vos regrets sont aussi amers que les miens, vous serez affreusement malheureuse. Que vous restera-t-il ?

– La charité, monseigneur ! cet admirable sentiment que vous avez éveillé dans mon cœur… ce sentiment qui jusqu'ici m'a fait oublier bien des chagrins, et à qui j'ai dû de bien douces consolations.

– De grâce, écoutez-moi. Soit, j'épouserai cette femme ; mais une fois le sacrifice accompli, est-ce qu'il me sera possible de vivre auprès d'elle ? d'elle, qui ne m'inspire qu'aversion et mépris ? Non, non, nous resterons à jamais séparés l'un de l'autre, jamais elle ne verra ma fille. Ainsi Fleur-de-Marie… perdra en vous la plus tendre des mères.

– Il lui restera le plus tendre des pères. Par le mariage, elle sera la fille légitime d'un prince souverain de l'Europe, et, ainsi que vous l'avez dit, monseigneur, sa position sera aussi éclatante qu'elle était obscure.

– Vous êtes impitoyable… je suis bien malheureux !

– Osez-vous parler ainsi… vous si grand, si juste… vous qui comprenez si noblement le devoir, le dévouement et l'abnégation ? Tout à l'heure, avant cette révélation providentielle, quand vous pleuriez votre enfant avec des sanglots si déchirants, si l'on vous eût dit : « Faites un vœu, un seul, et il sera réalisé », vous vous seriez écrié : « Ma fille… oh ! ma fille… qu'elle vive ! » Ce prodige

s'accomplit… votre fille vous est rendue… et vous vous dites malheureux. Ah ! monseigneur, que Fleur-de-Marie ne vous entende pas !

– Vous avez raison, dit Rodolphe après un long silence, tant de bonheur… c'eût été le ciel… sur la terre… et je ne mérite pas cela… Je ferai ce que je dois. Je ne regrette pas mon hésitation, je lui ai dû une nouvelle preuve de la beauté de votre âme.

– Cette âme, c'est vous qui l'avez agrandie, élevée. Si ce que je fais est bien, c'est vous que j'en glorifie, ainsi que je vous ai toujours glorifié des bonnes pensées que j'ai eues. Courage, monseigneur, dès que Fleur-de-Marie pourra soutenir ce voyage, emmenez-la. Une fois en Allemagne, dans ce pays si calme et si grave, sa transformation sera complète, et le passé ne sera plus pour elle qu'un songe triste et lointain.

– Mais vous ? mais vous ?

– Moi… je ne puis bien vous dire cela maintenant, parce que je ne pourrai le dire toujours avec joie et orgueil, mon amour pour vous sera mon ange gardien, mon sauveur, ma vertu, mon avenir ; tout ce que je ferai de bien viendra de lui et retournera à lui. Chaque jour je vous écrirai, pardonnez-moi cette exigence, c'est la seule que je me permette. Vous, monseigneur, vous me répondrez quelquefois… pour me donner des nouvelles de celle qu'un moment au moins j'ai appelée ma fille, dit Clémence sans pouvoir retenir ses pleurs, et qui le sera toujours dans ma pensée ; enfin, lorsque les années nous auront donné le droit d'avouer hautement l'inaltérable affection qui nous lie… eh bien ! je vous le jure sur votre fille, si vous le désirez, j'irai vivre en Allemagne, dans la même ville que vous, pour ne plus nous quitter, et terminer ainsi une vie qui aurait pu être plus digne.

– Monseigneur ! s'écria Murph en entrant précipitamment, celle que Dieu vous a rendue a repris ses sens, elle renaît. Son premier mot a été : « Mon père !… » Elle demande à vous voir.

Peu d'instants après, Mme d'Harville avait quitté l'hôtel du prince, et celui-ci se rendait en hâte chez la comtesse Mac-Gregor, accompagné de Murph, du baron de Graün et d'un aide de camp.

XIII

Le mariage

Depuis que Rodolphe lui avait appris le meurtre de Fleur-de-Marie, la comtesse Sarah Mac-Gregor écrasée par cette révélation qui ruinait toutes ses espérances, torturée par un remords tardif, avait été en proie à de violentes crises nerveuses, à un effrayant délire ; sa blessure, à demi cicatrisée, s'était rouverte, et une longue syncope avait momentanément fait croire à sa mort. Pourtant, grâce à la force de sa constitution, elle ne succomba pas à cette rude atteinte ; une nouvelle lueur de vie vint la ranimer encore.

Assise dans un fauteuil, afin de se soustraire aux oppressions qui la suffoquaient, Sarah était depuis quelques moments plongée dans des réflexions accablantes, regrettant presque la mort à laquelle elle venait d'échapper.

Tout à coup Thomas Seyton entra dans la chambre de la comtesse ; il contenait difficilement une émotion profonde ; d'un signe il éloigna les deux femmes de Sarah ; celle-ci parut à peine s'apercevoir de la présence de son frère.

– Comment vous trouvez-vous ? lui dit-il.

– Dans le même état… j'éprouve une grande faiblesse… et de temps à autre des suffocations douloureuses… Pourquoi Dieu ne m'a-t-il pas retirée de ce monde… dans ma dernière crise ?

– Sarah, reprit Thomas Seyton après un moment de silence, vous êtes entre la vie et la mort… une émotion violente pourrait vous tuer… comme elle pourrait vous sauver.

– Je n'ai plus d'émotions à éprouver, mon frère.

– Peut-être…

– La mort de Rodolphe me trouverait indifférente… le spectre de ma fille noyée… noyée par ma faute… est là… toujours là… devant moi… Ce n'est pas une émotion… c'est un remords incessant. Je suis réellement mère… depuis que je n'ai plus d'enfant.

– J'aimerais mieux retrouver en vous cette froide ambition qui vous faisait regarder votre fille comme un moyen de réaliser le rêve de votre vie.

– Les effrayants reproches du prince ont tué cette ambition, le

sentiment maternel s'est éveillé en moi… au tableau des atroces misères de ma fille.

– Et…, dit Seyton en hésitant et en pesant pour ainsi dire chaque parole, si par hasard, supposons une chose impossible, un miracle, vous appreniez que votre fille vit encore, comment supporteriez-vous une telle découverte ?

– Je mourrais de honte et de désespoir à sa vue.

– Ne croyez pas cela, vous seriez trop enivrée du triomphe de votre ambition ! Car enfin, si votre fille avait vécu, le prince vous épousait, il vous l'avait dit.

– En admettant cette supposition insensée, il me semble que je n'aurais pas le droit de vivre. Après avoir reçu la main du prince, mon devoir serait de le délivrer… d'une épouse indigne… ma fille, d'une mère dénaturée…

L'embarras de Thomas Seyton augmentait à chaque instant. Chargé par Rodolphe, qui était dans une pièce voisine, d'apprendre à Sarah que Fleur-de-Marie vivait, il ne savait que résoudre. La vie de la comtesse était si chancelante qu'elle pouvait s'éteindre d'un moment à l'autre ; il n'y avait donc aucun retard à apporter au mariage *in extremis* qui devait légitimer la naissance de Fleur-de-Marie. Pour cette triste cérémonie, le prince s'était fait accompagner d'un ministre, de Murph et du baron de Graün comme témoins ; le duc de Lucenay et lord Douglas, prévenus à la hâte par Seyton, devaient servir de témoins à la comtesse, et venaient d'arriver à l'instant même.

Les moments pressaient ; mais les remords empreints de la tendresse maternelle, qui remplaçaient alors chez Sarah une impitoyable ambition, rendaient la tâche de Seyton plus difficile encore. Tout son espoir était que sa sœur le trompait ou se trompait elle-même, et que l'orgueil de cette femme se réveillerait dès qu'elle toucherait à cette couronne si longtemps rêvée.

– Ma sœur…, dit Thomas Seyton d'une voix grave et solennelle, je suis dans une terrible perplexité… Un mot de moi va peut-être vous rendre à la vie… va peut-être vous tuer…

– Je vous l'ai dit… je n'ai plus d'émotions à redouter…

– Une seule… pourtant…

– Laquelle ?

– S'il s'agissait… de votre fille ?…

– Ma fille est morte…

– Si elle ne l'était pas ?

– Nous avons épuisé cette supposition tout à l'heure… Assez, mon

frère… mes remords me suffisent.

– Mais si ce n'était pas une supposition ?… Mais si par un hasard incroyable… inespéré… votre fille avait été arrachée à la mort… mais si… elle vivait ?

– Vous me faites mal… ne me parlez pas ainsi.

– Eh bien ! donc, que Dieu me pardonne et vous juge !… elle vit encore…

– Ma fille ?

– Elle vit, vous dis-je… Le prince est là… avec un ministre… J'ai fait prévenir deux de vos amis pour vous servir de témoins… Le vœu de votre vie est enfin réalisé… La prédiction s'accomplit… Vous êtes souveraine.

Thomas Seyton avait prononcé ces mots en attachant sur sa sœur un regard rempli d'angoisse, épiant sur son visage chaque signe d'émotion.

À son grand étonnement, les traits de Sarah restèrent presque impassibles : elle porta seulement ses deux mains à son cœur en se renversant dans son fauteuil, étouffa un léger cri qui parut lui être arraché par une douleur subite et profonde… puis sa figure redevint calme.

– Qu'avez-vous, ma sœur ?

– Rien… la surprise… une joie inespérée… Enfin mes vœux sont comblés !…

« Je ne m'étais pas trompé ! pensa Thomas Seyton, l'ambition domine… elle est sauvée… » Puis s'adressant à Sarah : – Eh bien ! ma sœur, que vous disais-je ?

– Vous aviez raison…, reprit-elle avec un sourire amer et devinant la pensée de son frère, l'ambition a encore étouffé en moi la maternité…

– Vous vivrez ! et vous aimerez votre fille…

– Je n'en doute pas… je vivrai… voyez comme je suis calme…

– Et ce calme est réel ?

– Abattue, brisée comme je le suis… aurais-je la force de feindre ?

– Vous comprenez maintenant mon hésitation de tout à l'heure ?

– Non, je m'en étonne ; car vous connaissiez mon ambition… Où est le prince ?

– Il est ici.

– Je voudrais le voir… avant la cérémonie… Puis elle ajouta avec

une indifférence affectée : Ma fille est là… sans doute ?

– Non… vous la verrez plus tard.

– En effet… j'ai le temps… Faites, je vous prie, venir le prince…

– Ma sœur… je ne sais… mais votre air est étrange… sinistre.

– Voulez-vous que je rie ? Croyez-vous que l'ambition assouvie ait une expression douce et tendre ?… Faites venir le prince !

Malgré lui Seyton était inquiet du calme de Sarah. Un moment il crut voir dans ses yeux des larmes contenues ; après une nouvelle hésitation, il ouvrit une porte, qu'il laissa ouverte, et sortit.

– Maintenant, dit Sarah, pourvu que je voie… que j'embrasse ma fille, je serai satisfaite… Ce sera bien difficile à obtenir… Rodolphe, pour me punir, me refusera… Mais j'y parviendrai… oh ! j'y parviendrai… Le voici.

Rodolphe entra et ferma la porte.

– Votre frère vous a tout dit ? demanda froidement le prince à Sarah.

– Tout…

– Votre… ambition… est satisfaite ?

– Elle est… satisfaite…

– Le ministre… et les témoins… sont là…

– Je le sais…

– Ils peuvent entrer… je pense ?…

– Un mot… monseigneur…

– Parlez… madame…

– Je voudrais… voir ma fille…

– C'est impossible…

– Je vous dis, monseigneur, que je veux voir ma fille !

– Elle est à peine convalescente… elle a éprouvé déjà ce matin une violente secousse… cette entrevue lui serait funeste…

– Mais au moins… elle embrassera sa mère…

– À quoi bon ? Vous voici princesse souveraine…

– Je ne le suis pas encore… et je ne le serai qu'après avoir embrassé ma fille…

Rodolphe regarda la comtesse avec un profond étonnement.

– Comment ! s'écria-t-il, vous soumettez la satisfaction de votre orgueil…

– À la satisfaction… de ma tendresse maternelle… Cela vous surprend… monseigneur ?…

– Hélas !… oui.

– Verrai-je ma fille ?

– Mais…

– Prenez garde, monseigneur, les moments sont peut-être comptés… Ainsi que l'a dit mon frère… cette crise peut me sauver comme elle peut me tuer… Dans ce moment… je rassemble toutes mes forces… toute mon énergie… et il m'en faut beaucoup… pour lutter contre le saisissement d'une telle découverte… Je veux voir ma fille… ou sinon… je refuse votre main… et si je meurs… sa naissance ne sera pas légitimée…

– Fleur-de-Marie… n'est pas ici… il faudrait l'envoyer chercher… chez moi.

– Envoyez-la chercher à l'instant… et je consens à tout. Comme les moments sont peut-être comptés, je vous l'ai dit… le mariage se fera… pendant le temps que Fleur-de-Marie mettra à se rendre ici.

– Quoique ce sentiment m'étonne de votre part… il est trop louable pour que je n'y aie pas égard… Vous verrez Fleur-de-Marie… Je vais lui écrire…

– Là… sur ce bureau… où j'ai été frappée…

Pendant que Rodolphe écrivait quelques mots à la hâte, la comtesse essuya la sueur glacée qui coulait de son front, ses traits jusqu'alors calmes trahirent une souffrance violente et cachée ; on eût dit que Sarah, en cessant de se contraindre, se reposait d'une dissimulation douloureuse.

Sa lettre écrite, Rodolphe se leva et dit à la comtesse :

– Je vais envoyer cette lettre à ma fille par un de mes aides de camp. Elle sera ici dans une demi-heure… puis-je rentrer avec le ministre et les témoins ?…

– Vous le pouvez… ou plutôt… je vous en prie, sonnez… ne me laissez pas seule… Chargez sir Walter de cette commission… Il ramènera les témoins et le ministre.

Rodolphe sonna, une des femmes de Sarah parut…

– Priez mon frère d'envoyer ici sir Walter Murph, dit la comtesse.

La femme de chambre sortit.

– Cette union est triste, Rodolphe… dit amèrement la comtesse. Triste pour moi… Pour vous, elle sera heureuse !

Le prince fit un mouvement.

– Elle sera heureuse pour vous, Rodolphe, car je n'y survivrai pas !

À ce moment, Murph entra.

– Mon ami, lui dit Rodolphe, envoie à l'instant cette lettre à ma fille par le colonel ; il la ramènera dans ma voiture… Prie le ministre et les témoins d'entrer dans la salle voisine.

– Mon Dieu ! s'écria Sarah d'un ton suppliant lorsque le squire eut disparu, faites qu'il me reste assez de forces pour la voir ! que je ne meure pas avant son arrivée !

– Ah ! que n'avez-vous toujours été aussi bonne mère !

– Grâce à vous, du moins, je connais le repentir, le dévouement, l'abnégation… Oui, tout à l'heure, quand mon frère m'a appris que notre fille vivait… laissez-moi dire notre fille, je ne le dirai pas longtemps, j'ai senti au cœur un coup affreux ; j'ai senti que j'étais frappée à mort. J'ai caché cela, mais j'étais heureuse… La naissance de notre enfant serait légitimée, et je mourrais ensuite…

– Ne parlez pas ainsi !

– Oh ! cette fois, je ne vous trompe pas… vous verrez !

– Et aucun vestige de cette ambition implacable qui vous a perdue ! Pourquoi la fatalité a-t-elle voulu que votre repentir fût si tardif ?

– Il est tardif, mais profond, mais sincère, je vous le jure. À ce moment solennel, si je remercie Dieu de me retirer de ce monde, c'est que ma vie vous eût été un horrible fardeau…

– Sarah ! de grâce…

– Rodolphe… une dernière prière… votre main…

Le prince, détournant la vue, tendit sa main à la comtesse, qui la prit vivement entre les siennes.

– Ah ! les vôtres sont glacées ! s'écria Rodolphe avec effroi.

– Oui… je me sens mourir ! Peut-être, par une dernière punition… Dieu ne voudra-t-il pas que j'embrasse ma fille !

– Oh ! si… si ! il sera touché de vos remords.

– Et vous, mon ami, en êtes-vous touché ?… me pardonnez-vous ?… Oh ! de grâce, dites-le ! Tout à l'heure, quand notre fille sera là, si elle arrive à temps, vous ne pourrez pas me pardonner devant elle… ce serait lui apprendre combien j'ai été coupable… et cela, vous ne le voudrez pas… Une fois que je serai morte, qu'est-ce que cela vous fait qu'elle m'aime ?

– Rassurez-vous… elle ne saura rien !

– Rodolphe… pardon !… oh ! pardon !… Serez-vous sans pitié ?…

Ne suis-je pas assez malheureuse ?…

– Eh bien ! que Dieu vous pardonne le mal que vous avez fait à votre enfant comme je vous pardonne celui que vous m'avez fait, malheureuse femme !

– Vous me pardonnez… du fond du cœur ?…

– Du fond du cœur… dit le prince d'une voix émue.

La comtesse pressa vivement la main de Rodolphe contre ses lèvres défaillantes avec un élan de joie et de reconnaissance, puis elle dit :

– Faites entrer le ministre, mon ami, et dites-lui qu'ensuite il ne s'éloigne pas… Je me sens bien faible !

Cette scène était déchirante ; Rodolphe ouvrit les deux battants de la porte du fond ; le ministre entra, suivi de Murph et du baron de Graün, témoins de Rodolphe, et du duc de Lucenay et de lord Douglas, témoins de la comtesse ; Thomas Seyton venait ensuite.

Tous les acteurs de cette scène douloureuse étaient graves, tristes et recueillis : M. de Lucenay lui-même avait oublié sa pétulance habituelle.

Le contrat de mariage entre très-haut et très-puissant prince S. A. R. Gustave-Rodolphe V, grand-duc régnant de Gerolstein, et Sarah Seyton de Halsbury, comtesse Mac-Gregor (contrat qui légitimait la naissance de Fleur-de-Marie) avait été préparé par les soins du baron de Graün ; il fut lu par lui et signé par les époux et leurs témoins.

Malgré le repentir de la comtesse, lorsque le ministre dit d'une voix solennelle à Rodolphe : « Votre Altesse Royale consent-elle à prendre pour épouse Mme Sarah Seyton de Halsbury, comtesse Mac-Gregor ? » et que le prince eut répondu « Oui » d'une voix haute et ferme, le regard mourant de Sarah étincela ; une rapide et fugitive expression d'orgueilleux triomphe passa sur ses traits livides ; c'était le dernier éclat de l'ambition qui mourait avec elle.

Durant cette triste et imposante cérémonie, aucune parole ne fut échangée entre les assistants. Lorsqu'elle fut accomplie, les témoins de Sarah, M. le duc de Lucenay et lord Douglas, vinrent en silence saluer profondément le prince, puis sortirent.

Sur un signe de Rodolphe, Murph et M. de Graün les suivirent.

– Mon frère, dit tout bas Sarah, priez le ministre de vous accompagner dans la pièce voisine, et d'avoir la bonté d'y attendre un moment.

– Comment vous trouvez-vous, ma sœur ? Vous êtes bien pâle…

– Je suis sûre de vivre, maintenant, ne suis-je pas grande-duchesse de Gerolstein ? ajouta-t-elle avec un sourire amer.

Restée seule avec Rodolphe, Sarah murmura d'une voix épuisée, pendant que ses traits se décomposaient d'une manière effrayante :

– Mes forces sont à bout… je me sens mourir… je ne la verrai pas !

– Si… si… rassurez-vous, Sarah… vous la verrez.

– Je ne l'espère plus… cette contrainte… Oh ! il fallait une force surhumaine… Ma vue se trouble déjà !

– Sarah ! dit le prince en s'approchant vivement de la comtesse et prenant ses mains dans les siennes, elle va venir… maintenant, elle ne peut tarder…

– Dieu ne voudra pas m'accorder… cette dernière consolation.

– Sarah ! écoutez, écoutez… Il me semble entendre une voiture… Oui, c'est elle… voilà votre fille !

– Rodolphe, vous ne lui direz pas… que j'étais une mauvaise mère ! articula lentement la comtesse qui déjà n'entendait plus.

Le bruit d'une voiture retentit sur les pavés sonores de la cour.

La comtesse ne s'en aperçut pas. Ses paroles devinrent de plus en plus incohérentes ; Rodolphe était penché vers elle avec anxiété ; il vit ses yeux se voiler.

– Pardon ! ma fille… voir ma fille ! Pardon !… au moins… après ma mort, les honneurs de mon rang ! murmura-t-elle enfin.

Ce furent les derniers mots intelligibles de Sarah. L'idée fixe, dominante de toute sa vie revenait encore malgré son repentir sincère.

Tout à coup Murph entra.

– Monseigneur… la princesse Marie…

– Non ! s'écria vivement Rodolphe, qu'elle n'entre pas ! Dis à Seyton d'amener le ministre. Puis, montrant Sarah qui s'éteignait dans une lente agonie, Rodolphe ajouta :

– Dieu lui refuse la consolation suprême d'embrasser son enfant.

Une demi-heure après, la comtesse Sarah Mac-Gregor avait cessé de vivre.

XIV

Bicêtre

Quinze jours s'étaient passés depuis que Rodolphe, en épousant Sarah *in extremis,* avait légitimé la naissance de Fleur-de-Marie.

C'était le jour de la mi-carême. Cette date établie, nous conduirons le lecteur à Bicêtre. Cet immense établissement, destiné, ainsi que chacun sait, au traitement des aliénés, sert aussi de lieu de refuge à sept ou huit cents vieillards pauvres, qui sont admis à cette espèce de maison d'invalides civils(15) lorsqu'ils sont âgés de soixante-dix ans ou atteints d'infirmités très-graves.

En arrivant à Bicêtre, on entre d'abord dans une vaste cour plantée de grands arbres, coupée de pelouses vertes ornées en été de plates-bandes de fleurs. Rien de plus riant, de plus calme, de plus salubre que ce promenoir spécialement destiné aux vieillards indigents dont nous avons parlé ; il entoure les bâtiments où se trouvent, au premier étage, de spacieux dortoirs bien aérés, garnis de bons lits, et au rez-de-chaussée des réfectoires d'une admirable propreté, où les pensionnaires de Bicêtre prennent en commun une nourriture saine, abondante, agréable et préparée avec un soin extrême, grâce à la paternelle sollicitude des administrateurs de ce bel établissement.

Un tel asile serait le rêve de l'artisan veuf ou célibataire qui, après une longue vie de privations, de travail et de probité, trouverait là le repos, le bien-être qu'il n'a jamais connus.

Malheureusement le favoritisme qui de nos jours s'étend à tout, envahit tout, s'est emparé des bourses de Bicêtre, et ce sont en grande partie d'anciens domestiques qui jouissent de ces retraites, grâce à l'influence de leurs derniers maîtres.

Ceci nous semble un abus révoltant.

Rien de plus méritoire que les longs et honnêtes services domestiques, rien de plus digne de récompense que ces serviteurs qui, éprouvés par des années de dévouement, finissaient autrefois par faire presque partie de la famille ; mais, si louables que soient de pareils antécédents, c'est le maître qui en a profité, et non l'État, qui doit les rémunérer.

Ne serait-il donc pas juste, moral, humain, que les places de Bicêtre et celles d'autres établissements semblables appartinssent de droit à

des artisans choisis parmi ceux qui justifieraient de la meilleure conduite et de la plus grande infortune ?

Pour eux, si limité que fût leur nombre, ces retraites seraient au moins une lointaine espérance qui allégerait un peu leurs misères de chaque jour. Salutaire espoir qui les encouragerait au bien, en leur montrant dans un avenir éloigné sans doute, mais enfin certain, un peu de calme, de bonheur pour récompense. Et, comme ils ne pourraient prétendre à ces retraites que par une conduite irréprochable, leur moralisation deviendrait pour ainsi dire forcée.

Est-ce donc trop de demander que le petit nombre de travailleurs qui atteignent un âge très-avancé à travers des privations de toutes sortes aient au moins la chance d'obtenir un jour à Bicêtre du pain, du repos, un abri pour leur vieillesse épuisée ?

Il est vrai qu'une telle mesure exclurait à l'avenir de cet établissement les gens de lettres, les savants, les artistes d'un grand âge, qui n'ont pas d'autre refuge.

Oui, de nos jours, des hommes dont les talents, dont la science, dont l'intelligence ont été estimés de leur temps, obtiennent à grand-peine une place parmi ces vieux serviteurs que le crédit de leur maître envoie à Bicêtre.

Au nom de ceux-là qui ont concouru au renom, aux plaisirs de la France, de ceux-là dont la réputation a été consacrée par la voix populaire, est-ce trop demander que de vouloir pour leur extrême vieillesse une retraite modeste mais digne ?

Sans doute c'est trop ; et pourtant citons un exemple entre mille : on a dépensé huit ou dix millions pour le monument de la Madeleine, qui n'est ni un temple ni une église : avec cette somme énorme que de bien à faire ! Fonder, je suppose, une maison d'asile où deux cent cinquante ou trois cents personnes jadis remarquables comme savants, poëtes, musiciens, administrateurs, médecins, avocats, etc., etc. (car presque toutes ces professions ont successivement leurs représentants parmi les pensionnaires de Bicêtre), auraient trouvé une retraite honorable.

Sans doute c'était là une question d'humanité, de pudeur, de dignité nationale pour un pays qui prétend marcher à la tête des arts, de l'intelligence et de la civilisation ; mais l'on n'y a pas songé…

Car Hégésippe Moreau et tant d'autres rares génies sont morts à l'hospice ou dans l'indigence…

Car de nobles intelligences, qui ont autrefois rayonné d'un pur et vif éclat, portent aujourd'hui à Bicêtre la houppelande des bons pauvres.

Car il n'y a pas ici, comme à Londres, un établissement

charitable(16) où un étranger sans ressource trouve au moins pour une nuit un toit, un lit et un morceau de pain…

Car les ouvriers qui vont en Grève chercher du travail et attendre les embauchements n'ont pas même pour se garantir des intempéries des saisons un hangar pareil à celui qui, dans les marchés, abrite le bétail en vente(17). Pourtant la Grève est la Bourse des travailleurs sans ouvrage, et dans cette Bourse-là il ne se fait que d'honnêtes transactions, car elles n'ont pour fin que d'obtenir un rude labeur et un salaire insuffisant dont l'artisan paye un pain bien amer…

Car…

Mais l'on ne cesserait pas si l'on voulait compter tout ce que l'on a sacrifié d'utiles fondations à cette grotesque imitation de temple grec, enfin destiné au culte catholique.

Mais revenons à Bicêtre et disons, pour complètement énumérer les différentes destinations de cet établissement, qu'à l'époque de ce récit les condamnés à mort y étaient conduits après leur jugement. C'est donc dans un des cabanons de cette maison que la veuve Martial et sa fille Calebasse attendaient le moment de leur exécution, fixée au lendemain ; la mère et la fille n'avaient voulu se pourvoir ni en grâce ni en cassation. Nicolas, le Squelette et plusieurs autres scélérats étaient parvenus à s'évader de la Force la veille de leur transfèrement à Bicêtre.

Nous l'avons dit, rien de plus riant que l'abord de cet édifice lorsqu'en venant de Paris on y entrait par la cour des Pauvres.

Grâce à un printemps hâtif, les ormes et les tilleuls se couvraient déjà de pousses verdoyantes ; les grandes pelouses de gazon étaient d'une fraîcheur extrême, et çà et là les plates-bandes s'émaillaient de perce-neige, de primevères, d'oreilles d'ours aux couleurs vives et variées ; le soleil dorait le sable brillant des allées. Les vieillards pensionnaires, vêtus de houppelandes grises, se promenaient çà et là, ou devisaient, assis sur des bancs : leur physionomie sereine annonçait généralement le calme, la quiétude, ou une sorte d'insouciance tranquille.

Onze heures venaient de sonner à l'horloge lorsque deux fiacres s'arrêtèrent devant la grille extérieure ; de la première voiture descendirent Mme Georges, Germain et Rigolette ; de la seconde, Louise Morel et sa mère.

Germain et Rigolette étaient, on le sait, mariés depuis quinze jours. Nous laissons le lecteur s'imaginer la pétulante gaieté, le bonheur turbulent qui rayonnaient sur le frais visage de la grisette, dont les

lèvres fleuries ne s'ouvraient que pour rire, sourire, ou embrasser Mme Georges, qu'elle appelait sa mère.

Les traits de Germain exprimaient une félicité plus calme, plus réfléchie, plus grave… il s'y mêlait un sentiment de reconnaissance profonde, presque du respect pour cette bonne et vaillante jeune fille qui lui avait apporté en prison des consolations si secourables, si charmantes… ce dont Rigolette n'avait pas l'air de se souvenir le moins du monde ; aussi, dès que son petit Germain mettait l'entretien sur ce sujet, elle parlait aussitôt d'autre chose, prétextant que ces souvenirs l'attristaient. Quoiqu'elle fût devenue Mme Germain et que Rodolphe l'eût dotée de quarante mille francs, Rigolette n'avait pas voulu, et son mari avait été de cet avis, changer sa coiffure de grisette contre un chapeau. Certes, jamais l'humilité ne servit mieux une innocente coquetterie ; car rien n'était plus gracieux, plus élégant que son petit bonnet à barbes plates, un peu à la paysanne, orné de chaque côté de deux gros nœuds orange, qui faisaient encore valoir le noir éclatant de ses jolis cheveux, qu'elle portait longs et bouclés, depuis qu'elle avait le temps de mettre des papillottes ; un col richement brodé entourait le cou charmant de la jeune mariée ; une écharpe de cachemire français de la même nuance que les rubans du bonnet cachait à demi sa taille souple et fine, et, quoiqu'elle n'eût pas de corset, selon son habitude (bien qu'elle eût aussi le temps de se lacer), sa robe montante de taffetas mauve ne faisait pas le plus léger pli sur son corsage svelte, arrondi, comme celui de la Galatée de marbre.

Mme Georges contemplait son fils et Rigolette avec un bonheur profond, toujours nouveau.

Louise Morel, après une instruction minutieuse et l'autopsie de son enfant, avait été mise en liberté par la chambre d'accusation. Les beaux traits de la fille du lapidaire, creusés par le chagrin, annonçaient une sorte de résignation douce et triste. Grâce à la générosité de Rodolphe et aux soins qu'il lui avait fait donner, la mère de Louise Morel, qui l'accompagnait, avait retrouvé la santé.

Le concierge de la porte extérieure ayant demandé à Mme Georges ce qu'elle désirait, celle-ci lui répondit que l'un des médecins des salles d'aliénés lui avait donné rendez-vous à onze heures et demie, ainsi qu'aux personnes qui l'accompagnaient. Mme Georges eut le choix d'attendre le docteur soit dans un bureau qu'on lui indiqua, soit dans la grande cour plantée dont nous avons parlé. Elle prit ce dernier parti, s'appuya sur le bras de son fils, et, continuant de causer avec la femme du lapidaire, elle parcourut les allées du jardin. Louise et Rigolette les suivaient à peu de distance.

– Que je suis donc contente de vous revoir, chère Louise ! dit la grisette. Tout à l'heure, quand nous avons été vous chercher rue du

Temple, à notre arrivée de Bouqueval, je voulais monter chez vous ; mais mon mari n'a pas voulu, disant que c'était trop haut : j'ai attendu dans le fiacre. Votre voiture a suivi la nôtre ; ça fait que je vous retrouve pour la première fois depuis que…

– Depuis que vous êtes venue me consoler en prison… Ah ! mademoiselle Rigolette, s'écria Louise avec attendrissement, quel bon cœur ! quel…

– D'abord, ma bonne Louise, dit la grisette en interrompant gaiement la fille du lapidaire afin d'échapper à ses remerciements, je ne suis plus Mlle Rigolette, mais Mme Germain : je ne sais pas si vous le savez… et je tiens à mes titres.

– Oui… je vous savais… mariée… Mais laissez-moi vous remercier encore de…

– Ce que vous ignorez certainement, ma bonne Louise, reprit Mme Germain en interrompant de nouveau la fille de Morel, afin de changer le cours de ses idées, ce que vous ignorez, c'est que je me suis mariée grâce à la générosité de celui qui a été notre providence à tous, à vous, à votre famille, à moi, à Germain, à sa mère !

– M. Rodolphe ! Oh ! nous le bénissons chaque jour !… Lorsque je suis sortie de prison, l'avocat qui était venu de sa part me voir, me conseiller et m'encourager, m'a dit que grâce à M. Rodolphe, qui avait déjà tant fait pour nous, M. Ferrand… et la malheureuse ne put prononcer ce nom sans frissonner… M. Ferrand, pour réparer ses cruautés, avait assuré une rente à moi et une à mon pauvre père, qui est toujours ici, lui… mais qui, grâce à Dieu, va de mieux en mieux…

– Et qui reviendra aujourd'hui avec vous à Paris… si l'espérance de ce digne médecin se réalise.

– Plût au ciel !…

– Cela doit plaire au ciel… Votre père est si bon, si honnête ! Et je suis sûre, moi, que nous l'emmènerons. Le médecin pense maintenant qu'il faut frapper un grand coup, et que la présence imprévue des personnes que votre père avait l'habitude de voir presque chaque jour avant de perdre la raison… pourra terminer sa guérison… Moi, dans mon petit jugement… cela me paraît certain…

– Je n'ose encore y croire, mademoiselle.

– Madame Germain… madame Germain… si ça vous est égal, ma bonne Louise… Mais, pour en revenir à ce que je vous disais, vous ne savez pas ce que c'est que M. Rodolphe ?

– C'est la providence des malheureux.

– D'abord… et puis encore ? Vous l'ignorez… Eh bien ! je vais vous

le dire…

Puis, s'adressant à son mari, qui marchait devant elle, donnait le bras à Mme Georges et causait avec la femme du lapidaire, Rigolette s'écria :

– Ne va donc pas si vite, mon ami… Tu fatigues notre bonne mère… et puis j'aime à t'avoir plus près de moi.

Germain se retourna, ralentit un peu sa marche et sourit à Rigolette, qui lui envoya furtivement un baiser.

– Comme il est gentil, mon petit Germain ! N'est-ce pas, Louise ? Avec ça l'air si distingué !… une si jolie taille ! Avais-je raison de le trouver mieux que mes autres voisins, M. Giraudeau, le commis voyageur, et M. Cabrion ? Ah ! mon Dieu ! à propos de Cabrion… M. Pipelet et sa femme, où sont-ils donc ? Le médecin avait dit qu'ils devaient venir aussi, parce que votre père avait souvent prononcé leur nom…

– Ils ne tarderont pas. Quand j'ai quitté la maison, ils étaient partis depuis longtemps.

– Oh ! alors ils ne manqueront pas au rendez-vous ; pour l'exactitude, M. Pipelet est une vraie pendule… Mais revenons à mon mariage et à M. Rodolphe. Figurez-vous, Louise, que c'est d'abord lui qui m'a envoyée porter à Germain l'ordre qui le rendait libre. Vous pensez notre joie en sortant de cette maudite prison ! Nous arrivons chez moi, et là, aidée de Germain, je fais une dînette… mais une dînette de vrais gourmands. Il est vrai que ça ne nous a pas servi à grand-chose ; car, quand elle a été prête, nous n'avons mangé ni l'un ni l'autre, nous étions trop contents. À onze heures, Germain s'en va ; nous nous donnons rendez-vous pour le lendemain matin. À cinq heures, j'étais debout et à l'ouvrage, car j'étais au moins de deux jours de travail en retard. À huit heures, on frappe, j'ouvre : qui est-ce qui entre ? M. Rodolphe… D'abord, je commence à le remercier du fond du cœur pour ce qu'il a fait pour Germain ; il ne me laisse pas finir. « – Ma voisine, me dit-il, Germain va venir, vous lui remettrez cette lettre. Vous et lui prendrez un fiacre ; vous vous rendrez tout de suite à un petit village appelé Bouqueval, près d'Écouen, route de Saint-Denis. Une fois là, vous demanderez Mme Georges… et bien du plaisir. – Monsieur Rodolphe, je vais vous dire ; c'est que ce sera encore une journée de perdue, et, sans reproche, ça fera trois. – Rassurez-vous, ma voisine, vous trouverez de l'ouvrage chez Mme Georges ; c'est une excellente pratique que je vous donne. – Si c'est comme ça, à la bonne heure, monsieur Rodolphe. – Adieu, ma voisine. – Adieu et merci, mon voisin. » Il part, et Germain arrive ; je lui conte la chose, M. Rodolphe ne pouvait pas nous tromper ; nous montons en voiture, gais comme

des fous, nous si tristes la veille… Jugez… nous arrivons… Ah ! ma bonne Louise… tenez, malgré moi, les larmes m'en viennent encore aux yeux… Cette Mme Georges que voilà devant nous, c'était la mère de Germain.

– Sa mère ! ! !

– Mon Dieu, oui… sa mère, à qui on l'avait enlevé tout enfant, et qu'il n'espérait plus revoir. Vous pensez leur bonheur à tous deux. Quand Mme Georges a eu bien pleuré, bien embrassé son fils, ç'a été mon tour. M. Rodolphe lui avait sans doute écrit de bonnes choses de moi, car elle m'a dit, en me serrant dans ses bras, qu'elle savait ma conduite pour son fils. « Et si vous le voulez, ma mère, dit Germain, Rigolette sera votre fille aussi. – Si je le veux ! mes enfants, de tout mon cœur ; je le sais, jamais tu ne trouveras une meilleure ni une plus gentille femme. » Nous voilà donc installés dans une belle ferme avec Germain, sa mère et mes oiseaux, que j'avais fait venir, pauvres petites bêtes ! pour qu'ils soient aussi de la partie. Quoique je n'aime pas la campagne, les jours passaient si vite que c'était comme un rêve ; je ne travaillais que pour mon plaisir : j'aidais Mme Georges, je me promenais avec Germain, je chantais, je sautais, c'était à en devenir folle… Enfin notre mariage est arrêté pour il y a eu hier quinze jours… La surveille, qui est-ce qui arrive dans une belle voiture ? un grand gros monsieur chauve, l'air excellent, qui m'apporte, de la part de M. Rodolphe, une corbeille de mariage. Figurez-vous, Louise, un grand coffre de bois de rose, avec ces mots écrits dessus en lettres d'or sur une plaque de porcelaine bleue : « Travail et sagesse, amour et bonheur. » J'ouvre le coffre, qu'est-ce que je trouve ? des petits bonnets de dentelle comme celui que je porte, des robes en pièces, des bijoux, des gants, cette écharpe, un beau châle ; enfin, c'était comme un conte de fées.

– C'est vrai au moins que c'est comme un conte de fées ; mais voyez comme ça vous a porté bonheur… d'être si bonne, si laborieuse.

– Quant à être bonne et laborieuse… ma chère Louise, je ne l'ai pas fait exprès… ça s'est trouvé ainsi… tant mieux pour moi… Mais ça n'est pas tout : au fond du coffret je découvre un joli portefeuille avec ces mots : « Le voisin à sa voisine. » Je l'ouvre : il y avait deux enveloppes, l'une pour Germain, l'autre pour moi ; dans celle de Germain, je trouve un papier qui le nommait directeur d'une banque pour les pauvres, avec quatre mille francs d'appointements ; lui, dans l'enveloppe qui m'était destinée, trouve un bon de quarante mille francs sur le… sur le Trésor… oui… c'est cela, c'était ma dot… Je veux le refuser ; mais Mme Georges, qui avait causé avec le grand monsieur chauve et avec Germain, me dit : « Mon enfant, vous pouvez, vous devez accepter ; c'est la récompense de votre sagesse, de votre

travail… et de votre dévouement à ceux qui souffrent… Car c'est en prenant sur vos nuits, au risque de vous rendre malade et de perdre ainsi vos seuls moyens d'existence, que vous êtes allée consoler vos amis malheureux. »

– Oh ! ça, c'est bien vrai, s'écria Louise ; il n'y en a pas une autre comme vous au moins… mademoi… madame Germain.

– À la bonne heure !… Moi, je dis au gros monsieur chauve que ce que j'ai fait c'est par plaisir ; il me répond : « C'est égal, M. Rodolphe est immensément riche ; votre dot est de sa part un gage d'estime, d'amitié : votre refus lui causerait un grand chagrin ; il assistera d'ailleurs à votre mariage, et il vous forcera bien d'accepter. »

– Quel bonheur que tant de richesse tombe à une personne aussi charitable que M. Rodolphe !

– Sans doute il est bien riche, mais s'il n'était que cela… Ah ! ma bonne Louise, si vous saviez ce que c'est que M. Rodolphe !… Et moi qui lui ai fait porter mes paquets ! ! ! Mais patience… vous allez voir… La veille du mariage… le soir, très-tard, le grand monsieur chauve arrive en poste ; M. Rodolphe ne pouvait pas venir… il était souffrant, mais le grand monsieur chauve venait le remplacer… C'est seulement alors, ma bonne Louise, que nous avons appris que votre bienfaiteur, que le nôtre, était… devinez quoi ?… un prince !

– Un prince ?

– Qu'est-ce que je dis, un prince… une altesse royale, un grand-duc régnant, un roi en petit… Germain m'a expliqué ça.

– M. Rodolphe !

– Hein ! ma pauvre Louise ! Et moi qui lui avais demandé de m'aider à cirer ma chambre !

– Un prince… presque un roi ! C'est ça qu'il a tant de pouvoir pour faire le bien.

– Vous comprenez ma confusion, ma bonne Louise. Aussi, voyant que c'était presque un roi, je n'ai pas osé refuser la dot. Nous avons été mariés. Il y a huit jours, M. Rodolphe nous a fait dire, à nous deux Germain et à Mme Georges, qu'il serait très-content que nous lui fissions une visite de noce ; nous y allons. Dame, vous comprenez, le cœur me battait fort ; nous arrivons rue Plumet, nous entrons dans un palais : nous traversons des salons remplis de domestiques galonnés, de messieurs en noir avec des chaînes d'argent au cou et l'épée au côté, d'officiers en uniforme ; que sais-je, moi ? et puis des dorures, des dorures partout, qu'on en était ébloui. Enfin, nous trouvons le monsieur chauve dans un salon avec d'autres messieurs tout chamarrés de broderies ; il nous introduit dans une grande pièce, où nous

trouvons M. Rodolphe… c'est-à-dire le prince, vêtu très-simplement et l'air si bon, si franc, si peu fier… enfin l'air si M. Rodolphe d'autrefois, que je me suis sentie tout de suite à mon aise, en me rappelant que je lui avais fait m'attacher mon châle, me tailler des plumes et me donner le bras dans la rue.

– Vous n'avez plus eu peur ? Oh ! moi, comme j'aurais tremblé !

– Eh bien ! moi, non. Après avoir reçu Mme Georges avec une bonté sans pareille et offert sa main à Germain, le prince m'a dit en souriant : « Eh bien ! ma voisine, comment vont papa Crétu et Ramonette ? (C'est le nom de mes oiseaux ; faut-il qu'il soit aimable pour s'en être souvenu !) Je suis sûr, a-t-il ajouté, que maintenant vous et Germain vous luttez de chants joyeux avec vos jolis oiseaux ? – Oui, monseigneur. (Mme Georges nous avait fait la leçon toute la route, à nous deux Germain, nous disant qu'il fallait appeler le prince monseigneur.) Oui, monseigneur, notre bonheur est grand, et il nous semble plus doux et plus grand encore parce que nous vous le devons. – Ce n'est pas à moi que vous le devez, mon enfant, mais à vos excellentes qualités et à celles de Germain. » *Et cætera, et cætera,* je passe le reste de ses compliments. Enfin nous avons quitté ce seigneur le cœur un peu gros, car nous ne le verrons plus. Il nous a dit qu'il retournait en Allemagne sous peu de jours, peut-être qu'il est déjà parti ; mais, parti ou non, son souvenir sera toujours avec nous.

– Puisqu'il a des sujets, ils doivent être bien heureux !

– Jugez ! il nous a fait tant de bien, à nous qui ne lui sommes rien. J'oubliais de vous dire que c'était à cette ferme-là qu'avait habité une de mes anciennes compagnes de prison, une bien bonne et bien honnête petite fille qui, pour son bonheur, avait aussi rencontré M. Rodolphe ; mais Mme Georges m'avait bien recommandé de n'en pas parler au prince, je ne sais pas pourquoi… sans doute parce qu'il n'aime pas qu'on lui parle du bien qu'il fait. Ce qui est sûr, c'est qu'il paraît que cette chère Goualeuse a retrouvé ses parents, qui l'ont emmenée avec eux, bien loin, bien loin : tout ce que je regrette, c'est de ne pas l'avoir embrassée avant son départ.

– Allons, tant mieux, dit amèrement Louise ; elle est heureuse aussi, elle…

– Ma bonne Louise, pardon… je suis égoïste ; c'est vrai, je ne vous parle que de bonheur… à vous qui avez tant de raisons d'être encore chagrine.

– Si mon enfant m'était resté, dit tristement Louise en interrompant Rigolette, cela m'aurait consolée ; car maintenant quel est l'honnête homme qui voudra de moi, quoique j'aie de l'argent ?

– Au contraire, Louise, moi je dis qu'il n'y a qu'un honnête homme

capable de comprendre votre position ; oui, lorsqu'il saura tout, lorsqu'il vous connaîtra, il ne pourra que vous plaindre, vous estimer, et il sera bien sûr d'avoir en vous une bonne et digne femme.

– Vous me dites cela pour me consoler.

– Non, je dis cela parce que c'est vrai.

– Enfin, vrai ou non, ça me fait du bien, toujours, et je vous en remercie. Mais qui vient donc là ? Tiens, c'est M. Pipelet et sa femme ! Mon Dieu, comme il a l'air content ! lui qui, dans les derniers temps, était toujours si malheureux des plaisanteries de M. Cabrion.

En effet, M. et Mme Pipelet s'avançaient allègrement, Alfred, toujours coiffé de son inamovible chapeau tromblon, portait un magnifique habit vert pré encore dans tout son lustre ; sa cravate, à coins brodés, laissait dépasser un col de chemise formidable qui lui cachait la moitié des joues ; un grand gilet à fond jaune vif, à larges bandes marron, un pantalon noir un peu court, des bas d'une éblouissante blancheur et des souliers cirés à l'œuf complétaient son accoutrement.

Anastasie se prélassait dans une robe de mérinos amarante sur laquelle tranchait vivement un châle d'un bleu foncé. Elle exposait orgueilleusement à tous les regards sa perruque fraîchement bouclée et tenait son bonnet suspendu à son bras par des brides de ruban vert en manière de ridicule.

La physionomie d'Alfred, ordinairement si grave, si recueillie et dernièrement si abattue, était rayonnante, jubilante, rutilante ; du plus loin qu'il aperçut Louise et Rigolette, il accourut en s'écriant de sa voix de basse :

– Délivré !… parti !

– Ah ! mon Dieu ! monsieur Pipelet, dit Rigolette, comme vous avez l'air joyeux ! qu'avez-vous donc ?

– Parti… mademoiselle, ou plutôt madame, veux-je, puis-je, dois-je dire, car maintenant vous êtes exactement semblable à Anastasie, grâce au *conjungo,* de même que votre mari, M. Germain, est exactement semblable à moi.

– Vous êtes bien honnête, monsieur Pipelet, dit Rigolette en souriant ; mais qui est donc parti ?

– Cabrion ! s'écria M. Pipelet en respirant et en aspirant l'air avec une indicible satisfaction, comme s'il eût été dégagé d'un poids énorme. Il quitte la France à jamais, à toujours… à perpétuité… enfin il est parti.

– Vous en êtes bien sûr ?

– Je l'ai vu… de mes yeux vu monter hier en diligence… route de Strasbourg, lui, tous ses bagages… et tous ses effets, c'est-à-dire un étui à chapeau, un appuie-mains et une boîte à couleurs.

– Qu'est-ce qu'il vous chante là, ce vieux chéri ? dit Anastasie en arrivant essoufflée, car elle avait difficilement suivi la course précipitée d'Alfred. Je parie qu'il vous parle du départ de Cabrion ? Il n'a fait qu'en rabâcher toute la route.

– C'est-à-dire, Anastasie, que je ne tiens pas sur terre. Avant, il me semblait que mon chapeau était doublé de plomb ; maintenant on dirait que l'air me soulève vers le firmament ! Parti… enfin… parti ! et il ne reviendra plus !

– Heureusement, le gredin !

– Anastasie… ménagez les absents… le bonheur me rend clément : je dirai simplement que c'était un indigne polisson.

– Et comment avez-vous su qu'il allait en Allemagne ? demanda Rigolette.

– Par un ami de mon roi des locataires. À propos de ce cher homme, vous ne savez pas ? grâce aux bons renseignements qu'il a donnés de nous, Alfred est nommé concierge-gardien d'un mont-de-piété et d'une banque charitable, fondés dans notre maison par une bonne âme qui me fait joliment l'effet d'être celle dont M. Rodolphe était le commis voyageur en bonnes actions !

– Cela se trouve bien, reprit Rigolette, c'est mon mari qui est le directeur de cette banque, aussi par le crédit de M. Rodolphe.

– Et allllez donc… s'écria gaiement Mme Pipelet. Tant mieux ! tant mieux ! mieux vaut des connaissances que des intrus, mieux vaut des anciens visages que des nouveaux. Mais, pour en revenir à Cabrion, figurez-vous qu'un grand gros monsieur chauve, en venant nous apprendre la nomination d'Alfred comme gardien, nous a demandé si un peintre de beaucoup de talent, nommé Cabrion, n'avait pas demeuré chez nous. Au nom de Cabrion, voilà mon vieux chéri qui lève sa botte en l'air et qui a la petite mort. Heureusement le gros grand chauve ajoute : « Ce jeune peintre va partir pour l'Allemagne ; une personne riche l'y emmène pour des travaux qui l'y retiendront pendant des années… Peut-être même se fixera-t-il tout à fait à l'étranger. » En foi de quoi le particulier donna à mon vieux chéri la date du départ de Cabrion et l'adresse des Messageries.

– Et j'ai le bonheur inespéré de lire sur le registre : « M. Cabrion, artiste peintre, départ pour Strasbourg et l'étranger par correspondance. »

– Le départ était fixé à ce matin.

– Je me rends dans la cour avec mon épouse.

– Nous voyons le gredin monter sur l'impériale à côté du conducteur.

– Et enfin, au moment où la voiture s'ébranle, Cabrion m'aperçoit, me reconnaît, se retourne et me crie : « Je pars pour toujours… à toi pour la vie ! » Heureusement la trompette du conducteur étouffa presque ces derniers mots et ce tutoiement indécent que je méprise… car enfin, Dieu soit loué, il est parti.

– Et parti pour toujours, croyez-le, monsieur Pipelet, dit Rigolette en comprimant une violente envie de rire. Mais ce que vous ne savez pas, et ce qui va bien vous étonner… c'est que M. Rodolphe était…

– Était ?

– Un prince déguisé… une altesse royale.

– Allons donc, quelle farce ! dit Anastasie.

– Je vous le jure sur mon mari… dit très-sérieusement Rigolette.

– Mon roi des locataires… une altesse royale ! s'écria Anastasie. Allllez donc !… Et moi qui l'ai prié de garder ma loge !… Pardon… pardon… pardon…

Et elle remit machinalement son bonnet, comme si cette coiffure eût été plus convenable pour parler d'un prince.

Par une manifestation diamétralement opposée quant à la forme, mais toute semblable quant au fond, Alfred, contre son habitude, se décoiffa complètement et salua profondément le vide en s'écriant : – Un prince, une altesse dans notre loge !… Et il m'a vu sous le linge quand j'étais au lit par suite des indignités de Cabrion !

À ce moment Mme Georges se retourna et dit à son fils et à Rigolette :

– Mes enfants, voici le docteur.

XV

Le Maître d'école

Le docteur Herbin, homme d'un âge mûr, avait une physionomie infiniment spirituelle et distinguée, un regard d'une profondeur, d'une sagacité remarquables, et un sourire d'une bonté extrême. Sa voix, naturellement harmonieuse, devenait presque caressante lorsqu'il s'adressait aux aliénés ; aussi la suavité de son accent, la mansuétude de ses paroles semblaient souvent calmer l'irritabilité naturelle de ces infortunés. L'un des premiers il avait substitué, dans le traitement de la folie, la commisération et la bienveillance aux terribles moyens coërcitifs employés autrefois : plus de chaînes, plus de coups, plus de douches, plus d'isolement surtout (sauf quelques cas exceptionnels).

Sa haute intelligence avait compris que la monomanie, que l'insanité, que la fureur s'exaltent par la séquestration et par les brutalités ; qu'en soumettant au contraire les aliénés à la vie commune, mille distractions, mille incidents de tous les moments les empêchent de s'absorber dans une idée fixe, d'autant plus funeste qu'elle est plus concentrée par la solitude et par l'intimidation.

Ainsi, l'expérience prouve que, pour les aliénés, l'isolement est aussi funeste qu'il est salutaire pour les détenus criminels… la perturbation mentale des premiers s'accroissant dans la solitude, de même que la perturbation ou plutôt la subversion morale des seconds s'augmente et devient incurable par la fréquentation de leurs pairs en corruption.

Sans doute, dans plusieurs années, le système pénitentiaire actuel, avec ses prisons en commun, véritables écoles d'infamie, avec ses bagnes, ses chaînes, ses piloris et ses échafauds, paraîtra aussi vicieux, aussi sauvage, aussi atroce que l'ancien traitement qu'on infligeait aux aliénés paraît à cette heure absurde et atroce…

– Monsieur, dit Mme Georges(18) à M. Herbin, j'ai cru pouvoir accompagner mon fils et ma belle-fille, quoique je ne connaisse pas M. Morel. La position de cet excellent homme m'a paru si intéressante que je n'ai pu résister au désir d'assister avec mes enfants au réveil complet de sa raison, qui, vous l'espérez, nous a-t-on dit, lui reviendra ensuite de l'épreuve à laquelle vous allez le soumettre.

– Je compte du moins beaucoup, madame, sur l'impression

favorable que doit lui causer la présence de sa fille et des personnes qu'il avait l'habitude de voir.

– Lorsqu'on est venu arrêter mon mari, dit la femme de Morel avec émotion, en montrant Rigolette au docteur, notre bonne petite voisine était occupée à me secourir moi et mes enfants.

– Mon père connaissait bien aussi M. Germain, qui a toujours eu beaucoup de bontés pour nous, ajouta Louise. Puis, désignant Alfred et Anastasie, elle reprit : Monsieur et madame sont les portiers de notre maison… ils avaient aussi bien des fois aidé notre famille dans son malheur autant qu'ils le pouvaient.

– Je vous remercie, monsieur, dit le docteur à Alfred, de vous être dérangé pour venir ici ; mais, d'après ce qu'on me dit, je vois que cette visite ne doit pas vous coûter ?

– Môssieur, dit Pipelet en s'inclinant gravement, l'homme doit s'entraider ici-bas… il est frère… sans compter que le père Morel était la crème des honnêtes gens… avant qu'il n'ait perdu la raison par suite de son arrestation et celle de cette chère Mlle Louise.

– Et même, reprit Anastasie, et même que je regrette toujours que l'écuellée de soupe brûlante que j'ai jetée sur le dos des recors n'aurait pas été du plomb fondu… n'est-ce pas, vieux chéri, du pur plomb fondu ?

– C'est vrai ; je dois rendre ce juste hommage à l'affection que mon épouse avait vouée aux Morel.

– Si vous ne craignez pas, madame, dit le docteur Herbin à la mère de Germain, la vue des aliénés, nous traverserons plusieurs cours pour nous rendre au bâtiment extérieur où j'ai jugé à propos de faire conduire Morel et j'ai donné l'ordre ce matin qu'on ne le menât pas à la ferme comme à l'ordinaire.

– À la ferme, monsieur ? dit Mme Georges, il y a une ferme ici ?

– Cela vous surprend, madame ? je le conçois. Oui, nous avons ici une ferme dont les produits sont d'une très-grande ressource pour la maison et qui est mise en valeur par des aliénés(19).

– Ils y travaillent ? en liberté, monsieur ?

– Sans doute, et le travail, le calme des champs, la vue de la nature, est un de nos meilleurs moyens curatifs… Un seul gardien les y conduit, et il n'y a presque jamais eu d'exemple d'évasion ; ils s'y rendent avec une satisfaction véritable… et le petit salaire qu'ils gagnent sert à améliorer leur sort… à leur procurer de petites douceurs. Mais nous voici arrivés à la porte d'une des cours. Puis, voyant une légère nuance d'appréhension sur les traits de Mme Georges, le docteur ajouta : Ne craignez rien, madame… dans

quelques minutes vous serez aussi rassurée que moi.

– Je vous suis, monsieur… Venez, mes enfants.

– Anastasie, dit tout bas M. Pipelet, qui était resté en arrière avec sa femme, quand je songe que si l'infernale poursuite de Cabrion eût duré… ton Alfred devenait fou, et, comme tel, était relégué parmi ces malheureux que nous allons voir vêtus des costumes les plus baroques, enchaînés par le milieu du corps ou enfermés dans des loges comme les bêtes féroces du Jardin des Plantes !

– Ne m'en parle pas, vieux chéri… On dit que les fous par amour sont comme de vrais singes dès qu'ils aperçoivent une femme… Ils se jettent aux barreaux de leurs cages en poussant des roucoulements affreux… Il faut que leurs gardiens les apaisent à grands coups de fouet et en leur lâchant sur la tête des immenses robinets d'eau glacée qui tombent de cent pieds de haut… et ça n'est pas de trop pour les rafraîchir.

– Anastasie, ne vous approchez pas trop des cages de ces insensés, dit gravement Alfred ; un malheur est si vite arrivé !

– Sans compter que ça ne serait pas généreux de ma part d'avoir l'air de les narguer, car, après tout, ajouta Anastasie avec mélancolie, c'est nos attraits qui rendent les hommes comme ça. Tiens, je frémis, mon Alfred, quand je pense que si je t'avais refusé ton bonheur, tu serais probablement, à l'heure qu'il est, fou d'amour comme un de ces enragés… que tu serais à te cramponner aux barreaux de ta cage aussitôt que tu verrais une femme, et à rugir après, pauvre vieux chéri… toi qui, au contraire, t'ensauves dès qu'elles t'agacent.

– Ma pudeur est ombrageuse, c'est vrai, et je ne m'en suis pas mal trouvé. Mais, Anastasie, la porte s'ouvre, je frissonne… Nous allons voir d'abominables figures, entendre des bruits de chaînes et des grincements de dents…

M. et Mme Pipelet n'ayant pas, ainsi qu'on le voit, entendu la conversation du docteur Herbin, partageaient les préjugés populaires qui existent encore à l'endroit des hospices d'aliénés, préjugés qui, du reste, il y a quarante ans, étaient d'effroyables réalités.

La porte de la cour s'ouvrit.

Cette cour, formant un long parallélogramme, était plantée d'arbres, garnie de bancs ; de chaque côté régnait une galerie d'une étrange construction ; des cellules largement aérées avaient accès sur cette galerie ; une cinquantaine d'hommes, uniformément vêtus de gris, se promenaient, causaient, ou restaient silencieux et contemplatifs, assis au soleil.

Rien ne contrastait davantage avec l'idée qu'on se fait

ordinairement des excentricités de costume et de la singularité physiognomonique des aliénés ; il fallait même une longue habitude d'observation pour découvrir sur beaucoup de ces visages les indices certains de la folie.

À l'arrivée du docteur Herbin, un grand nombre d'aliénés se pressèrent autour de lui, joyeux et empressés, en lui tendant leurs mains avec une touchante expression de confiance et de gratitude, à laquelle il répondit cordialement en leur disant :

– Bonjour, bonjour, mes enfants.

Quelques-uns de ces malheureux, trop éloignés du docteur pour lui prendre la main, vinrent l'offrir avec une sorte d'hésitation craintive aux personnes qui l'accompagnaient.

– Bonjour, mes amis, leur dit Germain en leur serrant la main avec une bonté qui semblait les ravir.

– Monsieur, dit Mme Georges au docteur, est-ce que ce sont des fous ?

– Ce sont à peu près les plus dangereux de la maison, dit le docteur en souriant. On les laisse ensemble le jour ; seulement, la nuit on les renferme dans des cellules dont vous voyez les portes ouvertes.

– Comment ! ces gens sont complètement fous ?... Mais quand sont-ils donc furieux ?...

– D'abord... dès le début de leur maladie, quand on les amène ici ; puis peu à peu le traitement agit, la vue de leurs compagnons les calme, les distrait... la douceur les apaise, et leurs crises violentes, d'abord fréquentes, deviennent de plus en plus rares... Tenez, en voici un des plus méchants.

C'était un homme robuste et nerveux, de quarante ans environ, aux longs cheveux noirs, au grand front bilieux, au regard profond, à la physionomie des plus intelligentes. Il s'approcha gravement du docteur et lui dit d'un ton d'exquise politesse, quoique se contraignant un peu :

– Monsieur le docteur, je dois avoir à mon tour le droit d'entretenir et de promener l'aveugle ; j'aurai l'honneur de vous faire observer qu'il y a une injustice flagrante à priver ce malheureux de ma conversation pour le livrer... (et le fou sourit avec une dédaigneuse amertume) aux stupides divagations d'un idiot complètement étranger, je crois ne rien hasarder, complètement étranger aux moindres notions d'une science quelconque, tandis que ma conversation distrairait l'aveugle. Ainsi, ajouta-t-il avec une extrême volubilité, je lui aurais dit mon avis sur les surfaces isothermes et orthogonales, lui faisant remarquer que les équations aux différences partielles, dont l'interprétation géométrique se résume en deux faces orthogonales, ne peuvent être intégrées

généralement à cause de leur complication. Je lui aurais prouvé que les surfaces conjuguées sont nécessairement toutes isothermes, et nous aurions cherché ensemble quelles sont les surfaces capables de composer un système triplement isotherme… Si je ne me fais pas illusion, monsieur… comparez cette récréation aux stupidités dont on entretient l'aveugle, ajouta l'aliéné en reprenant haleine, et dites-moi si ce n'est pas un meurtre de le priver de mon entretien ?

– Ne prenez pas ce qu'il vient de dire, madame, pour les élucubrations d'un fou, dit tout bas le docteur ; il aborde ainsi parfois les plus hautes questions de géométrie ou d'astronomie avec une sagacité qui ferait honneur aux savants les plus illustres… Son savoir est immense. Il parle toutes les langues vivantes ; mais il est, hélas ! martyr du désir et de l'orgueil du savoir ; il se figure qu'il a absorbé toutes les connaissances humaines en lui seul, et qu'en le retenant ici on replonge l'humanité dans les ténèbres de la plus profonde ignorance.

Le docteur reprit tout haut à l'aliéné, qui semblait attendre sa réponse avec une respectueuse anxiété :

– Mon cher monsieur Charles, votre réclamation me semble de toute justice, et ce pauvre aveugle, qui, je crois, est muet, mais heureusement n'est pas sourd, goûterait un charme infini à la conversation d'un homme aussi érudit que vous. Je vais m'occuper de vous faire rendre justice.

– Du reste, vous persistez toujours, en me retenant ici, à priver l'univers de toutes les connaissances humaines que je me suis appropriées en me les assimilant, dit le fou en s'animant peu à peu et en commençant à gesticuler avec une extrême agitation.

– Allons, allons, calmez-vous, mon bon monsieur Charles. Heureusement l'univers ne s'est pas encore aperçu de ce qui lui manquait ; dès qu'il réclamera, nous nous empresserons de satisfaire à sa réclamation ; en tout état de cause, un homme de votre capacité, de votre savoir, peut toujours rendre de grands services.

– Mais je suis pour la science ce qu'était l'arche de Noé pour la nature physique, s'écria-t-il en grinçant des dents et l'œil égaré.

– Je le sais, mon cher ami.

– Vous voulez mettre la lumière sous le boisseau ! s'écria-t-il en fermant les poings. Mais alors je vous briserai comme verre, ajouta-t-il d'un air menaçant, le visage empourpré de colère et les veines gonflées à se rompre.

– Ah ! monsieur Charles, répondit le docteur en attachant sur l'insensé un regard calme, fixe, perçant, et donnant à sa voix un accent

caressant et flatteur, je croyais que vous étiez le plus grand savant des temps modernes…

– Et passés ! s'écria le fou, oubliant tout à coup sa colère pour son orgueil.

– Vous ne me laissez pas achever… que vous étiez le plus grand savant des temps passés… présents…

– Et futurs… ajouta le fou avec fierté.

– Oh ! le vilain bavard, qui m'interrompt toujours, dit le docteur en souriant et en lui frappant amicalement sur l'épaule. Ne dirait-on pas que j'ignore toute l'admiration que vous inspirez et que vous méritez !… Voyons, allons voir l'aveugle… conduisez-moi près de lui.

– Docteur, vous êtes un brave homme ; venez, venez, vous allez voir ce qu'on l'oblige d'écouter quand je pourrais lui dire de si belles choses, reprit le fou complètement calmé en marchant devant le docteur d'un air satisfait.

– Je vous l'avoue, monsieur, dit Germain, qui s'était rapproché de sa mère et de sa femme, dont il avait remarqué l'effroi lorsque le fou avait parlé et gesticulé violemment ; un moment, j'ai craint une crise.

– Eh ! mon Dieu, monsieur, autrefois, au premier mot d'exaltation, au premier geste de menace de ce malheureux, les gardiens se fussent jetés sur lui ; on l'eût garrotté, battu, inondé de douches, une des plus atroces tortures que l'on puisse rêver… Jugez de l'effet d'un tel traitement sur une organisation énergique et irritable, dont la force d'expansion est d'autant plus violente qu'elle est plus comprimée. Alors il serait tombé dans un de ces accès de rage effroyables qui défiaient les étreintes les plus puissantes, s'exaspéraient par leur fréquence et devenaient presque incurables ; tandis que, vous le voyez, en ne comprimant pas d'abord cette effervescence momentanée ou en la détournant à l'aide de l'excessive mobilité d'esprit que l'on remarque chez beaucoup d'insensés, ces bouillonnements éphémères s'apaisent aussi vite qu'ils s'élèvent.

– Et quel est donc cet aveugle dont il parle, monsieur ? est-ce une illusion de son esprit ? demanda Mme Georges.

– Non, madame, c'est une histoire fort étrange, répondit le docteur. Cet aveugle a été pris dans un repaire des Champs-Élysées, où l'on a arrêté une bande de voleurs et d'assassins ; on a trouvé cet homme enchaîné au milieu d'un caveau souterrain, à côté du cadavre d'une femme si horriblement mutilé qu'on n'a pu la reconnaître.

– Ah ! c'est affreux… dit Mme Georges en frissonnant[20].

– Cet homme est d'une épouvantable laideur, toute sa figure est corrodée par le vitriol. Depuis son arrivée ici il n'a pas prononcé une

parole. Je ne sais s'il est réellement muet, ou s'il affecte le mutisme. Par un singulier hasard, les seules crises qu'il ait eues se sont passées pendant mon absence, et toujours la nuit. Malheureusement toutes les demandes qu'on lui adresse restent sans réponse, et il est impossible d'avoir aucun renseignement sur sa position ; ses accès semblent causés par une fureur dont la cause est impénétrable, car il ne prononce pas une parole. Les autres aliénés ont pour lui beaucoup d'attentions ; ils guident sa marche et ils se plaisent à l'entretenir, hélas ! selon le degré de leur intelligence. Tenez… le voici…

Toutes les personnes qui accompagnaient le médecin reculèrent d'horreur à la vue du Maître d'école, car c'était lui.

Il n'était pas fou, mais il contrefaisait le muet et l'insensé.

Il avait massacré la Chouette, non dans un accès de folie, mais dans un accès de fièvre chaude pareil à celui dont il avait déjà été frappé lors de sa terrible vision à la ferme de Bouqueval.

Ensuite de son arrestation à la taverne des Champs-Élysées, sortant de son délire passager, le Maître d'école s'était éveillé dans une des cellules du dépôt de la Conciergerie où l'on enferme provisoirement les insensés. Entendant dire autour de lui : « C'est un fou furieux », il résolut de continuer de jouer ce rôle, et s'imposa un mutisme complet afin de ne pas se compromettre par ses réponses, dans le cas où l'on douterait de son insanité prétendue.

Ce stratagème lui réussit. Conduit à Bicêtre, il simula de temps à autre de violents accès de fureur, ayant toujours soin de choisir la nuit pour ces manifestations, afin d'échapper à la pénétrante observation du médecin en chef, le chirurgien de garde, éveillé et appelé à la hâte, n'arrivant presque jamais qu'à l'issue ou à la fin de la crise.

Le très-petit nombre des complices du Maître d'école qui savaient son véritable nom et son évasion du bagne de Rochefort ignoraient ce qu'il était devenu, et n'avaient d'ailleurs aucun intérêt à le dénoncer ; on ne pouvait ainsi constater son identité. Il espérait donc rester toujours à Bicêtre, en continuant son rôle de fou et de muet.

Oui, toujours, tel était alors l'unique vœu, le seul désir de cet homme, grâce à l'impuissance de nuire qui paralysait ses méchants instincts. Grâce à l'isolement profond où il avait vécu dans le caveau de Bras-Rouge, le remords, on le sait, s'était peu à peu emparé de cette âme de fer.

À force de concentrer son esprit dans une incessante méditation, le souvenir de ses crimes passés, privé de toute communication avec le monde extérieur, ses idées finissaient souvent par prendre un corps, par s'imager dans son cerveau, ainsi qu'il l'avait dit à la Chouette ; alors lui apparaissaient quelquefois les traits de ses victimes ; mais ce

n’était pas là de la folie, c’était la puissance du souvenir porté à sa dernière expression.

Ainsi cet homme, encore dans la force de l’âge, d’une constitution athlétique, cet homme qui devait sans doute vivre encore de longues années, cet homme qui jouissait de toute la plénitude de sa raison, devait passer ces longues années parmi les fous, dans un mutisme complet, sinon, s’il était découvert, on le conduisait à l’échafaud pour ses nouveaux meurtres, ou on le condamnait à une réclusion perpétuelle parmi des scélérats pour lesquels il ressentait une horreur qui s’augmentait en raison de son repentir.

Le Maître d’école était assis sur un banc ; une forêt de cheveux grisonnants couvraient sa tête hideuse et énorme ; accoudé sur un de ses genoux, il appuyait son menton dans sa main. Quoique ce masque affreux fût privé de regard, que deux trous remplaçassent son nez, que sa bouche fût difforme, un désespoir écrasant, incurable, se manifestait encore sur ce visage monstrueux.

Un aliéné d’une figure triste, bienveillante et juvénile, agenouillé devant le Maître d’école, tenait sa robuste main entre les siennes, le regardait avec bonté, et d’une voix douce répétait incessamment ces seuls mots : « Des fraises… des fraises… des fraises… »

– Voilà pourtant, dit gravement le fou savant, la seule conversation que cet idiot sache tenir à l’aveugle. Si chez lui les yeux du corps sont fermés, ceux de l’esprit sont sans doute ouverts, et il me saura gré de me mettre en communication avec lui.

– Je n’en doute pas, dit le docteur pendant que le pauvre insensé à figure mélancolique contemplait l’abominable figure du Maître d’école, avec compassion et répétait de sa voix douce : « Des fraises… des fraises… des fraises… »

– Depuis son entrée ici, ce pauvre fou n’a pas prononcé d’autres paroles que celles-là, dit le docteur à Mme Georges, qui regardait le Maître d’école avec horreur ; quel événement se rattache à ces mots, les seuls qu’il dise… c’est ce que je n’ai pu pénétrer…

– Mon Dieu, ma mère, dit Germain à Mme Georges, combien ce malheureux aveugle paraît accablé !…

– C’est vrai, mon enfant, répondit Mme Georges, malgré moi mon cœur se serre… sa vue me fait mal. Oh ! qu’il est triste de voir l’humanité sous ce sinistre aspect !

À peine Mme Georges eut-elle prononcé ces mots que le Maître d’école tressaillit ; son visage couturé devint pâle sous ses cicatrices ; il leva et tourna si vivement la tête du côté de la mère de Germain que celle-ci ne put retenir un cri d’effroi, quoiqu’elle ignorât quel était ce

misérable.

Le Maître d'école avait reconnu la voix de sa femme, et les paroles de Mme Georges lui disaient qu'elle parlait à son fils.

– Qu'avez-vous, ma mère ? s'écria Germain.

– Rien, mon enfant… mais le mouvement de cet homme… l'expression de sa figure… tout cela m'a effrayée… Tenez, monsieur, pardonnez à ma faiblesse, ajouta-t-elle en s'adressant au docteur ; je regrette presque d'avoir cédé à ma curiosité en accompagnant mon fils.

– Oh ! pour une fois… ma mère… il n'y a rien à regretter…

– Bien certainement que notre bonne mère ne reviendra plus jamais ici, ni nous non plus, n'est-ce pas, mon petit Germain ? dit Rigolette ; c'est si triste… ça navre le cœur.

– Allons, vous êtes une petite peureuse. N'est-ce pas, monsieur le docteur, dit Germain en souriant, n'est-ce pas que ma femme est une peureuse ?

– J'avoue, répondit le médecin, que la vue de ce malheureux aveugle et muet m'a impressionné… moi qui ai vu bien des misères.

– Quelle frimousse… hein ! vieux chéri ? dit tout bas Anastasie… Eh bien ! auprès de toi… tous les hommes me paraissent aussi laids que cet affreux bonhomme… C'est pour ça que personne ne peut se vanter de… tu comprends, mon Alfred ?…

– Anastasie, je rêverai de cette figure-là… c'est sûr… j'en aurai le cauchemar…

– Mon ami, dit le docteur au Maître d'école, comment vous trouvez-vous ?…

Le Maître d'école resta muet.

– Vous ne m'entendez donc pas ? reprit le docteur en lui frappant légèrement sur l'épaule.

Le Maître d'école ne répondit rien, il baissa la tête ; au bout de quelques instants… de ses yeux sans regards il tomba une larme…

– Il pleure, dit le docteur.

– Pauvre homme ! ajouta Germain avec compassion.

Le Maître d'école frissonna ; il entendait de nouveau la voix de son fils… Son fils éprouvait pour lui un sentiment de compassion.

– Qu'avez-vous ? Quel chagrin vous afflige ? demanda le docteur. Le Maître d'école, sans répondre, cacha son visage dans ses mains.

– Nous n'en obtiendrons rien, dit le docteur.

– Laissez-moi faire, je vais le consoler, reprit le fou savant d'un air

grave et prétentieux. Je vais lui démontrer que tous les genres de surfaces orthogonales dans lesquelles les trois systèmes sont isothermes sont : 1° ceux des surfaces du second ordre ; 2° ceux des ellipsoïdes de révolution autour du petit axe et du grand axe ; 3° ceux… Mais, au fait, non, reprit le fou en se ravisant et réfléchissant ; je l'entretiendrai du système planétaire. Puis, s'adressant au jeune aliéné toujours agenouillé devant le Maître d'école : – Ôte-toi de là… avec tes fraises…

– Mon garçon, dit le docteur au jeune fou, il faut que chacun de vous conduise et entretienne à son tour ce pauvre homme… Laissez votre camarade prendre votre place…

Le jeune aliéné obéit aussitôt, se leva, regarda timidement le docteur de ses grands yeux bleus, lui témoigna sa déférence par un salut, fit un signe d'adieu au Maître d'école et s'éloigna en répétant d'une voix plaintive : « Des fraises… des fraises… »

Le docteur, s'apercevant de la pénible impression que cette scène causait à Mme Georges, lui dit :

– Heureusement, madame, nous allons trouver Morel, et, si mon espérance se réalise, votre âme s'épanouira en voyant cet excellent homme rendu à la tendresse de sa digne femme et de sa digne fille.

Et le médecin s'éloigna suivi des personnes qui l'accompagnaient.

Le Maître d'école resta seul avec le fou de science, qui commença de lui expliquer, d'ailleurs très-savamment, très-éloquemment, la marche imposante des astres, qui décrivent silencieusement leur courbe immense dans le ciel, dont l'état normal est la nuit…

Mais le Maître d'école n'écoutait pas…

Il songeait avec un profond désespoir qu'il n'entendrait plus jamais la voix de son fils et de sa femme… Certain de la juste horreur qu'il leur inspirait, du malheur, de la honte, de l'épouvante où les aurait plongés la révélation de son nom, il eût plutôt enduré mille morts que de se découvrir à eux… Une seule, une dernière consolation lui restait : un moment il avait inspiré quelque pitié à son fils.

Et malgré lui il se rappelait ces mots que Rodolphe lui avait dits avant de lui infliger un châtiment terrible : « Chacune de tes paroles est un blasphème, chacune de tes paroles sera une prière : tu es audacieux et cruel parce que tu es fort, tu seras doux et humble parce que tu seras faible. Ton cœur est fermé au repentir… un jour tu pleureras tes victimes… D'homme tu t'es fait bête féroce… Un jour ton intelligence se relèvera par l'expiation. Tu n'as pas même respecté ce que respectent les bêtes sauvages, leur femelle et leurs petits… après une longue vie consacrée à la rédemption de tes crimes, ta dernière prière sera pour supplier Dieu de t'accorder le bonheur inespéré de

mourir entre ta femme et ton fils… »

– Nous allons passer devant la cour des idiots, et nous arriverons au bâtiment où se trouve Morel, dit le docteur en sortant de la cour où était le Maître d'école.

XVI

Morel le lapidaire

Malgré la tristesse que lui avait inspirée la vue des aliénés, Mme Georges ne put s'empêcher de s'arrêter un moment en passant devant une cour grillée où étaient enfermés les idiots incurables.

Pauvres êtres, qui souvent n'ont pas même l'instinct de la bête et dont on ignore presque toujours l'origine ; inconnus de tous et d'eux-mêmes… Ils traversent ainsi la vie, absolument étrangers aux sentiments, à la pensée, éprouvant seulement les besoins animaux les plus limités…

Le hideux accouplement de la misère et de la débauche, au plus profond des bouges les plus infects, cause ordinairement cet effroyable abâtardissement de l'espèce… qui atteint en général les classes pauvres.

Si généralement la folie ne se révèle pas tout d'abord à l'observateur superficiel par la seule inspection de la physionomie de l'aliéné, il n'est que trop facile de reconnaître les caractères physiques de l'idiotisme.

Le docteur Herbin n'eut pas besoin de faire remarquer à Mme Georges l'expression d'abrutissement sauvage, d'insensibilité stupide ou d'ébahissement imbécile qui donnait aux traits de ces malheureux une expression à la fois hideuse et pénible à voir. Presque tous étaient vêtus de longues souquenilles sordides en lambeaux : car, malgré toute la surveillance possible, on ne peut empêcher ces êtres, absolument privés d'instinct et de raison, de lacérer, de souiller leurs vêtements en rampant, en se roulant comme des bêtes dans la fange des cours(21) où ils restent pendant le jour.

Les uns, accroupis dans les coins les plus obscurs d'un hangar qui les abritait, pelotonnés, ramassés sur eux-mêmes comme des animaux dans leurs tanières, faisaient entendre une sorte de râlement sourd et continuel.

D'autres, adossés au mur, debout, immobiles, muets, regardaient fixement le soleil.

Un vieillard d'une obésité difforme, assis sur une chaise de bois, dévorait sa pitance avec une voracité animale, en jetant de côté et d'autre des regards obliques et courroucés.

Ceux-ci marchaient circulairement et en hâte dans un tout petit espace qu'ils se limitaient. Cet étrange exercice durait des heures entières sans interruption.

Ceux-là, assis par terre, se balançaient incessamment en jetant alternativement le haut de leur corps en avant et en arrière, n'interrompant ce mouvement d'une monotonie vertigineuse que pour rire aux éclats, de ce rire strident, guttural de l'idiotisme.

D'autres enfin, dans un complet anéantissement, n'ouvraient les yeux qu'aux heures du repas, et restaient inertes, inanimés, sourds, muets, aveugles, sans qu'un cri, sans qu'un geste annonçât leur vitalité.

L'absence complète de communication verbale ou intelligente est un des caractères les plus sinistres d'une réunion d'idiots ; au moins, malgré l'incohérence de leurs paroles et de leurs pensées, les fous se parlent, se reconnaissent, se recherchent ; mais entre les idiots il règne une indifférence stupide, un isolement farouche. Jamais on ne les entend prononcer une parole articulée ; ce sont de temps à autre quelques rires sauvages ou des gémissements et des cris qui n'ont rien d'humain. À peine un très-petit nombre d'entre eux reconnaissent-ils leurs gardiens. Et pourtant, répétons-le avec admiration, par respect pour la créature, ces infortunés, qui semblent ne plus appartenir à notre espèce, et pas même à l'espèce animale, par le complet anéantissement de leurs facultés intellectuelles ; ces êtres, incurablement frappés, qui tiennent plus du mollusque que de l'être animé, et qui souvent traversent ainsi tous les âges d'une longue carrière, sont entourés de soins recherchés et d'un bien-être dont ils n'ont pas même la conscience.

Sans doute, il est beau de respecter ainsi le principe de la dignité humaine jusque dans ces malheureux qui de l'homme n'ont plus que l'enveloppe ; mais, répétons-le toujours, on devrait songer aussi à la dignité de ceux qui, doués de toute leur intelligence, remplis de zèle, d'activité, sont la force vive de la nation ; leur donner conscience de cette dignité en l'encourageant, en la récompensant lorsqu'elle s'est manifestée par l'amour du travail, par la résignation, par la probité ; ne pas dire enfin, avec un égoïsme semi-orthodoxe : « Punissons ici-bas, Dieu récompensera là-haut. »

– Pauvres gens ! dit Mme Georges en suivant le docteur, après avoir jeté un dernier regard dans la cour des idiots, qu'il est triste de songer qu'il n'y a aucun remède à leurs maux !

– Hélas ! aucun, madame, répondit le docteur, surtout arrivés à cet âge ; car maintenant, grâce aux progrès de la science, les enfants idiots reçoivent une sorte d'éducation qui développe au moins l'atome

d'intelligence incomplète dont ils sont quelquefois doués. Nous avons ici une école(22), dirigée avec autant de persévérance que de patience éclairée, qui offre déjà des résultats on ne peut plus satisfaisants : par des moyens très-ingénieux et exclusivement appropriés à leur état, on exerce à la fois le physique et le moral de ces pauvres enfants, et beaucoup parviennent à connaître les lettres, les chiffres, à se rendre compte des couleurs ; on est même arrivé à leur apprendre à chanter en chœur, et je vous assure, madame, qu'il y a une sorte de charme étrange, à la fois triste et touchant, à entendre ces voix étonnées, plaintives, quelquefois douloureuses, s'élever vers le ciel dans un cantique dont presque tous les mots, quoique français, leur sont inconnus. Mais nous voici arrivés au bâtiment où se trouve Morel. J'ai recommandé qu'on le laissât seul ce matin, afin que l'effet que j'espère produire sur lui eût une plus grande action.

– Et quelle est donc cette folie, monsieur ? dit tout bas Mme Georges au docteur, afin de n'être pas entendue de Louise.

– Il s'imagine que s'il n'a pas gagné treize cents francs dans sa journée pour payer une dette contractée envers un notaire nommé Ferrand, Louise doit mourir sur l'échafaud pour crime d'infanticide.

– Ah ! monsieur, ce notaire… était un monstre ! s'écria Mme Georges, instruite de la haine de cet homme contre Germain. Louise Morel, son père, ne sont pas les seules victimes. Il a poursuivi mon fils avec un impitoyable acharnement.

– Louise Morel m'a tout dit, madame, répondit le docteur. Dieu merci, ce misérable a cessé de vivre. Mais veuillez m'attendre un moment avec ces braves gens. Je vais voir comment se trouve Morel.

Puis s'adressant à la fille du lapidaire :

– Je vous en prie, Louise, soyez bien attentive. Au moment où je crierai : « Venez ! », paraissez aussitôt, mais seule… Quand je dirai une seconde fois : « Venez ! », les autres personnes entreront avec vous…

– Ah ! monsieur, le cœur me manque, dit Louise en essuyant ses larmes. Pauvre père… Si cette épreuve était inutile !…

– J'espère qu'elle le sauvera. Depuis longtemps je la ménage… Allons, rassurez-vous, et songez à mes recommandations.

Et le docteur, quittant les personnes qui l'accompagnaient, entra dans une chambre dont les fenêtres grillées ouvraient sur un jardin.

Grâce au repos, à un régime salubre, aux soins dont on l'entourait, les traits de Morel le lapidaire n'étaient plus pâles, hâves et creusés par une maigreur maladive. Son visage plein, légèrement coloré, annonçait le retour de la santé ; mais un sourire mélancolique, une certaine fixité qui souvent encore immobilisait son regard, annonçaient que sa raison

n'était pas encore complètement rétablie.

Lorsque le docteur entra, Morel, assis et courbé devant une table, simulait l'exercice de son métier de lapidaire en disant :

– Treize cents francs… treize cents francs… ou sinon Louise sur l'échafaud… treize cents francs… Travaillons… travaillons… travaillons…

Cette aberration, dont les accès étaient d'ailleurs de moins en moins fréquents, avait toujours été le symptôme primordial de sa folie. Le médecin, d'abord contrarié de trouver Morel en ce moment sous l'influence de sa monomanie, espéra bientôt faire servir cette circonstance à son projet. Il prit dans sa poche une bourse contenant soixante-cinq louis qu'il y avait placés d'avance, versa cet or dans sa main et dit brusquement à Morel qui, profondément absorbé par son simulacre de travail, ne s'était pas aperçu de l'arrivée du docteur :

– Mon brave Morel… assez travaillé… Vous avez enfin gagné les treize cents francs qu'il vous faut pour sauver Louise… les voilà…

Et le docteur jeta sur la table la poignée d'or.

– Louise est sauvée ! s'écria le lapidaire en ramassant l'or avec rapidité. Je cours chez le notaire.

Et se levant précipitamment il courut vers la porte.

– Venez ! cria le docteur avec une vive angoisse, car la guérison instantanée du lapidaire pouvait dépendre de cette première impression.

À peine eut-il dit : « Venez ! » que Louise parut à la porte, au moment même où son père s'y présentait.

Morel, stupéfait, recula deux pas en arrière et laissa tomber l'or qu'il tenait.

Pendant quelques minutes il contempla Louise dans un ébahissement profond, ne la reconnaissant pas encore. Il semblait pourtant tâcher de rappeler ses souvenirs ; puis, se rapprochant d'elle peu à peu, il la regarda avec une curiosité inquiète et craintive.

Louise, tremblante d'émotion, contenait difficilement ses larmes, pendant que le docteur, lui recommandant par un geste de rester muette, épiait, attentif et silencieux, les moindres mouvements de la physionomie du lapidaire. Celui-ci, toujours penché vers sa fille, commença de pâlir : il passa ses deux mains sur son front inondé de sueur ; puis, faisant un nouveau pas vers elle, il voulut lui parler ; mais sa voix expira sur ses lèvres, sa pâleur augmenta, et il regarda autour de lui avec surprise, comme s'il sortait peu à peu d'un songe.

– Bien… bien…, dit tout bas le docteur à Louise, c'est bon signe…

quand je dirai : « Venez », jetez-vous dans ses bras en l'appelant votre père.

Le lapidaire porta les mains sur sa poitrine en se regardant, si cela se peut dire, des pieds à la tête, comme pour se bien convaincre de son identité. Ses traits exprimaient une incertitude douloureuse ; au lieu d'attacher ses yeux sur sa fille, il semblait vouloir se dérober à sa vue. Alors, il se dit à voix basse, d'une voix entrecoupée :

– Non !… non !… un songe… où suis-je ?… impossible !… un songe… ce n'est pas elle… Puis voyant les pièces d'or éparses sur le plancher : Et cet or… je ne me rappelle pas… Je m'éveille donc ?… la tête me tourne… je n'ose pas regarder… j'ai honte… ce n'est pas Louise…

– Venez, dit le docteur à voix haute.

– Mon père… reconnaissez-moi donc, je suis Louise… votre fille !… s'écria-t-elle fondant en larmes et en se jetant dans les bras du lapidaire, au moment où entraient la femme de Morel, Rigolette, Mme Georges, Germain et les Pipelet.

– Oh ! mon Dieu ! disait Morel, que Louise accablait de caresses, où suis-je ? que me veut-on ? que s'est-il passé ? je ne peux pas croire…

Puis, après quelques instants de silence, il prit brusquement entre ses deux mains la tête de Louise, la regarda fixement et s'écria, après quelques instants d'émotion croissante :

– Louise !…

– Il est sauvé ! dit le docteur.

– Mon mari… mon pauvre Morel !… s'écria la femme du lapidaire en venant se joindre à Louise.

– Ma femme ! reprit Morel, ma femme et ma fille !

– Et moi aussi, monsieur Morel, dit Rigolette, tous vos amis se sont donné rendez-vous ici.

– Tous vos amis !… vous voyez, monsieur Morel, ajouta Germain.

– Mademoiselle Rigolette !… Monsieur Germain !… dit le lapidaire en reconnaissant chaque personnage avec un nouvel étonnement.

– Et les vieux amis de la loge, donc ! dit Anastasie en s'approchant à son tour avec Alfred, les voilà, les Pipelet… les vieux Pipelet… amis à mort… et allllez donc, père Morel… voilà une bonne journée…

– Monsieur Pipelet et sa femme !… tant de monde autour de moi !… Il me semble qu'il y a si longtemps !… Et… mais… mais enfin… c'est toi, Louise… n'est ce pas ?… s'écria-t-il avec entraînement en serrant sa fille dans ses bras. C'est toi Louise ? bien sûr ?…

– Mon pauvre père… oui… c’est moi… c’est ma mère… ce sont tous vos amis… Vous ne vous quitterez plus… vous n’aurez plus de chagrin… nous serons heureux maintenant, tous heureux.

– Tous heureux… Mais… attendez donc que je me souvienne… Tous heureux… il me semble pourtant qu’on était venu te chercher pour te conduire en prison, Louise.

– Oui… mon père… mais j’en suis sortie… acquittée… Vous le voyez… me voici… près de vous…

– Attendez encore… attendez… voilà la mémoire qui me revient. Puis le lapidaire reprit avec effroi : Et le notaire ?…

– Mort… il est mort, mon père… murmura Louise.

– Mort ! lui ! alors… je vous crois… nous pouvons être heureux… Mais où suis-je ?… comment suis-je ici ? depuis combien de temps… et pourquoi … je ne me rappelle pas bien…

– Vous avez été si malade, monsieur, lui dit le docteur, qu’on vous a transporté ici… à la campagne. Vous avez eu une fièvre très-violente, le délire.

– Oui, oui… je me souviens de la dernière chose avant ma maladie ; j’étais à parler avec ma fille et… qui donc, qui donc ?… Ah ! un homme bien généreux, M. Rodolphe… il m’avait empêché d’être arrêté. Depuis, par exemple, je ne me souviens de rien.

– Votre maladie s’était compliquée d’une absence de mémoire, dit le médecin. La vue de votre fille, de votre femme, de vos amis, vous l’a rendue.

– Et chez qui suis-je donc ici ?

– Chez un ami de M. Rodolphe, se hâta de dire Germain ; on avait songé que le changement d’air vous serait utile.

– À merveille, dit tout bas le docteur ; et s’adressant à un surveillant il ajouta : Envoyez le fiacre au bout de la ruelle du jardin, afin qu’il n’ait pas à traverser les cours et à sortir par la grande porte.

Ainsi que cela arrive quelquefois dans les cas de folie, Morel n’avait aucunement le souvenir et la conscience de l’aliénation dont il avait été atteint.

Quelques moments après, appuyé sur le bras de sa femme, de sa fille, et accompagné d’un élève chirurgien que, pour plus de prudence, le docteur avait commis à sa surveillance jusqu’à Paris, Morel montait en fiacre et quittait Bicêtre sans soupçonner qu’il y avait été enfermé comme fou.

– Vous croyez ce pauvre homme complètement guéri ? disait Mme Georges au docteur, qui la reconduisait jusqu'à la grande porte de Bicêtre.

– Je le crois, madame, et j'ai voulu exprès le laisser sous l'heureuse influence de ce rapprochement avec sa famille : j'aurais craint de l'en séparer. Du reste l'un de mes élèves ne le quittera pas et indiquera le régime à suivre. Tous les jours j'irai le visiter jusqu'à ce que sa guérison soit tout à fait consolidée ; car non-seulement il m'intéresse beaucoup, mais il m'a encore été très-particulièrement recommandé, à son entrée à Bicêtre, par le chargé d'affaires du grand-duché de Gerolstein.

Germain et sa mère échangèrent un coup d'œil significatif.

– Je vous remercie, monsieur, dit Mme Georges, de la bonté avec laquelle vous avez bien voulu me faire visiter ce bel établissement, et je me félicite d'avoir assisté à la scène touchante que votre savoir avait si habilement prévue et annoncée.

– Et moi, madame, je me félicite doublement de ce succès, qui rend un si excellent homme à la tendresse de sa famille.

Encore tout émus de ce qu'ils venaient de voir, Mme Georges, Rigolette et Germain reprirent le chemin de Paris, ainsi que M. et Mme Pipelet.

Au moment où le docteur Herbin rentrait dans les cours, il rencontra un employé supérieur de la maison qui lui dit :

– Ah ! mon cher monsieur Herbin, vous ne sauriez vous imaginer à quelle scène je viens d'assister. Pour un observateur comme vous, c'eût été une source inépuisable.

– Comment donc ? quelle scène ?

– Vous savez que nous avons ici deux femmes condamnées à mort, la mère et la fille, qui seront exécutées demain ?

– Sans doute.

– Eh bien ! de ma vie je n'ai vu une audace et un sang-froid pareils à celui de la mère. C'est une femme infernale.

– N'est-ce pas cette veuve Martial qui a montré tant de cynisme dans les débats ?

– Elle-même.

– Et qu'a-t-elle fait encore ?

– Elle avait demandé à être enfermée dans le même cabanon que sa fille jusqu'au moment de leur exécution. On avait accédé à sa

demande. Sa fille, beaucoup moins endurcie qu'elle, paraît s'amollir à mesure que le moment fatal approche, tandis que l'assurance diabolique de la veuve augmente encore, s'il est possible. Tout à l'heure le vénérable aumônier de la prison est entré dans leur cachot pour leur offrir les consolations de la religion. La fille se préparait à les accepter, lorsque sa mère, sans perdre un moment son sang-froid glacial, l'a accablée, elle et l'aumônier, de si indignes sarcasmes, que ce vénérable prêtre a dû quitter le cachot après avoir en vain tenté de faire entendre quelques saintes paroles à cette femme indomptable.

– À la veille de monter à l'échafaud ! une telle audace est vraiment effrayante, dit le docteur.

– Du reste, on dirait une de ces familles poursuivies par la fatalité antique. Le père est mort sur l'échafaud, un autre fils est au bagne, un autre, aussi condamné à mort, s'est dernièrement évadé. Le fils aîné seul et deux jeunes enfants ont échappé à cette épouvantable contagion. Pourtant cette femme a fait demander à ce fils aîné, le seul honnête homme de cette exécrable race, de venir demain matin recevoir ses dernières volontés.

– Quelle entrevue !

– Vous n'êtes pas curieux d'y assister ?

– Franchement non. Vous connaissez mes principes au sujet de la peine de mort, et je n'ai pas besoin d'un si affreux spectacle pour m'affermir encore dans ma manière de voir. Si cette terrible femme porte son caractère indomptable jusque sur l'échafaud, quel déplorable exemple pour le peuple !

– Il y a encore quelque chose dans cette double exécution qui me paraît très-singulier, c'est le jour qu'on a choisi pour la faire.

– Comment ?

– C'est aujourd'hui la mi-carême.

– Eh bien ?

– Demain l'exécution a lieu à sept heures. Or, des bandes de gens déguisés, qui auront passé cette nuit dans les bals de barrières, se croiseront nécessairement, en rentrant dans Paris, avec le funèbre cortège.

– Vous avez raison, ce sera un contraste hideux.

– Sans compter que de la place de l'exécution, barrière Saint-Jacques, on entendra au loin la musique des guinguettes environnantes, car, pour fêter le dernier jour du carnaval, on danse dans ces cabarets jusqu'à dix et onze heures du matin.

Le lendemain le soleil se leva radieux, éblouissant.

À quatre heures du matin, plusieurs piquets d'infanterie et de cavalerie vinrent entourer et garder les abords de Bicêtre.

Nous conduirons le lecteur dans le cabanon où se trouvaient réunies la veuve du supplicié et sa fille Calebasse.

Fin de la neuvième partie

DIXIÈME PARTIE

I

La toilette

À Bicêtre, un sombre corridor percé çà et là de quelques fenêtres grillées, sortes de soupiraux situés un peu au-dessus du sol d'une cour supérieure, conduisait au cachot des condamnés à mort.

Ce cachot ne prenait de jour que par un large guichet pratiqué à la partie supérieure de la porte, qui ouvrait sur le passage à peine éclairé dont nous avons parlé.

Dans ce cabanon au plafond écrasé, aux murs humides et verdâtres, au sol dallé de pierres froides comme les pierres du sépulcre, sont renfermées la femme Martial et sa fille Calebasse.

La figure anguleuse de la veuve du supplicié se détache, dure, impassible et blafarde comme un masque de marbre, au milieu de la demi-obscurité qui règne dans le cachot.

Privée de l'usage de ses mains, car par-dessus sa robe noire elle porte la camisole de force, sorte de longue casaque de grosse toile grise lacée derrière le dos, et dont les manches se terminent et se ferment en forme de sac, elle demande qu'on lui ôte son bonnet, se plaignant d'une vive chaleur à la tête… Ses cheveux gris tombent épars sur ses épaules. Assise au bord de son lit, ses pieds reposant sur la dalle, elle regarde fixement sa fille Calebasse, séparée d'elle par la largeur du cachot…

Celle-ci, à demi couchée et vêtue aussi de la camisole de force, s'adosse au mur. Elle a la tête baissée sur sa poitrine, l'œil fixe, la respiration saccadée. Sauf un léger tremblement convulsif, qui de temps à autre agite sa mâchoire inférieure, ses traits paraissent assez calmes, malgré leur pâleur livide.

Dans l'intérieur et à l'extrémité du cachot, auprès de la porte, au-dessous du guichet ouvert, un vétéran décoré, à figure rude et basanée, au crâne chauve, aux longues moustaches grises, et assis sur une chaise. Il garde à vue les condamnées.

– Il fait un froid glacial ici !… et pourtant les yeux me brûlent… et puis j'ai soif… toujours soif… dit Calebasse au bout de quelques instants. Puis, s'adressant au vétéran, elle ajouta : De l'eau, s'il vous plaît, monsieur…

Le vieux soldat se leva, prit sur un escabeau un broc d'étain plein

d'eau, en remplit un verre, s'approcha de Calebasse et la fit boire lentement, la camisole de force empêchant la condamnée de se servir de ses mains.

Après avoir bu avec avidité, elle dit :

– Merci, monsieur.

– Voulez-vous boire ? demanda le soldat à la veuve.

Celle-ci répondit par un signe négatif.

Le vétéran alla se rasseoir.

Il se fit un nouveau silence.

– Quelle heure est-il, monsieur ? demanda Calebasse.

– Bientôt quatre heures et demie, dit le soldat.

– Dans trois heures ! reprit Calebasse avec un sourire sardonique et sinistre, faisant allusion au moment fixé pour son exécution, dans trois heures…

Elle n'osa pas achever.

La veuve haussa les épaules… Sa fille comprit sa pensée et reprit :

– Vous avez plus de courage que moi… ma mère… Vous ne faiblissez jamais… vous…

– Jamais !

– Je le sais bien… je le vois bien… Votre figure est aussi tranquille que si vous étiez assise au coin du feu de notre cuisine… occupée à coudre… Ah ! il est loin, ce bon temps-là !… il est loin !…

– Bavarde !

– C'est vrai… au lieu de rester là à penser… sans rien dire… j'aime mieux parler… j'aime mieux…

– T'étourdir… poltronne !

– Quand cela serait, ma mère, tout le monde n'a pas votre courage, non plus… J'ai fait ce que j'ai pu pour vous imiter ; je n'ai pas écouté le prêtre, parce que vous ne le vouliez pas. Ça n'empêche pas que j'ai peut-être eu tort… car enfin… ajouta la condamnée en frissonnant, après… qui sait ?… et après… c'est bientôt… c'est… dans…

– Dans trois heures.

– Comme vous dites cela froidement, ma mère !… Mon Dieu ! mon Dieu ! c'est pourtant vrai… dire que nous sommes là… toutes les deux… que nous ne sommes pas malades, que nous ne voudrions pas mourir… et que, pourtant, dans trois heures…

– Dans trois heures, tu auras fini en vraie Martial. Tu auras vu

noir… voilà tout… Hardi, ma fille !

– Cela n'est pas beau de parler ainsi à votre fille, dit le vieux soldat d'une voix lente et grave ; vous auriez mieux fait de lui laisser écouter le prêtre.

La veuve haussa de nouveau les épaules avec un dédain farouche et reprit en s'adressant à Calebasse sans seulement tourner la tête du côté du vétéran :

– Courage, ma fille… nous montrerons que des femmes ont plus de cœur que ces hommes… avec leurs prêtres… Les lâches !

– Le commandant Leblond était le plus brave officier du 3e chasseurs à pied… Je l'ai vu, criblé de blessures à la brèche de Saragosse… mourir en faisant le signe de la croix, dit le vétéran.

– Vous étiez donc son sacristain ? lui demanda la veuve en poussant un éclat de rire sauvage.

– J'étais son soldat… répondit doucement le vétéran. C'était seulement pour vous dire qu'on peut, au moment de mourir… prier sans être lâche…

Calebasse regarda attentivement cet homme au visage basané, type parfait et populaire du soldat de l'empire ; une profonde cicatrice sillonnait sa joue gauche et se perdait dans sa large moustache grise. Les simples paroles de ce vétéran, dont les traits, les blessures et le ruban rouge semblaient annoncer la bravoure calme et éprouvée par les batailles, frappèrent profondément la fille de la veuve.

Elle avait refusé les consolations du prêtre encore plus par fausse honte et par crainte des sarcasmes de sa mère que par endurcissement. Dans sa pensée incertaine et mourante, elle opposa aux railleries sacrilèges de la veuve l'assentiment du soldat. Forte de ce témoignage, elle crut pouvoir écouter sans lâcheté des instincts religieux auxquels des hommes intrépides avaient obéi.

– Au fait, reprit-elle avec angoisse, pourquoi n'ai-je pas voulu entendre le prêtre ?… Il n'y avait pas de faiblesse à cela… D'ailleurs ça m'aurait étourdie… et puis… enfin… après… qui sait ?

– Encore ! dit la veuve d'un ton de mépris écrasant. Le temps manque… c'est dommage… tu serais religieuse. L'arrivée de ton frère Martial achèvera ta conversion. Mais il ne viendra pas, l'honnête homme… le bon fils !

Au moment où la veuve prononçait ces paroles, l'énorme serrure de la prison retentit bruyamment, et la porte s'ouvrit :

– Déjà ! s'écria Calebasse en faisant un bon convulsif. Ô mon Dieu ! on a avancé l'heure ! on nous trompait !

Et ses traits commençaient à se décomposer d'une manière effrayante.

– Tant mieux… si la montre du bourreau avance… tes béguineries ne me déshonoreront pas.

– Madame, dit l'un des employés de la prison à la condamnée avec cette commisération doucereuse qui sent la mort, votre fils est là… voulez-vous le voir ?

– Oui, répondit la veuve sans tourner la tête.

– Entrez… monsieur… dit l'employé.

Martial entra.

Le vétéran resta dans le cachot, dont on laissa, pour plus de précaution, la porte ouverte. À travers la pénombre du corridor à demi éclairé par le jour naissant et par un réverbère, on voyait plusieurs soldats et gardiens, les uns assis sur un banc, les autres debout.

Martial était aussi livide que sa mère ; ses traits exprimaient une angoisse, une horreur profonde ; ses genoux tremblaient sous lui. Malgré les crimes de cette femme, malgré l'aversion qu'elle lui avait toujours témoignée, il s'était cru obligé d'obéir à sa dernière volonté.

Dès qu'il entra dans le cachot, la veuve jeta sur lui un regard perçant et lui dit d'une voix sourdement courroucée et comme pour éveiller dans l'âme de son fils une haine profonde :

– Tu vois… ce qu'on va faire… de ta mère… de ta sœur ?

– Ah ! ma mère… c'est affreux… mais je vous l'avais dit, hélas !… je vous l'avais dit !

La veuve serra ses lèvres blanches avec colère ; son fils ne la comprenait pas ; cependant elle reprit :

– On va nous tuer… comme on a tué ton père…

– Mon Dieu !… mon Dieu !… et je ne puis rien… c'est fini. Maintenant… que voulez-vous que je fasse ? pourquoi ne pas m'avoir écouté… ni vous ni ma sœur ? vous n'en seriez pas là.

– Ah !… c'est ainsi… reprit la veuve avec son habituelle et farouche ironie, tu trouves cela bien ?

– Ma mère !

– Te voilà content… tu pourras dire, sans mentir, que ta mère est morte… tu ne rougiras plus d'elle.

– Si j'étais mauvais fils, répondit brusquement Martial, révolté de l'injuste dureté de sa mère, je ne serais pas ici.

– Tu viens… par curiosité.

– Je viens… pour vous obéir.

– Ah ! si je t'avais écouté, Martial, au lieu d'écouter ma mère… je ne serais pas ici, s'écria Calebasse d'une voix déchirante et cédant enfin à ses angoisses, à ses terreurs, jusqu'alors contenues par l'influence de la veuve. C'est votre faute… soyez maudite, ma mère !

– Elle se repent… elle m'accuse… tu dois jouir, hein ? dit la veuve à son fils avec un éclat de rire diabolique.

Sans lui répondre, Martial se rapprocha de Calebasse, dont l'agonie commençait, et lui dit avec compassion :

– Pauvre sœur… il est trop tard… maintenant.

– Jamais… trop tard… pour être lâche ! dit la mère avec une fureur froide. Oh ! quelle race ! quelle race ! Heureusement Nicolas est évadé. Heureusement François et Amandine… t'échapperont… Ils ont déjà du vice… la misère les achèvera !

– Ah ! Martial, veille bien sur eux… ou ils finiront… comme nous deux ma mère. On leur coupera aussi la tête ! s'écria Calebasse en poussant de sourds gémissements.

– Il aura beau veiller sur eux, s'écria la veuve avec une exaltation féroce, le vice et la misère seront plus forts que lui… et un jour… ils vengeront père, mère et sœur.

– Votre horrible espérance sera trompée, ma mère, répondit Martial indigné. Ni eux ni moi nous n'aurons jamais la misère à craindre. La Louve a sauvé la jeune fille que Nicolas voulait noyer. Les parents de cette jeune fille nous ont proposé ou beaucoup d'argent, ou moins d'argent et des terres en Alger… à côté d'une ferme qu'ils ont déjà donnée à un homme qui leur a aussi rendu de grands services. Nous avons préféré les terres. Il y a un peu de danger… mais ça nous va… à la Louve et à moi. Demain nous partirons avec les enfants, et de notre vie nous ne reviendrons en Europe.

– Ce que tu dis là est vrai ? demanda la veuve à Martial d'un ton de surprise irritée.

– Je ne mens jamais.

– Tu mens aujourd'hui pour me mettre en colère ?

– En colère, parce que le sort de ces enfants est assuré ?

– Oui, de louveteaux on en fera des agneaux. Le sang de ton père, de ta sœur, le mien, ne sera pas vengé…

– À ce moment ne parlez pas ainsi.

– J'ai tué, on me tue… je suis quitte.

– Ma mère, le repentir…

La veuve poussa un nouvel éclat de rire.

– Je vis depuis trente ans dans le crime et pour me repentir de trente ans on me donne trois jours, avec la mort au bout… Est-ce que j'aurais le temps ? Non, non, quand ma tête tombera, elle grincera de rage et de haine.

– Mon frère, au secours ! emmène-moi d'ici ! ils vont venir, murmura Calebasse d'une voix défaillante, car la misérable commençait à délirer.

– Veux-tu te taire ? dit la veuve exaspérée par la faiblesse de Calebasse ; veux-tu te taire ? Oh ! l'infâme !… et c'est ma fille !

– Ma mère ! ma mère ! s'écria Martial déchiré par cette horrible scène, pourquoi m'avez-vous fait venir ici ?

– Parce que je croyais te donner du cœur et de la haine… mais qui n'a pas l'un n'a pas l'autre, lâche !

– Ma mère !

– Lâche, lâche, lâche !

À ce moment il se fit un assez grand bruit de pas dans le corridor.

Le vétéran tira sa montre et regarda l'heure.

Le soleil, se levant au-dehors, éblouissant et radieux, jeta tout à coup une nappe de clarté dorée par le soupirail pratiqué dans le corridor en face de la porte du cachot.

Cette porte s'ouvrit, et l'entrée du cabanon se trouva vivement éclairée. Au milieu de cette zone lumineuse, des gardiens apportèrent deux chaises(23), puis le greffier vint dire à la veuve d'une voix émue :

– Madame, il est temps…

La condamnée se leva droite, impassible ; Calebasse poussa des cris aigus.

Quatre hommes entrèrent.

Trois d'entre eux, assez mal vêtus, tenaient à la main de petits paquets de corde très-déliée, mais très-forte.

Le plus grand de ces quatre hommes, correctement habillé de noir, portant un chapeau rond et une cravate blanche, remit au greffier un papier.

Cet homme était le bourreau.

Ce papier était un reçu des deux femmes bonnes à guillotiner. Le bourreau prenait possession de ces deux créatures de Dieu ; désormais il en répondait seul.

À l'effroi désespéré de Calebasse avait succédé une torpeur hébétée.

Deux aides du bourreau furent obligés de l'asseoir sur son lit et de l'y soutenir. Ses mâchoires, serrées par une convulsion tétanique, lui permettaient à peine de prononcer quelques mots sans suite. Elle roulait autour d'elle des yeux déjà ternes et sans regard, son menton touchait à sa poitrine, et, sans l'appui des deux aides, son corps serait tombé en avant comme une masse inerte.

Martial, après avoir une dernière fois embrassé cette malheureuse, restait immobile, épouvanté, n'osant, ne pouvant faire un pas, et comme fasciné par cette terrible scène.

La froide audace de la veuve ne se démentait pas : la tête haute et droite, elle aidait elle-même à se dépouiller de la camisole de force qui emprisonnait ses mouvements. Cette toile tomba, elle se trouva vêtue d'une vieille robe de laine noire.

– Où faut-il me mettre ? demanda-t-elle d'une voix ferme.

– Ayez la bonté de vous asseoir sur une de ces chaises, lui dit le bourreau en lui indiquant un des deux sièges placés à l'entrée du cachot.

La porte étant restée ouverte, on voyait dans le corridor plusieurs gardiens, le directeur de la prison et quelques curieux privilégiés.

La veuve se dirigeait d'un pas hardi vers la place qu'on lui avait indiquée, lorsqu'elle passa devant sa fille.

Elle s'arrêta, s'approcha d'elle et lui dit d'une voix légèrement émue :

– Ma fille, embrasse-moi.

À la voix de sa mère, Calebasse sortit de son apathie, se dressa sur son séant, et, avec un geste de malédiction, elle s'écria :

– S'il y a un enfer, descendez-y, maudite !

– Ma fille, embrasse-moi, dit encore la veuve en faisant un pas.

– Ne m'approchez pas ! vous m'avez perdue ! murmura la malheureuse en jetant ses mains en avant pour repousser sa mère.

– Pardonne-moi !

– Non, non, dit Calebasse d'une voix convulsive ; et, cet effort ayant épuisé ses forces, elle retomba presque sans connaissance entre les bras des aides.

Un nuage passa sur le front indomptable de la veuve ; un instant ses yeux secs et ardents devinrent humides. À ce moment, elle rencontra le regard de son fils.

Après un moment d'hésitation, et comme si elle eût cédé à l'effort d'une lutte intérieure, elle lui dit :

– Et toi ?…

Martial se précipita en sanglotant dans les bras de sa mère.

– Assez ! dit la veuve en surmontant son émotion et en se dégageant des étreintes de son fils. Monsieur attend, ajouta-t-elle en montrant le bourreau.

Puis elle marcha rapidement vers la chaise, où elle s'assit résolument.

La lueur de sensibilité maternelle qui avait un moment éclairé les noires profondeurs de cette âme abominable s'éteignit tout à coup.

– Monsieur, dit le vétéran à Martial en s'approchant de lui avec intérêt, ne restez pas ici. Venez, venez.

Martial, égaré par l'horreur et par l'épouvante, suivit machinalement le soldat.

Deux aides avaient apporté sur la chaise Calebasse agonisante ; l'un maintenait ce corps déjà presque privé de vie, pendant que l'autre homme, au moyen de cordes de fouet excessivement minces, mais très-longues, lui attachait les mains derrière le dos par des liens et des nœuds inextricables, et lui nouait aux chevilles une corde assez longue pour que la marche à petits pas fût possible.

Cette opération était à la fois étrange et horrible : on eût dit que les longues cordes minces qu'on distinguait à peine dans l'ombre, et dont ces hommes silencieux entouraient, garrottaient la condamnée, avec autant de rapidité que de dextérité, sortaient de leurs mains comme les fils ténus dont les araignées enveloppent aussi leur victime avant de la dévorer.

Le bourreau et son autre aide enchevêtraient la veuve avec la même agilité, sans que les traits de cette femme offrissent la moindre altération. Seulement de temps à autre elle toussait légèrement.

Lorsque la condamnée fut ainsi mise dans l'impossibilité de faire un mouvement, le bourreau, tirant de sa poche une longue paire de ciseaux, lui dit avec politesse :

– Ayez la complaisance de baisser la tête, madame.

La veuve baissa la tête en disant :

– Nous sommes de bonnes pratiques ; vous avez eu mon mari, maintenant voilà sa femme et sa fille.

Sans répondre, le bourreau ramassa dans sa main gauche les longs cheveux gris de la condamnée et se mit à les couper très-ras, très-ras, surtout à la nuque.

– Ça fait que j'aurai été coiffée trois fois dans ma vie, dit la veuve,

avec un ricanement sinistre : le jour de ma première communion, quand on m'a mis le voile ; le jour de mon mariage, quand on m'a mis la fleur d'oranger ; et puis aujourd'hui, n'est-ce pas, coiffeur de la mort !

Le bourreau resta muet.

Les cheveux de la condamnée étant épais et rudes, l'opération fut si longue que la chevelure de Calebasse tombait entièrement sur les dalles alors que celle de sa mère n'était coupée qu'à demi.

– Vous ne savez pas à quoi je pense ? dit la veuve au bourreau, après avoir de nouveau contemplé sa fille.

Le bourreau continua de garder le silence.

On n'entendait que le grincement sonore des ciseaux et que l'espèce de hoquet et de râle qui de temps à autre soulevait la poitrine de Calebasse.

À ce moment on vit dans le corridor un prêtre à figure vénérable s'approcher du directeur de la prison et causer à voix basse avec lui. Ce saint ministre venait tenter une dernière fois d'arracher l'âme de la veuve à l'endurcissement.

– Je pense, reprit la veuve au bout de quelques moments, et voyant que le bourreau ne lui répondait pas, je pense qu'à cinq ans ma fille, à qui on va couper la tête, était la plus jolie enfant qu'on puisse voir. Elle avait des cheveux blonds et des joues roses et blanches. Alors qui est-ce qui lui aurait dit que… Puis, ensuite d'un nouveau silence, elle s'écria, avec un éclat de rire et une expression impossible à rendre : Quelle comédie que le sort !

À ce moment les dernières mèches de la chevelure grise de la condamnée tombèrent sur ses épaules.

– C'est fini, madame, dit poliment le bourreau.

– Merci !… je vous recommande mon fils Nicolas, dit la veuve, vous le coifferez un de ces jours !

Un gardien vint dire quelques mots tout bas à la condamnée.

– Non, je vous ai déjà dit que non, répondit-elle brusquement.

Le prêtre entendit ces mots, leva les yeux au ciel, joignit les mains et disparut.

– Madame, nous allons partir ; vous ne voulez rien prendre ? dit obséquieusement le bourreau.

– Merci… ce soir je prendrai une gorgée de terre.

Et la veuve, après ce nouveau sarcasme, se leva droite ; ses mains étaient attachées derrière son dos, et un lien assez lâche pour qu'elle

pût marcher la garrottait d'une cheville à l'autre. Quoique son pas fût ferme et résolu, le bourreau et un aide voulurent obligeamment la soutenir ; elle fit un geste d'impatience et dit d'une voix impérieuse et dure :

– Ne me touchez pas, j'ai bon pied, bon œil. Sur l'échafaud, on verra si j'ai une bonne voix, et si je dis des paroles de repentance…

Et la veuve, accostée du bourreau et d'un aide, sortant du cachot, entra dans le corridor.

Les deux autres aides furent obligés de transporter Calebasse sur sa chaise ; elle était mourante.

Après avoir traversé le long corridor, le funèbre cortège monta un escalier de pierre qui conduisait à une cour extérieure.

Le soleil inondait de sa lumière chaude et dorée le faîte des hautes murailles blanches qui entouraient la cour et se découpaient sur un ciel d'un bleu splendide : l'air était doux et tiède, jamais journée de printemps ne fut plus riante, plus magnifique.

Dans cette cour on voyait un piquet de gendarmerie départementale, un fiacre et une voiture longue, étroite, à caisse jaune, attelée de trois chevaux de poste qui hennissaient gaiement en faisant tinter leurs grelots retentissants.

On montait dans cette voiture comme dans un omnibus, par une portière située à l'arrière. Cette ressemblance inspira une dernière raillerie à la veuve.

– Le conducteur ne dira pas… *Complet,* dit-elle. Puis elle gravit le marchepied aussi lestement que le lui permettaient ses entraves.

Calebasse, expirante et soutenue par un aide, fut placée dans la voiture en face de sa mère ; puis on ferma la portière.

Le cocher du fiacre s'était endormi, le bourreau le secoua.

– Excusez, bourgeois, dit le cocher en se réveillant et en descendant pesamment de son siège ; mais une nuit de mi-carême, c'est rude. Je venais justement de conduire aux Vendanges de Bourgogne une tapée de débardeurs et de débardeuses qui chantaient la mère Godichon, quand vous m'avez pris à l'heure.

– Allons, c'est bon. Suivez cette voiture, et… boulevard Saint-Jacques.

– Excusez, bourgeois… il y a une heure aux Vendanges, maintenant à la guillotine ! Ça prouve que les courses se suivent et ne se ressemblent pas, comme dit c't'autre.

Les deux voitures, précédées et suivies du piquet de gendarmerie, sortirent de la porte extérieure de Bicêtre et prirent au grand trot la


route de Paris.

II

Martial et le Chourineur

Nous avons présenté le tableau de la toilette des condamnés dans toute son effroyable vérité, parce qu'il nous semble qu'il ressort de cette peinture de puissants arguments.

Contre la peine de mort.

Contre la manière que cette peine est appliquée.

Contre l'effet qu'on en attend comme exemple donné aux populations.

Quoique dépouillé de cet appareil à la fois formidable et religieux dont devraient être au moins entourés tous les actes de suprême châtiment que la loi inflige au nom de la vindicte publique, la toilette est ce qu'il y a de plus terrifiant dans l'exécution de l'arrêt de mort, et c'est cela que l'on cache à la multitude.

Au contraire, en Espagne, par exemple, le condamné reste exposé pendant trois jours dans une chapelle ardente, son cercueil est continuellement sous ses yeux ; les prêtres disent les prières des agonisants, les cloches de l'église tintent jour et nuit un glas funèbre(24).

On conçoit que cette espèce d'initiation à une mort prochaine puisse épouvanter les criminels les plus endurcis, et inspirer une terreur salutaire à la foule qui se presse aux grilles de la chapelle mortuaire.

Puis le jour du supplice est un jour de deuil public ; les cloches de toutes les paroisses sonnent les *trépassés ;* le condamné est lentement conduit à l'échafaud avec une pompe imposante, lugubre, son cercueil toujours porté devant lui ; les prêtres, chantant les prières des morts, marchent à ses côtés ; viennent ensuite les confréries religieuses, et enfin des frères quêteurs demandent à la foule de quoi dire des messes pour le repos de l'âme du supplicié… Jamais la foule ne reste sourde à cet appel…

Sans doute, tout cela est épouvantable, mais cela est logique, mais cela est imposant, mais cela montre que l'on ne retranche pas de ce monde une créature de Dieu pleine de vie et de force comme on égorge un bœuf, mais cela donne à penser à la multitude, qui juge toujours du crime par la grandeur de la peine… que l'homicide est un forfait bien

abominable, puisque son châtiment ébranle, attriste, émeut toute une ville.

Encore une fois, ce redoutable spectacle peut faire naître de graves réflexions, inspirer un utile effroi… et ce qu'il y a de barbare dans ce sacrifice humain est au moins couvert par la terrible majesté de son exécution.

Mais, nous le demandons, les choses se passant exactement comme nous les avons rapportées (et quelquefois même moins gravement), de quel exemple cela peut-il être ?

De grand matin on prend le condamné, on le garrotte, on le jette dans une voiture fermée, le postillon fouette, touche à l'échafaud, la bascule joue, et une tête tombe dans un panier… au milieu des railleries atroces de ce qu'il y a de plus corrompu dans la populace !…

Encore une fois, dans cette exécution rapide et furtive, où est l'exemple ? où est l'épouvante ?…

Et puis, comme l'exécution a lieu pour ainsi dire à huis clos, dans un endroit parfaitement écarté, avec une précipitation sournoise, toute la ville ignore cet acte sanglant et solennel, rien ne lui annonce que ce jour-là on « tue un homme »… les théâtres rient et chantent… la foule bourdonne insoucieuse et bruyante…

Au point de vue de la société, de la religion, de l'humanité, c'est pourtant quelque chose qui doit importer à tous que cet homicide juridique commis au nom de l'intérêt de tous…

Enfin, disons-le encore, disons-le toujours, voici le glaive, mais où est la couronne ? À côté de la punition, montrez la récompense ; alors seulement la leçon sera complète et féconde… Si, le lendemain de ce jour de deuil et de mort, le peuple, qui a vu la veille le sang d'un grand criminel rougir l'échafaud, voyait rémunérer et exalter un grand homme de bien, il redouterait d'autant plus le supplice du premier qu'il ambitionnerait davantage le triomphe du second ; la terreur empêche à peine le crime, jamais elle n'inspire la vertu.

Considère-t-on l'effet de la peine de mort sur les condamnés eux-mêmes ?

Ou ils la bravent avec un cynisme audacieux…

Ou ils la subissent inanimés, à demi morts d'épouvante…

Ou ils offrent leur tête avec un repentir profond et sincère…

Or, la peine est insuffisante pour ceux qui la narguent…

Inutile pour ceux qui sont déjà morts moralement…

Exagérée pour ceux qui se repentent avec sincérité.

Répétons-le : la société ne tue le meurtrier ni pour le faire souffrir, ni pour lui infliger la loi du talion… Elle le tue pour le mettre dans l'impossibilité de nuire… elle le tue pour que l'exemple de sa punition serve de frein aux meurtriers à venir.

Nous croyons, nous, que la peine est trop barbare, et qu'elle n'épouvante pas assez…

Nous croyons, nous, que dans quelques crimes, tels que le parricide, ou autres forfaits qualifiés, l'*aveuglement* et un isolement perpétuel mettraient un condamné dans l'impossibilité de nuire, et le puniraient d'une manière mille fois plus redoutable, tout en lui laissant le temps du repentir et de la rédemption.

Si l'on doutait de cette assertion, nous rappellerions beaucoup de faits constatant l'horreur invincible des criminels endurcis pour l'isolement. Ne sait-on pas que quelques-uns ont commis des meurtres pour être condamnés à mort, préférant ce supplice à une cellule ?… Quelle serait donc leur terreur, lorsque l'*aveuglement,* joint à l'isolement, ôterait au condamné l'espoir de s'évader, espoir qu'il conserve et qu'il réalise quelquefois même en cellule et chargé de fers ?

Et à ce propos, nous pensons aussi que l'abolition des condamnations capitales sera peut-être une des conséquences forcées de l'isolement pénitentiaire : l'effroi que cet isolement inspire à la génération qui peuple à cette heure les prisons et les bagnes étant tel que beaucoup d'entre ces incurables préféreront encourir le dernier supplice que l'emprisonnement cellulaire, alors il faudra sans doute supprimer la peine de mort pour leur enlever cette dernière et épouvantable alternative.

Avant de poursuivre notre récit, disons quelques mots des relations récemment établies entre le Chourineur et Martial.

Une fois Germain sorti de prison, le Chourineur prouva facilement qu'il s'était volé lui-même, avoua au juge d'instruction le but de cette singulière mystification, et fut mis en liberté après avoir été justement et sévèrement admonesté par ce magistrat.

N'ayant pas alors retrouvé Fleur-de-Marie, et voulant récompenser de ce nouvel acte de dévouement le Chourineur, auquel il devait déjà la vie, Rodolphe, pour combler les vœux de son rude protégé, l'avait logé à l'hôtel de la rue Plumet, lui promettant de l'emmener à sa suite lorsqu'il retournerait en Allemagne. Nous l'avons dit, le Chourineur éprouvait pour Rodolphe l'attachement aveugle, obstiné du chien pour son maître. Demeurer sous le même toit que le prince, le voir quelquefois, attendre avec patience une nouvelle occasion de se

sacrifier à lui ou aux siens, là se bornaient l'ambition et le bonheur du Chourineur, qui préférait mille fois cette condition à l'argent et à la ferme en Algérie que Rodolphe avait mis à sa disposition.

Mais, lorsque le prince eut retrouvé sa fille, tout changea ; malgré sa vive reconnaissance pour l'homme qui lui avait sauvé la vie, il ne put se résoudre à emmener avec lui en Allemagne ce témoin de la première honte de Fleur-de-Marie… Bien décidé d'ailleurs à combler tous les désirs du Chourineur, il le fit venir une dernière fois et lui dit qu'il attendait de son attachement un nouveau service. À ces mots, la physionomie du Chourineur rayonna ; mais elle devint bientôt consternée, lorsqu'il apprit que non-seulement il ne pourrait suivre le prince en Allemagne, mais qu'il faudrait quitter l'hôtel le jour même.

Il est inutile de dire les compensations brillantes que Rodolphe offrit au Chourineur : l'argent qui lui était destiné, le contrat de vente de la ferme en Algérie, plus encore, s'il le voulait… tout était à sa disposition.

Le Chourineur, frappé au cœur, refusa ; et, pour la première fois de sa vie peut-être, cet homme pleura… Il fallut l'instance de Rodolphe pour le décider à accepter ses premiers bienfaits.

Le lendemain, le prince fit venir la Louve et Martial ; sans leur apprendre que Fleur-de-Marie était sa fille, il leur demanda ce qu'il pouvait faire pour eux ; tous leurs désirs devaient être accomplis. Voyant leur hésitation, et se souvenant de ce que Fleur-de-Marie lui avait dit des goûts un peu sauvages de la Louve et de son mari, il proposa au hardi ménage une somme d'argent considérable, ou bien la moitié de cette somme et des terres en plein rapport, dépendantes d'une ferme voisine de celle qu'il avait fait acheter pour le Chourineur, et qui était aussi à vendre. En faisant cette offre, le prince avait encore songé que Martial et le Chourineur, tous deux rudes, énergiques, tous deux doués de bons et valeureux instincts, sympathiseraient d'autant mieux qu'ils avaient aussi tous deux des raisons de rechercher la solitude, l'un à cause de son passé, l'autre à cause des crimes de sa famille.

Il ne se trompait pas ; Martial et la Louve acceptèrent avec transport ; puis, ayant été, par l'intermédiaire de Murph, mis en rapport avec le Chourineur, tous trois se félicitèrent bientôt des relations que promettait leur voisinage en Algérie.

Malgré la profonde tristesse où il était plongé, ou plutôt à cause même de cette tristesse, le Chourineur, touché des avances cordiales de Martial et de sa femme, y répondit avec affection. Bientôt une amitié sincère unit les futurs colons : les gens de cette trempe se jugent vite et s'aiment de même… Aussi, la Louve et Martial, n'ayant pu, malgré

leurs affectueux efforts, tirer leur nouvel ami de sa sombre léthargie, ne comptaient plus pour l'en distraire que sur le mouvement du voyage et sur l'activité de leur vie à venir ; car, une fois en Algérie, ils seraient obligés de se mettre au fait de la culture des terres qu'on leur avait données, les propriétaires devant, d'après les conditions de la vente, faire valoir les fermes pendant une année encore, afin que les nouveaux possesseurs fussent en état de surveiller plus tard l'exploitation.

Ces préliminaires posés, on comprendra qu'instruit de la pénible entrevue à laquelle Martial devait se rendre pour obéir aux dernières volontés de sa mère, le Chourineur ait voulu accompagner son nouvel ami jusqu'à la porte de Bicêtre, où il l'attendait dans le fiacre qui les avait amenés, et qui les reconduisit à Paris après que Martial, épouvanté, eut quitté le cachot où l'on faisait les terribles préparatifs de l'exécution de sa mère et de sa sœur.

La physionomie du Chourineur était complètement changée : l'expression d'audace et de bonne humeur qui caractérisait ordinairement sa mâle figure avait fait place à un morne abattement ; sa voix même avait perdu quelque chose de sa rudesse ; une douleur de l'âme, douleur jusqu'alors inconnue de lui, avait rompu, brisé cette nature énergique.

Il regardait Martial avec compassion.

– Courage, lui disait le Chourineur, vous avez fait tout ce qu'un brave garçon pouvait faire… C'est fini… Songez à votre femme, à ces enfants que vous avez empêchés d'être des gueux comme père et mère… Et puis enfin, ce soir nous aurons quitté Paris pour n'y plus revenir, et vous n'entendrez plus jamais parler de ce qui vous afflige.

– C'est égal, voyez-vous, Chourineur… après tout, c'est ma mère… c'est ma sœur.

– Enfin, que voulez-vous… ça est… et, quand les choses sont… il faut bien s'y soumettre… dit le Chourineur en étouffant un soupir.

Après un moment de silence, Martial lui dit cordialement :

– Moi aussi je devrais vous consoler, pauvre garçon… toujours cette tristesse.

– Toujours, Martial…

– Enfin… moi et ma femme… nous comptons qu'une fois hors de Paris… ça vous passera…

– Oui, dit le Chourineur au bout de quelques instants et presque en frissonnant malgré lui, si je sors de Paris…

– Puisque… nous partons ce soir.

– C’est-à-dire vous autres… vous partez ce soir…

– Et vous donc ? est-ce que vous changez d’idée maintenant ?

– Non…

– Eh bien ?

Le Chourineur garda de nouveau le silence, puis il reprit, en faisant un effort sur lui-même :

– Tenez, Martial… vous allez hausser les épaules… mais j’aime autant tout vous dire… S’il m’arrive quelque chose, au moins ça prouvera que je ne me suis pas trompé.

– Qu’y a-t-il donc ?

– Quand… M. Rodolphe… nous a fait demander s’il nous conviendrait de partir ensemble pour Alger et d’y être voisins, je n’ai pas voulu vous tromper… ni vous ni votre femme… Je vous ai dit… ce que j’avais été…

– Ne parlons plus de cela… vous avez subi votre peine… vous êtes aussi bon et aussi brave que pas un… Mais je conçois que, comme moi, vous aimiez mieux aller vivre au loin… grâce à notre généreux protecteur… que de rester ici… où, si à l’aise et si honnêtes que nous soyons, on nous reprocherait toujours, à vous un méfait que vous avez payé et dont vous vous repentez pourtant encore… à moi les crimes de mes parents… dont je ne suis pas responsable. Mais de vous à nous… le passé est passé… et bien passé… Soyez tranquille… nous comptons sur vous comme vous pouvez compter sur nous.

– De vous à moi… peut-être… le passé est passé ; mais, comme je le disais à M. Rodolphe… voyez-vous, Martial… il y a quelque chose là-haut… et j’ai tué un homme…

– C’est un grand malheur ; mais, enfin, dans ce moment-là vous ne vous connaissiez plus… vous étiez comme fou… et puis enfin vous avez sauvé la vie à d’autres personnes… et ça doit vous compter.

– Écoutez, Martial… si je vous parle de mon malheur… voilà pourquoi… Autrefois j’avais souvent un rêve… dans lequel je voyais… le sergent que j’ai tué… Depuis longtemps… je ne l’avais plus… ce rêve… et cette nuit… je l’ai eu…

– C’est un hasard.

– Non… ça m’annonce un malheur pour aujourd’hui.

– Vous déraisonnez, mon bon camarade…

– J’ai un pressentiment que je ne sortirai pas de Paris…

– Encore une fois, vous n’avez pas le sens commun… Votre chagrin de quitter notre bienfaiteur… la pensée de me conduire aujourd’hui à

Bicêtre… où de si tristes choses m’attendaient… tout cela vous aura agité cette nuit : alors naturellement votre rêve… vous sera revenu…

Le Chourineur secoua tristement la tête.

– Il m’est revenu juste la veille du départ de M. Rodolphe… car c’est aujourd’hui qu’il part…

– Aujourd’hui ?

– Oui… Hier j’ai envoyé un commissionnaire à son hôtel… n’osant pas y aller moi-même… il me l’avait défendu… On a dit que le prince partait ce matin, à onze heures… par la barrière de Charenton. Aussi une fois que nous allons être arrivés à Paris… je me posterai là… pour tâcher de le voir ; ça sera la dernière fois !… la dernière !…

– Il paraît si bon, que je comprends bien que vous l’aimiez…

– L’aimer ! dit le Chourineur avec une émotion profonde et concentrée, oh ! oui… allez… Voyez-vous, Martial… coucher par terre, manger du pain noir… être son chien… mais être où il aurait été, je ne demandais pas plus… C’était trop… il n’a pas voulu.

– Il a été si généreux pour vous !

– Ce n’est pas ça qui fait que je l’aime tant… c’est parce qu’il m’a dit que j’avais du cœur et de l’honneur… Oui, et dans un temps où j’étais farouche comme une bête brute, où je me méprisais comme le rebut de la canaille… lui m’a fait comprendre qu’il y avait encore du bon en moi, puisque, ma peine faite, je m’étais repenti, et qu’après avoir souffert la misère des misères sans voler, j’avais travaillé avec courage pour gagner honnêtement ma vie… sans vouloir de mal à personne, quoique tout le monde m’ait regardé comme un brigand fini, ce qui n’était pas encourageant.

– C’est vrai ; souvent pour vous maintenir ou vous mettre dans la bonne route, il ne faut que quelques mots qui vous encouragent et vous relèvent.

– N’est-ce pas, Martial ? Aussi quand M. Rodolphe me les a dits, ces mots, dame ! voyez-vous, le cœur m’a battu haut et fier. Depuis ce temps-là, je me mettrais dans le feu pour le bien… Que l’occasion vienne, on verrait… Et ça, grâce à qui ?… grâce à M. Rodolphe.

– C’est justement parce que vous êtes mille fois meilleur que vous n’étiez que vous ne devez pas avoir de mauvais pressentiments. Votre rêve ne signifie rien.

– Enfin nous verrons. C’est pas que je cherche un malheur exprès… il n’y en a pas pour moi de plus grand que celui qui m’arrive… Ne plus le voir jamais… M. Rodolphe ! Moi qui croyais ne plus le quitter… Dans mon espèce, bien entendu… j’aurais été là, à lui corps et âme,

toujours prêt… C'est égal, il a peut-être tort… Tenez, Martial, je ne suis qu'un ver de terre auprès de lui… eh bien ! quelquefois il arrive que les plus petits peuvent être utiles aux plus grands… Si ça devait être, je ne lui pardonnerais de ma vie de s'être privé de moi.

– Qui sait ? un jour peut-être vous le reverrez…

– Oh ! non. Il m'a dit : « Mon garçon, il faut que tu me promettes de ne jamais chercher à me revoir ; cela me rendra service. » Vous comprenez, Martial, j'ai promis… foi d'homme, je tiendrai… mais c'est dur.

– Une fois là-bas vous oublierez peu à peu ce qui vous chagrine. Nous travaillerons, nous vivrons seuls, tranquilles, comme de bons fermiers, sauf à faire quelquefois le coup de fusil avec les Arabes… Tant mieux ! ça nous ira à nous deux ma femme ; car elle est crâne, allez, la Louve !

– S'il s'agit de coups de fusil, ça me regardera, Martial ! dit le Chourineur un peu moins accablé. Je suis garçon, et j'ai été troupier…

– Et moi braconnier !

– Mais vous… vous avez votre femme et ces deux enfants dont vous êtes comme le père… Moi, je n'ai que ma peau… et, puisqu'elle ne peut plus être bonne à faire un paravent à M. Rodolphe, je n'y tiens guère. Ainsi s'il y a un coup de peigne à se donner, ça me regardera.

– Ça nous regardera tous les deux.

– Non, moi seul… tonnerre !… À moi les Bédouins !

– À la bonne heure ; j'aime mieux vous entendre parler ainsi que comme tout à l'heure… Allez, Chourineur… nous serons de vrais frères ; et puis vous pourrez nous entretenir de vos chagrins s'ils durent encore, car j'aurai les miens. La journée d'aujourd'hui comptera longtemps dans ma vie, allez… On ne voit pas sa mère, sa sœur… comme je les ai vues… sans que ça vous revienne à l'esprit… Nous nous ressemblons, vous et moi, dans trop de choses, pour qu'il ne nous soit pas bon d'être ensemble. Nous ne boudons au danger ni l'un ni l'autre ; eh bien ! nous serons moitié fermiers, moitié soldats… Il y a de la chasse là-bas… nous chasserons… Si vous voulez vivre seul chez vous, vous y vivrez, et nous voisinerons… sinon… nous logerons tous ensemble. Nous élèverons les enfants comme de braves gens, et vous serez quasi leur oncle… puisque nous serons frères. Ça vous va-t-il ? dit Martial en tendant la main au Chourineur.

– Ça me va, mon brave Martial… Et puis enfin… le chagrin me tuera ou je le tuerai… comme on dit.

– Il ne vous tuera pas… Nous vieillirons là-bas dans notre désert, et tous les soirs nous dirons : « Frère… merci à M. Rodolphe… » Ça sera

notre prière pour lui…

– Tenez, Martial… vous me mettez du baume dans le sang…

– À la bonne heure… Ce bête de rêve… vous n'y pensez plus, j'espère ?

– Je tâcherai…

– Ah çà !… vous venez nous prendre à quatre heures : la diligence part à cinq.

– C'est convenu… Mais nous voici bientôt à Paris ; je vais arrêter le fiacre. J'irai à pied jusqu'à la barrière de Charenton ; j'attendrai M. Rodolphe pour le voir passer.

La voiture s'arrêta ; le Chourineur descendit.

– N'oubliez pas… à quatre heures… mon bon camarade, dit Martial.

– À quatre heures !…

Le Chourineur avait oublié qu'on était au lendemain de la mi-carême ; aussi, fut-il étrangement surpris du spectacle à la fois bizarre et hideux qui s'offrit à sa vue lorsqu'il eut parcouru une partie du boulevard extérieur, qu'il suivait pour se rendre à la barrière de Charenton.

III

Le doigt de Dieu

Le Chourineur, au bout de quelques instants, se trouvait emporté malgré lui par une foule compacte, torrent populaire qui, descendant du faubourg de la Glacière, s'amoncelait aux abords de cette barrière, pour se rendre ensuite sur le boulevard Saint-Jacques, où allait avoir lieu l'exécution.

Quoiqu'il fît grand jour, on entendait encore au loin la musique retentissante de l'orchestre des guinguettes, où éclatait surtout la vibration sonore des cornets à pistons.

Il faudrait le pinceau de Callot, de Rembrandt ou de Goya pour rendre l'aspect bizarre, hideux, presque fantastique, de cette multitude. Presque tous, hommes, femmes, enfants, étaient vêtus de vieux costumes de mascarades ; ceux qui n'avaient pu s'élever jusqu'à ce luxe portaient sur leurs vêtements des guenilles de couleurs tranchantes ; quelques jeunes gens étaient affublés de robes de femmes à demi déchirées et souillées de boue ; tous ces visages, flétris par la débauche et par le vice, marbrés par l'ivresse, étincelaient d'une joie sauvage en songeant qu'après une nuit de crapuleuse orgie, ils allaient voir mettre à mort deux femmes dont l'échafaud était dressé(25).

Écume fangeuse et fétide de la population de Paris, cette immense cohue se composait de bandits et de femmes perdues qui demandent chaque jour au crime le pain de la journée… et qui chaque soir rentrent largement repus dans leurs tanières(26).

Le boulevard extérieur étant fort resserré à cet endroit, la foule entassée refluait et entravait absolument la circulation. Malgré sa force athlétique, le Chourineur fut obligé de rester presque immobile au milieu de cette masse compacte… Il se résigna… Le prince, partant de la rue Plumet à dix heures, lui avait-on dit, ne devait passer à la barrière de Charenton qu'à onze heures environ, et il n'était que sept heures.

Quoiqu'il eût naguère forcément fréquenté les classes dégradées auxquelles appartenait cette populace, le Chourineur, en se retrouvant au milieu d'elles, éprouvait un dégoût invincible. Poussé par le reflux de la foule jusqu'au mur d'une des guinguettes dont fourmillent ces boulevards, à travers les fenêtres ouvertes, d'où s'échappaient les sons étourdissants d'un orchestre d'instruments de cuivre, le Chourineur

assista, malgré lui, à un spectacle étrange…

Dans une vaste salle basse, occupée à l'une de ses extrémités par les musiciens, entourée de bancs et de tables chargées des débris d'un repas, d'assiettes cassées, de bouteilles renversées, une douzaine d'hommes et de femmes déguisés, à moitié ivres, se livraient avec emportement à cette danse folle et obscène appelée le *chahut,* à laquelle un petit nombre d'habitués de ces lieux ne s'abandonnent qu'à la fin du bal, alors que les gardes municipaux en surveillance se sont retirés.

Parmi les ignobles couples qui figuraient dans cette saturnale, le Chourineur en remarqua deux qui se faisaient surtout applaudir par le cynisme révoltant de leurs poses, de leurs gestes et de leurs paroles…

Le premier couple se composait d'un homme à peu près déguisé en ours au moyen d'une veste et d'un pantalon de peau de mouton noir. La tête de l'animal, sans doute trop gênante à porter, avait été remplacée par une sorte de capuce à longs poils qui recouvrait entièrement le visage ; deux trous, à la hauteur des yeux, une large fente à la hauteur de la bouche, permettaient de voir, de parler et de respirer… Cet homme masqué, l'un des prisonniers évadés de la Force (parmi lesquels se trouvaient aussi Barbillon et les deux meurtriers arrêtés chez l'ogresse du tapis-franc au commencement de ce récit), cet homme masqué était Nicolas Martial, le fils, le frère des deux femmes dont l'échafaud était dressé à quelques pas… Entraîné dans cet acte d'insensibilité féroce, d'audacieuse forfanterie, par un de ses compagnons, redoutable bandit, évadé aussi… déguisé aussi… ce misérable osait, à l'aide de ce travestissement, se livrer aux dernières joies du carnaval…

La femme qui dansait avec lui, costumée en vivandière, portait un chapeau de cuir bouilli bossué, à rubans déchirés, une sorte de justaucorps de drap rouge passé, orné de trois rangs de boutons de cuivre à la hussarde, une jupe verte et des pantalons de calicot blanc ; ses cheveux noirs tombaient en désordre sur son front ; ses traits hâves et plombés respiraient l'effronterie et l'impudeur.

Le vis-à-vis de ces deux danseurs était non moins ignoble.

L'homme, d'une très-grande taille, déguisé en Robert Macaire, avait tellement barbouillé de suie sa figure osseuse qu'il était méconnaissable ; d'ailleurs un large bandeau couvrait son œil gauche, et le blanc mat du globe de l'œil droit, se détachant sur cette face noirâtre, la rendait plus hideuse encore. Le bas du visage du Squelette (on l'a déjà reconnu sans doute) disparaissait entièrement dans une haute cravate faite d'un vieux châle rouge. Coiffé, selon la tradition, d'un chapeau gris, râpé, aplati, sordide et sans fond, vêtu d'un habit

vert en lambeaux et d'un pantalon garance rapiécé en mille endroits et attaché aux chevilles avec des ficelles, cet assassin, outrant les poses les plus grotesques et les plus cyniques du *chahut,* lançant de droite, de gauche, en avant, en arrière, ses longs membres durs comme du fer, les dépliait et les repliait avec tant de vigueur et d'élasticité qu'on les eût dits mis en mouvement par des ressorts d'acier…

Digne coryphée de cette immonde saturnale, sa danseuse, grande et leste créature au visage impudent et aviné, costumée en débardeur, coiffée d'un bonnet de police incliné sur une perruque poudrée, à grosse queue, portait une veste et un pantalon de velours vert éraillé, assujetti à la taille par une écharpe orange aux longs bouts flottants derrière le dos.

Une grosse femme, ignoble et hommasse, l'ogresse du tapis-franc, assise sur un des bancs, tenait sur ses genoux les manteaux de tartan de cette créature et de la vivandière, pendant qu'elles rivalisaient toutes deux de bonds et de postures cyniques avec le Squelette et Nicolas Martial…

Parmi les autres danseurs, on remarquait encore un enfant boiteux, habillé en diable au moyen d'un tricot noir beaucoup trop large et trop grand pour lui, d'un caleçon rouge et d'un masque vert horrible et grimaçant. Malgré son infirmité, ce petit monstre était d'une agilité surprenante ; sa dépravation précoce atteignait, si elle ne dépassait pas, celle de ses affreux compagnons, et il gambadait aussi effrontément que pas un devant une grosse femme déguisée en bergère, qui excitait encore le dévergondage de son partner par ses éclats de rire.

Aucune charge ne s'étant élevée contre Tortillard (on l'a aussi reconnu), et Bras Rouge ayant été provisoirement laissé en prison, l'enfant, à la demande de son père, avait été réclamé par Micou, le receleur du passage de la Brasserie, que ses complices n'avaient pas dénoncé.

Comme figures secondaires du tableau que nous essayons de peindre, qu'on s'imagine tout ce qu'il y a de plus bas, de plus honteux, de plus monstrueux dans cette crapule oisive, audacieuse, rapace, sanguinaire, athée, qui se montre de plus en plus hostile à l'ordre social, et sur laquelle nous avons voulu rappeler l'attention des penseurs en terminant ce récit…

Puisse cette dernière et horrible scène symboliser le péril qui menace incessamment la société !

Oui, que l'on y songe, la cohésion, l'augmentation inquiétante de cette race de voleurs et de meurtriers est une sorte de protestation vivante contre le vice des lois répressives, et surtout contre l'absence

des mesures préventives, d'une législation prévoyante, de larges institutions préservatrices, destinées à surveiller, à moraliser dès l'enfance cette foule de malheureux abandonnés ou pervertis par d'effroyables exemples. Encore une fois, ces êtres déshérités, que Dieu n'a faits ni plus mauvais ni meilleurs que ses autres créatures, ne se vicient, ne se gangrènent ainsi incurablement que dans la frange de misère, d'ignorance et d'abrutissement où ils se traînent en naissant.

Encore excités par les rires, par les bravos de la foule pressée aux fenêtres, les acteurs de l'abominable orgie que nous racontons crièrent à l'orchestre de jouer un dernier galop.

Les musiciens, ravis de toucher à la fin d'une séance si pénible pour leurs poumons, se rendirent au vœu général, et jouèrent avec énergie un air de galop d'une mesure entraînante et précipitée.

À ces accords vibrants des instruments de cuivre l'exaltation redoubla, tous les couples s'étreignirent, s'ébranlèrent, et, suivant le Squelette et sa danseuse, commencèrent une ronde infernale en poussant des hurlements sauvages…

Une poussière épaisse, soulevée par ces piétinements furieux, s'éleva du plancher de la salle et jeta une sorte de nuage roux et sinistre sur ce tourbillon d'hommes et de femmes enlacés, qui tournoyaient avec une rapidité vertigineuses.

Bientôt, pour ces têtes exaspérées par le vin, par le mouvement, par leurs propres cris, ce ne fut plus même de l'ivresse, ce fut du délire, de la frénésie ; l'espace leur manqua. Le Squelette cria d'une voix haletante :

– Gare !… la porte !… Nous allons sortir… sur le boulevard…

– Oui… oui… cria la foule entassée aux fenêtres, un galop jusqu'à la barrière Saint-Jacques !

– Voilà bientôt l'heure où on va raccourcir les deux *largues*(27).

– Le bourreau fait coup double ; c'est drôle !

– Avec accompagnement de cornet à pistons.

– Nous danserons la contredanse de la guillotine !

– En avant la femme sans tête !… cria Tortillard.

– Ça égayera les condamnées.

– J'invite la veuve…

– Moi, la fille…

– Ça mettra le vieux Charlot en gaieté…

– Il chahutera sur sa boutique avec ses employés.

– Mort aux *pantes !* Vivent les *grinches* et les *escarpes*(28) *!* cria le Squelette d'une voix frémissante.

Ces railleries, ces menaces de cannibales, accompagnées de chants obscènes, de cris, de sifflets, de huées, augmentèrent encore lorsque la bande du Squelette eut fait, par la violence impétueuse de son impulsion, une large trouée au milieu de cette foule compacte.

Ce fut alors une mêlée épouvantable ; on entendit des rugissements, des imprécations, des éclats de rire qui n'avaient plus rien d'humain.

Le tumulte fut tout à coup porté à son comble par deux nouveaux incidents.

La voiture renfermant les condamnées, accompagnée de son escorte de cavalerie, parut au loin à l'angle du boulevard ; alors toute cette populace se rua dans cette direction en poussant un hurlement de satisfaction féroce.

À ce moment aussi la foule fut rejointe par un courrier venant du boulevard des Invalides et se dirigeant au galop vers la barrière de Charenton. Il était vêtu d'une veste bleu clair à collet jaune, doublement galonnée d'argent sur toutes les coutures ; mais en signe de grand deuil il portait des culottes noires avec ses bottes fortes ; sa casquette, aussi largement bordée d'argent, était entourée d'un crêpe ; enfin, sur les œillères de la bride à collier de grelots, on voyait en relief les armes souveraines de Gerolstein.

Le courrier mit son cheval au pas ; mais sa marche devenant de plus en plus embarrassée, il fut presque obligé de s'arrêter lorsqu'il se trouva au milieu du flot de populace dont nous avons parlé… Quoiqu'il criât : « Gare !… » et qu'il conduisît sa monture avec la plus grande précaution, des cris, des injures et des menaces s'élevèrent bientôt contre lui.

– Est-ce qu'il veut nous monter sur le dos avec son chameau… celui-là ?…

– Que ça de plat d'argent sur le corps… merci ! cria Tortillard sous son masque vert à langue rouge.

– S'il nous embête… mettons-le à pied…

– Et on lui découdra les galuches de sa veste pour les fondre, dit Nicolas.

– Et on te découdra le ventre si tu n'es pas content, mauvaise valetaille… ajouta le Squelette en s'adressant au courrier et en saisissant la bride de son cheval ; car la foule était devenue si compacte que le bandit avait renoncé à son projet de danse jusqu'à la

barrière.

Le courrier, homme vigoureux et résolu, dit au Squelette en levant le manche de son fouet :

– Si tu ne lâches pas la bride de mon cheval, je te coupe la figure…

– Toi… méchant mufle ?

– Oui… Je vais au pas, je crie : « Gare ! », tu n'as pas le droit de m'arrêter. La voiture de monseigneur arrive derrière moi… j'entends déjà les fouets… Laissez-moi passer.

– Ton seigneur ? dit le Squelette. Qu'est-ce que ça me fait à moi, ton seigneur ?… Je l'estourbirai si ça me plaît. Je n'en ai jamais refroidi, de seigneurs… et ça m'en donne l'envie.

– Il n'y a plus de seigneurs… Vive la Charte ! cria Tortillard ; et, tout en fredonnant ces vers de *La Parisienne :* « En avant, marchons contre leurs canons », il se cramponna brusquement à une des bottes du courrier, y pesa de tout son poids et le fit trébucher sur sa selle. Un coup de manche de fouet rudement assené sur la tête de Tortillard le punit de son audace. Mais aussitôt la populace en fureur se précipita sur le courrier ; il eut beau mettre ses éperons dans le ventre de son cheval pour le porter en avant et se dégager, il n'y put parvenir, non plus qu'à tirer son couteau de chasse. Démonté, renversé, au milieu de cris et de huées enragées, il allait être assommé sans l'arrivée de la voiture de Rodolphe, qui fit diversion à l'emportement stupide de ces misérables.

Depuis quelque temps le coupé du prince, attelé de quatre chevaux de poste, n'allait qu'au pas, et un des deux valets de pied en deuil (à cause de la mort de Sarah), assis sur le siège de derrière, était même prudemment descendu, se tenant à une des portières, la voiture étant très-basse. Les postillons criaient : « Gare ! » et avançaient avec précaution.

Rodolphe, vêtu du grand deuil comme sa fille, dont il tenait une des mains dans les siennes, la regardait avec bonheur et attendrissement. La douce et charmante figure de Fleur-de-Marie s'encadrait dans une petite capote de crêpe noir qui faisait ressortir encore la blancheur éblouissante de son teint et les reflets brillants de ses jolis cheveux blonds : on eût dit que l'azur de ce beau jour se reflétait dans ses grands yeux, qui n'avaient jamais été d'un bleu plus limpide et plus doux… Quoique sa figure, doucement souriante, exprimât le calme, le bonheur, lorsqu'elle regardait son père, une teinte de mélancolie, quelquefois même de tristesse indéfinissable, jetait souvent son ombre sur les traits de Fleur-de-Marie quand les yeux de son père n'étaient plus attachés sur elle.

– Tu ne m'en veux pas de t'avoir fait lever de si bonne heure… et d'avoir ainsi avancé le moment de notre départ ? lui dit Rodolphe en souriant.

– Oh ! non, mon père ; cette matinée est si belle !…

– C'est que j'ai pensé, vois-tu, que notre journée serait mieux coupée en partant de bonne heure… et que tu serais moins fatiguée… Murph, mes aides de camp et la voiture de suite, où sont tes femmes, nous rejoindront à notre première halte, où tu te reposeras.

– Bon père… c'est moi… toujours moi qui vous préoccupe…

– Oui, mademoiselle… et, sans reproche… il est impossible d'avoir aucune autre pensée… dit le prince en souriant ; puis il ajouta avec un élan de tendresse : Oh ! je t'aime tant… je t'aime tant !… Ton front… vite…

Fleur-de-Marie s'inclina vers son père, et Rodolphe posa ses lèvres avec délices sur son front charmant.

C'était à cet instant que la voiture, approchant de la foule, avait commencé de marcher très-lentement.

Rodolphe, étonné, baissa la glace, et il dit en allemand au valet de pied qui se tenait près de la portière :

– Eh bien ! Frantz… qu'y a-t-il ? quel est ce tumulte ?

– Monseigneur, il y a tant de foule… que les chevaux ne peuvent plus avancer.

– Et pourquoi cette foule ?

– Monseigneur…

– Eh bien ?

– C'est que Votre Altesse…

– Parle donc…

– Monseigneur… je viens d'entendre dire qu'il y a là-bas… une exécution à mort.

– Ah ! c'est affreux ! s'écria Rodolphe en se rejetant au fond de la voiture.

– Qu'avez-vous ; mon père ? dit vivement Fleur-de-Marie avec inquiétude.

– Rien… rien… mon enfant.

– Mais ces cris menaçants… entendez-vous ? ils approchent… Qu'est-ce que cela, mon Dieu ?

– Frantz, ordonne aux postillons de retourner et de gagner Charenton par un autre chemin… quel qu'il soit… dit Rodolphe.

– Monseigneur, il est trop tard… nous voilà dans la foule… On arrête les chevaux… des gens de mauvaise mine…

Le valet de pied ne put parler davantage. La foule, exaspérée par les forfanteries sanguinaires du Squelette et de Nicolas, entoura tout à coup la voiture en vociférant. Malgré les efforts, les menaces des postillons, les chevaux furent arrêtés, et Rodolphe ne vit de tous côtés, au niveau des portières, que des visages horribles, furieux, menaçants, et, les dominant de sa grande taille, le Squelette, qui s'avança à la portière.

– Mon père… prenez garde ! s'écria Fleur-de-Marie en jetant ses bras autour du cou de Rodolphe.

– C'est donc vous qui êtes le seigneur ? dit le Squelette en avançant sa tête hideuse jusque dans la voiture.

À cette insolence, Rodolphe, sans la présence de sa fille, se fût livré à la violence de son caractère ; mais il se contint et répondit froidement :

– Que voulez-vous ? Pourquoi arrêtez-vous ma voiture ?

– Parce que cela nous plaît, dit le Squelette en mettant ses mains osseuses sur le rebord de la portière… Chacun son tour… hier tu écrasais la canaille… aujourd'hui la canaille t'écrasera si tu bouges.

– Mon père… nous sommes perdus ! murmura Fleur-de-Marie à voix basse.

– Rassure-toi… je comprends…, dit le prince ; c'est le dernier jour de carnaval… Ces gens sont ivres… je vais m'en débarrasser.

– Il faut le faire descendre… et sa *largue*(29) aussi…, cria Nicolas. Pourquoi qu'ils écrasent le pauvre monde !

– Vous me paraissez avoir déjà beaucoup bu, et avoir envie de boire encore, dit Rodolphe en tirant une bourse de sa poche. Tenez… voilà pour vous… ne retenez pas ma voiture plus longtemps, et il jeta sa bourse.

Tortillard l'attrapa au vol.

– Au fait, tu pars en voyage, tu dois avoir les goussets garnis ; aboule encore de l'argent, ou je te tue… Je n'ai rien à risquer… je te demande la bourse ou la vie en plein soleil… C'est farce ! dit le Squelette complètement ivre de vin et de rage sanguinaire.

Et il ouvrit brusquement la portière.

La patience de Rodolphe était à bout ; inquiet pour Fleur-de-Marie, dont l'effroi augmentait à chaque minute, et pensant qu'un acte de vigueur imposerait à ce misérable qu'il croyait simplement ivre, il sauta de sa voiture pour saisir le Squelette à la gorge… D'abord celui-ci

se recula vivement en tirant de sa poche un long couteau poignard, puis il se jeta sur Rodolphe.

Fleur-de-Marie, voyant le poignard du bandit levé sur son père, poussa un cri déchirant, se précipita hors de la voiture et l'enlaça de ses bras…

C'en était fait d'elle et de son père sans le Chourineur, qui, au commencement de cette rixe, ayant reconnu la livrée du prince, était parvenu, après des efforts surhumains, à s'approcher du Squelette.

Au moment où celui-ci menaçait le prince de son couteau, le Chourineur arrêta le bras du brigand d'une main et, de l'autre, le saisit au collet et le renversa à demi en arrière…

Quoique surpris à l'improviste et par derrière, le Squelette put se retourner, reconnut le Chourineur et s'écria :

– L'homme à la blouse grise de la Force !… cette fois-ci, je te tue. Et, se précipitant avec furie sur le Chourineur, il lui plongea son couteau dans la poitrine…

Le Chourineur chancela… mais ne tomba pas… la foule le soutenait.

– La garde ! voici la garde ! crièrent quelques voix effrayées.

À ces mots, à la vue du meurtre du Chourineur, toute cette foule si compacte, craignant d'être comprise dans cet assassinat, se dispersa comme par enchantement et se mit à fuir dans toutes les directions… Le Squelette, Nicolas Martial et Tortillard disparurent aussi…

Lorsque la garde arriva, guidée par le courrier, qui était parvenu à s'échapper lorsque la foule l'avait abandonné pour entourer la voiture du prince, il ne restait sur le théâtre de cette lugubre scène que Rodolphe, sa fille, et le Chourineur inondé de sang.

Les deux valets de pied du prince l'avaient assis par terre et adossé à un arbre.

Tout ceci s'était passé mille fois plus rapidement qu'il n'est possible de l'écrire, à quelques pas de la guinguette d'où étaient sortis le Squelette et sa bande.

Le prince, pâle, ému, entourait de ses bras Fleur-de-Marie défaillante, pendant que les postillons rajustaient les traits, qui avaient été à moitié brisés dans la bagarre.

– Vite, dit le prince à ses gens, occupés à secourir le Chourineur, transportez ce malheureux dans ce cabaret… Et toi, ajouta-t-il s'adressant à son courrier, monte sur le siège, et qu'on aille ventre à terre chercher à l'hôtel le docteur David ; il ne doit partir qu'à onze heures… on le trouvera…

Quelques minutes après, la voiture partait au galop, et les deux domestiques transportaient le Chourineur dans la salle basse où avait eu lieu l'orgie, et où se trouvaient encore quelques-unes des femmes qui y avaient figuré.

– Ma pauvre enfant, dit Rodolphe à sa fille, je vais te conduire dans une chambre de cette maison… et tu m'y attendras… car je ne puis abandonner aux seuls soins de mes gens cet homme courageux qui vient de me sauver encore la vie.

– Oh ! mon père, je vous en prie, ne me quittez pas…, s'écria Fleur-de-Marie avec épouvante en saisissant le bras de Rodolphe, ne me laissez pas seule… je mourrais de frayeur… j'irai où vous irez…

– Mais ce spectacle est affreux !

– Mais grâce à cet homme… vous vivez pour moi, mon père… permettez-moi au moins que je me joigne à vous pour le remercier et pour le consoler.

La perplexité du prince était grande : sa fille témoignait une si juste frayeur de rester seule dans une chambre de cette ignoble taverne, qu'il se résigna à entrer avec elle dans la salle basse où se trouvait le Chourineur.

Le maître de la guinguette et plusieurs d'entre les femmes qui y étaient restées (parmi lesquelles se trouvait l'ogresse du tapis-franc) avaient à la hâte étendu le blessé sur un matelas, et puis étanché, tamponné sa plaie avec des serviettes.

Le Chourineur venait d'ouvrir les yeux lorsque Rodolphe entra. À la vue du prince, ses traits, d'une pâleur de mort, se ranimèrent un peu… Il sourit péniblement et lui dit d'une voix faible :

– Ah ! monsieur Rodolphe… comme ça s'est heureusement rencontré que je me sois trouvé là !…

– Brave et dévoué… comme toujours ! lui dit le prince avec un accent désolé, tu me sauves encore…

– J'allais aller… à la barrière de Charenton… pour tâcher de vous voir partir… heureusement… je me suis trouvé arrêté ici par la foule… Ça devait d'ailleurs m'arriver… je l'ai dit à Martial… j'avais un pressentiment.

– Un pressentiment !…

– Oui… monsieur Rodolphe… Le rêve du sergent… cette nuit je l'ai eu…

– Oubliez ces idées… espérez… votre blessure ne sera pas mortelle…

– Oh ! si, le Squelette a piqué juste… C'est égal, j'avais raison… de

dire à Martial… qu'un ver de terre comme moi pouvait quelquefois être… utile… à un grand seigneur comme vous…

– Mais c'est la vie… la vie… que je vous dois encore…

– Nous sommes quittes… monsieur Rodolphe… Vous m'avez dit que j'avais du cœur et de l'honneur… Ce mot-là… voyez-vous… Oh ! j'étouffe… monseigneur… sans vous… commander… faites-moi l'honneur… de… votre main… je sens que je m'en vas…

– Non… c'est impossible… s'écria le prince en se courbant vers le Chourineur et serrant dans ses mains la main glacée du moribond, non… vous vivrez… vous vivrez…

– Monsieur Rodolphe… voyez-vous qu'il y a quelque chose… là-haut… J'ai tué… d'un coup de couteau… je meurs d'un coup… de… couteau…, dit le Chourineur, d'une voix de plus en plus faible et étouffée.

À ce moment, ses regards s'arrêtèrent sur Fleur-de-Marie, qu'il n'avait pas encore aperçue. L'étonnement se peignit sur sa figure mourante ; il fit un mouvement et dit :

– Ah !… mon… Dieu ! la Goualeuse…

– Oui… c'est ma fille… elle vous bénit de lui avoir conservé son père…

– Elle… votre fille… ici… ça me rappelle notre connaissance… monsieur Rodolphe… et les coups de poing de la fin… mais… ce… coup de couteau-là sera aussi… le coup… de la fin… J'ai chouriné… on me… chourine… c'est juste…

Puis il fit un profond soupir en renversant sa tête en arrière… il était mort.

Le bruit des chevaux retentit au-dehors : la voiture de Rodolphe avait rencontré celle de Murph et de David, qui, dans leur empressement de rejoindre le prince, avaient précipité leur départ.

David et le squire entrèrent.

– David, dit Rodolphe en essuyant ses larmes et en montrant le Chourineur, ne reste-t-il donc aucun espoir, mon Dieu ?

– Aucun, monseigneur, dit le docteur après une minute d'examen.

Pendant cette minute, il s'était passé une scène muette et effrayante entre Fleur-de-Marie et l'ogresse… que Rodolphe, lui, n'avait pas remarquée.

Lorsque le Chourineur avait prononcé à demi-voix le nom de la Goualeuse, l'ogresse, levant vivement la tête, avait vu Fleur-de-Marie.

Déjà l'horrible femme avait reconnu Rodolphe ; on l'appelait

monseigneur… il appelait la Goualeuse sa fille… Une telle métamorphose stupéfiait l'ogresse, qui attachait opiniâtrement ses yeux stupidement effarés sur son ancienne victime…

Fleur-de-Marie, pâle, épouvantée, semblait fascinée par ce regard.

La mort du Chourineur, l'apparition inattendue de l'ogresse, qui venait réveiller, plus douloureux que jamais, le souvenir de sa dégradation première, lui paraissaient d'un sinistre présage.

De ce moment, Fleur-de-Marie fut frappée d'un de ces pressentiments qui souvent ont, sur des caractères tels que le sien, une irrésistible influence.

Peu de temps après ces tristes événements, Rodolphe et sa fille avaient pour jamais quitté Paris.

Fin de la dixième partie

ÉPILOGUE

I

Gerolstein

LE PRINCE HENRI D'HERKAUSEN-OLDENZAAL AU COMTE MAXIMILIEN KAMINETZ

Oldenzaal, 25 août 1840(30)(31)

J'arrive de Gerolstein, où j'ai passé trois mois auprès du grand-duc et de sa famille ; je croyais trouver une lettre m'annonçant votre arrivée à Oldenzaal, mon cher Maximilien. Jugez de ma surprise, de mon chagrin, lorsque j'apprends que vous êtes encore retenu en Hongrie pour plusieurs semaines.

Depuis quatre mois je n'ai pu vous écrire, ne sachant où vous adresser mes lettres, grâce à votre manière originale et aventureuse de voyager ; vous m'aviez pourtant formellement promis à Vienne, au moment de notre séparation, de vous trouver le 1er août à Oldenzaal. Il me faut donc renoncer au plaisir de vous voir, et pourtant jamais je n'aurais eu plus besoin d'épancher mon cœur dans le vôtre, mon bon Maximilien, mon plus vieil ami, car, quoique bien jeunes encore, notre amitié est ancienne : elle date de notre enfance.

Que vous dirai-je ? Depuis trois mois une révolution complète s'est opérée en moi… Je touche à l'un de ces instants qui décident de l'existence d'un homme… Jugez si votre présence, si vos conseils me manquent !

Mais vous ne me manquerez pas longtemps, quels que soient les intérêts qui vous retiennent en Hongrie ; vous viendrez, Maximilien, vous viendrez, je vous en conjure, car j'aurai besoin sans doute de puissantes consolations… et je ne puis aller vous chercher. Mon père dont la santé est de plus en plus chancelante, m'a rappelé de Gerolstein. Il s'affaiblit chaque jour davantage ; il m'est impossible de le quitter…

J'ai tant à vous dire que je serai prolixe : il me faut vous raconter l'époque la plus pleine, la plus romanesque de ma vie…

Étrange et triste hasard ! Pendant cette époque nous sommes fatalement restés éloignés l'un de l'autre, nous, les inséparables, nous, les deux frères, nous, les deux plus fervents apôtres de la trois fois sainte amitié ! Nous, enfin, si fiers de prouver que le Carlos et le Posa

de notre Schiller ne sont pas des idéalistes, et que, comme ces divines créations du grand poëte, nous savons goûter les suaves délices d'un tendre et mutuel attachement !

Oh ! mon ami, que n'êtes-vous là ! Que n'étiez-vous là ! Depuis trois mois mon cœur déborde d'émotions à la fois d'une douceur ou d'une tristesse inexprimables. Et j'étais seul, et je suis seul… Plaignez-moi, vous qui connaissez ma sensibilité quelquefois si bizarrement expansive, vous qui souvent avez vu mes yeux se mouiller de larmes au naïf récit d'une action généreuse, au simple aspect d'un beau soleil couchant, ou d'une nuit d'été paisible et étoilée ! Vous souvenez-vous, l'an passé, lors de notre excursion aux ruines d'Oppenfeld… au bord du grand lac… nos rêveries silencieuses pendant cette magnifique soirée si remplie de calme, de poésie et de sérénité ?

Bizarre contraste !… C'était trois jours avant ce duel sanglant où je n'ai pas voulu vous prendre pour second, car j'aurais trop souffert pour vous, si j'avais été blessé sous vos yeux… Ce duel, où, pour une querelle de jeu, mon second, à moi, a malheureusement tué ce jeune Français, le vicomte de Saint-Remy… À propos, savez-vous ce qu'est devenue cette dangereuse sirène que M. de Saint-Remy avait amenée à Oppenfeld, et qui se nommait, je crois, Cecily David ?

Mon ami, vous devez sourire de pitié en me voyant m'égarer ainsi parmi de vagues souvenirs du passé, au lieu d'arriver aux graves confidences que je vous annonce ; c'est que, malgré moi, je recule l'instant de ces confidences ; je connais votre sévérité, et j'ai peur d'être grondé, oui, grondé, parce qu'au lieu d'agir avec réflexion, avec sagesse (une sagesse de vingt et un ans, hélas !), j'ai agi follement, ou plutôt je n'ai pas agi… je me suis laissé aveuglément emporter au courant qui m'entraînait… et c'est seulement depuis mon retour de Gerolstein que je me suis, pour ainsi dire, éveillé du songe enchanteur qui m'a bercé pendant trois mois… et ce réveil est funeste…

Allons, mon ami, mon bon Maximilien, je prends mon grand courage. Écoutez-moi avec indulgence… Je commence en baissant les yeux, je n'ose vous regarder… car, en lisant ces lignes, vos traits doivent être devenus si graves, si sévères… homme stoïque !

Ayant obtenu un congé de six mois, je quittai Vienne, et je restai ici quelque temps auprès de mon père ; sa santé étant bonne alors, il me conseilla d'aller visiter mon excellente tante, la princesse Juliane, supérieure de l'abbaye de Gerolstein. Je vous ai dit, je crois, mon ami, que mon aïeule était cousine germaine de l'aïeul du grand-duc actuel, et que ce dernier, Gustave-Rodolphe, grâce à cette parenté, a toujours bien voulu nous traiter, moi et mon père, très-affectueusement de cousins. Vous savez aussi, je crois, que, pendant un assez long voyage que le prince fit dernièrement en France, il chargea mon père de

l'administration du grand-duché.

Ce n'est nullement par orgueil, vous le pensez, mon ami, que je vous parle de ces circonstances ; c'est pour vous expliquer les causes de l'extrême intimité dans laquelle j'ai vécu avec le grand-duc et sa famille pendant mon séjour à Gerolstein.

Vous souvenez-vous que l'an passé, lors de notre voyage des bords du Rhin, on nous apprit que le prince avait retrouvé en France et épousé in extremis Mme la comtesse Mac-Gregor, afin de légitimer la naissance d'une fille qu'il avait eue d'elle lors d'une première union secrète, plus tard cassée pour vice de forme et parce qu'elle avait été contractée malgré la volonté du grand-duc alors régnant ?

Cette jeune fille, ainsi solennellement reconnue, est cette charmante princesse Amélie(32) dont lord Dudley, qui l'avait vue à Gerolstein il y a maintenant une année environ, nous parlait cet hiver, à Vienne, avec un enthousiasme que nous accusions d'exagération… Étrange hasard !… Qui m'eût dit alors !…

Mais, quoique vous ayez sans doute maintenant à peu près deviné mon secret, laissez-moi suivre la marche des événements sans l'intervertir…

Le couvent de Sainte-Hermangilde, dont ma tante est abbesse, est à peine éloigné d'un demi-quart de lieue de Gerolstein, car les jardins de l'abbaye touchent aux faubourgs de la ville ; une charmante maison, complètement isolée du cloître, avait été mise à ma disposition par ma tante, qui m'aime, vous le savez, avec une tendresse maternelle.

Le jour de mon arrivée, elle m'apprit qu'il y avait le lendemain réception solennelle et fête à la cour, le grand-duc devant ce jour-là officiellement annoncer son prochain mariage avec Mme la marquise d'Harville, arrivée depuis peu à Gerolstein, accompagnée de son père, M. le comte d'Orbigny(33).

Les uns blâmaient le prince de n'avoir pas recherché encore cette fois une alliance souveraine (la grande-duchesse dont le prince était veuf appartenait à la maison de Bavière), d'autres, au contraire, et ma tante était du nombre, le félicitaient d'avoir préféré à des vues d'ambitieuses convenances une jeune et aimable femme qu'il adorait et qui appartenait à la plus haute noblesse de France. Vous savez d'ailleurs, mon ami, que ma tante a toujours eu pour le grand-duc Rodolphe l'attachement le plus profond ; mieux que personne elle pouvait apprécier les éminentes qualités du prince.

– Mon cher enfant, me dit-elle, à propos de cette réception solennelle où je devais me rendre le lendemain de mon arrivée, mon cher enfant, ce que vous verrez de plus merveilleux dans cette fête sera sans contredit la perle de Gerolstein.

– De qui voulez-vous parler, ma bonne tante ?

– De la princesse Amélie…

– La fille du grand-duc ? En effet, lord Dudley nous en avait parlé à Vienne avec un enthousiasme que nous avions taxé d'exagération poétique.

– À mon âge, avec mon caractère et dans ma position, reprit ma tante, on s'exalte assez peu ; aussi vous croirez à l'impartialité de mon jugement, mon cher enfant ! Eh bien ! je vous dis, moi, que de ma vie je n'ai rien connu de plus enchanteur que la princesse Amélie. Je vous parlerais de son angélique beauté, si elle n'était pas douée d'un charme inexprimable qui est encore supérieur à la beauté. Figurez-vous la candeur dans la dignité et la grâce dans la modestie. Dès le premier jour où le grand-duc m'a présentée à elle, j'ai senti pour cette jeune princesse une sympathie involontaire. Du reste, je ne suis pas la seule : l'archiduchesse Sophie est à Gerolstein depuis quelques jours ; c'est bien la plus fière et la plus hautaine princesse que je sache…

– Il est vrai, ma tante, son ironie est terrible, peu de personnes échappent à ses mordantes plaisanteries. À Vienne on la craignait comme le feu… La princesse Amélie aurait-elle trouvé grâce devant elle ?

– L'autre jour elle vint ici après avoir visité la maison d'asile placée sous la surveillance de la jeune princesse. Savez-vous une chose ? me dit cette redoutable archiduchesse avec sa brusque franchise ; j'ai l'esprit singulièrement tourné à la satire, n'est-ce pas ? Eh bien ! si je vivais longtemps avec la fille du grand-duc, je deviendrais, j'en suis sûre, inoffensive… tant sa bonté est pénétrante et contagieuse.

– Mais c'est donc une enchanteresse que ma cousine ? dis-je à ma tante en souriant.

– Son plus puissant attrait, à mes yeux du moins, reprit ma tante, est ce mélange de douceur, de modestie et de dignité dont je vous ai parlé, et qui donne à son visage angélique l'expression la plus touchante.

– Certes, ma tante, la modestie est une rare qualité chez une princesse si jeune, si belle et si heureuse.

– Songez encore, mon cher enfant, qu'il est d'autant mieux à la princesse Amélie de jouir sans ostentation vaniteuse de la haute position qui lui est incontestablement acquise, que son élévation est récente(34).

– Et dans son entretien avec vous, ma tante, la princesse a-t-elle fait quelque allusion à sa fortune passée ?

– Non ; mais lorsque, malgré mon grand âge, je lui parlai avec le

respect qui lui est dû, puisque Son Altesse est la fille de notre souverain, son trouble ingénu, mêlé de reconnaissance et de vénération pour moi, m'a profondément émue ; car sa réserve, remplie de noblesse et d'affabilité, me prouvait que le présent ne l'enivrait pas assez pour qu'elle oubliât le passé, et qu'elle rendait à mon âge ce que j'accordais à son rang.

– Il faut, en effet, dis-je à ma tante, un tact exquis pour observer ces nuances si délicates.

– Aussi, mon cher enfant, plus j'ai vu la princesse Amélie, plus je me suis félicitée de ma première impression. Depuis qu'elle est ici, ce qu'elle a fait de bonnes œuvres est incroyable, et cela avec une réflexion, une maturité de jugement qui me confondent chez une personne de son âge. Jugez-en : à sa demande, le grand-duc a fondé à Gerolstein un établissement pour les petites filles orphelines de cinq ou six ans, et pour les jeunes filles orphelines aussi abandonnées, qui ont atteint seize ans, âge si fatal pour les infortunées que rien ne défend contre la séduction du vice ou l'obsession du besoin. Ce sont des religieuses nobles de mon abbaye qui enseignent et dirigent les pensionnaires de cette maison. En allant la visiter, j'ai eu souvent occasion de juger de l'adoration que ces pauvres créatures déshéritées ont pour la princesse Amélie. Chaque jour elle va passer quelques heures dans cet établissement, placé sous sa protection spéciale ; et, je vous le répète, mon enfant, ce n'est pas seulement du respect, de la reconnaissance, que les pensionnaires et les religieuses ressentent pour Son Altesse, c'est presque du fanatisme.

– Mais c'est un ange que la princesse Amélie, dis-je à ma tante.

– Un ange, oui, un ange, reprit-elle, car vous ne pouvez vous imaginer avec quelle attendrissante bonté elle traite ses protégées, de quelle pieuse sollicitude elle les entoure. Jamais je n'ai vu ménager avec plus de délicatesse la susceptibilité du malheur ; on dirait qu'une irrésistible sympathie attire surtout la princesse vers cette classe de pauvres abandonnées. Enfin, le croiriez-vous ? elle, fille d'un souverain, n'appelle jamais autrement ces jeunes filles que mes sœurs.

À ces derniers mots de ma tante, je vous l'avoue, Maximilien, une larme me vint aux yeux. Ne trouvez-vous pas en effet belle et sainte la conduite de cette jeune princesse ? Vous connaissez ma sincérité, je vous jure que je vous rapporte et que je vous rapporterai toujours presque textuellement les paroles de ma tante.

– Puisque la princesse, lui dis-je, est si merveilleusement douée, j'éprouverai un grand trouble lorsque demain je lui serai présenté ; vous connaissez mon insurmontable timidité, vous savez que l'élévation du caractère m'impose encore plus que le rang : je suis donc

certain de paraître à la princesse aussi stupide qu'embarrassé ; j'en prends mon parti d'avance.

– Allons, allons, me dit ma tante en souriant, elle aura pitié de vous, mon cher enfant, d'autant plus que vous ne serez pas pour elle une nouvelle connaissance.

– Moi, ma tante ?

– Sans doute.

– Et comment cela ?

– Vous vous souvenez que, lorsqu'à l'âge de seize ans vous avez quitté Oldenzaal pour faire un voyage en Russie et en Angleterre avec votre père, j'ai fait faire de vous un portrait dans le costume que vous portiez au premier bal costumé donné par feu la grande-duchesse.

– Oui, ma tante, un costume de page allemand du XVIe siècle.

– Notre excellent peintre Fritz Mocker, tout en reproduisant fidèlement vos traits, n'avait pas seulement retracé un personnage du XVIe siècle ; mais, par un caprice d'artiste, il s'était plu à imiter jusqu'à la manière et jusqu'à la vétusté des tableaux peints à cette époque. Quelques jours après son arrivée en Allemagne, la princesse Amélie, étant venue me voir avec son père, remarqua votre portrait et me demanda naïvement quelle était cette charmante figure des temps passés. Son père sourit, me fit un signe, et lui répondit : « Ce portrait est celui d'un de nos cousins, qui aurait maintenant, vous le voyez, à son costume, ma chère Amélie, quelque trois cents ans, mais qui, bien jeune, avait déjà témoigné d'une rare intrépidité et d'un cœur excellent ; ne porte-t-il pas, en effet, la bravoure dans le regard et la bonté dans le sourire ? »

(Je vous en supplie, Maximilien, ne haussez pas les épaules avec un impatient dédain en me voyant écrire de telles choses à propos de moi-même ; cela me coûte, vous devez le croire ; mais la suite de ce récit vous prouvera que ces puérils détails, dont je sens le ridicule amer, sont malheureusement indispensables. Je ferme cette parenthèse, et je continue.)

– La princesse Amélie, reprit ma tante, dupe de cette innocente plaisanterie, partagea l'avis de son père sur l'expression douce et fière de votre physionomie, après avoir plus attentivement considéré le portrait. Plus tard, lorsque j'allai la voir à Gerolstein, elle me demanda, en souriant, des nouvelles de son cousin des temps passés. Je lui avouai alors notre supercherie, lui disant que le beau page du XVIe siècle était simplement mon neveu, le prince Henri d'Herkaüsen-Oldenzaal, actuellement âgé de vingt et un ans, capitaine aux gardes de S. M. l'empereur d'Autriche, et en tout, sauf le costume, fort

ressemblant à son portrait. À ces mots, la princesse Amélie, ajouta ma tante, rougit et redevint sérieuse, comme elle l'est presque toujours. Depuis elle ne m'a naturellement jamais reparlé du tableau. Néanmoins, vous voyez, mon cher enfant, que vous ne serez pas complètement étranger et un nouveau visage pour votre cousine, comme dit le grand-duc. Ainsi donc, rassurez-vous, et soutenez l'honneur de votre portrait, ajouta ma tante en souriant.

Cette conversation avait eu lieu, je vous l'ai dit, mon cher Maximilien, la veille du jour où je devais être présenté à la princesse ma cousine ; je quittai ma tante, et je rentrai chez moi.

Je ne vous ai jamais caché mes plus secrètes pensées, bonnes ou mauvaises ; je vais donc vous avouer à quelles absurdes et folles imaginations je me laissai entraîner après l'entretien que je viens de vous rapporter.

II

Gerolstein (suite)

LE PRINCE HENRI D'HERKAUSEN-OLDENZAAL AU COMTE MAXIMILIEN KAMINETZ

Vous m'avez dit bien des fois, mon cher Maximilien, que j'étais dépourvu de toute vanité ; je le crois, j'ai besoin de le croire pour continuer ce récit sans m'exposer à passer à vos yeux pour un présomptueux.

Lorsque je fus seul chez moi, me rappelant l'entretien de ma tante, je ne pus m'empêcher de songer, avec une secrète satisfaction, que la princesse Amélie, ayant remarqué ce portrait de moi fait depuis six ou sept ans, avait quelques jours après demandé, en plaisantant, des nouvelles de son cousin des temps passés.

Rien n'était plus sot que de baser le moindre espoir sur une circonstance aussi insignifiante, j'en conviens ; mais, je vous l'ai dit, je serai comme toujours, envers vous, de la plus entière franchise : eh bien ! cette insignifiante circonstance me ravit. Sans doute, les louanges que j'avais entendu donner à la princesse Amélie par une femme aussi grave, aussi austère que ma tante, en élevant davantage la princesse à mes yeux, me rendaient plus sensible encore la distinction qu'elle avait daigné m'accorder, ou plutôt qu'elle avait accordée à mon portrait. Pourtant, que vous dirai-je ! cette distinction éveilla en moi des espérances si folles que, jetant à cette heure un regard plus calme sur le passé, je me demande comment j'ai pu me laisser entraîner à ces pensées qui aboutissaient inévitablement à un abîme.

Quoique parent du grand duc et toujours parfaitement accueilli de lui, il m'était impossible de concevoir la moindre espérance de mariage avec la princesse, lors même qu'elle eût agréé mon amour, ce qui était plus qu'improbable. Notre famille tient honorablement à son rang, mais elle est pauvre, si on compare notre fortune aux immenses domaines du grand-duc, le prince le plus riche de la Confédération germanique ; et puis enfin j'avais vingt et un ans à peine, j'étais simple capitaine aux gardes, sans renom, sans position personnelle ; jamais en un mot, le grand-duc ne pouvait songer à moi pour sa fille.

Toutes ces réflexions auraient dû me préserver d'une passion que je

n'éprouvais pas encore, mais dont j'avais pour ainsi dire le singulier pressentiment. Hélas ! je m'abandonnai au contraire à de nouvelles puérilités. Je portais au doigt une bague qui m'avait été autrefois donnée par Thécla (la bonne comtesse que vous connaissez) : quoique ce gage d'un amour étourdi, facile et léger, ne pût me gêner beaucoup, j'en fis héroïquement le sacrifice à mon amour naissant, et le pauvre anneau disparut dans les eaux rapides de la rivière qui coule sous mes fenêtres.

Vous dire la nuit que je passai est inutile : vous la devinez. Je savais la princesse Amélie blonde et d'une angélique beauté : je tâchai de m'imaginer ses traits, sa taille, son maintien, le son de sa voix, l'expression de son regard ; puis, songeant à mon portrait qu'elle avait remarqué, je me rappelai à regret que l'artiste maudit m'avait dangereusement flatté ; de plus, je comparais avec désespoir le costume pittoresque du page du XVIe siècle au sévère uniforme du capitaine aux gardes de Sa Majesté Impériale. Puis, à ces niaises préoccupations succédaient çà et là, je vous l'assure, mon ami, quelques pensées généreuses, quelques nobles élans de l'âme ; je me sentais ému, oh ! profondément ému, au ressouvenir de cette adorable bonté de la princesse Amélie, qui appelait les pauvres abandonnées qu'elle protégeait ses sœurs, m'avait dit ma tante.

Enfin, bizarre et inexplicable contraste ! j'ai, vous le savez, la plus humble opinion de moi-même… et j'étais cependant assez glorieux pour supposer que la vue de mon portrait avait frappé la princesse ; j'avais assez de bon sens pour comprendre qu'une distance infranchissable me séparait d'elle à jamais, et cependant je me demandais avec une véritable anxiété si elle ne me trouverait pas trop indigne de mon portrait. Enfin je ne l'avais jamais vue, j'étais convaincu d'avance qu'elle me remarquerait à peine… et cependant je me croyais le droit de lui sacrifier le gage de mon premier amour.

Je passai dans de véritables angoisses la nuit dont je vous parle et une partie du lendemain. L'heure de la réception arriva. J'essayai deux ou trois habits d'uniforme, les trouvant plus mal faits les uns que les autres, et je partis pour le palais grand-ducal très-mécontent de moi.

Quoique Gerolstein soit à peine éloigné d'un quart de lieue de l'abbaye de Sainte-Hermangilde, durant ce court trajet mille pensées m'assaillirent, toutes les puérilités dont j'avais été si occupé disparurent devant une idée grave, triste, presque menaçante ; un invincible pressentiment m'annonçait une de ces crises qui dominent la vie tout entière, une sorte de révélation me disait que j'allais aimer, aimer passionnément, aimer comme on n'aime qu'une fois ; et, pour comble de fatalité, cet amour, aussi hautement que dignement placé, devait être pour moi toujours malheureux.

Ces idées m'effrayèrent tellement que je pris tout à coup la sage résolution de faire arrêter ma voiture, de revenir à l'abbaye et d'aller rejoindre mon père, laissant à ma tante le soin d'excuser mon brusque départ auprès du grand-duc.

Malheureusement une de ces causes vulgaires dont les effets sont quelquefois immenses m'empêcha d'exécuter mon premier dessein. Ma voiture étant arrêtée à l'entrée de l'avenue qui conduit au palais, je me penchais à la portière pour donner à mes gens ordre de retourner, lorsque le baron et la baronne Koller, qui, comme moi, se rendaient à la cour, m'aperçurent et firent aussi arrêter leur voiture. Le baron, me voyant en uniforme, me dit : « Pourrai-je vous être bon à quelque chose, mon cher prince ? Que vous arrive-t-il ? Puisque vous allez au palais, montez avec nous, dans le cas où un accident serait arrivé à vos chevaux. »

Rien ne m'était plus facile, n'est-ce pas, mon ami que de trouver une défaite pour quitter le baron et regagner l'abbaye. Eh bien ! soit impuissance, soit secret désir d'échapper à la détermination salutaire que je venais de prendre, je répondis d'un air embarrassé que je donnais ordre à mon cocher de s'informer à la grille du palais si l'on y entrait par le pavillon neuf ou par la cour de marbre.

– On entre par la cour de marbre, mon cher prince, me répondit le baron, car c'est une réception de grand gala. Dites à votre voiture de suivre la mienne, je vous indiquerai le chemin.

Vous savez, Maximilien, combien je suis fataliste ; je voulais retourner à l'abbaye pour m'épargner les chagrins que je pressentais ; le sort s'y opposait, je m'abandonnai à mon étoile. Vous ne connaissez pas le palais grand-ducal de Gerolstein, mon ami ? Selon tous ceux qui ont visité les capitales d'Europe, il n'est pas, à l'exception de Versailles, une résidence royale dont l'ensemble et les abords soient d'un aspect plus majestueux. Si j'entre dans quelques détails à ce sujet, c'est qu'en me souvenant à cette heure de ces imposantes splendeurs, je me demande comment elles ne m'ont pas tout d'abord rappelé à mon néant ; car enfin la princesse Amélie était fille du souverain maître de ce palais, de ces gardes, de ces richesses merveilleuses.

La cour de marbre, vaste hémicycle, est ainsi appelée parce qu'à l'exception d'un large chemin de ceinture où circulent les voitures, elle est dallée de marbres de toutes couleurs, formant de magnifiques mosaïques au centre desquelles se dessine un immense bassin revêtu de brèche antique, alimenté par d'abondantes eaux qui tombent incessamment d'une large vasque de porphyre.

Cette cour d'honneur est circulairement entourée d'une rangée de statues de marbre blanc du plus haut style, portant des torchères de

bronze doré d'où jaillissent des flots de gaz éblouissant. Alternant avec ces statues, des vases Médicis, exhaussés sur leurs socles richement sculptés, renfermaient d'énormes lauriers-roses, véritables buissons fleuris, dont le feuillage lustré, vu aux lumières, resplendissait d'une verdure métallique.

Les voitures s'arrêtaient au pied d'une double rampe à balustres qui conduisait au péristyle du palais ; au pied de cet escalier se tenaient en vedette, montés sur leurs chevaux noirs, deux cavaliers du régiment des gardes du grand-duc, qui choisit ces soldats parmi les sous-officiers les plus grands de son armée. Vous, mon ami, qui aimez tant les gens de guerre, vous eussiez été frappé de la tournure sévère et martiale de ces deux colosses, dont la cuirasse et le casque d'acier d'un profil antique, sans cimier ni crinière, étincelaient aux lumières ; ces cavaliers portaient l'habit bleu à collet jaune, le pantalon de daim blanc et les bottes fortes montant au-dessus du genou. Enfin pour vous, mon ami, qui aimez ces détails militaires, j'ajouterai qu'au haut de l'escalier, de chaque côté de la porte, deux grenadiers du régiment d'infanterie de la garde grand-ducale étaient en faction. Leur tenue, sauf la couleur de l'habit et les revers, ressemblait, m'a-t-on dit, à celle des grenadiers de Napoléon.

Après avoir traversé le vestibule où se tenaient, hallebarde en main, les suisses de livrée du prince, je montai un imposant escalier de marbre blanc qui aboutissait à un portique orné de colonnes de jaspe et surmonté d'une coupole peinte et dorée. Là se trouvaient deux longues files de valets de pied. J'entrai ensuite dans la salle des gardes, à la porte de laquelle se tenaient toujours un chambellan et un aide de camp de service, chargés de conduire auprès de Son Altesse Royale les personnes qui avaient droit à lui être particulièrement présentées. Ma parenté, quoique éloignée, me valut cet honneur : un aide de camp me précéda dans une longue galerie remplie d'hommes en habit de cour ou d'uniforme, et de femmes en grande parure.

Pendant que je traversais lentement cette foule brillante, j'entendis quelques paroles qui augmentèrent encore mon émotion : de tous côtés on admirait l'angélique beauté de la princesse Amélie, les traits charmants de la marquise d'Harville, et l'air véritablement impérial de l'archiduchesse Sophie, qui, récemment arrivée de Munich avec l'archiduc Stanislas, allait bientôt repartir pour Varsovie ; mais, tout en rendant hommage à l'altière dignité de l'archiduchesse, à la gracieuse distinction de la marquise d'Harville, on reconnaissait que rien n'était plus idéal que la figure enchanteresse de la princesse Amélie.

À mesure que j'approchais de l'endroit où se tenaient le grand-duc et sa fille, je sentais mon cœur battre avec violence. Au moment où j'arrivai à la porte de ce salon (j'ai oublié de vous dire qu'il y avait bal

et concert à la cour), l'illustre Liszt venait de se mettre au piano ; aussi le silence le plus recueilli succéda-t-il au léger murmure des conversations. En attendant la fin du morceau, que le grand artiste jouait avec sa supériorité accoutumée, je restai dans l'embrasure d'une porte.

Alors, mon cher Maximilien, pour la première fois je vis la princesse Amélie. Laissez-moi vous dépeindre cette scène, car j'éprouve un charme indicible à rassembler ces souvenirs.

Figurez-vous, mon ami, un vaste salon meublé avec une somptuosité royale, éblouissant de lumières et tendu d'étoffe de soie cramoisie, sur laquelle courait un feuillage d'or brodé en relief. Au premier rang, sur de grands fauteuils dorés, se tenait l'archiduchesse Sophie (le prince lui faisait les honneurs de son palais) ; à sa gauche Mme la marquise d'Harville, et à sa droite la princesse Amélie ; debout derrière elles était le grand-duc, portant l'uniforme de colonel de ses gardes ; il semblait rajeuni par le bonheur et ne pas avoir plus de trente ans ; l'habit militaire faisait encore valoir l'élégance de sa taille et la beauté de ses traits ; auprès de lui était l'archiduc Stanislas en costume de feld-maréchal, puis venaient ensuite les dames d'honneur de la princesse Amélie, les femmes des grands dignitaires de la cour, et enfin ceux-ci.

Ai-je besoin de vous dire que la princesse Amélie, moins encore par son rang que par sa grâce et sa beauté, dominait cette foule étincelante ? Ne me condamnez pas, mon ami, sans lire ce portrait. Quoiqu'il soit mille fois encore au-dessous de la réalité, vous comprendrez mon adoration, vous comprendrez que dès que je la vis je l'aimai, et que la rapidité de cette passion ne put être égalée que par sa violence et son éternité.

La princesse Amélie, vêtue d'une simple robe de moire blanche, portait, comme l'archiduchesse Sophie, le grand cordon de l'ordre impérial de Saint-Népomucène, qui lui avait été récemment envoyé par l'impératrice. Un bandeau de perles, entourant son front noble et candide, s'harmonisait à ravir avec les deux grosses nattes de cheveux d'un blond cendré magnifique qui encadraient ses joues légèrement rosées ; ses bras charmants, plus blancs encore que les flots de dentelle d'où ils sortaient, étaient à demi cachés par des gants qui s'arrêtaient au-dessous de son coude à fossette ; rien de plus accompli que sa taille, rien de plus joli que son pied chaussé de satin blanc. Au moment où je la vis, ses grands yeux, du plus pur azur, étaient rêveurs ; je ne sais même si à cet instant elle subissait l'influence de quelque pensée sérieuse, ou si elle était vivement impressionnée par la sombre harmonie du morceau que jouait Liszt ; mais son demi-sourire me parut d'une douceur et d'une mélancolie indicibles. La tête légèrement

baissée sur sa poitrine, elle effeuillait machinalement un gros bouquet d'œillets blancs et de roses qu'elle tenait à la main.

Jamais je ne pourrai vous exprimer ce que je ressentis alors : tout ce que m'avait dit ma tante de l'ineffable bonté de la princesse Amélie me revint à la pensée… Souriez, mon ami… mais malgré moi je sentis mes yeux devenir humides en voyant rêveuse, presque triste, cette jeune fille si admirablement belle, entourée d'honneurs, de respects, et idolâtrée par un père tel que le grand-duc.

Maximilien, je vous l'ai souvent dit : de même que je crois l'homme incapable de goûter certains bonheurs pour ainsi dire trop complets, trop immenses pour ses facultés bornées, de même aussi je crois certains êtres trop divinement doués pour ne pas quelquefois sentir avec amertume combien ils sont esseulés ici-bas, et pour ne pas alors regretter vaguement leur exquise délicatesse, qui les expose à tant de déceptions, à tant de froissements ignorés des natures moins choisies… Il me semblait qu'alors la princesse Amélie éprouvait la réaction d'une pensée pareille.

Tout à coup, par un hasard étrange (tout est fatalité dans ceci), elle tourna machinalement les yeux du côté où je me trouvais.

Vous savez combien l'étiquette et la hiérarchie des rangs sont scrupuleusement observées chez nous. Grâce à mon titre et aux liens de parenté qui m'attachent au grand-duc, les personnes au milieu desquelles je m'étais d'abord placé s'étaient peu à peu reculées, de sorte que je restai presque seul et très-en évidence au premier rang, dans l'embrasure de la porte de la galerie.

Il fallut cette circonstance pour que la princesse Amélie, sortant de sa rêverie, m'aperçût et me remarquât sans doute, car elle fit un léger mouvement de surprise, et rougit.

Elle avait vu mon portrait à l'abbaye, chez ma tante, elle me reconnaissait : rien de plus simple. La princesse m'avait à peine regardé pendant une seconde, mais ce regard me fit éprouver une commotion violente, profonde : je sentis mes joues en feu, je baissai les yeux et je restai quelques minutes sans oser les lever de nouveau sur la princesse… Lorsque je m'y hasardai, elle causait tout bas avec l'archiduchesse Sophie, qui semblait l'écouter avec le plus affectueux intérêt.

Liszt ayant mis un intervalle de quelques minutes entre les deux morceaux qu'il devait jouer, le grand-duc profita de ce moment pour lui exprimer son admiration de la manière la plus gracieuse. Le prince, revenant à sa place, m'aperçut, me fit un signe de tête rempli de bienveillance et dit quelques mots à l'archiduchesse en me désignant du regard. Celle-ci, après m'avoir un instant considéré, se retourna vers

le grand-duc, qui ne put s'empêcher de sourire en lui répondant et en adressant la parole à sa fille. La princesse Amélie me parut embarrassée, car elle rougit de nouveau.

J'étais au supplice ; malheureusement l'étiquette ne me permettait pas de quitter la place où je me trouvais avant la fin du concert, qui recommença bientôt. Deux ou trois fois je regardai la princesse Amélie à la dérobée ; elle me sembla pensive et attristée ; mon cœur se serra ; je souffrais de la légère contrariété que je venais de lui causer involontairement, et que je croyais deviner. Sans doute le grand-duc lui avait demandé en plaisantant si elle me trouvait quelque ressemblance avec le portrait de son cousin des temps passés ; et, dans son ingénuité, elle se reprochait peut-être de n'avoir pas dit à son père qu'elle m'avait déjà reconnu. Le concert terminé, je suivis l'aide de camp de service ; il me conduisit auprès du grand-duc, qui voulut bien faire quelques pas au-devant de moi, me prit cordialement par le bras et dit à l'archiduchesse Sophie, en s'approchant d'elle :

– Je demande à Votre Altesse Impériale la permission de lui présenter mon cousin le prince Henri d'Herkaüsen-Oldenzaal.

– J'ai déjà vu le prince à Vienne, et je le retrouve ici avec plaisir, répondit l'archiduchesse, devant laquelle je m'inclinai profondément.

– Ma chère Amélie, reprit le prince en s'adressant à sa fille, je vous présente le prince Henri, votre cousin ; il est fils du prince Paul, l'un de mes plus vénérables amis, que je regrette bien de ne pas voir aujourd'hui à Gerolstein.

– Voudriez-vous, monsieur, faire savoir au prince Paul que je partage vivement les regrets de mon père, car je serai toujours bien heureuse de connaître ses amis, me répondit ma cousine avec une simplicité pleine de grâce…

Je n'avais jamais entendu le son de la voix de la princesse ; imaginez-vous, mon ami, le timbre le plus doux, le plus frais, le plus harmonieux, enfin un de ces accents qui font vibrer les cordes les plus délicates de l'âme.

– J'espère, mon cher Henri, que vous resterez quelque temps chez votre tante que j'aime, que je respecte comme ma mère, vous le savez, me dit le grand-duc avec bonté. Venez souvent nous voir en famille, à la fin de la matinée, sur les trois heures : si nous sortons, vous partagerez notre promenade ; vous savez que je vous ai toujours aimé, parce que vous êtes un des plus nobles cœurs que je connaisse.

– Je ne sais comment exprimer à Votre Altesse Royale ma reconnaissance pour le bienveillant accueil qu'elle daigne me faire.

– Eh bien ! pour me prouver votre reconnaissance, dit le prince en

souriant, invitez votre cousine pour la deuxième contredanse, car la première appartient de droit à l'archiduc…

– Votre Altesse voudra-t-elle m'accorder cette grâce ?… dis-je à la princesse Amélie en m'inclinant devant elle.

– Appelez-vous simplement cousin et cousine, selon la bonne vieille coutume allemande, dit gaiement le grand-duc ; le cérémonial ne convient pas entre parents.

– Ma cousine me fera-t-elle l'honneur de danser cette contredanse avec moi ?

– Oui, mon cousin, me répondit la princesse Amélie.

III

Gerolstein (suite et fin)

LE PRINCE HENRI D'HERKAUSEN-OLDENZAAL AU COMTE MAXIMILIEN KAMINETZ

Je ne saurais vous dire, mon ami, combien je fus à la fois heureux et peiné de la paternelle cordialité du grand-duc ; la confiance qu'il me témoignait, l'affectueuse bonté avec laquelle il avait engagé sa fille et moi à substituer aux formules de l'étiquette ces appellations de famille d'une intimité si douce, tout me pénétrait de reconnaissance ; je me reprochais d'autant plus amèrement le charme fatal d'un amour qui ne devait ni ne pouvait être agréé par le prince.

Je m'étais promis, il est vrai (je n'ai pas failli à cette résolution) de ne jamais dire un mot qui pût faire soupçonner à ma cousine l'amour que je ressentais ; mais je craignais que mon émotion, que mes regards me trahissent… Malgré moi pourtant, ce sentiment, si muet, si caché qu'il dût être, me semblait coupable.

J'eus le temps de faire ces réflexions pendant que la princesse Amélie dansait la première contredanse avec l'archiduc Stanislas. Ici, comme partout, la danse n'est plus qu'une sorte de marche qui suit la mesure de l'orchestre ; rien ne pouvait faire valoir davantage la grâce sérieuse du maintien de ma cousine.

J'attendais avec un bonheur mêlé d'anxiété le moment d'entretien que la liberté du bal allait me permettre d'avoir avec elle. Je fus assez maître de moi pour cacher mon trouble lorsque j'allai la chercher auprès de la marquise d'Harville.

En songeant aux circonstances du portrait, je m'attendais à voir la princesse Amélie partager mon embarras ; je ne me trompais pas. Je me souviens presque mot pour mot de notre première conversation ; laissez-moi vous la rapporter, mon ami :

– Votre Altesse me permettra-t-elle, lui dis-je, de l'appeler ma cousine, ainsi que le grand-duc m'y autorise ?

– Sans doute, mon cousin, me répondit-elle avec grâce ; je suis toujours heureuse d'obéir à mon père.

– Et je suis d'autant plus fier de cette familiarité, ma cousine, que

j'ai appris par ma tante à vous connaître, c'est-à-dire à vous apprécier.

– Souvent aussi mon père m'a parlé de vous, mon cousin, et ce qui vous étonnera peut-être, ajouta-t-elle timidement, c'est que je vous connaissais déjà, si cela peut se dire, de vue… Mme la supérieure de Sainte-Hermangilde, pour qui j'ai la plus respectueuse affection, nous avait un jour montré, à mon père, et à moi, un portrait…

– Où j'étais représenté en page du XVIe siècle ?

– Oui, mon cousin ; et mon père fit même la petite supercherie de me dire que ce portrait était celui d'un de nos parents du temps passé, en ajoutant d'ailleurs des paroles si bienveillantes pour ce cousin d'autrefois que notre famille doit se féliciter de le compter parmi nos parents d'aujourd'hui…

– Hélas ! ma cousine, je crains de ne pas plus ressembler au portrait moral que le grand-duc a daigné faire de moi qu'au page du XVIe siècle.

– Vous vous trompez, mon cousin, me dit naïvement la princesse ; car, à la fin du concert, en jetant par hasard les yeux du côté de la galerie, je vous ai reconnu tout de suite, malgré la différence du costume.

Puis, voulant changer sans doute un sujet de conversation qui l'embarrassait, elle me dit :

– Quel admirable talent que celui de M. Liszt, n'est-ce pas ?

– Admirable. Avec quel plaisir vous l'écoutiez !

– C'est qu'en effet il y a, ce me semble, un double charme dans la musique sans paroles : non-seulement on jouit d'une excellente exécution, mais on peut appliquer sa pensée du moment aux mélodies que l'on écoute, et qui en deviennent pour ainsi dire l'accompagnement… Je ne sais si vous me comprenez, mon cousin ?

– Parfaitement. Les pensées sont alors des paroles que l'on met mentalement sur l'air que l'on entend.

– C'est cela, c'est cela, vous me comprenez, dit-elle avec un mouvement de gracieuse satisfaction ; je craignais de mal expliquer ce que je ressentais tout à l'heure pendant cette mélodie si plaintive et si touchante.

– Grâce à Dieu, ma cousine, lui dis-je en souriant, vous n'avez aucune parole à mettre sur un air triste.

Soit que ma question fût indiscrète et qu'elle voulût éviter d'y répondre, soit qu'elle ne l'eût pas entendue, tout à coup la princesse Amélie me dit, en me montrant le grand-duc, qui, donnant le bras à l'archiduchesse Sophie, traversait alors la galerie où l'on dansait :

– Mon cousin, voyez donc mon père, comme il est beau !… Quel air noble et bon ! Comme tous les regards le suivent avec sollicitude ! Il me semble qu'on l'aime encore plus qu'on ne le révère…

– Ah ! m'écriai-je, ce n'est pas seulement ici, au milieu de sa cour, qu'il est chéri ! Si les bénédictions du peuple retentissaient dans la postérité, le nom de Rodolphe de Gerolstein serait justement immortel.

En parlant ainsi, mon exaltation était sincère ; car vous savez, mon ami, qu'on appelle, à bon droit, les États du prince le *Paradis de l'Allemagne.*

Il m'est impossible de vous peindre le regard reconnaissant que ma cousine jeta sur moi en m'entendant parler de la sorte.

– Apprécier ainsi mon père, me dit-elle avec émotion, c'est être bien digne de l'attachement qu'il vous porte.

– C'est que personne plus que moi ne l'aime et l'admire ! En outre des rares qualités qui font les grands princes, n'a-t-il pas le génie de la bonté, qui fait les princes adorés ?…

– Vous ne savez pas combien vous dites vrai !… s'écria la princesse encore plus émue.

– Oh ! je le sais, je le sais, et tous ceux qu'il gouverne le savent comme moi… On l'aime tant que l'on s'affligerait de ses chagrins comme on se réjouit de son bonheur ; l'empressement de tous à venir offrir leurs hommages à Mme la marquise d'Harville consacre à la fois et le choix de Son Altesse Royale et la valeur de la future grande-duchesse.

– Mme la marquise d'Harville est plus digne que qui que ce soit de l'attachement de mon père ; c'est le plus bel éloge que je puisse vous faire d'elle.

– Et vous pouvez sans doute l'apprécier justement : car vous l'avez probablement connue en France, ma cousine ?

À peine avais-je prononcé ces derniers mots, que je ne sais quelle soudaine pensée vint à l'esprit de la princesse Amélie ; elle baissa les yeux, et, pendant une seconde, ses traits prirent une expression de tristesse qui me rendit muet de surprise.

Nous étions alors à la fin de la contredanse, la dernière figure me sépara un instant de ma cousine ; lorsque je la reconduisis auprès de Mme d'Harville, il me sembla que ses traits étaient encore légèrement altérés…

Je crus et je crois encore que mon allusion au séjour de la princesse en France, lui ayant rappelé la mort de sa mère, lui causa l'impression pénible dont je viens de vous parler.

Pendant cette soirée, je remarquai une circonstance qui vous paraîtra puérile, mais qui m'a été une nouvelle preuve de l'intérêt que cette jeune fille inspire à tous. Son bandeau de perles s'étant un peu dérangé, l'archiduchesse Sophie, à qui elle donnait alors le bras, eut la bonté de vouloir lui replacer elle-même ce bijou sur le front. Or, pour qui connaît la hauteur proverbiale de l'archiduchesse, une telle prévenance de sa part semble à peine croyable. Du reste, la princesse Amélie, que j'observais attentivement à ce moment, parut à la fois si confuse, si reconnaissante, je dirais presque si embarrassée de cette gracieuse attention, que je crus voir briller une larme dans ses yeux.

Telle fut, mon ami, ma première soirée à Gerolstein. Si je vous l'ai racontée avec tant de détails, c'est que presque toutes ces circonstances ont eu plus tard pour moi leurs conséquences.

Maintenant, j'abrégerai ; je ne vous parlerai que de quelques faits principaux relatifs à mes fréquentes entrevues avec ma cousine et son père.

Le surlendemain de cette fête, je fus du très-petit nombre de personnes invitées à la célébration du mariage du grand-duc avec Mme la marquise d'Harville. Jamais je ne vis la physionomie de la princesse Amélie plus radieuse et plus sereine que pendant cette cérémonie. Elle contemplait son père et la marquise avec une sorte de religieux ravissement qui donnait un nouveau charme à ses traits ; on eût dit qu'ils reflétaient le bonheur ineffable du prince et de Mme d'Harville.

Ce jour-là, ma cousine fut très-gaie, très-causante. Je lui donnai le bras dans une promenade que l'on fit après dîner dans les jardins du palais, magnifiquement illuminés. Elle me dit, à propos du mariage de son père :

– Il me semble que le bonheur de ceux que nous chérissons nous est encore plus doux que notre propre bonheur ; car il y a toujours une nuance d'égoïsme dans la jouissance de notre félicité personnelle.

Si je vous cite entre mille cette réflexion de ma cousine, mon ami, c'est pour que vous jugiez du cœur de cette créature adorable, qui a, comme son père, le génie de la bonté.

Quelques jours après le mariage du grand-duc, j'eus avec lui une assez longue conversation ; il m'interrogea sur le passé, sur mes projets d'avenir ; il me donna les conseils les plus sages, les encouragements les plus flatteurs, me parla même de plusieurs de ses projets de gouvernement avec une confiance dont je fus aussi fier que flatté ; enfin, que vous dirai-je ? un moment, l'idée la plus folle me traversa l'esprit : je crus que le prince avait deviné mon amour, et que dans cet entretien il voulait m'étudier, me pressentir, et peut-être m'amener à

un aveu…

Malheureusement, cet espoir insensé ne dura pas longtemps : le prince termina la conversation en me disant que le temps des grandes guerres était fini ; que je devais profiter de mon nom, de mes alliances, de l'éducation que j'avais reçue et de l'étroite amitié qui unissait mon père au prince de M. Premier ministre de l'empereur, pour parcourir la carrière diplomatique au lieu de la carrière militaire, ajoutant que toutes les questions qui se décidaient autrefois sur les champs de bataille se décideraient désormais dans les congrès ; que bientôt les traditions tortueuses et perfides de l'ancienne diplomatie feraient place à une politique large et humaine, en rapport avec les véritables intérêts des peuples, qui de jour en jour avaient davantage la conscience de leurs droits ; qu'un esprit élevé, loyal et généreux pourrait avoir avant quelques années un noble et grand rôle à jouer dans les affaires politiques, et faire ainsi beaucoup de bien. Il me proposait enfin le concours de sa souveraine protection pour me faciliter les abords de la carrière qu'il m'engageait instamment à parcourir.

Vous comprenez, mon ami, que si le prince avait eu le moindre projet sur moi, il ne m'eût pas fait de telles ouvertures. Je le remerciai de ses offres avec une vive reconnaissance, en ajoutant que je sentais tout le prix de ses conseils, et que j'étais décidé à les suivre.

J'avais d'abord mis la plus grande réserve dans mes visites au palais ; mais, grâce à l'insistance du grand-duc, j'y vins bientôt presque chaque jour vers les trois heures. On y vivait dans toute la charmante simplicité de nos cours germaniques. C'était la vie des grands châteaux d'Angleterre, rendue plus attrayante par la simplicité cordiale, la douce liberté des mœurs allemandes. Lorsque le temps le permettait, nous faisions de longues promenades à cheval avec le grand-duc, la grande-duchesse, ma cousine, et les personnes de leur maison. Lorsque nous restions au palais, nous nous occupions de musique, je chantais avec la grande-duchesse et ma cousine, dont la voix avait un timbre d'une pureté, d'une suavité sans égales, et que je n'ai jamais pu entendre sans me sentir remué jusqu'au fond de l'âme. D'autres fois, nous visitions en détail les merveilleuses collections de tableaux et d'objets d'art, ou les admirables bibliothèques du prince, qui, vous le savez, est un des hommes les plus savants et les plus éclairés de l'Europe ; assez souvent je revenais dîner au palais, et, les jours d'Opéra, j'accompagnais au théâtre la famille grand-ducale.

Chaque jour passait comme un songe ; peu à peu ma cousine me traita avec une familiarité toute fraternelle ; elle ne me cachait pas le plaisir qu'elle éprouvait à me voir, elle me confiait tout ce qui l'intéressait ; deux ou trois fois elle me pria de l'accompagner lorsqu'elle allait avec la grande-duchesse visiter ses jeunes orphelines ;

souvent aussi elle me parlait de mon avenir avec une maturité de raison, avec un intérêt sérieux et réfléchi qui me confondait de la part d'une jeune fille de son âge ; elle aimait aussi beaucoup à s'informer de mon enfance, de ma mère, hélas ! toujours si regrettée. Chaque fois que j'écrivais à mon père, elle me priait de la rappeler à son souvenir ; puis, comme elle brodait à ravir, elle me remit un jour pour lui une charmante tapisserie à laquelle elle avait longtemps travaillé. Que vous dirai-je, mon ami ? un frère et une sœur, se retrouvant après de longues années de séparation, n'eussent pas joui d'une intimité plus douce. Du reste, lorsque, par le plus grand des hasards, nous restions seuls, l'arrivée d'un tiers ne pouvait jamais changer le sujet ou même l'accent de notre conversation.

Vous vous étonnerez peut-être, mon ami, de cette fraternité entre deux jeunes gens, surtout en songeant aux aveux que je vous fais ; mais plus ma cousine me témoignait de confiance et de familiarité, plus je m'observais, plus je me contraignais, de peur de voir cesser cette adorable familiarité. Et puis, ce qui augmentait encore ma réserve, c'est que la princesse mettait dans ses relations avec moi tant de franchise, tant de noble confiance, et surtout si peu de coquetterie, que je suis presque certain qu'elle a toujours ignoré ma violente passion. Il me reste un léger doute à ce sujet, à propos d'une circonstance que je vous raconterai tout à l'heure.

Si cette intimité fraternelle avait dû toujours durer, peut-être ce bonheur m'eût suffi ; mais par cela même que j'en jouissais avec délices, je songeais que bientôt mon service ou la carrière que le prince m'engageait à parcourir m'appellerait à Vienne ou à l'étranger ; je songeais enfin que prochainement peut-être le grand-duc penserait à marier sa fille d'une manière digne d'elle…

Ces pensées me devinrent d'autant plus pénibles que le moment de mon départ approchait. Ma cousine remarqua bientôt le changement qui s'était opéré en moi. La veille du jour où je la quittai, elle me dit que depuis quelque temps, elle me trouvait sombre, préoccupé. Je tâchai d'éluder ces questions, j'attribuai ma tristesse à un vague ennui.

– Je ne puis vous croire, me dit-elle ; mon père vous traite presque comme un fils, tout le monde vous aime ; vous trouver malheureux serait de l'ingratitude.

– Eh bien ! lui dis-je sans pouvoir vaincre mon émotion, ce n'est pas de l'ennui, c'est du chagrin, oui, c'est un profond chagrin que j'éprouve.

– Et pourquoi ? Que vous est-il arrivé ? me demanda-t-elle avec intérêt.

– Tout à l'heure, ma cousine, vous m'avez dit que votre père me

traitait comme un fils… qu'ici tout le monde m'aimait… Eh bien ! avant peu il me faudra renoncer à ces affections si précieuses, il faudra enfin… quitter Gerolstein, et je vous l'avoue, cette pensée me désespère.

– Et le souvenir de ceux qui nous sont chers… n'est-ce donc rien, mon cousin ?

– Sans doute… mais les années, mais les événements amènent tant de changements imprévus !

– Il est du moins des affections qui ne sont pas changeantes : celle que mon père vous a toujours témoignée… celle que je ressens pour vous est de ce nombre, vous le savez bien ; on est frère et sœur… pour ne jamais s'oublier, ajouta-t-elle en levant sur moi ses grands yeux bleus humides de larmes.

Ce regard me bouleversa, je fus sur le point de me trahir ; heureusement je me contins.

– Il est vrai que les affections durent, lui dis-je avec embarras ; mais les positions changent… Ainsi, ma cousine, quand je reviendrai dans quelques années, croyez-vous qu'alors cette intimité, dont j'apprécie tout le charme, puisse encore durer ?

– Pourquoi ne durerait-elle pas ?

– C'est qu'alors vous serez sans doute mariée, ma cousine… vous aurez d'autres devoirs… et vous aurez oublié votre pauvre frère.

Je vous le jure, mon ami, je ne lui dis rien de plus ; j'ignore encore si elle vit dans ces mots un aveu qui l'offensa, ou si elle fut comme moi douloureusement frappée des changements inévitables que l'avenir devait nécessairement apporter à nos relations ; mais, au lieu de me répondre, elle resta un moment silencieuse, accablée ; puis, se levant brusquement, la figure pâle, altérée, elle sortit après avoir regardé pendant quelques secondes la tapisserie de la jeune comtesse d'Oppenheim, une de ses dames d'honneur, qui travaillait dans l'embrasure d'une des fenêtres du salon où avait lieu notre entretien.

Le soir même de ce jour, je reçus de mon père une nouvelle lettre qui me rappelait précipitamment ici. Le lendemain matin j'allai prendre congé du grand-duc ; il me dit que ma cousine était un peu souffrante, qu'il se chargerait de mes adieux pour elle ; il me serra paternellement dans ses bras, regrettant, ajouta-t-il, mon prompt départ, et surtout que ce départ fût causé par les inquiétudes que me donnait la santé de mon père ; puis, me rappelant avec la plus grande bonté ses conseils au sujet de la nouvelle carrière qu'il m'engageait très-instamment à embrasser, il ajouta qu'au retour de mes missions,

ou pendant mes congés, il me reverrait toujours à Gerolstein avec un vif plaisir.

Heureusement, à mon arrivée ici, je trouvai l'état de mon père un peu amélioré ; il est encore alité, et toujours d'une grande faiblesse, mais il ne me donne plus d'inquiétude sérieuse. Malheureusement il s'est aperçu de mon abattement, de ma sombre taciturnité ; plusieurs fois, mais en vain, il m'a déjà supplié de lui confier la cause de mon morne chagrin. Je n'oserais, malgré son aveugle tendresse pour moi ; vous savez sa sévérité au sujet de tout ce qui lui paraît manquer de franchise et de loyauté.

Hier je le veillais ; seul auprès de lui, le croyant endormi, je n'avais pu retenir mes larmes, qui coulaient silencieusement en songeant à mes beaux jours de Gerolstein. Il me vit pleurer, car il sommeillait à peine, et j'étais complètement absorbé par ma douleur ; il m'interrogea avec la plus touchante bonté ; j'attribuai ma tristesse aux inquiétudes que m'avait données sa santé, mais, il ne fut pas dupe de cette défaite.

Maintenant que vous savez tout, mon bon Maximilien, dites, mon sort est-il assez désespéré ?… Que faire ?… Que résoudre ?…

Ah ! mon ami, je ne puis vous dire mon angoisse. Que va-t-il arriver, mon Dieu ?… Tout est à jamais perdu ! Je suis le plus malheureux des hommes, si mon père ne renonce pas à son projet.

Voici ce qui vient d'arriver :

Tout à l'heure, je terminais cette lettre, lorsqu'à mon grand étonnement, mon père, que je croyais couché, est entré dans son cabinet, où je vous écrivais ; il vit sur son bureau mes quatre premières grandes pages déjà remplies, j'étais à la fin de celle-ci.

– À qui écris-tu si longuement ? me demanda-t-il en souriant.

– À Maximilien, mon père.

– Oh ! me dit-il avec une expression d'affectueux reproche, je sais qu'il a toute ta confiance… Il est bien heureux, lui !

Il prononça ces derniers mots d'un ton si douloureusement navré que, touché de son accent, je lui répondis en lui donnant ma lettre presque sans réflexion :

– Lisez, mon père…

Mon ami, il a tout lu. Savez-vous ce qu'il m'a dit ensuite, après être resté quelque temps méditatif ?

– Henri, je vais écrire au grand-duc ce qui s'est passé pendant votre séjour à Gerolstein.

– Mon père, je vous en conjure, ne faites pas cela.

– Ce que vous racontez à Maximilien est-il scrupuleusement vrai ?

– Oui, mon père.

– En ce cas, jusqu'ici votre conduite a été loyale… Le prince l'appréciera. Mais il ne faut pas qu'à l'avenir vous vous montriez indigne de sa noble confiance, ce qui arriverait si, abusant de son offre, vous retourniez plus tard à Gerolstein dans l'intention peut-être de vous faire aimer de sa fille.

– Mon père… pouvez-vous penser… ?

– Je pense que vous aimez avec passion, et que la passion est tôt ou tard une mauvaise conseillère.

– Comment ! mon père, vous écrirez au prince que…

– Que vous aimez éperdument votre cousine.

– Au nom du ciel ! mon père, je vous en supplie, n'en faites rien !

– Aimez-vous votre cousine ?

– Je l'aime avec idolâtrie, mais…

Mon père m'interrompit.

– En ce cas, je vais écrire au grand-duc et lui demander pour vous la main de sa fille…

– Mais, mon père, une telle prétention est insensée de ma part !

– Il est vrai… Néanmoins je dois faire franchement cette demande au prince, en lui exposant les raisons qui m'imposent cette démarche. Il vous a accueilli avec la plus loyale hospitalité, il s'est montré pour vous d'une bonté paternelle, il serait indigne de moi et de vous de le tromper. Je connais l'élévation de son âme, il sera sensible à mon procédé d'honnête homme ; s'il refuse de vous donner sa fille, comme cela est presque indubitable, il saura du moins qu'à l'avenir, si vous retourniez à Gerolstein, vous ne devez plus vivre avec elle dans la même intimité. Vous m'avez, mon enfant, ajouta mon père avec bonté, librement montré la lettre que vous écriviez à Maximilien. Je suis maintenant instruit de tout ; il est de mon devoir d'écrire au grand-duc… et je vais lui écrire à l'instant même.

Vous le savez, mon ami, mon père est le meilleur des hommes, mais il est d'une inflexible ténacité de volonté lorsqu'il s'agit de ce qu'il regarde comme son devoir ; jugez de mes angoisses, de mes craintes. Quoique la démarche qu'il va tenter soit, après tout, franche et honorable, elle ne m'en inquiète pas moins. Comment le grand-duc accueillera-t-il cette folle demande ? N'en sera-t-il pas choqué, et la princesse Amélie ne sera-t-elle pas aussi blessée que j'aie laissé mon

père prendre une résolution pareille sans son agrément ?

Ah ! mon ami, plaignez-moi, je ne sais que penser. Il me semble que je contemple un abîme et que le vertige me saisit…

Je termine à la hâte cette longue lettre ; bientôt je vous écrirai. Encore une fois, plaignez-moi, car en vérité je crains de devenir fou si la fièvre qui m'agite dure longtemps encore. Adieu, adieu, tout à vous de cœur et à toujours.

HENRI D'H. O.

Maintenant nous conduirons le lecteur au palais de Gerolstein, habité par Fleur-de-Marie depuis son retour de France.

IV

La princesse Amélie

L'appartement occupé par Fleur-de-Marie (nous ne l'appellerons la princesse Amélie qu'officiellement) dans le palais grand-ducal avait été meublé, par les soins de Rodolphe, avec un goût et une élégance extrêmes.

Du balcon de l'oratoire de la jeune fille on découvrait au loin les deux tours du couvent de Sainte-Hermangilde, qui, dominant d'immenses massifs de verdure, étaient elles-mêmes dominées par une haute montagne boisée, au pied de laquelle s'élevait l'abbaye. Par une belle matinée d'été, Fleur-de-Marie laissait errer ses regards sur ce splendide paysage qui s'étendait au loin. Coiffée en cheveux, elle portait une robe montante d'étoffe printanière blanche à petites raies bleues ; un large col de batiste très-simple, rabattu sur ses épaules, laissait voir les deux bouts et le nœud d'une petite cravate de soie du même bleu que la ceinture de sa robe.

Assise dans un grand fauteuil d'ébène sculpté, à haut dossier de velours cramoisi, le coude soutenu par un des bras de ce siège, la tête un peu baissée, elle appuyait sa joue sur le revers de sa petite main blanche, légèrement veinée d'azur.

L'attitude languissante de Fleur-de-Marie, sa pâleur, la fixité de son regard, l'amertume de son demi-sourire révélaient une mélancolie profonde.

Au bout de quelques moments, un soupir profond, douloureux, souleva son sein. Laissant alors retomber la main où elle appuyait sa joue, elle inclina davantage encore sa tête sur sa poitrine. On eût dit que l'infortunée se courbait sous le poids de quelque grand malheur.

À cet instant une femme d'un âge mûr, d'une physionomie grave et distinguée, vêtue avec une élégante simplicité, entra presque timidement dans l'oratoire et toussa légèrement pour attirer l'attention de Fleur-de-Marie.

Celle-ci, sortant de sa rêverie, releva vivement la tête et dit en saluant avec un mouvement plein de grâce :

– Que voulez-vous, ma chère comtesse ?

– Je viens prévenir Votre Altesse que monseigneur la prie de l'attendre ; car il va se rendre ici dans quelques minutes, répondit la

dame d'honneur de la princesse Amélie avec une formalité respectueuse.

– Aussi je m'étonnais de n'avoir pas encore embrassé mon père aujourd'hui ; j'attends avec tant d'impatience sa visite de chaque matin !… Mais j'espère que je ne dois pas à une indisposition de Mlle d'Harneim le plaisir de vous voir deux jours de suite au palais, ma chère comtesse ?

– Que Votre Altesse n'ait aucune inquiétude à ce sujet ; Mlle d'Harneim m'a priée de la remplacer aujourd'hui ; demain elle aura l'honneur de reprendre son service auprès de Votre Altesse, qui daignera peut-être excuser ce changement.

– Certainement, car je n'y perdrai rien ; après avoir eu le plaisir de vous voir deux jours de suite, ma chère comtesse, j'aurai pendant deux autres jours Mlle d'Harneim auprès de moi.

– Votre Altesse nous comble, répondit la dame d'honneur en s'inclinant de nouveau ; son extrême bienveillance m'encourage à lui demander une grâce !

– Parlez… parlez ; vous connaissez mon empressement à vous être agréable…

– Il est vrai que depuis longtemps Votre Altesse m'a habituée à ses bontés ; mais il s'agit d'un sujet tellement pénible, que je n'aurais pas le courage de l'aborder, s'il ne s'agissait d'une action très-méritante ; aussi j'ose compter sur l'indulgence extrême de Votre Altesse.

– Vous n'avez nullement besoin de mon indulgence, ma chère comtesse ; je suis toujours très-reconnaissante des occasions que l'on me donne de faire un peu de bien.

– Il s'agit d'une pauvre créature qui malheureusement avait quitté Gerolstein avant que Votre Altesse eût fondé son œuvre si utile et si charitable pour les jeunes filles orphelines ou abandonnées, que rien ne défend contre les mauvaises passions.

– Et qu'a-t-elle fait ? Que réclamez-vous pour elle ?

– Son père, homme très-aventureux, avait été chercher fortune en Amérique, laissant sa femme et sa fille dans une existence assez précaire. La mère mourut ; la fille, âgée de seize ans à peine, livrée à elle-même, quitta le pays pour suivre à Vienne un séducteur, qui la délaissa bientôt. Ainsi que cela arrive toujours, ce premier pas dans le sentier du vice conduisit cette malheureuse à un abîme d'infamie ; en peu de temps elle devint, comme tant d'autres misérables, l'opprobre de son sexe…

Fleur-de-Marie baissa les yeux, rougit et ne put cacher un léger tressaillement qui n'échappa pas à sa dame d'honneur. Celle-ci,

craignant d'avoir blessé la chaste susceptibilité de la princesse en l'entretenant d'une telle créature, reprit avec embarras :

– Je demande mille pardons à Votre Altesse, je l'ai choquée sans doute, en attirant son attention sur une existence si flétrie ; mais l'infortunée manifeste un repentir si sincère… que j'ai cru pouvoir solliciter pour elle un peu de pitié.

– Et vous avez eu raison. Continuez… je vous en prie, dit Fleur-de-Marie en surmontant sa douloureuse émotion ; tous les égarements sont en effet dignes de pitié, lorsque le repentir leur succède.

– C'est ce qui est arrivé dans cette circonstance, ainsi que je l'ai fait observer à Votre Altesse. Après deux années de cette vie abominable, la grâce toucha cette abandonnée… Saisie d'un tardif remords, elle est revenue ici. Le hasard a fait qu'en arrivant elle a été se loger dans une maison qui appartient à une digne veuve, dont la douceur et la pitié sont populaires. Encouragée par la pieuse bonté de la veuve, la pauvre créature lui a avoué ses fautes, ajoutant qu'elle ressentait une juste horreur pour sa vie passée, et qu'elle achèterait au prix de la pénitence la plus rude le bonheur d'entrer dans une maison religieuse où elle pourrait expier ses égarements et mériter leur rédemption. La digne veuve à qui elle fit cette confidence, sachant que j'avais l'honneur d'appartenir à Votre Altesse, m'a écrit pour me recommander cette malheureuse qui, par la toute-puissante intervention de Votre Altesse auprès de la princesse Juliane, supérieure de l'abbaye, pourrait espérer d'entrer sœur converse au couvent de Sainte-Hermangilde ; elle demande comme une faveur d'être employée aux travaux les plus pénibles, pour que sa pénitence soit plus méritoire. J'ai voulu entretenir plusieurs fois cette femme avant de me permettre d'implorer pour elle la pitié de Votre Altesse, et je suis fermement convaincue que son repentir sera durable. Ce n'est ni le besoin ni l'âge qui la ramène au bien ; elle a dix-huit ans à peine, elle est très-belle encore, et possède une petite somme d'argent qu'elle veut affecter à une œuvre charitable, si elle obtient la faveur qu'elle sollicite.

– Je me charge de votre protégée, dit Fleur-de-Marie en contenant difficilement son trouble, tant sa vie passée offrait de ressemblance avec celle de la malheureuse en faveur de qui on la sollicitait ; puis elle ajouta : Le repentir de cette infortunée est trop louable pour ne pas l'encourager.

– Je ne sais comment exprimer ma reconnaissance à Votre Altesse. J'osais à peine espérer qu'elle daignât s'intéresser si charitablement à une pareille créature…

– Elle a été coupable, elle se repent…, dit Fleur-de-Marie avec un accent de commisération et de tristesse indicible ; il est juste d'avoir

pitié d'elle… Plus ses remords sont sincères, plus ils doivent être douloureux, ma chère comtesse…

– J'entends, je crois, monseigneur, dit tout à coup la dame d'honneur sans remarquer l'émotion profonde et croissante de Fleur-de-Marie.

En effet, Rodolphe entra dans un salon qui précédait l'oratoire, tenant à la main un énorme bouquet de roses.

À la vue du prince, la comtesse se retira discrètement. À peine eut-elle disparu que Fleur-de-Marie se jeta au cou de son père, appuya son front sur son épaule et resta ainsi quelques secondes sans parler.

– Bonjour… bonjour, mon enfant chérie, dit Rodolphe en serrant sa fille dans ses bras avec effusion sans s'apercevoir encore de sa tristesse. Vois donc ce buisson de roses… quelle belle moisson j'ai faite ce matin pour toi ! C'est ce qui m'a empêché de venir plus tôt. J'espère que je ne t'ai jamais apporté un plus magnifique bouquet… Tiens.

Et le prince, ayant toujours son bouquet à la main, fit un léger mouvement en arrière pour se dégager des bras de sa fille et la regarder ; mais, la voyant fondre en larmes, il jeta le bouquet sur une table, prit les mains de Fleur-de-Marie dans les siennes et s'écria :

– Tu pleures, mon Dieu ! qu'as-tu donc ?

– Rien… rien… mon bon père…, dit Fleur-de-Marie en essuyant ses larmes et tâchant de sourire à Rodolphe.

– Je t'en conjure, dis-moi ce que tu as… Qui peut t'avoir attristée ?

– Je vous assure, mon père, qu'il n'y a pas de quoi vous inquiéter… La comtesse était venue solliciter mon intérêt pour une pauvre femme si intéressante… si malheureuse… que malgré moi je me suis attendrie à son récit.

– Bien vrai ?… Ce n'est que cela…

– Ce n'est que cela, reprit Fleur-de-Marie en prenant sur une table les fleurs que Rodolphe avait jetées. Mais comme vous me gâtez ! ajouta-t-elle… quel bouquet magnifique ! Et quand je pense que chaque jour… vous m'en apportez un pareil… cueilli par vous…

– Mon enfant, dit Rodolphe en contemplant sa fille avec anxiété, tu me caches quelque chose… Ton sourire est douloureux, contraint. Je t'en conjure, dis-moi ce qui t'afflige… Ne t'occupe pas de ce bouquet.

– Oh ! vous le savez ce bouquet est ma joie de chaque matin, et puis j'aime tant les roses… Je les ai toujours tant aimées… Vous vous souvenez, ajouta-t-elle avec un sourire navrant, vous vous souvenez de mon pauvre petit rosier !… dont j'ai toujours gardé les débris…

À cette pénible allusion au temps passé, Rodolphe s'écria :

– Malheureuse enfant ! mes soupçons seraient-ils fondés ?… Au milieu de l'éclat qui t'environne, songerais-tu encore quelquefois à cet horrible temps ?… Hélas ! j'avais cru cependant te le faire oublier à force de tendresse !

– Pardon, pardon, mon père ! Ces paroles m'ont échappé. Je vous afflige…

– Je m'afflige, pauvre ange, dit tristement Rodolphe, parce que ces retours vers le passé doivent être affreux pour toi… parce qu'ils empoisonneraient ta vie si tu avais la faiblesse de t'y abandonner.

– Mon père… c'est par hasard… Depuis notre arrivée ici, c'est la première fois…

– C'est la première fois que tu m'en parles… oui… mais ce n'est peut-être pas la première fois que ces pensées te tourmentent… Je m'étais aperçu de tes accès de mélancolie, et quelquefois j'accusais le passé de causer ta tristesse… Mais, faute de certitude, je n'osais pas même essayer de combattre la funeste influence de ces ressouvenirs, de t'en montrer le néant, l'injustice ; car si ton chagrin avait eu une autre cause, si le passé avait été pour toi ce qu'il doit être, un vain et mauvais songe, je risquais d'éveiller en toi les idées pénibles que je voulais détruire…

– Combien vous êtes bon !… Combien ces craintes témoignent encore de votre ineffable tendresse !

– Que veux-tu… ma position était si difficile, si délicate… Encore une fois, je ne te disais rien, mais j'étais sans cesse préoccupé de ce qui te touchait… En contractant ce mariage qui comblait tous mes vœux, j'avais aussi cru donner une garantie de plus à ton repos. Je connaissais trop l'excessive délicatesse de ton cœur pour espérer que jamais… jamais tu ne songerais plus au passé ; mais je me disais que si par hasard ta pensée s'y arrêtait, tu devais, en te sentant maternellement chérie par la noble femme qui t'a connue et aimée au plus profond de ton malheur, tu devais, dis-je, regarder le passé comme suffisamment expié par tes atroces misères et être indulgente ou plutôt juste envers toi-même ; car enfin ma femme a droit par ses rares qualités aux respects de tous, n'est-ce pas ? Eh bien ! dès que tu es pour elle une fille, une sœur chérie, ne dois-tu pas être rassurée ? Son tendre attachement n'est-il pas une réhabilitation complète ? Ne te dit-il pas qu'elle sait comme toi que tu as été victime et non coupable, qu'on ne peut enfin te reprocher que le malheur… qui t'a accablée dès ta naissance ! Aurais-tu même commis de grandes fautes, ne seraient-elles pas mille fois expiées, rachetées par tout ce que tu as fait de bien, par tout ce qui s'est développé d'excellent et d'adorable en toi ?…

– Mon père…

– Oh ! je t’en prie, laisse-moi te dire ma pensée entière, puisqu’un hasard, qu’il faudra bénir sans doute, a amené cet entretien. Depuis longtemps je le désirais et je le redoutais à la fois… Dieu veuille qu’il ait un succès salutaire !… J’ai à te faire oublier tant d’affreux chagrins ; j’ai à remplir auprès de toi une mission si auguste, si sacrée, que j’aurais eu le courage de sacrifier à ton repos mon amour pour Mme d’Harville… mon amitié pour Murph, si j’avais pensé que leur présence t’eût trop douloureusement rappelé le passé.

– Oh ! mon bon père, pouvez-vous le croire ?… Leur présence, à eux, qui savent… ce que j’étais… et qui pourtant m’aiment tendrement, ne personnifie-t-elle pas au contraire l’oubli et le pardon ?… Enfin, mon père, ma vie entière n’eût-elle pas été désolée si pour moi vous aviez renoncé à votre mariage avec Mme d’Harville ?

– Oh ! je n’aurais pas été seul à vouloir ce sacrifice s’il avait dû assurer ton bonheur… Tu ne sais pas quel renoncement Clémence s’était déjà volontairement imposé ?… Car elle aussi comprend toute l’étendue de mes devoirs envers toi.

– Vos devoirs envers moi, mon Dieu ! Et qu’ai-je fait pour mériter autant ?

– Ce que tu as fait, pauvre ange aimé ?… Jusqu’au moment où tu m’as été rendue, ta vie n’a été qu’amertume, misère, désolation… et tes souffrances passées je me les reproche comme si je les avais causées ! Aussi, lorsque je te vois souriante, satisfaite, je me crois pardonné… Mon seul but, mon seul vœu est de te rendre aussi idéalement heureuse que tu as été infortunée, de t’élever autant que tu as été abaissée, car il me semble que les derniers vestiges du passé s’effacent lorsque les personnes les plus éminentes, les plus honorables, te rendent les respects qui te sont dus.

– À moi du respect ?… Non, non, mon père… mais à mon rang, ou plutôt à celui que vous m’avez donné.

– Oh ! ce n’est pas ton rang qu’on aime et qu’on révère… c’est toi, entends-tu bien, mon enfant chérie, c’est toi-même, c’est toi seule… Il est des hommages imposés par le rang, mais il en est aussi d’imposés par le charme et par l’attrait ! Tu ne sais pas distinguer ceux-là, toi, parce que tu t’ignores, parce que, par un prodige d’esprit et de tact qui me rend aussi fier qu’idolâtre de toi, tu apportes dans ces relations cérémonieuses, si nouvelles pour toi, un mélange de dignité, de modestie et de grâce, auquel ne peuvent résister les caractères les plus hautains…

– Vous m’aimez tant, mon père, et on vous aime tant, que l’on est sûr de vous plaire en me témoignant de la déférence.

– Oh ! la méchante enfant ! s’écria Rodolphe en interrompant sa

fille et en l'embrassant avec tendresse. La méchante enfant, qui ne veut accorder aucune satisfaction à mon orgueil de père !

– Cet orgueil n'est-il pas aussi satisfait en vous attribuant à vous seul la bienveillance que l'on me témoigne, mon bon père ?

– Non, certainement, mademoiselle, dit le prince en souriant à sa fille pour chasser la tristesse dont il la voyait encore atteinte, non, mademoiselle, ce n'est pas la même chose ; car il ne m'est pas permis d'être fier de moi, et je puis et je dois être fier de vous… oui, fier. Encore une fois, tu ne sais pas combien tu es divinement douée… En quinze mois ton éducation s'est si merveilleusement accomplie que la mère la plus difficile serait enthousiaste de toi ; et cette éducation a encore augmenté l'influence presque irrésistible que tu exerces autour de toi sans t'en douter.

– Mon père… vos louanges me rendent confuse.

– Je dis la vérité, rien que la vérité. En veux-tu des exemples ? Parlons hardiment du passé : c'est un ennemi que je veux combattre corps à corps, il faut le regarder en face. Eh bien ! te souviens-tu de la Louve, de cette courageuse femme qui t'a sauvée ? Rappelle-toi cette scène de la prison que tu m'as racontée : une foule de détenues, plus stupides encore que méchantes, s'acharnaient à tourmenter une de leurs compagnes faible et infirme, leur souffre-douleur : tu parais, tu parles… et voilà qu'aussitôt ces furies, rougissant de leur lâche cruauté envers leur victime, se montrent aussi charitables qu'elles avaient été méchantes. N'est-ce donc rien, cela ? Enfin, est-ce, oui ou non, grâce à toi que la Louve, cette femme indomptable, a connu le repentir et désiré une vie honnête et laborieuse ? Va, crois-moi, mon enfant chérie, celle qui avait dominé la Louve et ses turbulentes compagnes par le seul ascendant de la bonté jointe à une rare élévation d'esprit, celle-là, quoique dans d'autres circonstances et dans une sphère tout opposée, devait par le même charme (n'allez pas sourire de ce rapprochement, mademoiselle) fasciner aussi l'altière archiduchesse Sophie et tout mon entourage ; car bons et méchants, grands et petits, subissent presque toujours l'influence des âmes supérieures… Je ne veux pas dire que tu sois née princesse dans l'acception aristocratique du mot, cela serait une pauvre flatterie à te faire, mon enfant… mais tu es de ce petit nombre d'êtres privilégiés qui sont nés pour dire à une reine ce qu'il faut pour la charmer et s'en faire aimer… et aussi pour dire à une pauvre créature, avilie et abandonnée, ce qu'il faut pour la rendre meilleure, la consoler et s'en faire adorer.

– Mon bon père… de grâce…

– Oh ! tant pis pour vous, mademoiselle, il y a trop longtemps que mon cœur déborde. Songe donc, avec mes craintes d'éveiller en toi les

souvenirs de ce passé que je veux anéantir, que j'anéantirai à jamais dans ton esprit… je n'osais t'entretenir de ces comparaisons… de ces rapprochements qui te rendent si adorable à mes yeux. Que de fois Clémence et moi nous sommes-nous extasiés sur toi !… Que de fois, si attendrie que les larmes lui venaient aux yeux, elle m'a dit : « N'est-il pas merveilleux que cette chère enfant soit ce qu'elle est, après le malheur qui l'a poursuivie ? ou plutôt, reprenait Clémence, n'est-il pas merveilleux que, loin d'altérer cette noble et rare nature, l'infortune ait au contraire donné plus d'essor à ce qu'il y avait d'excellent en elle ?

À ce moment-là, la porte du salon s'ouvrit et Clémence, grande-duchesse de Gerolstein, entra, tenant une lettre à la main.

– Voici, mon ami, dit-elle à Rodolphe, une lettre de France. J'ai voulu vous l'apporter afin de dire bonjour à ma paresseuse enfant, que je n'ai pas encore vue ce matin, ajouta Clémence en embrassant tendrement Fleur-de-Marie.

– Cette lettre arrive à merveille, dit gaiement Rodolphe après l'avoir parcourue ; nous causions justement du passé… de ce monstre que nous allons incessamment combattre, ma chère Clémence… car il menace le repos et le bonheur de notre enfant.

– Serait-il vrai, mon ami ? Ces accès de mélancolie que nous avions remarqués…

– N'avaient pas d'autre cause que de méchants souvenirs ; mais heureusement nous connaissons maintenant notre ennemi… et nous en triompherons…

– Mais de qui donc est cette lettre, mon ami ? demanda Clémence.

– De la gentille Rigolette… la femme de Germain.

– Rigolette…, s'écria Fleur-de-Marie, quel bonheur d'avoir de ses nouvelles !

– Mon ami, dit tout bas Clémence à Rodolphe, en lui montrant Fleur-de-Marie du regard, ne craignez-vous pas que cette lettre… ne lui rappelle des idées pénibles ?

– Ce sont justement ces souvenirs que je veux anéantir, ma chère Clémence ; il faut les aborder hardiment, et je suis sûr que je trouverai dans la lettre de Rigolette d'excellentes armes contre eux… car cette bonne petite créature adorait notre enfant et l'appréciait comme elle devait l'être.

Et Rodolphe lut à haute voix la lettre suivante :

« Ferme de Bouqueval, 15 août 1841

« Monseigneur,

« Je prends la liberté de vous écrire encore pour vous faire part

d'un bien grand bonheur qui nous est arrivé, et pour vous demander une nouvelle faveur, à vous à qui nous devons déjà tant, ou plutôt à qui nous devons le vrai paradis où nous vivons, moi, mon Germain et sa bonne mère.

« Voilà de quoi il s'agit, monseigneur : depuis dix jours je suis comme folle de joie, car il y a dix jours que j'ai un amour de petite fille ; moi je trouve que c'est tout le portrait de Germain ; lui, que c'est tout le mien ; notre chère maman Georges dit qu'elle nous ressemble à tous les deux ; le fait est qu'elle a de charmants yeux bleus comme Germain, et des cheveux noirs tout frisés comme moi. Par exemple, contre son habitude, mon mari est injuste, il veut toujours avoir notre petite sur ses genoux… tandis que moi, c'est mon droit, n'est-ce pas, monseigneur ?

– Braves et dignes jeunes gens ! Qu'ils doivent être heureux ! dit Rodolphe. Si jamais couple fut bien assorti… c'est celui-là.

– Et combien Rigolette mérite son bonheur ! dit Fleur-de-Marie.

– Aussi j'ai toujours béni le hasard qui me l'a fait rencontrer, dit Rodolphe ; et il continua :

« Mais, au fait, monseigneur, pardon de vous entretenir de ces gentilles querelles de ménage qui finissent toujours par un baiser… Du reste les oreilles doivent joliment vous tinter, monseigneur, car il ne se passe pas de jour que nous ne disions, en nous regardant nous deux Germain : « Sommes-nous heureux, mon Dieu ! sommes-nous heureux !… » et naturellement votre nom vient tout de suite après ces mots-là… Excusez ce griffonnage qu'il y a là, monseigneur, avec un pâté ; c'est que, sans y penser, j'avais écrit monsieur Rodolphe, comme je disais autrefois, et j'ai raturé. J'espère, à propos de cela, que vous trouverez que mon écriture a bien gagné, ainsi que mon orthographe ; car Germain me montre toujours, et je ne fais plus des grands bâtons en allant tout de travers, comme du temps où vous me tailliez mes plumes…

– Je dois avouer, dit Rodolphe, en riant, que ma petite protégée se fait un peu illusion, et je suis sûr que Germain s'occupe plutôt de baiser la main de son élève que de la diriger.

– Allons, mon ami, vous êtes injuste, dit Clémence en regardant la lettre ; c'est un peu gros, mais très-lisible.

– Le fait est qu'il y a progrès, reprit Rodolphe ; autrefois il lui aurait fallu huit pages pour contenir ce qu'elle écrit maintenant en deux.

Et il continua :

« C'est pourtant vrai que vous m'avez taillé des plumes, monseigneur ; quand nous y pensons, nous deux Germain, nous en sommes tout honteux, en nous rappelant que vous étiez si peu fiers… Ah ! mon Dieu ! voilà encore que je me surprends à vous parler d'autre chose que de ce que nous voulons vous demander, monseigneur ; car mon mari se joint à moi et c'est bien important ; nous y attachons une idée… vous allez voir.

« Nous vous supplions donc, monseigneur, d'avoir la bonté de nous choisir et de nous donner un nom pour notre petite fille chérie ; c'est convenu avec le parrain et la marraine, et ces parrain et marraine, savez-vous qui c'est, monseigneur ? Deux des personnes que vous et Mme la marquise d'Harville vous avez tirées de la peine pour les rendre bien heureuses, aussi heureuses que nous… En un mot, c'est Morel le lapidaire et Jeanne Duport, la sœur d'un pauvre prisonnier nommé Pique-Vinaigre, une digne femme que j'avais vue en prison quand j'allais y visiter mon pauvre Germain, et que plus tard Mme la marquise a fait sortir de l'hôpital.

« Maintenant, monseigneur, il faut que vous sachiez pourquoi nous avons choisi M. Morel pour parrain et Jeanne Duport pour marraine. Nous nous sommes dit, nous deux Germain : « Ça sera comme une manière de remercier encore M. Rodolphe de ses bontés que de prendre pour parrain et marraine de notre petite fille des dignes gens qui doivent tout à lui et à Mme la marquise… » sans compter que Morel le lapidaire et Jeanne Duport sont la crème des honnêtes gens… Ils sont de notre classe, et de plus, comme nous disons avec Germain, ils sont nos parents en bonheur, puisqu'ils sont comme nous de la famille de vos protégés, monseigneur.

– Ah ! mon père, ne trouvez-vous pas cette idée d'une délicatesse charmante ? dit Fleur-de-Marie avec émotion. Prendre pour parrain et marraine de leur enfant des personnes qui vous doivent tout, à vous et à ma seconde mère ?

– Vous avez raison, chère enfant, dit Clémence ; je suis on ne peut plus touchée de ce souvenir.

– Et moi je suis très-heureux d'avoir si bien placé mes bienfaits, dit Rodolphe en continuant sa lecture :

« Du reste, au moyen de l'argent que vous lui avez fait donner, monsieur Rodolphe, Morel est maintenant courtier en pierres fines ; il

gagne de quoi bien élever sa famille et faire apprendre un état à ses enfants. La bonne et pauvre Louise va, je crois, se marier avec un digne ouvrier qui l'aime et la respecte comme elle doit l'être, car elle a été bien malheureuse, mais non coupable, et le fiancé de Louise a assez de cœur pour comprendre cela…

– J'étais bien sûr, s'écria Rodolphe en s'adressant à sa fille, de trouver dans la lettre de cette chère petite Rigolette des armes contre notre ennemi !… Tu entends, c'est l'expression du simple bon sens de cette âme honnête et droite… Elle dit de Louise : *Elle a été malheureuse et non coupable, et son fiancé a assez de cœur pour comprendre cela.*

Fleur-de-Marie, de plus en plus émue et attristée par la lecture de cette lettre, tressaillit du regard que son père attacha un moment sur elle en prononçant les derniers mots que nous avons soulignés.

Le prince continua :

« Je vous dirai encore, monseigneur, que Jeanne Duport, par la générosité de Mme la marquise, a pu se faire séparer de son mari, ce vilain homme qui lui mangeait tout et la battait ; elle a repris sa fille aînée auprès d'elle, et elle tient une petite boutique de passementerie où elle vend ce qu'elle fabrique avec ses enfants ; leur commerce prospère. Il n'y a pas non plus de gens plus heureux, et cela, grâce à qui ? grâce à vous, monseigneur, grâce à Mme la marquise, qui, tous deux, savez si bien donner, et donner si à propos.

« À propos de ça, Germain vous écrit comme d'ordinaire, monseigneur, à la fin du mois, au sujet de la *Banque des travailleurs sans ouvrage et des prêts gratuits.* Il n'y a presque jamais de remboursements en retard et on s'aperçoit déjà beaucoup du bien-être que cela répand dans le quartier. Au moins maintenant, de pauvres familles peuvent supporter la morte-saison du travail sans mettre leur linge et leurs matelas au mont-de-piété. Ainsi, quand l'ouvrage revient, faut voir avec quel cœur ils s'y mettent ; ils sont si fiers qu'on ait eu confiance dans leur travail et dans leur probité !… Dame ! ils n'ont que ça. Aussi comme ils vous bénissent de leur avoir fait prêter là-dessus ! Oui, monseigneur, ils vous bénissent, vous ; car, quoique vous disiez que vous n'êtes pour rien dans cette fondation, sauf la nomination de Germain comme caissier directeur, et que c'est un inconnu qui a fait ce grand bien… nous aimons mieux croire que c'est à vous qu'on le doit ; c'est plus naturel !

« D'ailleurs il y a une fameuse trompette pour répéter à tout bout de champ que c'est vous qu'on doit bénir ; cette trompette est Mme Pipelet, qui répète à chacun qu'il n'y a que son roi des locataires

(excusez, monsieur Rodolphe, elle vous appelle toujours ainsi) qui puisse avoir fait cette œuvre charitable, et son vieux chéri d'Alfred est toujours de son avis. Quant à lui, il est si fier et si content de son poste de gardien de la banque qu'il dit que les poursuites de M. Cabrion lui seraient maintenant indifférentes. Pour en finir avec votre famille de reconnaissants, monseigneur, j'ajouterai que Germain a lu dans les journaux que le nommé Martial, un colon d'Algérie, avait été cité avec de grands éloges pour le courage qu'il avait montré en repoussant à la tête de ses métayers une attaque d'Arabes pillards, et que sa femme, aussi intrépide que lui, avait été légèrement blessée à ses côtés, où elle tirait des coups de fusil, comme un vrai grenadier. Depuis ce temps-là, dit-on dans le journal, on l'a baptisée Mme Carabine.

« Excusez de cette longue lettre, monseigneur ; mais j'ai pensé que vous ne seriez pas fâché d'avoir par nous des nouvelles de tous ceux dont vous avez été la providence… Je vous écris de la ferme de Bouqueval, où nous sommes depuis le printemps avec notre bonne mère. Germain part le matin pour ses affaires, et il revient le soir. À l'automne, nous retournerons habiter Paris. Comme c'est drôle, monsieur Rodolphe, moi qui n'aimais pas la campagne, je l'adore maintenant… Je m'explique ça, parce que Germain l'aime beaucoup. À propos de la ferme, monsieur Rodolphe, vous qui savez sans doute où est cette bonne petite Goualeuse, si vous en avez l'occasion, dites-lui qu'on se souvient toujours d'elle comme de ce qu'il y a de plus doux et de meilleur au monde, et que, pour moi, je ne pense jamais à notre bonheur sans me dire : « Puisque M. Rodolphe était aussi le M. Rodolphe de cette chère Fleur-de-Marie, grâce à lui elle doit être heureuse comme nous autres », et ça me fait trouver mon bonheur encore meilleur.

« Mon Dieu, mon Dieu, comme je bavarde ! Qu'est-ce que vous allez dire, monseigneur ? Mais bah ! vous êtes si bon… Et puis, voyez-vous, c'est votre faute si je gazouille autant et aussi joyeusement que papa Crétu et Ramonette, qui n'osent plus lutter maintenant de chant avec moi. Allez, monsieur Rodolphe, je vous en réponds, je les mets sur les dents.

« Vous ne nous refuserez pas notre demande, n'est-ce pas, monseigneur ? Si vous donnez un nom à notre petite fille chérie, il nous semble que ça lui portera bonheur, que ce sera comme sa bonne étoile. Tenez, monsieur Rodolphe, quelquefois, moi et mon bon Germain, nous nous félicitons presque d'avoir connu la peine, parce que nous sentons doublement combien notre enfant sera heureuse de ne pas savoir ce que c'est que la misère par où nous avons passé.

« Si je finis en vous disant, monsieur Rodolphe, que nous tâchons de secourir par-ci par-là de pauvres gens selon nos moyens, ce n'est pas

pour nous vanter, mais pour que vous sachiez que nous ne gardons pas pour nous seuls tout le bonheur que vous nous avez donné. D'ailleurs nous disons toujours à ceux que nous secourons : « Ce n'est pas nous qu'il faut remercier et bénir… c'est M. Rodolphe, l'homme le meilleur, le plus généreux qu'il y ait au monde. » Et ils vous prennent pour une espèce de saint, si ce n'est plus.

« Adieu, monseigneur. Croyez que, lorsque notre petite fille commencera à épeler, le premier mot qu'elle lira sera votre nom, monsieur Rodolphe ; et puis après, ceux-ci, que vous avez fait écrire sur ma corbeille de noces :

Travail et sagesse – Honneur et bonheur.

« Grâce à ces quatre mots-là, à notre tendresse et à nos soins, nous espérons, monseigneur, que notre enfant sera toujours digne de prononcer le nom de celui qui a été notre providence et celle de tous les malheureux qu'il a connus.

« Pardon, monseigneur ; c'est que j'ai, en finissant, comme de grosses larmes dans les yeux… mais c'est de bonnes larmes… Excusez, s'il vous plaît… ce n'est pas ma faute, mais je n'y vois plus bien clair, et je griffonne…

« J'ai l'honneur, monseigneur, de vous saluer avec autant de respect que de reconnaissance.

« RIGOLETTE, femme GERMAIN.

« P. S. Ah ! mon Dieu ! monseigneur, en relisant ma lettre, je m'aperçois que j'ai mis bien des fois *monsieur Rodolphe.* Vous me pardonnerez, n'est-ce pas ? Vous savez bien que, sous un nom ou sous un autre, nous vous respectons et nous vous bénissons la même chose, monseigneur.

V

Les souvenirs

– Chère petite Rigolette ! dit Clémence attendrie par la lecture que venait de faire Rodolphe. Cette lettre naïve est remplie de sensibilité.

– Sans doute, reprit Rodolphe ; on ne pouvait mieux placer un bienfait. Notre protégée est douée d'un excellent naturel ; c'est un cœur d'or, et notre chère enfant l'apprécie comme nous, ajouta-t-il en s'adressant à sa fille.

Puis, frappé de sa pâleur et de son accablement, il s'écria :

– Mais qu'as-tu donc ?

– Hélas !… quel douloureux contraste entre ma position et celle de Rigolette… « Travail et sagesse. Honneur et bonheur », ces quatre mots disent tout ce qu'a été… tout ce que doit être sa vie… Jeune fille laborieuse et sage, épouse chérie, heureuse mère, femme honorée… telle est sa destinée ! tandis que moi…

– Grand dieu ! Que dis-tu ?

– Grâce… mon bon père ; ne m'accusez pas d'ingratitude… mais, malgré votre ineffable tendresse, malgré celle de ma seconde mère, malgré les respects et les splendeurs dont je suis entourée… malgré votre puissance souveraine, ma honte est incurable… Rien ne peut anéantir le passé… Encore une fois, pardonnez-moi, mon père… je vous l'ai caché jusqu'à présent… mais le souvenir de ma dégradation première me désespère et me tue…

– Clémence, vous l'entendez !… s'écria Rodolphe avec désespoir.

– Mais, malheureuse enfant ! dit Clémence en prenant affectueusement la main de Fleur-de-Marie dans les siennes, notre tendresse, l'affection de ceux qui vous entourent, et que vous méritez, tout ne vous prouve-t-il pas que ce passé ne doit plus être pour vous qu'un vain et mauvais songe ?

– Oh ! fatalité… fatalité ! reprit Rodolphe. Maintenant je maudis mes craintes, mon silence : cette funeste idée, depuis longtemps enracinée dans son esprit, y a fait à notre insu d'affreux ravages, et il est trop tard pour combattre cette déplorable erreur… Ah ! je suis bien malheureux !

– Courage, mon ami, dit Clémence à Rodolphe ; vous le disiez tout à

l'heure, il vaut mieux connaître l'ennemi qui nous menace… Nous savons maintenant la cause du chagrin de notre enfant, nous en triompherons, parce que nous aurons pour nous la raison, la justice et notre tendresse.

– Et puis enfin parce qu'elle verra que son affliction, si elle était incurable, rendrait la nôtre incurable aussi, reprit Rodolphe ; car en vérité ce serait à désespérer de toute justice humaine et divine, si cette infortunée n'avait fait que changer de tourments.

Après un assez long silence, pendant lequel Fleur-de-Marie parut se recueillir, elle prit d'une main la main de Rodolphe, de l'autre celle de Clémence et leur dit d'une voix profondément altérée :

– Écoutez-moi, mon bon père… et vous aussi, ma tendre mère… ce jour est solennel… Dieu a voulu, et je l'en remercie, qu'il me fût impossible de vous cacher davantage ce que je ressens… Avant peu d'ailleurs je vous aurais fait l'aveu que vous allez entendre, car toute souffrance a son terme… et, si cachée que fût la mienne, je n'aurais pu vous la taire plus longtemps.

– Ah !… je comprends tout, s'écria Rodolphe ; il n'y a plus d'espoir pour elle.

– J'espère dans l'avenir, mon père, et cet espoir me donne la force de vous parler ainsi.

– Et que peux-tu espérer de l'avenir… pauvre enfant, puisque ton sort présent ne te cause que chagrins et amertume ?

– Je vais vous le dire, mon père… mais avant, permettez-moi de vous rappeler le passé… de vous avouer devant Dieu qui m'entend ce que j'ai ressenti jusqu'ici.

– Parle… parle, nous t'écoutons, dit Rodolphe, en s'asseyant avec Clémence auprès de Fleur-de-Marie.

– Tant que je suis restée à Paris… auprès de vous, mon père, dit Fleur-de-Marie, j'ai été si heureuse, oh ! si complètement heureuse, que ces beaux jours ne seraient pas trop payés par des années de souffrances… Vous le voyez… j'ai du moins connu le bonheur.

– Pendant quelques jours peut-être…

– Oui ; mais quelle félicité pure et sans mélange ! Vous m'entouriez, comme toujours, des soins les plus tendres ! Je me livrais sans crainte aux élans de reconnaissance et d'affection qui à chaque instant emportaient mon cœur vers vous… L'avenir m'éblouissait : un père à adorer, une seconde mère à chérir doublement, car elle devait remplacer la mienne… que je n'avais jamais connue… Et puis… je dois tout avouer, mon orgueil s'exaltait malgré moi, tant j'étais honorée de vous appartenir. Lorsque le petit nombre de personnes de votre maison

qui, à Paris, avaient occasion de me parler, m'appelaient Altesse… je ne pouvais m'empêcher d'être fière de ce titre. Si alors je pensais quelquefois vaguement au passé, c'était pour me dire : « Moi, jadis, si avilie, je suis la fille chérie d'un prince souverain que chacun bénit et révère ; moi, jadis si misérable, je jouis de toutes les splendeurs du luxe et d'une existence presque royale ! » Hélas ! que voulez-vous, mon père, ma fortune était si imprévue… votre puissance m'entourait d'un si splendide éclat, que j'étais excusable, peut-être de me laisser aveugler ainsi.

– Excusable !… mais rien de plus naturel, pauvre ange aimé. Quel mal de t'enorgueillir d'un rang qui était le tien ? De jouir des avantages de la position que je t'avais rendue ? Aussi dans ce temps-là, je me le rappelle bien, tu étais d'une gaieté charmante ; que de fois je t'ai vue tomber dans mes bras comme accablée par la félicité, et me dire avec un accent enchanteur ces mots qu'hélas ! je ne dois plus entendre : « Mon père… c'est trop… trop de bonheur ! » Malheureusement ce sont ces souvenirs-là… vois-tu, qui m'ont endormi dans une sécurité trompeuse ; et plus tard je ne me suis pas assez inquiété des causes de ta mélancolie…

– Mais dites-nous donc, mon enfant, reprit Clémence, qui a pu changer en tristesse cette joie si pure, si légitime, que vous éprouviez d'abord ?

– Hélas ! une circonstance bien funeste et bien imprévue !…

– Quelle circonstance ?…

– Vous vous rappelez, mon père…, dit Fleur-de-Marie, ne pouvant vaincre un frémissement d'horreur, vous vous rappelez la scène terrible qui a précédé notre départ de Paris… lorsque votre voiture a été arrêtée près de la barrière ?

– Oui…, répondit tristement Rodolphe. Brave Chourineur !… Après m'avoir encore une fois sauvé la vie, il est mort là… devant nous… en disant : « Le ciel est juste… j'ai tué, on me tue !… »

– Eh bien !… mon père, au moment où ce malheureux expirait, savez-vous qui j'ai vu… me regarder fixement ?… Oh ! ce regard… ce regard… il m'a toujours poursuivie depuis, ajouta Fleur-de-Marie en frissonnant.

– Quel regard ? De qui parles-tu ? s'écria Rodolphe.

– De l'ogresse du tapis-franc…, murmura Fleur-de-Marie.

– Ce monstre ! tu l'as revu ? Et où cela ?

– Vous ne l'avez pas aperçue dans la taverne où est mort le Chourineur ? Elle se trouvait parmi les femmes qui l'entouraient.

– Ah ! maintenant, dit Rodolphe avec accablement, je comprends… Déjà frappée de terreur par le meurtre du Chourineur, tu auras cru voir quelque chose de providentiel dans cette affreuse rencontre ! ! !

– Il n'est que trop vrai, mon père ; à la vue de l'ogresse, je ressentis un froid mortel ; il me sembla que sous son regard mon cœur, jusqu'alors rayonnant de bonheur et d'espoir, se glaçait tout à coup. Oui, rencontrer cette femme au moment même où le Chourineur mourait en disant : « Le ciel est juste !… » cela me parut un blâme providentiel de mon orgueilleux oubli du passé, que je devais expier à force d'humiliation et de repentir.

– Mais le passé, on te l'a imposé ; tu n'en peux répondre devant Dieu !

– Vous avez été contrainte… enivrée… malheureuse enfant.

– Une fois précipitée malgré toi dans cet abîme, tu ne pouvais plus en sortir, malgré tes remords, ton épouvante et ton désespoir, grâce à l'atroce indifférence de cette société dont tu étais victime. Tu te voyais à jamais enchaînée dans cet antre ; il a fallu, pour t'en arracher, le hasard qui t'a placée sur mon chemin.

– Et puis enfin, mon enfant, votre père vous le dit, vous étiez victime et non complice de cette infamie ! s'écria Clémence.

– Mais cette infamie… je l'ai subie… ma mère, reprit douloureusement Fleur-de-Marie. Rien ne peut anéantir ces affreux souvenirs… Sans cesse ils me poursuivent, non plus comme autrefois au milieu des paisibles habitants d'une ferme, ou des femmes dégradées, mes compagnes de Saint-Lazare… mais ils me poursuivront jusque dans ce palais… peuplé de l'élite de l'Allemagne… Ils me poursuivent enfin jusque dans les bras de mon père, jusque sur les marches de son trône.

Et Fleur-de-Marie fondit en larmes.

Rodolphe et Clémence restèrent muets devant cette effrayante expression d'un remords invincible ; ils pleuraient aussi, car ils sentaient l'impuissance de leurs consolations.

– Depuis lors, reprit Fleur-de-Marie en essuyant ses larmes, à chaque instant du jour, je me dis avec une honte amère : « On m'honore, on me révère ; les personnes les plus éminentes, les plus vénérables, m'entourent de respects ; aux yeux de toute une cour, la sœur d'un empereur a daigné rattacher mon bandeau sur mon front… et j'ai vécu dans la fange de la Cité, tutoyée par des voleurs et des assassins ! »

« Oh ! mon père, pardonnez-moi ; mais plus ma position s'est élevée… plus j'ai été frappée de la dégradation profonde où j'étais

tombée ; à chaque hommage qu'on me rend, je me sens coupable d'une profanation ; songez-y donc, mon Dieu ! après avoir été ce que j'ai été… souffrir que des vieillards s'inclinent devant moi… souffrir que de nobles jeunes filles, que des femmes justement respectées se trouvent flattées de m'entourer… souffrir enfin que des princesses, doublement augustes et par l'âge et par leur caractère sacerdotal, me comblent de prévenances et d'éloges… cela n'est-il pas impie et sacrilège ! Et puis, si vous saviez, mon père, ce que j'ai souffert, ce que je souffre encore chaque jour en me disant : « Si Dieu voulait que le passé fût connu… avec quel mépris mérité on traiterait celle qu'à cette heure on élève si haut !… » Quelle juste et effrayante punition !

– Mais, malheureuse enfant, ma femme et moi nous connaissons le passé… nous sommes dignes de notre rang, et pourtant nous te chérissons… nous t'adorons.

– Vous avez pour moi l'aveugle tendresse d'un père et d'une mère…

– Tout le bien que tu as fait depuis ton séjour ici ? Et cette institution belle et sainte, cet asile ouvert par toi aux orphelines et aux pauvres filles abandonnées, ces soins admirables d'intelligence et de dévouement dont tu les entoures ? Ton insistance à les appeler tes sœurs, à vouloir qu'elles t'appellent ainsi, puisque en effet tu les traites en sœurs ?… n'est-ce donc rien pour la rédemption de fautes qui ne furent pas les tiennes ?… Enfin l'affection que te témoigne la digne abbesse de Sainte-Hermangilde, qui ne te connaît que depuis ton arrivée ici, ne la dois-tu pas absolument à l'élévation de ton esprit, à la beauté de ton âme, à ta piété sincère ?

– Tant que les louanges de l'abbesse de Sainte-Hermangilde ne s'adressent qu'à ma conduite présente, j'en jouis sans scrupule, mon père ; mais lorsqu'elle cite mon exemple aux demoiselles nobles qui sont en religion dans l'abbaye, mais lorsque celles-ci voient en moi un modèle de toutes les vertus, je me sens mourir de confusion, comme si j'étais complice d'un mensonge indigne.

Après un assez long silence, Rodolphe reprit avec un abattement douloureux :

– Je le vois, il faut désespérer de te persuader : les raisonnements sont impuissants contre une conviction d'autant plus inébranlable qu'elle a sa source dans un sentiment généreux et élevé, puisque à chaque instant tu jettes un regard sur le passé. Le contraste de ces souvenirs et de ta position présente doit être en effet pour toi un supplice continuel… Pardon, à mon tour, pauvre enfant.

– Vous, mon bon père, me demander pardon !… Et de quoi, grand Dieu ?

– De n'avoir pas prévu tes susceptibilités… D'après l'excessive

délicatesse de ton cœur, j'aurais dû les deviner… Et pourtant… que pouvais-je faire ?… Il était de mon devoir de te reconnaître solennellement pour ma fille… alors ces respects, dont l'hommage t'est si douloureux, venaient nécessairement t'entourer…

« Oui, mais j'ai eu un tort… j'ai été, vois-tu, trop orgueilleux de toi… j'ai trop voulu jouir du charme que ta beauté, que ton esprit, que ton caractère inspiraient à tous ceux qui t'approchaient… J'aurais dû cacher mon trésor… vivre presque dans la retraite avec Clémence et toi… renoncer à ces fêtes, à ces réceptions nombreuses où j'aimais tant à te voir briller… croyant follement t'élever si haut… si haut… que le passé disparaîtrait entièrement à tes yeux… Mais hélas ! le contraire est arrivé… et, comme tu me l'as dit, plus tu t'es élevée, plus l'abîme dont je t'ai retirée t'a paru sombre et profond…

« Encore une fois, c'est ma faute… j'avais pourtant cru bien faire !… dit Rodolphe en essuyant ses larmes, mais je me suis trompé… Et puis, je me suis cru pardonné trop tôt… la vengeance de Dieu n'est pas satisfaite… elle me poursuit encore dans le bonheur de ma fille !…

Quelques coups discrètement frappés à la porte du salon qui précédait l'oratoire de Fleur-de-Marie interrompirent ce triste entretien.

Rodolphe se leva et entr'ouvrit la porte.

Il vit Murph, qui lui dit :

– Je demande pardon à Votre Altesse Royale de venir la déranger ; mais un courrier du prince d'Herkaüsen-Oldenzaal vient d'apporter cette lettre qui, dit-il, est très-importante et doit être sur-le-champ remise à Votre Altesse Royale.

– Merci, mon bon Murph. Ne t'éloigne pas, lui dit Rodolphe avec un soupir ; tout à l'heure j'aurai besoin de causer avec toi.

Et le prince, ayant fermé la porte, resta un moment dans le salon pour y lire la lettre que Murph venait de lui remettre.

Elle était ainsi conçue :

« Monseigneur,

« Puis-je espérer que les liens de parenté qui m'attachent à Votre Altesse Royale et que l'amitié dont elle a toujours daigné m'honorer excuseront une démarche qui serait d'une grande témérité si elle ne m'était pas imposée par une conscience d'honnête homme ?

« Il y a quinze mois, monseigneur, vous reveniez de France, ramenant avec vous une fille d'autant plus chérie que vous l'aviez crue perdue pour toujours, tandis qu'au contraire elle n'avait jamais quitté

sa mère, que vous avez épousée à Paris *in extremis*, afin de légitimer la naissance de la princesse Amélie, qui est ainsi l'égale des autres Altesses de la Confédération germanique.

« Sa naissance est donc souveraine, sa beauté incomparable, son cœur est aussi digne de sa naissance que son esprit est digne de sa beauté, ainsi que me l'a écrit ma sœur l'abbesse de Sainte-Hermangilde, qui a souvent l'honneur de voir la fille bien-aimée de Votre Altesse Royale.

« Maintenant, monseigneur, j'aborderai franchement le sujet de cette lettre, puisque malheureusement une maladie grave me retient à Oldenzaal, et m'empêche de se rendre auprès de Votre Altesse Royale.

« Pendant le temps que mon fils a passé à Gerolstein, il a vu presque chaque jour la princesse Amélie, il l'aime éperdument, mais il lui a toujours caché son amour.

« J'ai cru devoir, monseigneur, vous en instruire. Vous avez daigné accueillir paternellement mon fils et l'engager à revenir, au sein de votre famille, vivre de cette intimité qui lui était si précieuse ; j'aurais indignement manqué à la loyauté en dissimulant à Votre Altesse Royale une circonstance qui doit modifier l'accueil qui était réservé à mon fils.

« Je sais qu'il serait insensé à nous d'oser espérer nous allier plus étroitement encore à la famille de Votre Altesse Royale.

« Je sais que la fille dont vous êtes à bon droit si fier, monseigneur, doit prétendre à de hautes destinées.

« Mais je sais aussi que vous êtes le plus tendre des pères, et que, si vous jugiez jamais mon fils digne de vous appartenir et de faire le bonheur de la princesse Amélie, vous ne seriez pas arrêté par les graves disproportions qui rendent pour nous une telle fortune inespérée.

« Il ne m'appartient pas de faire l'éloge d'Henri, monseigneur ; mais j'en appelle aux encouragements et aux louanges que vous avez si souvent daigné lui accorder.

« Je n'ose et ne puis vous en dire davantage, monseigneur ; mon émotion est trop profonde.

« Quelle que soit votre détermination, veuillez croire que nous nous y soumettrons avec respect, et que je serai toujours fidèle aux sentiments profondément dévoués avec lesquels j'ai l'honneur d'être

« de Votre Altesse Royale

« le très-humble et obéissant serviteur,

« GUSTAVE-PAUL,

« prince d'Herkaüsen-Oldenzaal

VI

Aveux

Après la lecture de la lettre du prince, père d'Henri, Rodolphe resta quelque temps triste et pensif ; puis, un rayon d'espoir éclairant son front, il revint auprès de sa fille, à qui Clémence prodiguait en vain les plus tendres consolations.

– Mon enfant, tu l'as dit toi-même, Dieu a voulu que ce jour fût celui des explications solennelles, dit Rodolphe à Fleur-de-Marie, je ne prévoyais pas qu'une nouvelle et grave circonstance dût encore justifier tes paroles.

– De quoi s'agit-il, mon père ?

– Mon ami, qu'y a-t-il ?

– De nouveaux sujets de crainte.

– Pour qui donc, mon père ?

– Pour toi.

– Pour moi ?

– Tu ne nous as avoué que la moitié de tes chagrins, pauvre enfant.

– Soyez assez bon pour vous expliquer, mon père, dit Fleur-de-Marie en rougissant.

– Maintenant je le puis, je n'ai pu le faire plus tôt, ignorant que tu désespérais à ce point de ton sort. Écoute, ma fille chérie, tu te crois, ou plutôt tu es bien malheureuse. Lorsqu'au commencement de notre entretien tu m'as parlé des espérances qui te restaient, j'ai compris… mon cœur a été brisé… car il s'agissait pour moi de te perdre à jamais, de te voir t'enfermer dans un cloître, de te voir descendre vivante dans un tombeau. Tu voudrais entrer au couvent…

– Mon père…

– Mon enfant, est-ce vrai ?

– Oui, si vous me le permettez, répondit Fleur-de-Marie d'une voix étouffée.

– Nous quitter ! s'écria Clémence.

– L'abbaye de Sainte-Hermangilde est bien rapprochée de Gerolstein : je vous verrai souvent, vous et mon père.

– Songez donc que de tels vœux sont éternels, ma chère enfant. Vous n'avez pas dix-huit ans, et peut-être un jour…

– Oh ! je ne me repentirai jamais de la résolution que je prends : je ne trouverai le repos et l'oubli que dans la solitude d'un cloître, si toutefois mon père, et vous, ma seconde mère, vous me continuez votre affection.

– Les devoirs, les consolations de la vie religieuse pourraient, en effet, dit Rodolphe, sinon guérir, du moins calmer les douleurs de ta pauvre âme abattue et déchirée. Et, quoiqu'il s'agisse de la moitié du bonheur de ma vie, il se peut que j'approuve ta résolution. Je sais ce que tu souffres, et je ne dis pas que le renoncement au monde ne doive pas être le terme fatalement logique de ta triste existence.

– Quoi ! vous aussi, Rodolphe ! s'écria Clémence.

– Permettez-moi, mon amie, d'exprimer toute ma pensée, reprit Rodolphe. Puis, s'adressant à sa fille : Mais avant de prendre cette détermination extrême, il faut examiner si un autre avenir ne serait pas plus selon tes vœux et selon les nôtres. Dans ce cas, aucun sacrifice ne me coûterait pour assurer ton avenir.

Fleur-de-Marie et Clémence firent un mouvement de surprise ; Rodolphe reprit en regardant fixement sa fille :

– Que penses-tu… de ton cousin le prince Henri ?

Fleur-de-Marie tressaillit et devint pourpre.

Après un moment d'hésitation elle se jeta dans les bras du prince en pleurant.

– Tu l'aimes, pauvre enfant !

– Vous ne me l'aviez jamais demandé, mon père ! répondit Fleur-de-Marie en essuyant ses yeux.

– Mon ami, nous ne nous étions pas trompés, dit Clémence.

– Ainsi, tu l'aimes…, ajouta Rodolphe en prenant les mains de sa fille dans les siennes ; tu l'aimes bien, mon enfant chérie ?

– Oh ! si vous saviez, reprit Fleur-de-Marie, ce qu'il m'en a coûté de vous cacher ce sentiment dès que je l'ai eu découvert dans mon cœur. Hélas ! à la moindre question de votre part, je vous aurais tout avoué… Mais la honte me retenait et m'aurait toujours retenue.

– Et crois-tu qu'Henri connaisse ton amour pour lui ? dit Rodolphe.

– Grand Dieu ! mon père, je ne le pense pas ! s'écria Fleur-de-Marie avec effroi.

– Et lui… crois-tu qu'il t'aime ?

– Non, mon père… non… Oh ! j'espère que non… il souffrirait trop.

– Et comment cet amour est-il venu, mon ange aimé ?

– Hélas ! presque à mon insu… Vous vous souvenez d'un portrait de page ?

– Qui se trouve dans l'appartement de l'abbesse de Sainte-Hermangilde… c'était le portrait d'Henri.

– Oui, mon père… Croyant cette peinture d'une autre époque, un jour, en votre présence, je ne cachai pas à la supérieure que j'étais frappée de la beauté de ce portrait. Vous me dîtes alors, en plaisantant, que ce tableau représentait un de nos parents d'autrefois, qui, très-jeune encore, avait montré un grand courage et d'excellentes qualités. La grâce de cette figure, jointe à ce que vous me dîtes du noble caractère de ce parent, ajouta encore à ma première impression… Depuis ce jour, souvent je m'étais plu à me rappeler ce portrait, et cela sans le moindre scrupule, croyant qu'il s'agissait d'un de nos cousins mort depuis longtemps… Peu à peu, je m'habituai à ces douces pensées… sachant qu'il ne m'était pas permis d'aimer sur cette terre…, ajouta Fleur-de-Marie avec une expression navrante, et en laissant de nouveau couler ses larmes. Je me fis de ces rêveries bizarres une sorte de mélancolique intérêt, moitié sourire et moitié larmes ; je regardai ce joli page des temps passés comme un fiancé d'outre-tombe… que je retrouverais peut-être un jour dans l'éternité ; il me semblait qu'un tel amour était seul digne d'un cœur qui vous appartenait tout entier, mon père… Mais pardonnez-moi ces tristes enfantillages.

– Rien de plus touchant, au contraire, pauvre enfant ! dit Clémence profondément émue.

– Maintenant, reprit Rodolphe, je comprends pourquoi tu m'as reproché un jour, d'un air chagrin, de t'avoir trompée sur ce portrait.

– Hélas ! oui, mon père… Jugez de ma confusion, lorsque plus tard la supérieure m'apprit que ce portrait était celui de son neveu, l'un de nos parents… Alors, mon trouble fut extrême, je tâchai d'oublier mes premières impressions, mais, plus j'y tâchais, plus elles s'enracinaient dans mon cœur, par suite même de la persévérance de mes efforts… Malheureusement encore, souvent je vous entendis, mon père, vanter le cœur, l'esprit, le caractère du prince Henri…

– Tu l'aimais déjà, mon enfant chérie, alors que tu n'avais encore vu que son portrait et entendu parler que de ses rares qualités.

– Sans l'aimer, mon père, je sentais pour lui un attrait que je me reprochais amèrement ; mais je me consolais en pensant que personne au monde ne saurait ce triste secret, qui me couvrait de honte à mes propres yeux. Oser aimer… moi… moi… et puis ne pas me contenter de votre tendresse, de celle de ma seconde mère ! Ne vous devais-je pas assez pour employer toutes les forces, toutes les ressources de mon

cœur à vous chérir tous deux ?… Oh ! croyez-moi, parmi mes reproches, ces derniers furent les plus douloureux. Enfin, pour la première fois je vis mon cousin… à cette grande fête que vous donniez à l'archiduchesse Sophie ; le prince Henri ressemblait d'une manière si saisissante à son portrait que je le reconnus tout d'abord… Le soir même, mon père, vous m'avez présenté à mon cousin, en autorisant entre nous l'intimité que permet la parenté.

– Eh bientôt vous vous êtes aimés ?

– Ah ! mon père, il exprimait son respect, son attachement, son admiration pour vous avec tant d'éloquence… vous m'aviez dit vous-même tant de bien de lui !…

– Il le méritait… Il n'est pas de caractère plus élevé, il n'est pas de meilleur et de plus valeureux cœur.

– Ah ! de grâce, mon père… ne le louez pas ainsi… Je suis déjà si malheureuse !…

– Et moi, je tiens à te bien convaincre de toutes les rares qualités de ton cousin… Ce que je te dis t'étonne… Je le conçois, mon enfant… Continue…

– Je sentais le danger que je courais en voyant le prince Henri chaque jour, et je ne pouvais me soustraire à ce danger. Malgré mon aveugle confiance en vous, mon père, je n'osais vous exprimer mes craintes. Je mis tout mon courage à cacher cet amour ; pourtant, je vous l'avoue, mon père, malgré mes remords, souvent, dans cette fraternelle intimité de chaque jour, oubliant le passé, j'éprouvai des éclairs de bonheur inconnu jusqu'alors, mais bientôt suivis, hélas ! de sombres désespoirs, dès que je retombais sous l'influence de mes tristes souvenirs… Car, hélas ! s'ils me poursuivaient au milieu des hommages et des respects de personnes presque indifférentes, jugez, jugez… mon père, de mes tortures, lorsque le prince Henri me prodiguait les louanges les plus délicates… m'entourait d'une adoration candide et pieuse, mettant, disait-il, l'attachement fraternel qu'il ressentait pour moi sous la sainte protection de sa mère, qu'il avait perdue bien jeune. Du moins, ce doux nom de sœur qu'il me donnait, je tâchais de le mériter, en conseillant mon cousin sur son avenir, selon mes faibles lumières, en m'intéressant à tout ce qui le touchait, en me promettant de toujours vous demander pour lui votre bienveillant appui… Mais souvent, aussi, que de tourments, que de pleurs dévorés, lorsque par hasard le prince Henri m'interrogeait sur mon enfance, sur ma première jeunesse… Oh ! tromper… toujours tromper… toujours craindre… toujours mentir, toujours trembler devant le regard de celui qu'on aime et qu'on respecte, comme le criminel tremble devant le regard inexorable de son juge !… Oh ! mon père ! j'étais coupable, je le

sais, je n'avais pas le droit d'aimer ; mais j'expiais ce triste amour par bien des douleurs… Que vous dirai-je ? Le départ du prince Henri, en me causant un nouveau et violent chagrin, m'a éclairée… J'ai vu que je l'aimais plus encore que je ne croyais… Aussi, ajouta Fleur-de-Marie avec accablement, et comme si cette confession eût épuisé ses forces, bientôt je vous aurais fait cet aveu, car ce fatal amour a comblé la mesure de ce que je souffre… Dites, maintenant que vous savez tout, dites, mon père, est-il pour moi un autre avenir que celui du cloître ?

– Il en est un autre, mon enfant… oui… et cet avenir est aussi doux et aussi riant, aussi heureux que celui du couvent est morne et sinistre !

– Que dites-vous, mon père ?

– Écoute-moi à mon tour… Tu sens bien que je t'aime trop, que ma tendresse est trop clairvoyante pour que ton amour et celui d'Henri m'aient échappé ; au bout de quelques jours, je fus certain qu'il t'aimait, plus encore peut-être que tu ne l'aimes…

– Mon père… non… non… c'est impossible, il ne m'aime pas à ce point.

– Il t'aime, te dis-je… Il t'aime avec passion, avec délire.

– Ô mon Dieu ! Mon Dieu !

– Écoute encore… lorsque je t'ai fait cette plaisanterie du portrait, j'ignorais qu'Henri dût venir bientôt voir sa tante à Gerolstein. Lorsqu'il y vint, je cédai au penchant qu'il m'a toujours inspiré ; je l'invitai à nous voir souvent… Jusqu'alors, je l'avais traité comme mon fils, je ne changeai rien à ma manière d'être envers lui… Au bout de quelques jours, Clémence et moi nous ne pûmes douter de l'attrait que vous éprouviez l'un pour l'autre… Si ta position était plus douloureuse, ma pauvre enfant, la mienne aussi était pénible, et surtout d'une délicatesse extrême… Comme père, sachant les rares et excellentes qualités d'Henri, je ne pouvais qu'être profondément heureux de votre attachement, car jamais je n'aurais pu rêver un époux plus digne de toi.

– Ah ! mon père… pitié ! pitié !

– Mais, comme homme d'honneur, je songeais au triste passé de mon enfant… Aussi, loin d'encourager les espérances d'Henri, dans plusieurs entretiens je lui donnai des conseils absolument contraires à ceux qu'il aurait dû attendre de moi si j'avais songé à lui accorder ta main. Dans des conjonctures si délicates, comme père et comme homme d'honneur, je devais garder une neutralité rigoureuse, ne pas encourager l'amour de ton cousin, mais le traiter avec la même affabilité que par le passé… Tu as été jusqu'ici si malheureuse, mon

enfant chérie, que, te voyant pour ainsi dire te ranimer sous l'influence de ce noble et pur amour, pour rien au monde je n'aurais voulu te ravir ces joies divines et rares. En admettant même que cet amour dût être brisé plus tard… tu aurais au moins connu quelques jours d'innocent bonheur… Et puis, enfin… cet amour pouvait assurer ton repos à venir…

– Mon repos ?

– Écoute encore… Le père d'Henri, le prince Paul, vient de m'écrire ; voici sa lettre… Quoiqu'il regarde cette alliance comme une faveur inespérée… il me demande ta main pour son fils, qui, me dit-il, éprouve pour toi l'amour le plus respectueux et le plus passionné.

– Ô mon Dieu ! Mon Dieu ! dit Fleur-de-Marie, en cachant son visage dans ses mains, j'aurais pu être si heureuse !

– Courage, ma fille bien-aimée ! Si tu le veux, ce bonheur est à toi ! s'écria tendrement Rodolphe.

– Oh ! jamais !… Jamais !… Oubliez-vous ?…

– Je n'oublie rien… Mais que demain tu entres au couvent, non-seulement je te perds à jamais… mais tu me quittes pour une vie de larmes et d'austérités… Eh bien ! te perdre pour te perdre… qu'au moins je te sache heureuse et mariée à celui que tu aimes… et qui t'adore.

– Mariée avec lui… moi, mon père !…

– Oui… mais à la condition que, sitôt après votre mariage, contracté ici la nuit, sans d'autres témoins que Murph pour toi et que le baron de Graün pour Henri, vous partirez tous deux pour aller dans quelque tranquille retraite de Suisse ou d'Italie, vivre inconnus, en riches bourgeois. Maintenant, ma fille chérie, sais-tu pourquoi je me résigne à t'éloigner de moi ? Sais-tu pourquoi je désire qu'Henri quitte son titre une fois hors de l'Allemagne ? C'est que je suis sûr qu'au milieu d'un bonheur solitaire, concentrée dans une existence dépouillée de tout faste, peu à peu tu oublieras cet odieux passé, qui t'est surtout pénible parce qu'il contraste amèrement avec les cérémonieux hommages dont à chaque instant tu es entourée.

– Rodolphe a raison, s'écria Clémence. Seule avec Henri, continuellement heureuse de son bonheur et du vôtre, il ne vous restera pas le temps de songer à vos chagrins d'autrefois, mon enfant.

– Puis, comme il me serait impossible d'être longtemps sans te voir, chaque année Clémence et moi nous irons vous visiter.

– Et un jour… lorsque la plaie dont vous souffrez tant, pauvre petite, sera cicatrisée… lorsque vous aurez trouvé l'oubli dans le bonheur… et ce moment arrivera plus tôt que vous ne le pensez… vous

reviendrez près de nous pour ne plus nous quitter !

– L'oubli dans le bonheur !… murmura Fleur-de-Marie qui, malgré elle, se laissait bercer par ce songe enchanteur.

– Oui… oui, mon enfant, reprit Clémence, lorsqu'à chaque instant du jour vous vous verrez bénie, respectée, adorée par l'époux de votre choix, par l'homme dont votre père vous a mille fois vanté le cœur noble et généreux… aurez-vous le loisir de songer au passé ? Et, lors même que vous y songeriez… comment ce passé vous attristerait-il ? Comment vous empêcherait-il de croire à la radieuse félicité de votre mari ?

– Enfin c'est vrai… car dis-moi, mon enfant, reprit Rodolphe, qui pouvait à peine contenir des larmes de joie en voyant sa fille ébranlée, en présence de l'idolâtrie de ton mari pour toi… lorsque tu auras la conscience et la preuve du bonheur qu'il te doit… quels reproches pourras-tu te faire ?

– Mon père…, dit Fleur-de-Marie, oubliant le passé pour cette espérance ineffable, tant de bonheur me serait-il encore réservé ?

– Ah ! j'en étais bien sûr ! s'écria Rodolphe dans un élan de joie triomphante, est-ce qu'après tout un père qui le veut… ne peut pas rendre au bonheur son enfant adorée ?…

– Elle mérite tant… que nous devions être exaucés, mon ami, dit Clémence en partageant le ravissement du prince.

– Épouser Henri… et un jour… passer ma vie entre lui… ma seconde mère… et mon père…, répéta Fleur-de-Marie, subissant de plus en plus la douce ivresse de ces pensées.

– Oui, mon ange aimé, nous serons tous heureux !… Je vais répondre au père d'Henri que je consens au mariage, s'écria Rodolphe en serrant Fleur-de-Marie dans ses bras avec une émotion indicible. Rassure-toi, notre séparation sera passagère… les nouveaux devoirs que le mariage va t'imposer raffermiront encore tes pas dans cette voie d'oubli et de félicité où tu vas marcher désormais… car, enfin, si un jour tu es mère, ce ne sera pas seulement pour toi qu'il te faudra être heureuse…

– Ah ! s'écria Fleur-de-Marie avec un cri déchirant, car ce mot de mère la réveilla du songe enchanteur qui la berçait, mère !… moi ? Oh ! jamais ! Je suis indigne de ce saint nom… Je mourrais de honte devant mon enfant… si je n'étais pas morte de honte devant son père… en lui faisant l'aveu du passé…

– Que dit-elle ? mon Dieu ! s'écria Rodolphe, foudroyé par ce brusque changement…

– Moi mère ! reprit Fleur-de-Marie avec une amertume désespérée,

moi respectée, moi bénie par un enfant innocent et candide ! Moi autrefois l'objet du mépris de tous ! Moi profaner ainsi le nom sacré de mère… oh ! jamais… Misérable folle que j'étais de me laisser entraîner à un espoir indigne !…

– Ma fille, par pitié, écoute-moi.

Fleur-de-Marie se leva droite, pâle, et belle de la majesté d'un malheur incurable.

– Mon père… nous oublions qu'avant de m'épouser… le prince Henri doit connaître ma vie passée.

– Je ne l'avais pas oublié, s'écria Rodolphe ; il doit tout savoir… il saura tout…

– Et vous ne voulez pas que je meure… de me voir ainsi dégradée à ses yeux ?

– Mais il saura aussi quelle irrésistible fatalité t'a jetée dans l'abîme… mais il saura ta réhabilitation.

– Et il sentira enfin, reprit Clémence en serrant Fleur-de-Marie dans ses bras, que lorsque je vous appelle ma fille… il peut sans honte vous appeler sa femme…

– Et moi… ma mère… j'aime trop… j'estime trop le prince Henri pour jamais lui donner une main qui a été touchée par les bandits de la Cité…

Peu de temps après cette scène douloureuse, on lisait dans la *Gazette officielle de Gerolstein :*

« Hier a eu lieu, en l'abbaye grand-ducale de Sainte-Hermangilde, en présence de Son Altesse Royale le grand-duc régnant et de toute la cour, la prise de voile de très-haute et très-puissante princesse Son Altesse Amélie de Gerolstein.

« Le noviciat a été reçu par l'illustrissime et révérendissime seigneur monseigneur Charles-Maxime, archevêque duc d'Oppenheim ; monseigneur Annibal-André Montano, des princes de Delphes, évêque de Ceuta *in partibus infidelium* et nonce apostolique, y a donné le salut et la bénédiction papale.

« Le sermon a été prononcé par le révérendissime seigneur Pierre d'Asfeld, chanoine du chapitre de Cologne, comte du Saint-Empire romain.

« VENI, CREATOR OPTIME. »

VII

La profession

RODOLPHE À CLÉMENCE

Gerolstein, 12 janvier 1842(35)

En me rassurant complètement aujourd'hui sur la santé de votre père, mon amie, vous me faites espérer que vous pourrez, avant la fin de cette semaine, le ramener ici. Je l'avais prévenu que dans la résidence de Rosenfeld, située au milieu des forêts, il serait exposé, malgré toutes les précautions possibles, à l'âpre rigueur de nos froids ; malheureusement sa passion pour la chasse a rendu nos conseils inutiles. Je vous en conjure, Clémence, dès que votre père pourra supporter le mouvement de la voiture, partez aussitôt ; quittez ce pays sauvage et cette sauvage demeure, seulement habitable pour ces vieux Germains au corps de fer dont la race a disparu.

Je tremble qu'à votre tour vous ne tombiez malade ; les fatigues de ce voyage précipité, les inquiétudes auxquelles vous avez été en proie jusqu'à votre arrivée auprès de votre père, toutes ces causes ont dû réagir cruellement sur vous. Que n'ai-je pu vous accompagner !…

Clémence, je vous en supplie, pas d'imprudence ; je sais combien vous êtes vaillante et dévouée… je sais de quels soins empressés vous allez entourer votre père ; mais il serait aussi désespéré que moi si votre santé s'altérait pendant ce voyage. Je déplore doublement la maladie du comte, car elle vous éloigne de moi dans un moment où j'aurais puisé bien des consolations dans votre tendresse…

La cérémonie de la profession de notre pauvre enfant est toujours fixée à demain… à demain 13 janvier, époque fatale… C'est le TREIZE JANVIER que j'ai tiré l'épée contre mon père…

Ah ! mon amie… je m'étais cru pardonné trop tôt… L'enivrant espoir de passer ma vie auprès de vous et de ma fille m'avait fait oublier que ce n'était pas moi, mais elle, qui avait été punie jusqu'à présent, et que mon châtiment était encore à venir.

Et il est venu… lorsqu'il y a six mois l'infortunée nous a dévoilé la double torture de son cœur : sa honte incurable du passé… jointe à son malheureux amour pour Henri…

Ces deux amers et brûlants ressentiments exaltés l'un par l'autre, devaient, par une logique fatale, amener son inébranlable résolution de

prendre le voile. Vous le savez, mon amie, en combattant ce dessein de toutes les forces de notre adoration pour elle, nous ne pouvions nous dissimuler que sa digne et courageuse conduite eût été la nôtre. Que répondre à ces mots terribles : « J'aime trop le prince Henri pour lui donner une main touchée par les bandits de la Cité » ?

Elle a dû se sacrifier à ses nobles scrupules, au souvenir ineffaçable de sa honte ! Elle l'a fait vaillamment… Elle a renoncé aux splendeurs du monde, elle est descendue des marches d'un trône pour s'agenouiller, vêtue de bure, sur la dalle d'une église ; elle a croisé ses mains sur sa poitrine, courbé sa tête angélique… ses beaux cheveux blonds que j'aimais tant, et que je conserve comme un trésor, sont tombés tranchés par le fer…

Ô mon amie, vous savez notre émotion déchirante à ce moment lugubre et solennel ; cette émotion est, à cette heure, aussi poignante que par le passé… En vous écrivant ces mots, je pleure comme un enfant.

Je l'ai vue ce matin ; quoiqu'elle m'ait paru moins pâle que d'habitude, et qu'elle prétende ne pas souffrir… sa santé m'inquiète, mortellement. Hélas ! lorsque, sous le voile et le bandeau qui entourent son noble front, je vois ses traits amaigris qui ont la froide blancheur du marbre, et qui font paraître ses grands yeux bleus plus grands encore, je ne puis m'empêcher de songer au doux et pur éclat dont brillait sa beauté lors de notre mariage. Jamais, n'est-ce pas ? nous ne l'avions vue plus charmante… notre bonheur semblait rayonner sur son délicieux visage.

Comme je vous le disais, je l'ai vue ce matin ; elle n'est pas prévenue que la princesse Juliane se démet volontairement en sa faveur de sa dignité abbatiale : demain donc, jour de sa profession, notre enfant sera élue abbesse, puisqu'il y a unanimité parmi les demoiselles nobles de la communauté pour lui conférer cette dignité(36).

Depuis le commencement de son noviciat, il n'y a qu'une voix sur sa piété, sur sa charité, sur sa religieuse exactitude à remplir toutes les règles de son ordre, dont elle exagère malheureusement les austérités… Elle a exercé dans ce couvent l'influence qu'elle exerce partout, sans y prétendre et en l'ignorant, ce qui en augmente la puissance…

Son entretien de ce matin m'a confirmé ce dont je me doutais ; elle n'a pas trouvé dans la solitude du cloître et dans la pratique sévère de la vie monastique le repos et l'oubli… elle se félicite pourtant de sa résolution, qu'elle considère comme l'accomplissement d'un devoir

impérieux ; mais elle souffre toujours, car elle n'est pas née pour ces contemplations mystiques, au milieu desquelles certaines personnes, oubliant toutes les affections, tous les souvenirs terrestres, se perdent en ravissements ascétiques.

Non, Fleur-de-Marie croit, elle prie, elle se soumet à la rigoureuse et dure observance de son ordre ; elle prodigue les consolations les plus évangéliques, les soins les plus humbles aux pauvres femmes malades qui sont traitées dans l'hospice de l'abbaye. Elle a refusé jusqu'à l'aide d'une sœur converse pour le modeste ménage de cette triste cellule froide et nue où nous avons remarqué avec un si douloureux étonnement, vous vous le rappelez, mon amie, les branches desséchées de son petit rosier, suspendues au-dessous de son christ. Elle est enfin l'exemple chéri, le modèle vénéré de la communauté… Mais elle me l'a avoué ce matin, en se reprochant cette faiblesse avec amertume, elle n'est pas tellement absorbée par la pratique et par les austérités de la vie religieuse, que le passé ne lui apparaisse sans cesse non-seulement tel qu'il a été… mais tel qu'il aurait pu être.

– Je m'en accuse, mon père, me disait-elle avec cette calme et douce résignation que vous lui connaissez, je m'en accuse, mais je ne puis m'empêcher de songer souvent, que, si Dieu avait voulu m'épargner la dégradation qui a flétri à jamais mon avenir, j'aurais pu vivre toujours auprès de vous, aimée de l'époux de votre choix. Malgré moi, ma vie se partage entre ces douloureux regrets et les effroyables souvenirs de la Cité. En vain je prie Dieu de me délivrer de ces obsessions, de remplir uniquement mon cœur de son pieux amour, de ses saintes espérances, de me prendre enfin tout entière, puisque je veux me donner tout entière à lui… il n'exauce pas mes vœux… sans doute parce que mes préoccupations terrestres me rendent indigne d'entrer en communication avec lui.

– Mais alors, m'écriai-je, saisi d'une folle lueur d'espérance, il en est temps encore, aujourd'hui ton noviciat finit, mais c'est seulement demain qu'aura lieu ta profession solennelle ; tu es encore libre, renonce à cette vie si rude et si austère qui ne t'offre pas les consolations que tu attendais ; souffrir pour souffrir, viens souffrir dans nos bras, notre tendresse adoucira tes chagrins.

Secouant tristement la tête, elle me répondit avec cette inflexible justesse de raisonnement qui nous a si souvent frappés :

– Sans doute, mon bon père, la solitude est bien triste pour moi… pour moi déjà si habituée à vos tendresses de chaque instant. Sans doute je suis poursuivie par d'amers regrets, de navrants souvenirs ; mais au moins j'ai la conscience d'accomplir un devoir… mais je comprends, mais je sais que partout ailleurs qu'ici je serais déplacée ; je me retrouverais dans cette condition si cruellement fausse… dont

j'ai déjà tant souffert… et pour moi… et pour vous… car j'ai ma fierté aussi. Votre fille sera ce qu'elle doit être… fera ce qu'elle doit faire, subira ce qu'elle doit subir… Demain tous sauraient de quelle fange vous m'avez tirée… qu'en me voyant repentante au pied de la croix on me pardonnerait peut-être le passé en faveur de mon humilité présente… Et il n'en serait pas ainsi, n'est-ce pas ? mon bon père, si l'on me voyait, comme il y a quelques mois, briller au milieu des splendeurs de votre cour. D'ailleurs, satisfaire aux justes et sévères exigences du monde, c'est me satisfaire moi-même ; aussi je remercie et je bénis Dieu de toute la puissance de mon âme, en songeant que lui seul pouvait offrir à votre fille un asile et une position dignes d'elle et de vous… une position enfin qui ne formât pas un affligeant contraste avec ma dégradation première… et pût mériter le seul respect qui me soit dû… celui que l'on accorde au repentir et à l'humilité sincères.

Hélas ! Clémence… que répondre à cela ?…

Fatalité ! Fatalité ! Car cette malheureuse enfant est douée, si cela peut se dire, d'une inexorable logique en tout ce qui touche les délicatesses du cœur et de l'honneur. Avec un esprit et une âme pareils, il ne faut pas songer à pallier, à tourner les positions fausses ; il faut en subir les implacables conséquences…

Je l'ai quittée, comme toujours, le cœur brisé.

Sans fonder le moindre espoir sur cette entrevue, qui sera la dernière avant sa profession, je m'étais dit : « Aujourd'hui encore elle peut renoncer au cloître. » Mais vous le voyez, mon amie, sa volonté est irrévocable, et je dois, hélas ! en convenir avec elle et répéter ses paroles : « Dieu seul pouvait lui offrir un asile et une position dignes d'elle et de moi. »

Encore une fois, sa résolution est admirablement convenable et logique au point de vue de la société où nous vivons… Avec l'exquise susceptibilité de Fleur-de-Marie, il n'y a pas pour elle d'autre condition possible. Mais, je vous l'ai dit bien souvent, mon amie, si des devoirs sacrés, plus sacrés encore que ceux de la famille, ne me retenaient pas au milieu de ce peuple qui m'aime et dont je suis un peu la providence, je serais allé avec vous, ma fille, Henri et Murph, vivre heureux et obscur dans quelque retraite ignorée. Alors, loin des lois impérieuses d'une société impuissante à guérir les maux qu'elle a faits, nous aurions bien forcé cette malheureuse enfant au bonheur et à l'oubli… tandis qu'ici, au milieu de cet éclat, de ce cérémonial, si restreint qu'il fût, c'était impossible… Mais encore une fois… fatalité ! fatalité ! je ne puis abdiquer mon pouvoir sans compromettre le bonheur de ce peuple, qui compte sur moi… Braves et dignes gens ! qu'ils ignorent toujours ce que leur fidélité me coûte !…

Adieu, tendrement adieu, ma bien-aimée Clémence. Il m'est presque consolant de vous voir aussi affligée que moi du sort de mon enfant, car ainsi je puis dire notre chagrin, et il n'y a pas d'égoïsme dans ma souffrance.

Quelquefois je me demande avec effroi ce que je serais devenu sans vous au milieu de circonstances si douloureuses… Souvent aussi ces pensées m'apitoient encore davantage sur le sort de Fleur-de-Marie… Car vous me restez, vous… Et à elle, que lui reste-t-il ?

Adieu encore, et tristement adieu, noble amie, bon ange des jours mauvais. Revenez bientôt ; cette absence vous pèse autant qu'à moi…

À vous ma vie et mon amour !… âme et cœur, à vous !

R.

Je vous envoie cette lettre par un courrier ; à moins de changement imprévu, je vous en expédierai une autre demain, sitôt après la triste cérémonie. Mille vœux et espoirs à votre père pour son prompt rétablissement. J'oubliais de vous donner des nouvelles du pauvre Henri. Son état s'améliore et ne donne plus de si graves inquiétudes. Son excellent père, malade lui-même, a retrouvé des forces pour le soigner, pour le veiller ; miracle d'amour paternel qui ne nous étonne pas, nous autres.

Ainsi donc, amie, à demain… demain, jour sinistre et néfaste pour moi !

À vous encore, à vous toujours.

R.

Abbaye de Sainte-Hermangilde,

quatre heures du matin.

Rassurez-vous, Clémence, rassurez-vous, quoique l'heure à laquelle je vous écris cette lettre et le lieu d'où elle est datée doivent vous effrayer…

Grâce à Dieu, le danger est passé ; mais la crise a été terrible…

Hier, après vous avoir écrit, agité par je ne sais quel funeste pressentiment, me rappelant la pâleur, l'air souffrant de ma fille, l'état de faiblesse où elle languit depuis quelque temps, songeant enfin qu'elle devait passer en prières, dans une immense et glaciale église, presque toute cette nuit qui précède sa profession, j'ai envoyé Murph et David à l'abbaye demander à la princesse Juliane de leur permettre de rester jusqu'à demain dans la maison extérieure qu'Henri habitait ordinairement. Ainsi ma fille pouvait avoir de prompts secours et moi de ses nouvelles si, comme je le craignais, les forces lui manquaient pour accomplir cette rigoureuse… je ne veux pas dire cruelle…

obligation de rester une nuit de janvier en prières par un froid excessif. J'avais aussi écrit à Fleur-de-Marie que, tout en respectant l'exercice de ses devoirs religieux, je la suppliais de songer à sa santé et de faire sa veillée de prières dans sa cellule et non dans l'église. Voici ce qu'elle m'a répondu :

« Mon bon père, je vous remercie du plus profond de mon cœur de cette nouvelle et tendre preuve de votre intérêt. N'ayez aucune inquiétude ; je me crois en état d'accomplir mon devoir. Votre fille, mon bon père, ne peut témoigner ni crainte ni faiblesse. La règle est telle, je dois m'y conformer. En résultât-il quelques souffrances physiques, c'est avec joie que je les offrirais à Dieu. Vous m'approuverez, je l'espère, vous qui avez toujours pratiqué le renoncement et le devoir avec tant de courage. Adieu, mon bon père, je ne vous dirai pas que je vais prier pour vous. En priant Dieu, je vous prie toujours, car il m'est impossible de ne pas vous confondre avec la divinité que j'implore. Vous avez été pour moi sur la terre ce que Dieu, si je le mérite, sera pour moi dans le ciel.

« Daignez bénir ce soir votre fille par la pensée, mon bon père… Elle sera demain l'épouse du Seigneur.

« Elle vous baise la main avec un pieux respect.

« Sœur AMÉLIE »

Cette lettre, que je ne pus lire sans fondre en larmes, me rassura pourtant quelque peu ; je devais, moi aussi, accomplir une veillée sinistre.

La nuit venue, j'allai m'enfermer dans le pavillon que j'ai fait construire non loin du monument élevé au souvenir de mon père, en expiation de cette nuit fatale…

Vers une heure du matin, j'entendis la voix de Murph ; je frissonnai d'épouvante. Il arrivait en toute hâte du couvent.

Que vous dirai-je, mon amie ? Ainsi que je l'avais prévu, la malheureuse enfant, malgré son courage et sa volonté, n'a pas eu la force d'accomplir entièrement cette pratique barbare, dont il avait été impossible à la princesse Juliane de la dispenser, la règle étant formelle à ce sujet.

À huit heures du soir, Fleur-de-Marie s'est agenouillée sur la pierre de cette église. Jusqu'à plus de minuit elle a prié. Mais, à cette heure, succombant à sa faiblesse, à cet horrible froid, à son émotion, car elle a longuement et silencieusement pleuré, elle s'est évanouie. Deux religieuses, qui, par ordre de la princesse Juliane, avaient partagé sa veillée, vinrent la relever et la transportèrent dans sa cellule.

David fut à l'instant prévenu. Murph monta en voiture, accourut me

chercher. Je volai au couvent ; je fus reçu par la princesse Juliane. Elle me dit que David craignait que ma vue ne fît une trop vive impression sur ma fille ; que son évanouissement, dont elle était revenue, ne présentait rien de très-alarmant, ayant été causé seulement par une grande faiblesse.

D'abord une horrible pensée me vint. Je crus qu'on voulait me cacher quelque grand malheur, ou du moins me préparer à l'apprendre ; mais la supérieure me dit : « Je vous l'affirme, monseigneur, la princesse Amélie est hors de danger ; un léger cordial que le docteur David lui a fait prendre a ranimé ses forces. »

Je ne pouvais douter de ce que m'affirmait l'abbesse ; je la crus, et j'attendis des nouvelles de ma fille avec une douloureuse impatience.

Au bout d'un quart d'heure d'angoisses, David revint. Grâce à Dieu, elle allait mieux, et elle avait voulu continuer sa veillée de prières dans l'église, en consentant seulement à s'agenouiller sur un coussin. Et, comme je me révoltais et m'indignais de ce que la supérieure et lui eussent accédé à son désir, ajoutant que je m'y opposais formellement, il me répondit qu'il eût été dangereux de contrarier la volonté de ma fille dans un moment où elle était sous l'influence d'une vive émotion nerveuse, et que d'ailleurs il était convenu avec la princesse Juliane que la pauvre enfant quitterait l'église à l'heure des matines pour prendre un peu de repos et se préparer à la cérémonie.

– Elle est donc maintenant à l'église ? lui dis-je.

– Oui, monseigneur ; mais avant une demi-heure elle l'aura quittée.

Je me fis aussitôt conduire à notre tribune du nord, d'où l'on domine tout le chœur.

Là, au milieu des ténèbres de cette vaste église, seulement éclairée par la pâle clarté de la lampe du sanctuaire, je la vis, près de la grille, agenouillée, les mains jointes, et priant encore avec ferveur.

Moi aussi je m'agenouillai en pensant à mon enfant.

Trois heures sonnèrent ; deux sœurs assises dans les stalles, qui ne l'avaient pas quittée des yeux, vinrent lui parler bas. Au bout de quelques moments elle se signa, se releva et traversa le chœur d'un pas assez ferme ; et pourtant, mon amie, lorsqu'elle passa sous la lampe, son visage me parut aussi blanc que le long voile qui flottait autour d'elle.

Je sortis aussitôt de la tribune, voulant d'abord aller la rejoindre ; mais je craignis qu'une nouvelle émotion l'empêchât de goûter quelques moments de repos. J'envoyai David savoir comment elle se trouvait : il revint me dire qu'elle se sentait mieux et qu'elle allait tâcher de dormir un peu.

Je reste à l’abbaye pour la cérémonie qui aura lieu ce matin.

Je pense maintenant, mon amie, qu’il est inutile de vous envoyer cette lettre incomplète. Je la terminerai demain, en vous racontant les événements de cette triste journée.

À bientôt donc, mon amie. Je suis brisé de douleur, plaignez-moi.

Dernier chapitre

Le 13 janvier

RODOLPHE À CLÉMENCE.

Treize janvier… anniversaire maintenant doublement sinistre ! ! !

Mon amie… nous la perdons à jamais !

Tout est fini… tout !

Écoutez ce récit :

Il est donc vrai… on éprouve une volupté atroce à raconter une horrible douleur.

Hier je me plaignais du hasard qui vous retenait loin de moi… aujourd'hui, Clémence, je me félicite de ce que vous n'êtes pas ici : vous souffririez trop…

Ce matin, je sommeillais à peine, j'ai été éveillé par le son des cloches… j'ai tressailli d'effroi… cela m'a semblé funèbre… on eût dit un glas de funérailles.

En effet… ma fille est morte pour nous… morte, entendez-vous… Dès aujourd'hui, Clémence… il vous faut commencer à porter son deuil dans votre cœur, dans votre cœur toujours pour elle si maternel.

Que notre enfant soit ensevelie sous le marbre d'un tombeau ou sous la voûte d'un cloître… pour nous… quelle est la différence ?

Dès aujourd'hui, entendez-vous, Clémence, il faut la regarder comme morte… D'ailleurs… elle est d'une si grande faiblesse… sa santé, altérée par tant de chagrins, par tant de secousses, est si chancelante… Pourquoi pas aussi cette autre mort, plus complète encore ? La fatalité n'est pas lasse…

Et puis d'ailleurs… d'après ma lettre d'hier, vous devez comprendre que cela serait peut-être plus heureux pour elle… qu'elle fût morte.

Morte… ces cinq lettres ont une physionomie étrange… ne trouvez-vous pas ?… quand on les écrit à propos d'une fille idolâtrée… d'une fille si belle… si charmante, d'une bonté si angélique… Dix-huit ans à peine… et morte au monde !…

Au fait… pour nous et pour elle, à quoi bon végéter souffrante dans la morne tranquillité de ce cloître ? Qu'importe qu'elle vive, si elle est perdue pour nous ? Elle doit tant l'aimer, la vie… que la fatalité lui a

faite !…

Ce que je dis là est affreux… il y a un égoïsme barbare dans l'amour paternel !…

À midi, sa profession a eu lieu avec une pompe solennelle.

Caché derrière les rideaux de notre tribune, j'y ai assisté…

J'ai ressenti, mais avec encore plus d'intensité, toutes les poignantes émotions que nous avions éprouvées lors de son noviciat…

Chose bizarre ! elle est adorée, on croit généralement qu'elle est attirée vers la vie religieuse par une irrésistible vocation, on devrait voir dans sa profession un événement heureux pour elle, et, au contraire, une accablante tristesse pesait sur la foule.

Au fond de l'église, parmi le peuple… j'ai vu deux sous-officiers de mes gardes, deux vieux et rudes soldats, baisser la tête et pleurer…

On eût dit qu'il y avait dans l'air un douloureux pressentiment… Du moins s'il était fondé, il n'est réalisé qu'à demi…

La profession terminée, on a ramené notre enfant dans la salle du chapitre, où devait avoir lieu la nomination de la nouvelle abbesse…

Grâce à mon privilège souverain, j'allai dans cette salle attendre Fleur-de-Marie au retour du chœur.

Elle rentra bientôt…

Son émotion, sa faiblesse étaient si grandes que deux sœurs la soutenaient…

Je fus effrayé, moins encore de sa pâleur et de la profonde altération de ses traits que de l'expression de son sourire… Il me parut empreint d'une sorte de satisfaction sinistre…

Clémence… je vous le dis… peut-être bientôt nous faudra-t-il du courage… bien du courage… Je sens pour ainsi dire en moi que notre enfant est mortellement frappée…

… Après tout, sa vie serait si malheureuse…

Voilà deux fois que je me dis, en pensant à la mort possible de ma fille… que cette mort mettrait du moins un terme à sa cruelle existence… Cette pensée est un horrible symptôme… Mais, si ce malheur doit nous frapper, il vaut mieux y être préparé, n'est-ce pas, Clémence ?

Se préparer à un pareil malheur… c'est en savourer peu à peu et d'avance les lentes angoisses… C'est un raffinement de douleurs inouï… Cela est mille fois plus affreux que le coup qui vous frappe imprévu… Au moins la stupeur, l'anéantissement vous épargnent une

partie de cet atroce déchirement…

Mais les usages de la compassion veulent qu'on vous prépare… Probablement je n'agirais pas autrement moi-même, pauvre amie… si j'avais à vous apprendre le funeste événement dont je vous parle… Ainsi épouvantez-vous… si vous remarquez que je vous entretiens d'elle… avec des ménagements, des détours d'une tristesse désespérée, après vous avoir annoncé que sa santé ne me donnait pourtant pas de graves inquiétudes.

Oui, épouvantez-vous, si je vous parle comme je vous écris maintenant… car, quoique je l'aie quittée assez calme il y a une heure pour venir terminer cette lettre, je vous le répète, Clémence, il me semble ressentir en moi qu'elle est plus souffrante qu'elle ne le paraît… Fasse le ciel que je me trompe, et que je prenne pour des pressentiments la désespérante tristesse que m'a inspirée cette cérémonie lugubre !

Fleur-de-Marie entra donc dans la grande salle du chapitre.

Toutes les stalles furent successivement occupées par les religieuses.

Elle alla modestement se mettre à la dernière place de la rangée de gauche ; elle s'appuyait sur le bras d'une des sœurs, car elle semblait toujours bien faible.

Au haut de la salle, la princesse Juliane était assise, ayant d'un côté la grande prieure, de l'autre une seconde dignitaire, tenant à la main la crosse d'or, symbole de l'autorité abbatiale.

Il se fit un profond silence, la princesse se leva, prit sa crosse en main et dit d'une voix grave et émue :

– Mes chères filles, mon grand âge m'oblige de confier à des mains plus jeunes cet emblème de mon pouvoir spirituel, et elle montra sa crosse. J'y suis autorisée par une bulle de notre Saint-Père ; je présenterai donc à la bénédiction de monseigneur l'archevêque d'Oppenheim et à l'approbation de S. A. R. le grand-duc, notre souverain, celle de vous, mes chères filles, qui par vous aura été désignée pour me succéder. Notre grande prieure va vous faire connaître le résultat de l'élection, et à celle-là que vous aurez élue je remettrai ma crosse et mon anneau.

Je ne quittai pas ma fille des yeux.

Debout dans sa stalle, les deux mains jointes sur sa poitrine, les yeux baissés, à demi enveloppée de son voile blanc et des longs plis traînants de sa robe noire, elle se tenait immobile et pensive, elle n'avait pas un moment supposé qu'on pût l'élire ; son élévation n'avait été confiée qu'à moi par l'abbesse.

La grande prieure prit un registre et lut :

– Chacune de nos chères sœurs ayant été, suivant la règle, invitée, il y a huit jours, à déposer son vote entre les mains de notre sainte mère et à tenir son choix secret jusqu'à ce moment ; au nom de notre sainte mère, je déclare qu'une de vous, mes chères sœurs, a par sa piété exemplaire, par ses vertus angéliques, mérité le suffrage unanime de la communauté, et celle-là est notre sœur Amélie, de son vivant très-haute et très-puissante princesse de Gerolstein.

À ces mots, une sorte de murmure de douce surprise et d'heureuse satisfaction circula dans la salle ; tous les regards des religieuses se fixèrent sur ma fille avec une expression de tendre sympathie ; malgré mes accablantes préoccupations, je fus moi-même vivement ému de cette nomination qui, faite isolément et secrètement, offrait néanmoins une si touchante unanimité.

Fleur-de-Marie, stupéfaite, devint encore plus pâle ; ses genoux tremblaient si fort qu'elle fut obligée de s'appuyer d'une main sur le rebord de la stalle.

L'abbesse reprit d'une voix haute et grave :

– Mes chères filles, c'est bien sœur Amélie que vous croyez la plus digne et la plus méritante de vous toutes ? C'est bien elle que vous reconnaissez pour votre supérieure spirituelle ? Que chacune de vous me réponde à son tour, mes chères filles.

Et chaque religieuse répondit à haute voix :

– Librement et volontairement j'ai choisi et je choisis sœur Amélie pour ma sainte mère et supérieure.

Saisie d'une émotion inexprimable, ma pauvre enfant tomba à genoux, joignit les deux mains et resta ainsi jusqu'à ce que chaque vote fût émis.

Alors l'abbesse, déposant la crosse et l'anneau entre les mains de la grande prieure, s'avança vers ma fille pour la prendre par la main et la conduire au siège abbatial.

Mon amie, ma tendre amie, je me suis interrompu un moment ; il m'a fallu reprendre courage pour achever de vous raconter cette scène déchirante…

– Relevez-vous, ma chère fille, lui dit l'abbesse, venez prendre la place qui vous appartient ; vos vertus évangéliques, et non votre rang, vous l'ont gagnée.

En disant ces mots, la vénérable princesse se pencha vers ma fille pour l'aider à se relever.

Fleur-de-Marie fit quelques pas en tremblant, puis arrivant au

milieu de la salle du chapitre elle s'arrêta, et dit d'une voix dont le calme et la fermeté m'étonnèrent :

– Pardonnez-moi, sainte mère… je voudrais parler à mes sœurs.

– Montez d'abord, ma chère fille, sur votre siège abbatial, dit la princesse ; c'est de là que vous devez leur faire entendre votre voix.

– Cette place, sainte mère… ne peut être la mienne, répondit Fleur-de-Marie d'une voix haute et tremblante.

– Que dites-vous, ma chère fille ?

– Une si haute dignité n'est pas faite pour moi, sainte mère.

– Mais les vœux de toutes vos sœurs vous y appellent.

– Permettez-moi, sainte mère, de faire ici à deux genoux une confession solennelle, mes sœurs verront bien, et vous aussi, sainte mère, que la condition la plus humble n'est pas encore assez humble pour moi.

– Votre modestie vous abuse, ma chère fille, dit la supérieure avec bonté, croyant en effet que la malheureuse enfant cédait à un sentiment de modestie exagéré ; mais moi je devinai ces aveux que Fleur-de-Marie allait faire. Saisi d'effroi, je m'écriai d'une voix suppliante :

– Mon enfant… je t'en conjure…

À ces mots… vous dire, mon amie, tout ce que je lus dans le profond regard que Fleur-de-Marie me jeta serait impossible… Ainsi que vous le saurez dans un instant, elle m'avait compris. Oui, elle avait compris que je devais partager la honte de cette horrible révélation… Elle avait compris qu'après de tels aveux on pouvait m'accuser… moi, de mensonge… car j'avais toujours dû laisser croire que jamais Fleur-de-Marie n'avait quitté sa mère…

À cette pensée, la pauvre enfant s'était crue coupable envers moi d'une noire ingratitude… Elle n'eut pas la force de continuer, elle se tut et baissa la tête avec accablement…

– Encore une fois, ma chère fille, reprit l'abbesse, votre modestie vous trompe… l'unanimité du choix de vos sœurs vous prouve combien vous êtes digne de me remplacer… Par cela même que vous avez pris part aux joies du monde, votre renoncement à ces joies n'en est que plus méritoire… Ce n'est pas S. A. la princesse Amélie qui est élue, c'est sœur Amélie… Pour nous, votre vie a commencé du jour où vous avez mis le pied dans la maison du Seigneur… et c'est cette exemplaire et sainte vie que nous récompensons… Je vous dirai plus, ma chère fille ; avant d'entrer au bercail votre existence aurait été aussi égarée qu'elle a été au contraire pure et louable… que les vertus évangéliques

dont vous nous avez donné l'exemple depuis votre séjour ici expieraient et rachèteraient encore aux yeux du Seigneur un passé si coupable qu'il fût… D'après cela, ma chère fille, jugez si votre modestie doit être rassurée.

Ces paroles de l'abbesse furent, comme vous le pensez, mon amie, d'autant plus précieuses pour Fleur-de-Marie qu'elle croyait le passé ineffaçable. Malheureusement, cette scène l'avait profondément émue, et, quoiqu'elle affectât du calme et de la fermeté, il me sembla que ses traits s'altéraient d'une manière inquiétante… Par deux fois elle tressaillit en passant sur son front sa pauvre main amaigrie.

– Je crois vous avoir convaincue, ma chère fille, reprit la princesse Juliane, et vous ne voudrez pas causer à vos sœurs un vif chagrin en refusant cette marque de leur confiance et de leur affection.

– Non, sainte mère, dit-elle avec une expression qui me frappa, et d'une voix de plus en plus faible, je crois maintenant pouvoir accepter… Mais, comme je me sens bien fatiguée et un peu souffrante, si vous le permettiez, sainte mère, la cérémonie de ma consécration n'aurait lieu que dans quelques jours…

– Il sera fait comme vous le désirez, ma chère fille… mais en attendant que votre dignité soit bénie et consacrée… prenez cet anneau… venez à votre place… nos chères sœurs vous rendront hommage selon notre règle.

Et la supérieure, glissant son anneau pastoral au doigt de Fleur-de-Marie, la conduisit au siège abbatial.

Ce fut un spectacle simple et touchant.

Auprès de ce siège où elle s'assit, se tenaient, d'un côté, la grande prieure, portant la crosse d'or ; de l'autre, la princesse Juliane. Chaque religieuse alla s'incliner devant notre enfant et lui baiser respectueusement la main.

Je voyais à chaque instant son émotion augmenter, ses traits se décomposer davantage ; enfin cette scène fut sans doute au-dessus de ses forces… car elle s'évanouit avant que la procession des sœurs fût terminée…

Jugez de mon épouvante !… Nous la transportâmes dans l'appartement de l'abbesse…

David n'avait pas quitté le couvent ; il accourut, lui donna les premiers soins. Puisse-t-il ne m'avoir pas trompé ! mais il m'a assuré que ce nouvel accident n'avait pour cause qu'une extrême faiblesse causée par le jeûne, les fatigues et la privation de sommeil que ma fille s'était imposés pendant son rude et long noviciat…

Je l'ai cru, parce que en effet ses traits angéliques, quoique d'une

effrayante pâleur, ne trahissaient aucune souffrance lorsqu'elle reprit connaissance… Je fus même frappé de la sérénité qui rayonnait sur son beau front. De nouveau cette quiétude m'effraya : il me sembla qu'elle cachait le secret espoir d'une délivrance prochaine…

La supérieure était retournée au chapitre pour clore la séance, je restai seul avec ma fille.

Après m'avoir regardé en silence pendant quelques moments, elle me dit :

– Mon bon père… pourrez-vous oublier mon ingratitude ? Pourrez-vous oublier qu'au moment où j'allais faire cette pénible confession vous m'avez demandé grâce ?

– Tais-toi… je t'en supplie.

– Et je n'avais pas songé, reprit-elle avec amertume, qu'en disant à la face de tous de quel abîme de dépravation vous m'aviez retirée… c'était révéler un secret que vous aviez gardé par tendresse pour moi… c'était vous accuser publiquement, vous, mon père, d'une dissimulation à laquelle vous ne vous étiez résigné que pour m'assurer une vie éclatante et honorée… Oh ! pourrez-vous me pardonner ?

Au lieu de lui répondre, je collai mes lèvres sur son front, elle sentit couler mes larmes…

Après avoir baisé mes mains à plusieurs reprises, elle me dit :

– Maintenant, je me sens mieux, mon bon père… maintenant que me voici, ainsi que le dit notre règle, morte au monde… je voudrais faire quelques dispositions en faveur de plusieurs personnes… mais, comme tout ce que je possède est à vous… m'y autorisez-vous, mon père ?…

– Peux-tu en douter ?… Mais je t'en supplie, lui dis-je, n'aie pas de ces pensées sinistres… Plus tard tu t'occuperas de ce soin… n'as-tu pas le temps ?

– Sans doute, mon bon père, j'ai encore bien du temps à vivre, ajouta-t-elle avec un accent qui, je ne sais pourquoi, me fit de nouveau tressaillir. Je la regardai plus attentivement ; aucun changement dans ses traits ne justifia mon inquiétude. Oui, j'ai encore bien du temps à vivre, reprit-elle, mais je ne devrai plus m'occuper des choses terrestres… car, aujourd'hui, je renonce à tout ce qui m'attache au monde… Je vous en prie, ne me refusez pas…

– Ordonne… je ferai ce que tu désires…

– Je voudrais que ma tendre mère gardât toujours dans le petit salon où elle se tient habituellement… mon métier à broder… avec la tapisserie que j'avais commencée…

– Tes désirs seront remplis, mon enfant. Ton appartement est resté comme il était le jour où tu as quitté le palais ; car tout ce qui t'a appartenu est pour nous l'objet d'un culte religieux… Clémence sera profondément touchée de ta pensée…

– Quant à vous, mon bon père, prenez, je vous en prie, mon grand fauteuil d'ébène, où j'ai tant pensé, tant rêvé…

– Il sera placé à côté du mien, dans mon cabinet de travail, et je t'y verrai chaque jour assise près de moi, comme tu t'y asseyais si souvent, lui dis-je sans pouvoir retenir mes larmes.

– Maintenant, je voudrais laisser quelques souvenirs de moi à ceux qui m'ont témoigné tant d'intérêt quand j'étais malheureuse. À Mme Georges je voudrais donner l'écritoire dont je me servais dernièrement. Ce don aura quelque à-propos, ajouta-t-elle avec son doux sourire, car c'est elle qui, à la ferme, a commencé de m'apprendre à écrire. Quant au vénérable curé de Bouqueval, qui m'a instruite dans la religion, je lui destine le beau christ de mon oratoire…

– Bien, mon enfant.

– Je désirerais aussi envoyer mon bandeau de perles à ma bonne petite Rigolette… C'est un bijou simple qu'elle pourra porter sur ses beaux cheveux noirs… Et puis, si cela était possible, puisque vous savez où se trouvent Martial et la Louve en Algérie, je voudrais que cette courageuse femme qui m'a sauvé la vie eût ma croix d'or émaillée… Ces différents gages de souvenir, mon bon père, seraient remis à ceux à qui je les envoie « de la part de Fleur-de-Marie ».

– J'exécuterai tes volontés… Tu n'oublies personne ?…

– Je ne crois pas, mon bon père…

– Cherche bien… Parmi ceux qui t'aiment n'y a-t-il pas quelqu'un de bien malheureux ? d'aussi malheureux que ta mère et moi… quelqu'un enfin qui regrette aussi douloureusement que nous ton entrée au couvent ?

La pauvre enfant me comprit, me serra la main, une légère rougeur colora un instant son pâle visage.

Allant au-devant d'une question qu'elle craignait sans doute de me faire, je lui dis :

– Il va mieux… on ne craint plus pour ses jours…

– Et son père ?

– Il se ressent de l'amélioration de la santé de son fils… il va mieux aussi… Et à Henri ? Que lui donnes-tu ?… Un souvenir de toi lui serait une consolation si chère et si précieuse !…

– Mon père… offrez-lui mon prie-Dieu… Hélas ! je l'ai bien souvent

arrosé de mes larmes, en demandant au ciel la force d'oublier Henri, puisque j'étais indigne de son amour…

– Combien il sera heureux de voir que tu as eu une pensée pour lui !…

– Quant à la maison d'asile pour les orphelines et les jeunes filles abandonnées de leurs parents, je désirerais, mon bon père, que…

Ici la lettre de Rodolphe était interrompue par ces mots presque illisibles :

« Clémence… Murph terminera cette lettre ; je n'ai plus la tête à moi ; je suis fou… Ah ! le 13 JANVIER ! ! ! »

La fin de cette lettre, de l'écriture de Murph, était ainsi conçue :

Madame,

D'après les ordres de Son Altesse Royale, je complète ce triste récit. Les deux lettres de monseigneur auront dû préparer Votre Altesse Royale à l'accablante nouvelle qu'il me reste à lui apprendre.

Il y a trois heures, monseigneur était occupé à écrire à Votre Altesse Royale ; j'attendais dans une pièce voisine qu'il me remît la lettre pour l'expédier aussitôt par un courrier. Tout à coup j'ai vu entrer la princesse Juliane d'un air consterné. « Où est Son Altesse Royale ? me dit-elle d'une voix émue. – Princesse, monseigneur écrit à Mme la grande-duchesse des nouvelles de la journée. – Sir Walter, il faut apprendre à monseigneur un événement terrible… Vous êtes son ami… veuillez l'en instruire… De vous, ce coup lui sera moins terrible…

Je compris tout ; je crus plus prudent de me charger de cette funeste révélation… La supérieure ayant ajouté que la princesse Amélie s'éteignait lentement, et que monseigneur, devait se hâter de venir recevoir les derniers soupirs de sa fille, je n'avais malheureusement pas le temps d'employer des ménagements. J'entrai dans le salon ; Son Altesse Royale s'aperçut de ma pâleur. « Tu viens m'apprendre un malheur !… – Un irréparable malheur, monseigneur… Du courage !… – Ah ! mes pressentiments ! !… » s'écria-t-il. Et, sans ajouter un mot, il courut au cloître. Je le suivis.

De l'appartement de la supérieure, la princesse Amélie avait été transportée dans sa cellule après sa dernière entrevue avec monseigneur. Une des sœurs la veillait ; au bout d'une heure, elle s'aperçut que la voix de la princesse Amélie, qui lui parlait par intervalles, s'affaiblissait et s'oppressait de plus en plus. La sœur s'empressa d'aller prévenir la supérieure. Le docteur David fut appelé ;

il crut remédier à cette nouvelle perte de forces par un cordial, mais en vain ; le pouls était à peine sensible… Il reconnut avec désespoir que, des émotions réitérées ayant probablement usé le peu de forces de la princesse Amélie, il ne restait aucun espoir de la sauver.

Ce fut alors que monseigneur arriva ; la princesse Amélie venait de recevoir les derniers sacrements, une lueur de connaissance lui restait encore ; dans une de ses mains, croisées sur son sein, elle tenait les *débris de son petit rosier*…

Monseigneur tomba agenouillé à son chevet ; il sanglotait.

– Ma fille !… mon enfant chérie !… s'écria-t-il d'une voix déchirante.

La princesse Amélie l'entendit, tourna légèrement la tête vers lui… ouvrit les yeux… tâcha de sourire, et dit d'une voix défaillante :

– Mon bon père… pardon… aussi à Henri… à ma bonne mère… pardon…

Ce furent ses derniers mots…

Après une heure d'une agonie pour ainsi dire paisible… elle rendit son âme à Dieu…

Lorsque sa fille eut rendu le dernier soupir, monseigneur ne dit pas un mot… son calme et son silence étaient effrayants… il ferma les paupières de la princesse, la baisa plusieurs fois au front, prit pieusement les débris du petit rosier et sortit de la cellule.

Je le suivis ; il revint dans la maison extérieure du cloître, et, me montrant la lettre qu'il avait commencé d'écrire à Votre Altesse Royale, et à laquelle il voulut en vain ajouter quelques mots, car sa main tremblait convulsivement, il me dit :

– Il m'est impossible d'écrire… Je suis anéanti… ma tête se perd ! Écris à la grande-duchesse que je n'ai plus de fille !…

J'ai exécuté les ordres de monseigneur.

Qu'il me soit permis, comme à son plus vieux serviteur, de supplier Votre Altesse Royale de hâter son retour… autant que la santé de M. le comte d'Orbigny le permettra. La présence seule de Votre Altesse Royale pourrait calmer le désespoir de monseigneur… Il veut chaque nuit veiller sur sa fille jusqu'au jour où elle sera ensevelie dans la chapelle grand-ducale.

J'ai accompli ma triste tâche, madame ; veuillez excuser l'incohérence de cette lettre, et recevoir l'expression du respectueux dévouement avec lequel j'ai l'honneur d'être de Votre Altesse Royale,

Le très-obéissant serviteur,

WALTER MURPH.

La veille du service funèbre de la princesse Amélie, Clémence arriva à Gerolstein avec son père.

Rodolphe ne fut pas seul le jour des funérailles de Fleur-de-Marie.

FIN DE L'ÉPILOGUE.

À MONSIEUR LE RÉDACTEUR EN CHEF
DU
JOURNAL DES DÉBATS

Monsieur,

Les Mystères de Paris sont terminés ; permettez-moi de venir publiquement vous remercier d'avoir bien voulu prêter à cette œuvre, malheureusement aussi imparfaite qu'incomplète, la grande et puissante publicité du *Journal des débats ;* ma reconnaissance est d'autant plus vive, monsieur, que plusieurs des idées, émises dans cet ouvrage différaient essentiellement de celles que vous soutenez avec autant d'énergie que de talent, et qu'il est rare de rencontrer la courageuse et loyale impartialité dont vous avez fait preuve à mon égard.

J'invoquerai encore une fois cette impartialité, monsieur, pour vous dire quelques mots en faveur d'une modeste publication, fondée et *exclusivement rédigée par des ouvriers,* sous le titre de *La Ruche populaire.* Quelques artisans honnêtes et éclairés ont élevé cette tribune populaire, où ils exposent leurs réclamations avec autant de convenance que de modération. (Je citerai entre autres une lettre aussi touchante que respectueuse, adressée au roi par M. Duquesne, ouvrier imprimeur.) *L'organisation du travail, la limitation de la concurrence, le tarif des salaires* y sont traités par les ouvriers eux-mêmes, et, à cet égard, leur voix mérite, ce me semble, d'être attentivement écoutée par tous ceux qui s'occupent des affaires publiques.

Mais malheureusement il se passera peut-être bien des années encore avant que ces grandes questions d'un intérêt si vital pour les masses soient résolues. En attendant, chaque jour amène et dévoile de nouvelles misères, de nouvelles souffrances individuelles : les fondateurs de *La Ruche* ont espéré qu'en faisant chaque mois un appel en faveur des plus malheureux de leurs frères, ils seraient peut-être écoutés des heureux du monde.

Permettez-moi, monsieur, de vous citer la première page de *La Ruche populaire :*

LA RUCHE POPULAIRE.

« Secourir d'honorables infortunes qui se plaignent, c'est bien. S'enquérir de ceux qui luttent avec honneur, avec énergie, et leur venir

en aide, quelquefois à leur insu… prévenir à temps la misère ou les tentations qui mènent au crime… c'est mieux. » (RODOLPHE, dans *Les Mystères de Paris.)*

« Si, dans notre conviction, le peuple ne peut être délivré ou secouru avec efficacité que par des mesures législativement prévoyantes, ce n'est pas pour nous une raison de méconnaître ou de repousser aveuglément les dons offerts avec délicatesse.

« Le rôle que M. Eugène Sue fait remplir à Rodolphe dans *Les Mystères de Paris* nous ayant inspiré l'idée de nous enquérir de familles honnêtes et malheureuses, et qui, à ces titres, sont dignes de l'évangélique fraternité, nous faisons à l'humanité des personnes riches un pieux appel : car un bienfait suffit quelquefois à détourner le malheur, à sauver de la misère, du désespoir, du crime peut-être, une famille dépourvue de tout… Et puis les aumônes dégradent… Ce que nous conseillerons principalement sera de procurer du travail ou quelques places rétribuées suffisamment, enfin, tout ce qui peut mettre au-dessus de la terrible nécessité !

« Nous avons à soulager plusieurs familles intéressantes et dans la détresse : les bienfaiteurs peuvent s'adresser au bureau de ce journal, où on leur confiera les adresses, pour qu'ils puissent aller eux-mêmes administrer leurs dons.

« Nous citerons entre autres une famille composée du père, de la mère et de quatre enfants, dont le plus âgé a six ans ; ils ont vainement sollicité des emplois qui leur permissent de vivre, mais qu'ils n'ont pas obtenus pour le même motif qui devrait exciter le plus touchant intérêt parce qu'ils avaient une nombreuse famille…

« Une autre de ces familles vient de perdre son chef, honnête ouvrier peintre, qui, en travaillant, est tombé d'un quatrième étage. Il laisse une femme enceinte et plusieurs enfants en bas âge dans la plus profonde douleur et le plus grand dénuement. »

C'est avec bonheur, je vous l'avoue, monsieur, que j'ai cité cette page, où mon nom est inscrit d'une manière si flatteuse ; car je me regarderai toujours comme récompensé au delà de toute espérance chaque fois que je croirai avoir inspiré, par mes écrits, quelque action généreuse ou quelque pensée charitable, et l'idée mise en pratique par les fondateurs de *La Ruche populaire* me semble de ce nombre.

Ainsi les personnes riches qui voudraient s'abonner à ce journal mensuel (six francs par an, au bureau de *La Ruche,* rue des Quatre-Fils, n° 17, au Marais) seraient chaque mois instruites de quelque infortune respectable qu'il leur serait peut-être doux de soulager ; car, disons-le hautement, il y a généralement en France beaucoup de commisération pour ceux qui souffrent ; mais bien souvent l'occasion manque pour

exercer la charité d'une façon profitable au cœur, et, si cela peut se dire, intéressante. Sous ce rapport, *La Ruche populaire* offrirait de précieux renseignements aux âmes d'élite qui recherchent les pures et nobles jouissances.

Un dernier mot, monsieur.

Comme vous avez été de moitié dans mon œuvre par l'immense publicité que vous lui avez donnée, je crois pouvoir vous instruire d'un résultat dont vous vous féliciterez, je l'espère, avec moi. On m'écrit de Bordeaux et de Lyon que plusieurs personnes riches et compatissantes s'occupent de réaliser dans ces deux villes mon projet d'une banque de prêts gratuits pour les travailleurs sans ouvrage, et quelqu'un qui fait ici l'usage le plus généreux et le plus éclairé d'une immense fortune m'a donné, au sujet d'une fondation pareille pour Paris, les plus encourageantes espérances.

Souhaitons maintenant, monsieur, qu'un législateur véritablement ami du peuple prenne en main les questions relatives :

« À l'établissement d'avocats des pauvres ;

« À l'abaissement du taux exorbitant de l'intérêt prélevé par le mont-de-piété ;

« À la tutelle préservatrice exercée par l'État sur les enfants des suppliciés et des condamnés à perpétuité ;

« À la réforme du code pénal à l'endroit des abus de confiance. »

Et peut-être ce livre, attaqué récemment encore avec tant d'amertume et de violence, aura du moins produit quelques bons résultats.

Veuillez encore agréer, monsieur, l'expression de ma vive gratitude et l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

EUGÈNE SUE

Paris, ce 15 octobre 1843

NOTES

Au sujet de l'impossibilité où sont les classes pauvres de jouir du bénéfice des lois civiles, nous avons reçu de nouvelles réclamations et quelques documents curieux, les uns de Hollande, les autres d'Italie ; nous donnons ces renseignements ci-après, en exprimant toute notre gratitude aux personnes qui nous ont fait l'honneur de nous les adresser.

Plusieurs officiers judiciaires ont bien voulu nous faire observer que, dans beaucoup de circonstances, la chambre des avoués de Paris a instrumenté officieusement et sans frais, lorsque les parties faisaient preuve d'indigence.

Rien de plus honorable, de plus louable, de plus charitable assurément que cette aumône judiciaire. Mais ceci est un DON, un OCTROI VOLONTAIRE, par conséquent VARIABLE, RÉVOCABLE, et non pas une INSTITUTION, un FAIT LÉGAL et acquis virtuellement aux classes pauvres.

Ce n'est pas une AUMÔNE que nous demandons pour elles, c'est un DROIT RECONNU ; car il nous semble que l'indigence a aussi ses droits.

Il est au moins étrange que la France, qui devrait marcher à la tête de la civilisation, ne fasse point jouir les classes les plus nombreuses et les plus laborieuses de la société des charitables avantages qui leur sont acquis chez presque toutes les nations de l'Europe.

En Hollande, en Sardaigne, dans presque toutes les légations d'Italie, les pauvres, ainsi qu'on va le voir, sont mille fois mieux traités qu'en France sous ce rapport.

Le document suivant, traduit du Code hollandais, vient de nous être communiqué par l'un des avocats les plus distingués d'Amsterdam. On ne peut qu'admirer une telle législation.

Extrait du Code de procédure civile néerlandais relatif aux classes pauvres.

« Art. 855. Toutes personnes, soit demandeurs, soit défendeurs, en fournissant la preuve qu'elles sont hors d'état de payer les frais d'un procès, peuvent obtenir du juge qui doit connaître de l'objet du procès l'autorisation de plaider SANS FRAIS.

« Art. 856. Cette autorisation se demande par requête écrite sur papier NON TIMBRÉ ; et, si la requête est adressée à une cour ou à un tribunal d'arrondissement, elle est signée par un avoué désigné à cet effet au besoin, par le président.

« Art. 857. Cette requête contiendra le résumé des faits et une indication sommaire des arguments sur lesquels est fondée la demande ou la défense de l'exposant.

« Art. 858. Cette requête sera accompagnée d'un certificat de l'indigence de l'exposant, délivré par le chef de l'administration du lieu de son domicile.

« Art. 859. La cour ou le tribunal ordonne, par simple disposition la citation de la partie adverse devant deux juges-commissaires, et désigne, selon l'importance de la cause, un avoué, ou bien un avocat et un avoué, pour l'assister à l'audience.

« Art. 860. La demande, ainsi que l'ordonnance du juge, seront, à la requête de l'exposant, signifiées par huissier et SANS FRAIS à la personne ou au domicile de la partie adverse. Cet exploit sera enregistré GRATIS ET EXEMPT DE DROIT DE TIMBRE.

« Art. 861. Si la partie adverse ne comparait pas devant les commissaires, la cour ou le tribunal, sur le rapport de ces commissaires, examinera si l'exposant a suffisamment prouvé son indigence ; elle accorde, dans ce cas, l'autorisation demandée, à moins que le juge ne considère la demande ou la défense au fond dénuée de tout fondement.

« Art. 862. Si la partie adverse comparaît, elle peut s'opposer à ce que l'autorisation soit accordée en prouvant que les assertions de l'exposant sont sans fondement. Ces preuves doivent se faire, quant aux faits, par des documents concluants, et, quant au droit, par une disposition expresse de la loi.

« Art. 863. La partie adverse peut également fonder son opposition sur le manque ou sur l'insuffisance du certificat d'indigence, ou bien sur l'indication des moyens pécuniaires suffisants de la part de l'exposant.

« Art. 864. Sur le rapport des juges-commissaires, la demande de l'exposant est accueillie ou refusée. Si elle est accueillie, on désigne pour l'ASSISTER GRATIS un avoué, ou un avocat et un avoué, si déjà il n'y a été pourvu.

« Art. 865. Si celui qui a obtenu de plaider sans frais a succombé en première instance, il ne pourra plaider sans frais en appel ou en cassation sans y être autorisé de nouveau. S'il a gagné son procès en première instance, il n'a pas besoin de nouvelle autorisation pour

plaider sans frais en appel ou en cassation. Sur sa requête, il lui sera seulement désigné un nouvel avocat et un nouvel avoué.

« Art. 866. Tous exploits devront se faire par un huissier domicilié dans le canton, ou, à son défaut, par l'huissier d'un canton voisin.

« Art. 867. Le jugement qui accueille la demande de plaider sans frais et tous les actes qui l'ont précédé SONT EXEMPTS DE TIMBRE ET SERONT ENREGISTRÉS GRATIS. AUCUN SALAIRE D'HUISSIER, D'AVOUÉ ET D'AVOCAT NE POURRA JAMAIS DE CE CHEF ÊTRE PORTÉ EN COMPTE NI À L'EXPOSANT NI À LA PARTIE ADVERSE.

« Art. 868. Si la demande de plaider sans frais est accueillie, tous les actes produits par le plaideur sans frais seront visés pour timbre et enregistrés en DÉBET, tous droits de greffe et d'amendes judiciaires, dus de ce chef, seront également mis en DÉBET, et le plaideur sans frais ne SERA JAMAIS TENU DE PAYER aucun salaire aux avocat, avoué et huissier qui lui auront été adjoints.

« Art. 872. Lorsque les indigents, en dehors d'un procès proprement dit, ont besoin d'une autorisation judiciaire, d'une approbation ou de toute autre ordonnance sur requête, ils peuvent adresser leur requête écrite sur papier NON TIMBRÉ, en y joignant un certificat d'indigence. Dans ce cas, la réponse ou l'ordonnance leur sera délivrée LIBRE DE TIMBRE, DE DROIT D'ENREGISTREMENT ET SANS AUCUNS FRAIS.

« Art. 873. Dans ce cas, et si les indigents ne sont pas munis d'avoué, il leur en sera désigné un par le président.

« Art. 874. Les bureaux de bienfaisance, les administrations d'institutions charitables et des églises des divers cultes peuvent également, et de la même manière, obtenir de plaider sans frais, sans être tenus de produire des certificats d'indigence.

« Art. 875. Les décisions des cours, tribunaux et justices de canton (de paix), relativement à l'admission de plaider sans frais, ne sont pas sujettes à appel. »

Le document suivant est relatif aux institutions de certains États d'Italie :

« Dans les États du duché de Modène et dans les légations des États romains, où toutes les lois civiles et criminelles protègent et favorisent les riches et les nobles, il y a cependant une institution fort belle.

« Il arrive très-fréquemment que des pauvres ont besoin de faire valoir leurs droits, et se trouveraient dans la nécessité de les abandonner faute de moyens pécuniaires, s'ils devaient payer les taxes prescrites, les rétributions aux avocats et les dépenses du papier timbré.

« Il y a, dans lesdits États, une institution très-charitable, c'est-à-dire

qu'il existe auprès des tribunaux des avocats reconnus, qu'on appelle AVOCATS DES PAUVRES, lesquels sont autorisés à faire les actes sur PAPIER LIBRE, avec EXEMPTION DE TOUTE TAXE, et obligés d'agir SANS RECEVOIR AUCUNE RÉTRIBUTION. Les places d'avocats des pauvres sont très-recherchées, particulièrement par les jeunes avocats qui commencent leur carrière.

« Le malheureux qui veut jouir du bénéfice de la susdite loi n'a qu'à produire au tribunal civil un certificat d'indigence délivré par le curé et visé par le maire de l'arrondissement ou de la commune. »

À propos d'institutions philanthropiques, on nous communique cette autre note.

Que l'on compare les intérêts énormes que le Mont-de-Piété, en France, exige des malheureux, et la charitable générosité avec laquelle ces établissements sont administrés dans plusieurs États d'Italie :

« Il y a dans toutes les villes d'Italie des Monts-de-Piété. L'intérêt fixé par les lois est de 6 pour 100 pour les GRANDS MONTS-DE-PIÉTÉ, et de 3 et 4 pour 100 pour les petits. Ceux-ci servent absolument aux pauvres, parce qu'on n'y fait que de petits prêts. Dans plusieurs villes commerçantes, les lois qui règlent les intérêts de l'argent permettent, à titre de commerce, de porter les intérêts à 8 et même à 10 pour cent ; mais JAMAIS LES INTÉRÊTS SUR LES PRÊTS DES MONTS-DE-PIÉTÉ NE DÉPASSENT 6 POUR 100. On conçoit facilement cette mesure d'équité et de moralité pour les établissements de bienfaisance.

« Il y a dans plusieurs villes d'Italie des Monts-de-Piété tout à fait GRATUITS (dans lesquels on prête sans intérêts) ; entre autres celui qui existe à la Mirandole, duché de Modène. Non-seulement cet établissement prête sans intérêts, mais il tient pendant cinq ans (y compris l'accumulation désintérêts à 5 pour 100) à la disposition des emprunteurs ou héritiers l'excédant qu'on a retiré de la vente aux enchères des objets engagés. Lorsque ce délai de cinq ans est expiré, il y a prescription ; mais les sommes abandonnées ne tombent pas dans le domaine de l'établissement : elles servent à former des dots pour de pauvres filles indigentes, parmi lesquelles on donne la préférence aux orphelines. »

À M. LE RÉDACTEUR DU JOURNAL DES DÉBATS.

Monsieur,

À propos d'un chapitre des *Mystères de Paris*, dans lequel j'essayais de prouver par l'exposition d'un fait dramatisé QUE LES PAUVRES NE POUVAIENT PRESQUE JAMAIS JOUIR DU BÉNÉFICE DE LA LOI CIVILE, j'ai reçu les réclamations de plusieurs magistrats et officiers

judiciaires.

Tout en m'encourageant avec une bienveillance sympathique, dont je suis aussi touché que reconnaissant, à persévérer dans la tâche que j'ai entreprise, ils m'engagent à écarter de mes assertions tout ce qui, en paraissant exagéré, pourrait diminuer la portée morale qu'ils reconnaissent à mon livre.

Permettez-moi, monsieur, de répondre à ce passage d'une lettre que M. ***, président d'un tribunal civil du ressort de la cour royale de Nancy, m'a fait l'honneur de m'écrire, ce passage résumant pour ainsi dire les diverses objections qui m'ont été adressées :

« Vous dites, monsieur, que la justice civile est TROP CHÈRE POUR LES PAUVRES GENS. Je crois que, dans son malheur, la femme dont vous peignez la triste situation avait un abri sûr contre la brutalité, les persécutions et les désordres de son mari ; il lui suffisait de déposer sa plainte au parquet de M. le procureur du roi ; des poursuites auraient été dirigées par ce magistrat au nom de la vindicte publique ; et la répression eût été prompte et efficace, sans qu'il en coûtât rien à l'épouse ; le mari pouvait être puni, la femme protégée. Avec le jugement obtenu en police correctionnelle contre son mari, pour délit de coups volontaires, elle avait la faculté d'intenter ensuite une action en séparation de corps pour sévices, et sa demande eût été nécessairement ACCUEILLIE à TRÈS-PEU DE FRAIS… car ici l'audition des témoins au civil devenait inutile : la seule production du jugement motivait la séparation. »

Nous reconnaissons tout ce qu'il y a de juste dans cette observation ; mais nous croyons que le vice que nous avons signalé n'en subsiste pas moins.

En effet, LA FEMME EST TOUJOURS OBLIGÉE D'INTENTER UNE ACTION EN SÉPARATION DE CORPS ; or, quoique cette demande soit accueillie à très-peu de frais, ces frais n'en sont pas moins si exorbitants relativement à la condition du pauvre, qu'il lui devient matériellement impossible de profiter du bénéfice de la loi.

Nous avions, d'après des autorités irrécusables, porté le chiffre de la somme nécessaire pour payer les frais d'une demande en séparation de corps à 4 ou 500 francs : en admettant que ces frais soient réduits de moitié, par la production du jugement obtenu en police correctionnelle pour sévices et violences, il restera toujours 200 francs de frais, 100 même si l'on veut… Eh bien ! ceux qui connaissent la position des classes ouvrières diront comme nous que 100 francs est une somme non pas difficile, mais IMPOSSIBLE À RÉALISER, pour une mère de famille qui, gagnant à peine trente sous par jour, est obligée d'entretenir et de nourrir elle et ses enfants avec cette somme.

Pour réaliser 400 francs, il lui faudrait ne pas vivre, elle et sa famille, pendant plus de deux mois.

Un officier judiciaire nous a objecté qu'un magistrat pouvait, préventivement et en vertu de son pouvoir discrétionnaire, ordonner d'expulser un mari violent et débauché du domicile conjugal.

Soit : ceci est une mesure transitoire ; mais la SÉPARATION LÉGALE, efficace, définitive, ne peut s'obtenir que par un jugement ressortissant d'un tribunal civil, et, nous le répétons, nous le prouvons, il est impossible aux pauvres de subvenir aux frais de ce jugement.

Nous convenons de notre peu d'autorité comme légiste ; c'est le seul bon sens qui nous a toujours guidé dans nos nombreuses observations critiques : laissons parler un magistrat, auteur d'un noble et beau livre où respire la plus touchante, la plus intelligente philanthropie, unie à un sentiment religieux d'une haute élévation(37).

« Les pauvres ont le droit de plaider ; mais devant les tribunaux civils il ne s'agit pas d'avancer 15 francs. Pour lancer une assignation, les frais sont énormes ; peu de procès coûtent moins de 50 francs ; il s'agit donc, pour le journalier, du prix de vingt-cinq journées de travail, c'est-à-dire que PENDANT VINGT-CINQ JOURS IL NE DONNERA PAS DE PAIN À SA FAMILLE, ou grèvera son avenir d'un passif qu'il payera Dieu sait quand. Que fera-t-il ? Il ira chez le juge de paix, qui citera les parties par lettres ; le défendeur ne se rendra pas devant le magistrat, l'ouvrier sera obligé de le faire assigner, c'est-à-dire qu'il faudra qu'il fasse l'avance des fonds nécessaires : indigence trouve peu de crédit. Si le journalier ne peut faire valoir ses droits, le débiteur abusera de cette misérable position ; il ne le payera pas, ou le réduira à subir des transactions désastreuses. »

Et plus loin (page 274) :

« Si l'ouvrier maltraite sa femme, s'il passe sa vie dans les cabarets et dans les maisons de débauche, s'il force sa compagne à travailler seule pour les faire vivre tous deux, s'il la CONTRAINT DE SE PROSTITUER AU PROFIT DE LA COMMUNAUTÉ, qui défendra cette malheureuse contre son infortune ? Elle gagne 73 centimes à 1 franc par jour. »

Nous le répétons ; si modérés que soient les frais de justice civile, ils sont matériellement inabordables aux classes pauvres.

Dans le même chapitre, nous tâchions de peindre les douleurs et l'effroi d'une malheureuse mère qui craint de voir son mari chercher un lucre infâme dans la prostitution de sa propre fille.

On nous écrit à ce sujet :

« Quant au projet de prostitution ou d'excitation à la débauche du

père envers sa fille, il convient aussi de se pénétrer des dispositions de l'article 334 du Code, et vous serez convaincu, monsieur, que la société n'est pas désarmée en présence de si monstrueux attentats, et la prévoyance du législateur ne pouvait aller plus loin. »

À ceci, je me permettrai de répondre qu'ainsi que je l'ai prouvé :

Le père est admis à faire inscrire sa fille AU BUREAU DES MŒURS, sur le registre de la prostitution ; le mari a le même pouvoir sur sa femme.

Enfin, je citerai les passages suivants du livre de M. Prosper Tarbé :

« … Aujourd'hui, si une jeune fille de ONZE ANS ET DEMI (et Dieu sait quelle raison, quelle expérience on peut avoir à cet âge !) est victime d'une séduction, si sa mère éplorée vient demander justice aux magistrats, on lui demande s'il y a eu publicité ou violence ; et, si cette malheureuse répond négativement, on ne peut rien pour son cœur de mère profondément outragé, rien pour sa pauvre fille corrompue, déshonorée avant d'être femme, rien pour la société, qui voit avec indignation toutes les lois de la morale indignement méconnues. (Page 114).

« Longtemps j'ai refusé de croire à l'inceste ; ce me semblait une fiction faite pour la tragédie… mais la vie judiciaire tue une à une toutes les illusions du cœur… Que de pauvres mères sont venues conter en pleurant qu'elles avaient pour rivales leurs propres filles !… D'autres se disent victimes des brutales amours de leurs fils… Faut-il dire que quelquefois j'ai vu le père et la fille maltraiter la mère et la chasser honteusement de sa propre maison pour y goûter en paix, si Dieu le permettait, leurs coupables amours !… Et lorsque ces misères sont connues d'un procureur du roi, LA LOI LE CONDAMNE À L'INACTION… Oh ! c'est alors qu'on sent combien est vicieuse une législation qui laisse à la justice de Dieu le soin de punir des actes qui font tant de mal sur la terre !

« À la société qui demande vengeance, aux bonnes mœurs, à la religion, à la nature qui s'indignent, au malheureux qui pleure et vient demander justice et secours, l'homme de la loi doit répondre : JE NE PEUX RIEN… JE NE FERAI RIEN.

« Qu'on ne me dise pas que le ministère public peut faire des remontrances. Nul n'est censé ignorer la loi, cet adage est une vérité, et l'on sait bien maintenant répondre aux reproches du parquet : – La loi ne le défend pas, de quoi vous mêlez-vous ? » (Pages 120 et 121.)

La loi étant impuissante à réprimer l'inceste, comment, je le demande, atteindra-t-elle le père qui, usant de son droit de chef de la communauté, poussera sa fille au déshonneur, afin de profiter du prix de la honte de cette malheureuse ?

Veut-on un autre exemple de l'impossibilité où sont les classes pauvres de jouir du bénéfice de certaines lois civiles ?

Voici un fait qui s'est passé le 8 de ce mois :

Une rixe s'engage entre deux hommes ; l'un reçoit un coup dangereux, dont il meurt.

Je lis dans le journal qui rend compte des assises(38) :

« … On introduit la veuve de la victime, jeune femme de vingt-cinq ans, vêtue en grand deuil, et d'une pâleur mortelle.

« *Demande*. – Avant de s'aliter, votre mari n'était-il pas venu au parquet de M. le procureur du roi pour porter plainte et pour déclarer qu'il se portait partie civile ?

« *Réponse*. – Oui, monsieur le président ; il voulait s'assurer, pour éviter d'aller à l'hospice, qu'il serait en état de payer son médecin en demandant des dommages et intérêts, car il ne doutait pas qu'il allait faire une maladie (en suite du coup qu'il avait reçu) ; mais, comme on lui demanda de DÉPOSER D'ABORD UNE SOMME QUE NOUS N'AVIONS PAS, NOUS AUTRES PAUVRES GENS, IL FALLUT RENONCER AU BÉNÉFICE DE LA LOI ; et je vous le dis, messieurs, quelque temps après mon mari mourut à l'hôpital.

« La pauvre veuve se met à pleurer.

« M. LE PRÉSIDENT, *avec bonté*. – Venez, madame, venez vous asseoir au pied de la cour, à côté de votre avocat… »

Je le répète, ceci s'est passé hier…

J'avais dit, dans le même chapitre des *Mystères de Paris*, qu'au moins l'exécution capitale était infligée GRATIS…

On m'écrit à ce sujet :

« Voici, monsieur, ce qui est arrivé dans une ville du département de l'Oise, où j'ai une maison de campagne : un homme fut condamné à mort par la cour d'assises ; il fut exécuté. Eh bien ! monsieur, LES FRAIS D'EXÉCUTION FURENT TELS QUE SA MALHEUREUSE VEUVE FUT OBLIGÉE DE VENDRE SA VACHE ET SA PETITE MAISON POUR Y SUBVENIR…

« Ce fut grâce à une souscription ouverte par moi dans le pays, et généreusement remplie par nos braves paysans, que la pauvre femme dut de ne pas mourir de faim. »

Je n'aurais pas, monsieur, de nouveau soulevé ces questions sans les réclamations que je viens de signaler ; l'extrême bienveillance dont

elles étaient empreintes, l'autorité morale que leur donnaient le caractère et la position des personnes qui ont bien voulu me les adresser, motivaient cette réponse, ou plutôt cette preuve de déférence, toujours et seulement due à une critique loyale, intelligente et sérieuse… C'est pour cela qu'il ne me convient pas de répondre aux attaques dont les *Mystères de Paris* ont été hier l'objet à la tribune de la chambre des députés.

Permettez-moi, monsieur, de le répéter encore en terminant cette lettre : Oui, il est d'utiles, de grandes, d'importantes réformes à introduire dans certaines parties de la législation ; et pour revenir au sujet précédent :

Le jugement de police correctionnelle qui condamnerait un homme accusé de violences graves envers sa femme ne pourrait-il pas, À LA DEMANDE DE LA FEMME DONT LA PAUVRETÉ SERAIT CONSTATÉE, ENTRAÎNER VIRTUELLEMENT ET SANS FRAIS LA SÉPARATION DE CORPS ?

Je livre cette proposition à l'examen des gens spéciaux.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance, etc.

EUGÈNE SUE.

Paris, le 13 juin.

****

AU MÊME.

Monsieur,

Je reçois d'un haut fonctionnaire diplomatique français en Piémont la note suivante, qu'il me fait l'honneur de m'adresser au sujet de l'institution de l'AVOCAT DES PAUVRES. Cette belle institution, fondée en Piémont depuis plusieurs siècles, permet aux indigents d'intenter SANS FRAIS OU DROITS RÉGALIENS TOUTE ESPÈCE D'ACTION JUDICIAIRE TANT AU CIVIL QU'AU CRIMINEL.

Ainsi que je l'ai fait remarquer dans la première de ces notes, cette même législation si charitable et si réellement libérale et démocratique existe en Hollande, dans le duché de Modène et dans la plupart des légations.

Est-il permis d'espérer qu'un jour la chambre des députés, à qui toute initiative appartient, comprendra qu'il est au moins étrange qu'en France les classes pauvres et ouvrières soient incomparablement

moins bien traitées que dans les États si souvent appelés DESPOTIQUES ?

Il est du moins consolant de constater que des souverains en qui réside la toute-puissance veillent si paternellement, si pieusement aux intérêts des malheureux. En raison même du pouvoir presque absolu dont ils jouissent, ce sont ces princes que l'on doit personnellement glorifier, au nom de l'humanité, d'avoir maintenu ou fondé des institutions si généreuses.

Voici la note sur l'INSTITUTION DE L'AVOCAT DES PAUVRES, qui vous semblera, je l'espère, monsieur, digne d'un vif intérêt :

« L'institution d'un magistrat chargé, aux frais du gouvernement, de la défense des pauvres, tant au civil qu'au criminel, est très-ancienne dans les États de Piémont et de Savoie. On a, à ce sujet, une constitution du duc Amédée VIII, qui remonte au quatorzième siècle.

« Voici comment ce service est maintenant organisé :

« Il y a auprès de chaque sénat du royaume (Turin, Chambéry, Nice, Gênes et Casale) un bureau des pauvres qui se compose :

« 1° D'un AVOCAT DES PAUVRES qui très-souvent a le grade de sénateur, avec un nombre proportionné de substituts, selon l'étendue de la juridiction du sénat : ces substituts sont tous avocats, ils font partie de la magistrature et passent ensuite à des places plus éminentes ;

« 2° D'un AVOUÉ DES PAUVRES assisté d'un certain nombre de substituts ;

« 3° De quelques secrétaires occupés de la tenue des registres.

« Le bureau des pauvres est d'abord chargé de la défense de tous les criminels ; il a le privilège d'intervenir dans les procès qui se jugent par défaut ; cependant il ne se sert que rarement de ce droit, et dans des cas extraordinaires : car autrement il y aurait lésion de la justice, et ce serait autoriser tous les prévenus à se soustraire aux mesures générales d'arrestation provisoire.

« L'avocat des pauvres intervient aux visites des prisons, qui sont prescrites deux fois par an au sénat.

« Le sénat se réunit dans une salle des prisons, assisté de l'avocat général, du greffier, etc., et là il entend toutes les réclamations des détenus ; l'AVOCAT DES PAUVRES est autorisé à les appuyer et à les soutenir, s'il les juge raisonnables.

« Les prévenus ne peuvent pas refuser le patronage de l'avocat des pauvres. Le gouvernement a dicté cette mesure dans l'intérêt des prévenus, voulant qu'ils soient défendus et bien défendus. Maintenant

ils sont libres d'associer à leur défense un autre jurisconsulte.

« Dans les affaires civiles, la partie qui veut être admise au BÉNÉFICE DES PAUVRES présente une requête au président du tribunal dans le ressort duquel elle veut intenter son action ? cette requête est communiquée à l'avocat des pauvres, qui rend ses conclusions pour l'admission ou pour le rejet.

« Les conditions d'admissibilité sont : 1° L'INDIGENCE ; elle est attestée par un certificat du maire ou de deux conseillers de la commune, légalisé par le juge de paix, qui est obligé de prendre des informations particulières, et d'attester qu'elle résulte de la vérité de ce qui est exprimé dans le certificat ; 2° que l'action que veulent intenter les pauvres soit fondée en droit. Sur ce point, la plus grande circonspection est recommandée aux avocats des pauvres, afin que ce qui est un bénéfice pour les uns ne devienne pas un moyen de vexation pour les autres.

« Une fois qu'on est admis au bénéfice des pauvres, il n'y a plus aucuns frais à faire ; l'administration de l'enregistrement délivre du papier timbré à débit (A DEBITO). Tous les fonctionnaires publics, compris les notaires, sont obligés de délivrer à l'avocat des pauvres tous les actes qu'il requiert, sauf répétition en cas de succès.

« Si l'affaire doit se plaider dans la ville de la résidence du sénat, par-devant quelque tribunal que ce soit, l'avocat des pauvres instruit et discute lui-même l'affaire ; si c'est dans la province, le président du tribunal délègue un avocat et un procureur pour faire les fonctions du bureau des pauvres.

« Dans les procès qui concernent les pauvres, les tribunaux sont autorisés à abréger les délais.

« L'avocat des pauvres, outre son traitement fixe (5,000 francs), perçoit en répétition ses honoraires comme tout autre avocat, en cas de condamnation de la partie adverse aux dépens.

« Quelques clients de mauvaise foi s'étaient permis de transiger sur les frais, et de donner quittance moyennant la moitié ou un quart. La jurisprudence des tribunaux a paré à cet abus indigne, en déclarant que le montant des frais était une créance particulière du bureau des pauvres, qui seul peut libérer le débiteur. Cette jurisprudence, désormais établie, était nécessaire dans l'intérêt du fisc, qui fait l'avance de tous les frais, et nécessaire aussi dans l'intérêt de tous les fonctionnaires publics, qui délivrent copie de leurs actes.

« Pour assister le bureau des pauvres, tous les stagiaires y sont attachés pendant un an. Ceux qui aspirent à entrer dans la magistrature y restent ordinairement pendant plusieurs années, et ils y trouvent l'avantage de voir passer sous leurs yeux grand nombre

d’affaires dont autrement ils ignoreraient.

« Tous les règlements qui concernent le bureau des pauvres se trouvent dans les anciennes constitutions du Piémont. Probablement elles seront reproduites, à quelques modifications près, dans le nouveau code de procédure dont on s’occupe. »

Puisse, monsieur, ce nouvel exemple de justice et du charité, emprunté au code PIÉMONTAIS, non moins admirable en cela que le code HOLLANDAIS, inspirer enfin à quelqu’un de nos législateurs la pensée de soulever devant le pays cette grave question… cette question vitale pour les classes pauvres !

EUGÈNE SUE.

Paris, 30 juin.

****

La lettre suivante, d’un de MM. les magistrats du parquet de Toulouse, a été adressée à M. Eugène Sue, au sujet des *Mystères de Paris*.

Toulouse, le 7 août 1845.

« Monsieur,

« Dans le chapitre II de la 8e partie des *Mystères de Paris*, vous tracez le plan d’une banque destinée à prêter, sans intérêt, à des ouvriers sans travail. Je crois devoir vous faire connaître qu’une institution de ce genre existe déjà à Toulouse, sous le titre de Société de prêt charitable et gratuit, où elle a été autorisée par une ordonnance du roi du 27 août 1828. Fondée par des personnes bienfaisantes, qui ont contribué à son établissement par une souscription de 600 fr. au moins, elle prête sans intérêt et sur gage à des ouvriers d’une moralité reconnue, jusqu’à concurrence de la somme de 300 fr. L’administration municipale a contribué à cette bonne œuvre en affectant dans l’Hôtel-de-Ville un local pour le service de ses bureaux et lui allouant un secours annuel de 1,000 fr. pour ses frais d’administration. Quoique ses moyens d’action ne soient pas aussi étendus qu’on pourrait le désirer, elle contribue toutefois à arracher quelques victimes à la rapacité des usuriers.

« Mais si les ravages de l’usure sont diminués dans la ville de Toulouse par cette institution charitable, sa population pauvre n’en ressent pas moins les tristes conséquences de l’élévation des frais de

justice, et de l'impossibilité où se trouve l'indigent d'avoir recours aux tribunaux. Ces inconvénients, que vous avez fait ressortir avec tant de force dans une autre partie de votre ouvrage, appellent hautement une réforme, et nul n'en sent plus l'indispensable nécessité que les magistrats du parquet, appelés trop souvent à être sur ce point les témoins de la douleur de l'indigent, à qui ils ne peuvent offrir que de stériles conseils. Attaché à ces fonctions depuis treize années, combien de fois j'ai appelé de mes vœux une loi qui permît aux pauvres l'accès gratuit des tribunaux ! Cependant notre législation n'est pas complètement muette à cet égard : l'article 75 de la loi du 25 mars 1817 autorise le procureur du roi à poursuivre d'office, sans droits de timbre et d'enregistrement, les rectifications et réparations d'omissions, dans les registres de l'état civil, d'actes qui intéressent les individus notoirement indigents, et cette disposition, que la mauvaise tenue de ces registres dans les campagnes rend d'une application fréquente, épargne à bien des pauvres gens, qui en usent le plus souvent au moment de contracter mariage, c'est-à-dire dans une époque où leurs faibles ressources doivent pourvoir à de nombreuses dépenses, leur épargne, dis-je, les frais d'une procédure qui ne coûterait pas moins de 50 à 60 fr.

« Sans doute on doit se féliciter d'une semblable disposition ; mais ne serait-il pas juste qu'elle fût étendue à d'autres cas non moins urgents ? Sur ce point on peut citer, indépendamment des exemples pris chez divers peuples d'Italie et que vous avez fait connaître dans le *Journal des Débats*, la législation des Pays-Bas : elle se trouve consignée pour ce pays dans divers lois et arrêtés de 1814, 1815 et 1824, qu'on trouve rapportés dans le *Répertoire de Jurisprudence* de Merlin (v° Pauvres, tome XVII, 4e édit.). Il en résulte que les indigents qui justifient de leur position sont admis à plaider dans tous les tribunaux, soit en demandant, soit en défendant, avec exemption des droits de timbre, d'enregistrement, du greffe, d'expédition, et d'honoraires d'avoués et d'huissiers. Ces droits sont toutefois acquittés par la partie qui perd son procès, si elle n'est pas indigente ; ainsi la perte pour le fisc n'est pas absolue dans tous les cas.

« Combien il serait à désirer que la France, dont la législation a servi de modèle à ses voisins sur tant de points, leur empruntât à son tour une si philanthropique institution. Par là se trouverait anéanti un des griefs que le peuple exprime avec le plus d'amertume contre l'ordre de choses existant : par là les magistrats ne se verraient pas trop souvent forcés de refuser à un justiciable la justice qu'il réclame et qui lui est due.

« Continuez, monsieur, à faire servir votre voix puissante à signaler d'aussi déplorables lacunes dans notre législation : il est impossible

qu’elle ne soit pas enfin entendue de nos législateurs.

« Veuillez agréer, monsieur, l’assurance de ma haute considération.

FIN DES MYSTÈRES DE PARIS.

À propos de cette édition électronique

Texte libre de droits.

Corrections, édition, conversion informatique et publication par le groupe :

Ebooks libres et gratuits

http://fr.groups.yahoo.com/group/ebooksgratuits

Adresse du site web du groupe :
http://www.ebooksgratuits.com/

—

Juillet 2006

—

– Élaboration de ce livre électronique :

Les membres de *Ebooks libres et gratuits* qui ont participé à l'élaboration de ce livre, sont : Jean-Marc, Coolmicro et Fred.

– Dispositions :

Les livres que nous mettons à votre disposition, sont des textes libres de droits, que vous pouvez utiliser librement, à une fin non commerciale et non professionnelle. **Tout lien vers notre site est bienvenu…**

– Qualité :

Les textes sont livrés tels quels sans garantie de leur intégrité parfaite par rapport à l'original. Nous rappelons que c'est un travail d'amateurs non rétribués et que nous essayons de promouvoir la culture littéraire avec de maigres moyens.

Votre aide est la bienvenue !

VOUS POUVEZ NOUS AIDER À FAIRE CONNAÎTRE CES CLASSIQUES LITTÉRAIRES.

1 Le lecteur sait que Sarah croyait encore Fleur-de-Marie enfermée à Saint-Lazare, d'après ce que la Chouette avait dit avant de la frapper.

2 Le lecteur n'a pas oublié que la Chouette, un moment avant de frapper Sarah croyait et lui avait dit que la Goualeuse était encore à Saint-Lazare, ignorant que le jour même Jacques Ferrand l'avait fait conduire à l'île du Ravageur par Mme Séraphin.

3 Celle de retrouver les traces de Germain, fils de Mme Georges.

4 *Nam plerumque in septima die hominem consumit* (Arétée). Voir aussi la traduction de Baldassar, (Cas. med. lib. III, *Salacitas nitro curata.)* Voir aussi les admirables pages d'Ambroise Paré sur le *satyriasis,* cette étrange et effrayante maladie qui ressemble tant, dit-il, à un châtiment de Dieu.

5 « Emporté par son sujet, l'imagination égarée par huit ans de méditations continues sur un jour si horrible pour un croyant, Michel-Ange, élevé à la dignité de prédicateur, et ne songeant plus qu'à son salut, a voulu punir de la manière la plus frappante le vice alors le plus à la mode. L'horreur de ce supplice me semble arriver au vrai sublime du genre. » Stendhal, *Histoire de la peinture en Italie.*

6 Le nom que j'ai l'honneur de porter, et que mon père, mon grand-père, mon grand-oncle et mon bisaïeul (l'un des hommes les plus érudits du dix-septième siècle) ont rendu célèbre par de beaux et de grands travaux pratiques et théoriques sur toutes les branches de l'art de guérir, m'interdirait la moindre attaque ou allusion irréfléchie à propos des médecins, lors même que la gravité du sujet que je traite et la juste et immense célébrité de l'école médicale française ne s'y opposeraient pas ; dans la création du docteur Griffon j'ai seulement voulu personnifier un de ces hommes respectables d'ailleurs, mais qui peuvent se laisser quelquefois entraîner par la passion de l'art, des expériences, à de graves abus de pouvoir médical, s'il est permis de s'exprimer ainsi, oubliant qu'il est quelque chose encore de plus sacré que la science : l'humanité.

7 Par une rencontre dont nous nous félicitons au nom de la vérité, ces lignes étaient sous presse depuis quelques jours, lorsqu'a paru dans *le Siècle* (6 août 1843) un article signé de plusieurs chirurgiens des hôpitaux de paris, où nous lisons les lignes suivantes :

« Les intrusions que nous déplorons (il s'agit de médecins ayant obtenu par faveur des salles dans les hôpitaux civils) doivent être encore examinées d'un autre point de vue, celui de la moralité. Un mot malheureux a été prononcé, le mot d'*essai.* Des arrêtés, portant création de services donnés contre l'esprit et contre la lettre du règlement, disposent que cette création a pour objet d'autoriser telle personne à faire l'essai de sa méthode de traitement. Un pareil langage étonne à une époque comme la nôtre, où personne n'a le droit de considérer les malades pauvres comme une matière à essai de quelque genre que ce soit ; et d'ailleurs, ces essais, combien de temps doivent-ils durer ? sur combien de malades doivent-ils être tentés ? Ne doivent-ils pas être constamment surveillés par une commission permanente, tenue d'en faire connaître les résultats ? Il y aurait une incurie profonde à

laisser non résolues de semblables questions. Puis, une fois lancé dans cette malheureuse carrière des essais, qui sait où l'on s'arrêtera ? Toutes les prétendues méthodes nouvelles ne viendront-elles pas demander à leur tour de faire leurs preuves dans un service d'hôpital ? et alors homœopathie, hydrosudopathie, magnétisme, machines à rompre les ankyloses, tout cela, soyez-en sûrs, réclamera son droit d'essai. »

Et plus loin :

« Des frais très-considérables ont été faits avec une utilité très-problématique pour ces services, véritables superfétations dans les hôpitaux, qui n'ont pas toujours le nécessaire. Ainsi, tandis que l'administration est réduite à économiser sur l'eau de Seiltz, sur les sirops nécessaires à la tisane des pauvres fiévreux, sur la charpie, etc., etc., on a accordé en dépenses extraordinaires, pour frais d'appareils, des sommes trop considérables, eu égard au peu d'avantage qu'on en a retiré. »

8 Ceci n'a rien d'exagéré ; nous empruntons les passages suivants à un article du *Constitutionnel* (19 janvier 1836). Cet article intitulé : « Une visite d'hôpital », est signé Z., et nous savons que cette initiale cache le nom d'une de nos célébrités médicales, qui ne peut être accusée de partialité dans la question des hôpitaux civils.

« Lorsqu'un malade arrive à l'hôpital, on a soin d'inscrire aussitôt sur une pancarte le nom de l'arrivant, le numéro du lit, la désignation de la maladie, l'âge du malade, sa profession, sa demeure actuelle. Cette pancarte est ensuite appendue à l'une des extrémités du lit. Cette mesure ne laisse pas d'avoir de graves inconvénients pour ceux à qui des revers imprévus font temporairement partager le dernier refuge du pauvre. Croiriez-vous, par exemple, que ce fût là pour Gilbert, malade, une circonstance indifférente à sa guérison ? J'ai vu des jeunes gens, j'ai vu des vieillards imprévoyants à qui cette divulgation de leur misère et de leur nom de famille inspirait une profonde tristesse.

« C'est une rude corvée pour un malade que le jour où on l'admet à l'hôpital. Jugez si le malade doit être fatigué dès le lendemain de son arrivée ; dans l'espace de vingt-quatre heures, il s'est vu successivement interrogé : 1° par son propre médecin ; 2° par les médecins du bureau d'administration ; 3° par le chirurgien de garde ; 4° par l'interne de la salle ; 5° par le médecin sédentaire de l'hôpital ; et enfin 6° le lendemain matin par le médecin en chef du service, ainsi que par dix ou vingt des élèves zélés et studieux qui suivent la clinique publique. Sans doute cela profite à l'expérience maintenant si précoce des jeunes médecins, autant qu'aux progrès de l'art ; mais cela aggrave les maux ou retarde certainement la guérison du malade…

« Un de ces malheureux disait un jour :

« Je serais un accusé de cour d'assises, que je n'aurais pas eu en quinze jours plus d'interrogatoires ; cinquante personnes, depuis hier, m'ont harcelé de questions presque toujours semblables. Je n'avais qu'une pleurésie en entrant ici ; mais je crains bien que l'insatiable curiosité de tant de personnes ne me donne à la fin une fluxion de poitrine.

« Une femme me disait :

« On m'obsède à chaque instant, on veut connaître mon âge, mon tempérament, ma constitution, la couleur de mes cheveux, si j'ai la peau brune ou blanche, mon régime, mes habitudes, la santé de mes ascendants, les circonstances sous lesquelles je suis née, ma fortune, ma position, mes plus secrètes affections et le motif supposé de mes chagrins ; on va jusqu'à scruter ma conduite, et jusqu'à épier des sentiments que je devrais soigneusement renfermer dans mon cœur et dont le soupçon me fait rougir. Et plus loin : – On frappe ma poitrine en vingt endroits et devant tout le monde ; on y fait de vilaines marques d'encre pour indiquer apparemment le progrès des obstructions qui ont envahi mes entrailles. – Les médecins d'à présent, ajoutait cette femme, ressemblent à des inquisiteurs : on guérit maintenant comme on punissait jadis, et cela me chagrine. »

Plus loin, après avoir décrit les formalités de la visite, M. Z. ajoute :

« Le docteur ne fait qu'apparaître au lit des anciens malades qui sont en voie de guérison ou convalescents ; mais, parvenu à un des lits occupés par des malades nouveaux ou en danger, il ne saurait en approcher qu'après avoir traversé la double haie d'étudiants conservant là patiemment depuis le matin leur poste d'observateurs vigilants. Quant au malade, il reste muet et silencieux au milieu de cette foule curieuse et attentive, et souvent la maladie s'aggrave en proportion de cette affluence, indiquant le danger et motivant toujours l'inquiétude. Tandis que le patient envisage le médecin avec cette émotion qui participe de la confiance et de l'anxiété, celui-ci porte circulairement sur les assistants un regard de recueillement et de circonspections, qui s'illumine soudain en arrivant au malade, dont le trouble intérieur est ainsi comblé. »

9 À moins de circonstances très-urgentes, on ne pratique jamais de graves opérations chirurgicales avant que le malade soit acclimaté.

10 Nous rappellerons au lecteur que le père ou la mère sont admis à faire inscrire leur fille sur le livre de prostitution au bureau des mœurs.

11 Personne n'est plus convaincu que nous du savoir et de l'humanité de la jeunesse studieuse et éclairée qui se voue à l'apprentissage de l'art de guérir ; nous voudrions seulement que quelques-uns des maîtres qui l'enseignent nous donnassent de plus fréquents exemples de cette réserve compatissante, de cette douceur charitable qui peut avoir une si salutaire influence sur le moral des malades.

12 Mme d'Harville, arrivée seulement de la veille, ignorait que Rodolphe avait découvert que la Goualeuse (qu'il croyait morte) était sa fille. Quelques jours auparavant, le prince, en écrivant à la marquise, lui avait appris les nouveaux crimes du notaire ainsi que les restitutions qu'il l'avait obligé à faire. C'est par les soins de M. Badinot que l'adresse de Mme de Fermont, passage de la Brasserie, avait été découverte, et Rodolphe en avait aussitôt fait part à Mme d'Harville.

13 Dans sa visite à Saint-Lazare, Mme d'Harville avait entendue parler de la Louve par Mme Armand, la surveillante.

14 Dans une des caves submergées de Bras-Rouge, aux Champs-Élysées.

15 Nous ne saurions trop répéter qu'à la session dernière une pétition basée sur les sentiments et les vœux les plus honorables, tendant à demander la fondation de maisons d'invalides civils pour les ouvriers, a été écartée au milieu de l'hilarité générale de la Chambre. (V. le *Moniteur.)*

16 Société de bienfaisance, fondée à Londres par un de nos compatriotes, M. le comte d'Orsay, qui continue à cette noble et digne œuvre son patronage aussi généreux qu'éclairé.

17 Nous connaissons l'activité, le zèle de M. le préfet de la Seine et de M. le préfet de police, leur excellent vouloir pour les classes pauvres et ouvrières. Espérons que cette réclamation parviendra jusqu'à eux, et que leur initiative auprès du conseil municipal fera cesser un tel état de choses. La dépense serait minime et le bienfait serait grand. Il en serait de même pour les prêts gratuits faits par le Mont-de-Piété, lorsque la somme empruntée serait au-dessous de 3 ou 4 fr., je suppose. Ne devrait-on pas aussi, répétons-le, abaisser le taux exorbitant de l'intérêt ? Comment la ville de Paris, si puissamment riche, ne fait-elle pas jouir les classes pauvres des avantages que leur offrent, ainsi que je l'ai dit, beaucoup de villes du nord et du midi de la France, en prêtant soit gratuitement, soit à 3 ou 4 pour cent d'intérêt ? (Voir l'excellent ouvrage de M. Blaise, sur *la Statistique et l'Organisation de Mont-de-Piété,* ouvrage rempli de faits curieux, d'appréciations sincères, éloquentes et élevées.)

18 Nous savons que les femmes sont très-difficilement admises dans les maisons d'aliénés : mais nous demandons pardon au lecteur de cette irrégularité nécessaire à notre fable.

19 Cette ferme, admirable institution curative, est située à très-peu de distance de Bicêtre.

20 Rodolphe avait toujours laissé ignorer à Mme Georges le sort du Maître d'école depuis que celui-ci s'était évadé du bagne de Rochefort.

21 Disons à ce propos qu'il est impossible de voir sans une profonde admiration pour les intelligences charitables qui ont combiné ces recherches de propreté hygiénique, de voir, disons-nous, les dortoirs et les lits consacrés aux idiots. Quand on pense qu'autrefois ces malheureux croupissaient dans une paille infecte, et qu'à cette heure, ils ont des lits excellents, maintenus dans un état de salubrité parfaite par des moyens vraiment merveilleux, on ne peut, encore une fois, que glorifier ceux qui se sont voués à l'adoucissement de telles misères. Là, nulle reconnaissance à attendre, pas même la gratitude de l'animal pour son maître. C'est donc le bien seulement fait pour le bien au saint nom de l'humanité ; et cela n'en est que plus digne, que plus grand. On ne saurait donc trop louer MM. les administrateurs et médecins de Bicêtre, dignement soutenus d'ailleurs par la haute et juste autorité du célèbre docteur Ferrus, chargé de l'inspection générale des hospices d'aliénés, et auquel on doit l'excellente loi sur les aliénés, loi basée sur ses savantes et profondes observations.

22 Cette école est encore une des institutions les plus curieuses et les plus intéressantes.

23 Ordinairement *la toilette* des condamnés a lieu dans l'avant-greffe ; mais quelques réparations indispensables obligeaient de faire dans le cachot les sinistres apprêts.

24 C'est ainsi que cela se passait en Espagne pendant le séjour que j'y fis de 1824 à 1825.

25 L'exécution de Norbert et de Desprès a eu lieu cette année le lendemain de la mi-carême.

26 Selon M. Fregier, l'excellent historien des classes dangereuses de la société, il existe à Paris trente mille personnes qui n'ont d'autres moyens d'existence que le vol.

27 Les deux femmes.

28 Mort aux honnêtes gens ! Vivent les voleurs et les assassins !…

29 Femme.

30 Nous rappellerons au lecteur qu'environ quinze mois se sont passés depuis le jour où Rodolphe a quitté Paris par la barrière Saint-Jacques, après le meurtre du Chourineur.

31 Cette date est incohérente avec deux lettres qui vont suivre (de Rigolette au chapitre IV, de Rodolphe au chapitre VII). Il s'agit du 25 août 1841. *(Note du correcteur – ELG.)*

32 Le nom de Marie rappelant à Rodolphe et à sa fille de tristes souvenirs, il lui avait donné le nom d'Amélie, l'un des noms de sa mère à lui.

33 Nous rappellerons au lecteur, pour la vraisemblance de ce récit, que la dernière princesse souveraine de Courlande, femme aussi remarquable par la rare supériorité de son esprit que par le charme de son caractère et l'adorable bonté de son cœur, était Mlle de Medem.

34 En arrivant en Allemagne, Rodolphe avait dit que Fleur-de-Marie, longtemps crue morte, n'avait jamais quitté sa mère la comtesse Sarah.

35 Environ six mois se sont passés depuis que Fleur-de-Marie est entrée comme novice au couvent de Sainte-Hermangilde.

36 Dans quelques circonstances, on élevait une religieuse à la dignité d'abbesse le jour même de sa profession. Voir la *Vie de très-haute et très-religieuse princesse Mme Charlotte-Flandrine de Nassau, très-digne abbesse du royal monastère de Sainte-Croix, qui fut élue abbesse à dix-neuf ans.*

37 Travail et Salaire, par M. Prosper Tarbé, substitut du procureur du roi à Reims. Paris, 1841.

38 Bulletin des Tribunaux, 8 juin 1843. Cour d'assises, présidence de M. Bresson.